

ARTEMISIA

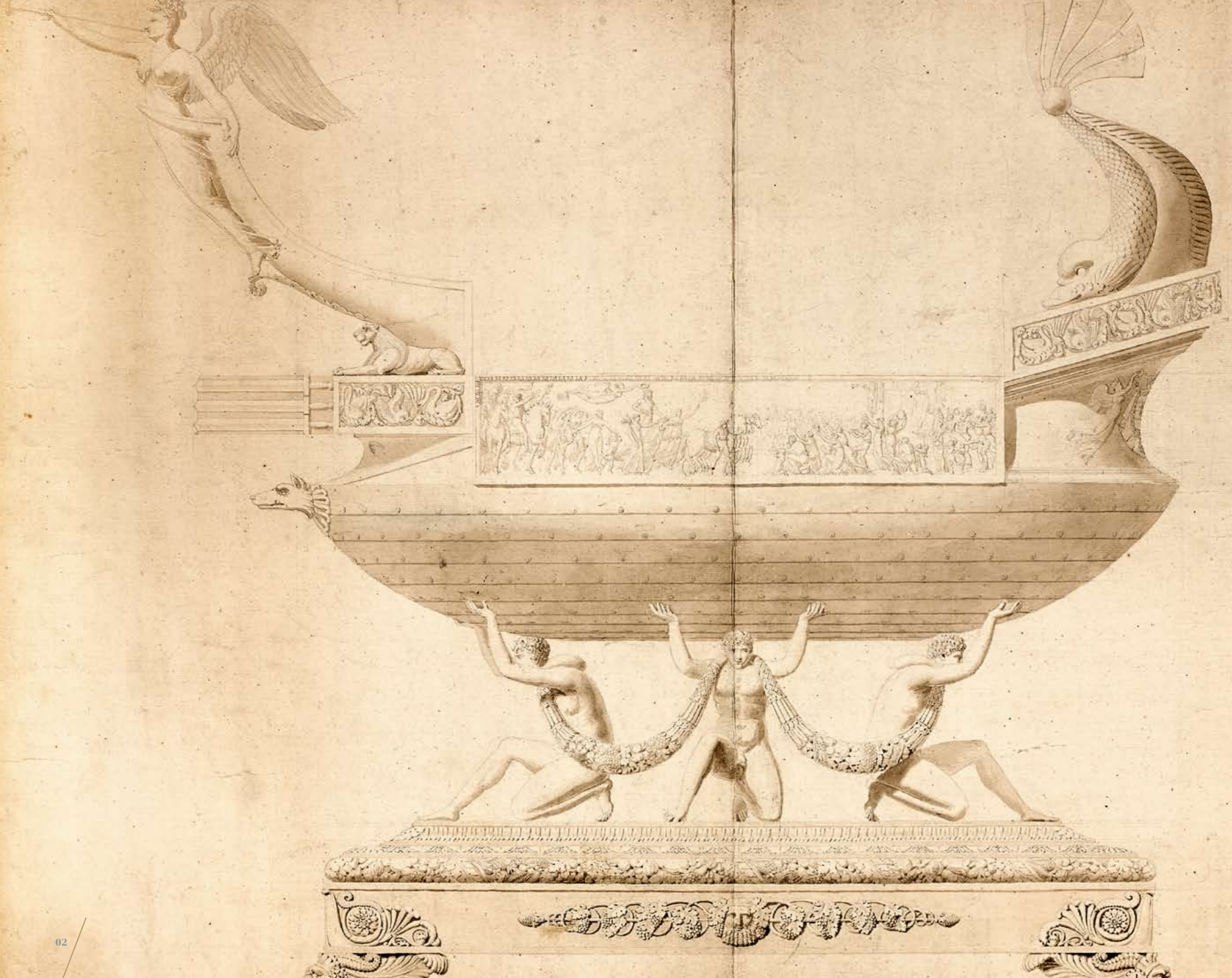
auctions



*Souvenirs
Historiques*



DROUOT RICHELIEU
MERCREDI 6 NOVEMBRE 2013



Souvenirs historiques
De Catherine de Médicis à Charles de Gaulle
Préface

Si l'histoire s'écrivait dans les années 1970 à l'aune des grands mouvements et des idées que l'école des Annales a portés à un degré d'absolu scientifique, aujourd'hui le retour de l'individu marque une réévaluation du rôle des hommes dans les changements politiques et sociaux qui ont bouleversé le monde depuis plus d'un siècle. C'est si vrai que les biographies des personnages célèbres connaissent de vrais succès d'édition et que les émissions spécialisées comme *Secrets d'histoire* mobilisent un public toujours plus avide de petits et grands secrets. Cette identification au destin des têtes couronnées en dit long sur notre époque, une époque marquée par l'accélération des techniques qui fait trop souvent oublier l'origine de nos sociétés et l'éclat de leur ancienneté.

Ouvrant par de nombreux documents précieux du Moyen Age et de l'Ancien Régime, notre vente participe de cette sensibilité contemporaine. De l'affaire des poisons (n° 1) aux états d'âme de la reine Marie Leszczyńska (n° 10), le cours du temps, de ce qu'il a de plus sensationnel à ce qu'il induit de plus intime, nous emporte dans un flux ininterrompu de noms et de moments qui évoqueront à chacun d'entre nous les pages des vieux livres d'école. La grande histoire, celle des Lavis et des Renan, n'est pas oubliée. Les dernières volontés de Napoléon 1^{er} à Sainte-Hélène renvoient à l'un des moments fondateurs de notre histoire commune quand le maître de l'Europe, en simple mortel, règle ses affaires avant de s'éteindre (n° 28). Des Bonaparte, il en est encore question avec cette lettre poignante de vérité dans laquelle l'impératrice Eugénie couche sur le papier les derniers instants d'un Napoléon III suffoquant à Camden Place (n° 59). Les dessins inédits provenant des anciennes collections Odiot racontent une autre histoire, celle de la rencontre de l'art et de la politique. C'est toujours le grand Napoléon qui commande à Odiot un projet tout en vermeil pour la nef de son sacre (n° 86). L'art devient impérial tout en restant français par quintessence. Moment si particulier dans les arts décoratifs qu'il en est presque l'illustration parfaite, le Premier Empire voit la Maison Odiot livrer parmi les plus belles pièces d'orfèvrerie qui soient jamais sorties des ateliers parisiens depuis Les Germain (n° 90). Le XIX^{ème} siècle n'oublie pas, d'ailleurs, les Lumières quand il réinvente, pour le service Orléans-Penthièvre, des pièces nouvelles dont nous présentons, pour la première fois, les dessins d'exécution (n° 103 à 111).

Si l'histoire s'écrit, elle se raconte aussi en peinture. Les grands de ce monde, comme les serviteurs de l'Etat, ont toujours voulu immortaliser leur puissance en se faisant représenter comme ce prince Caraffa par Solimena (n° 121) ou le contrôleur général Orry par Rigaud (n° 122). Souvent guerrière, l'aventure européenne des nations a laissé des traces et explique la géopolitique actuelle : sur le champ de bataille, le valeureux baron von Clozen souligne les revers de fortune des alliances qui ont fait et défait si souvent les frontières des Etats (n° 123). Se replacer à une époque, c'est aussi en connaître les objets et leurs fonctions. Le souvenir historique est aussi matériel. Il porte en lui un vécu et une charge émotionnelle indéniables comme cette maquette de canon qui a appartenu au Prince impérial (n° 138) dont on imagine aisément les jeux sur ce jouet d'enfant avant qu'il n'apprenne sur le terrain le maniement de la poudre et du sabre. Le quotidien revêt alors un caractère sacré, presque sacral. Toucher et posséder les assiettes en porcelaine du service à dessert de Joséphine et de son fils Eugène (n° 146 et 147), c'est revivre une époque, un art de vivre aujourd'hui disparu, mais aussi être un peu d'eux-mêmes. S'il n'y avait cette étiquette sur la valise de Marcel Cerdan, que serait-elle ? Une simple valise, parmi d'autres, sauvée du terrible crash de cette nuit d'octobre 1949. Par le nom qu'elle porte et surtout par ce qu'il évoque à des millions de gens, elle revêt une tout autre dimension, et accède au mythe. L'un des mythes les plus émouvants du XX^{ème} siècle (n° 160).

Christophe Castandet





ARTEMISIA auctions

Mercredi 6 novembre 2013 à 14h

Drouot Richelieu - Salle 5

**Manuscrits et Autographes
Précieux documents historiques**

**Dessins inédits
provenant des anciennes collections Odiot**

Tableaux anciens et du XIX^{ème} siècle

**Objets d'art et souvenirs historiques
provenant de collections familiales**

EXPERT AUTOGRAPHES ET MANUSCRITS : Alain Nicolas
Expert près la Cour d'Appel
Tel. : +33 (0)1 43 26 38 71 - Email : neufmuses@orange.fr
(pour les lots n^{os} 1 à 85)

CABINET D'EXPERTISE CHALENÇON EMPIRE
Tél. : +33 (0)6 10 12 33 28 – Email : chalencon2021@gmail.com
(pour les lots n^{os} 86 à 113)

EXPERT DESSINS ET TABLEAUX ANCIENS : Vittorio Preda
Tel. : +33 (0)1 40 15 99 55 – Email : preda@artemisia-auctions.com
(pour les lots n^{os} 116, 117, 118, 119, 120, 121, 125 et 128)

EXPERT ARMES ANCIENNES ET SOUVENIRS HISTORIQUES : Bernard Croissy
Tel. : +33 (0)6 07 64 29 15 – Email : bernard.croissy@wanadoo.fr
(pour les lots n^{os} 143, 144, 146, 147, 148 et 157)

Visite privée sur rendez-vous à l'Étude

Exposition publique : mardi 5 novembre de 11h à 18h et le mercredi 6 novembre de 11h à 12h
Christophe CASTANDET - *Commissaire-priseur habilité*

ARTEMISIA auctions - 46, rue Laffitte, 75009 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 15 99 55 • Email : contact@artemisia-auctions.com
Agrément n° 2003.470. RCS Paris B.449.151.869

AUTOGRAPHES & MANUSCRITS PRÉCIEUX DOCUMENTS HISTORIQUES

LOTS 1-85



MOYEN ÂGE & ANCIEN RÉGIME

- CATHERINE DE MÉDICIS, lettre à l'ambassadeur de France en Espagne
- CHARLES IX, lettre au maréchal de Matignon
- HENRI IV, lettre à un proche compagnon d'armes
- LOUIS XVI, pièce concernant la garde-robe de Marie-Antoinette
- MARIE LESZCZYŃSKA, lettre évoquant le château de Marly
- VALENTINE VISCONTI, DUCHESSE D'ORLÉANS, pièce d'apothicairerie la concernant, 1399

RÉVOLUTION & PREMIER EMPIRE

- MARQUISE DE CONDORCET, belle lettre à son neveu
- GROUCHY, missive sur les « orages politiques » qui l'ont conduit en exil
- HUE DE MIROMESNIL, la lettre par laquelle l'ancien chancelier se propose comme avocat de Louis XVI dans son procès
- CHAMBRAY, mémoire manuscrit sur sa campagne et sa captivité en RUSSIE
- Lettres et pièces sur les ANTILLES, CONSTANTINOPE, les provinces ILLYRIENNES

NAPOLÉON I^{er}

- PRÉCIEUX MÉMOIRE MANUSCRIT SUR LA NOBLESSE D'EMPIRE annoté par l'empereur et par Cambacérés, et magnifique exemplaire imprimé des lois d'anoblissement, relié aux armes de l'empereur
- TESTAMENT DE SAINTE-HÉLÈNE les deux premiers codicilles, exprimant les dernières volontés de l'empereur, en copie de la main du comte de Montholon. Napoléon I^{er} y demande que ses cendres soient ramenées en France.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

- LOUIS-PHILIPPE I^{er}, pièce concernant L'INTERDICTION DE LA TRAITE DES NOIRS
- Ferdinand-Philippe d'ORLÉANS, duc de CHARTRES, élégants dessins animaliers originaux
- GUIZOT, lettre sur l'indépendance de la Grèce
- Journaux de voyage en SUISSE et en ESPAGNE, récit de combat durant la conquête de l'ALGÉRIE

NAPOLÉON III, EUGÉNIE & LE PRINCE IMPÉRIAL

- **NAPOLÉON III**
 - Correspondance sur son traité d'artillerie, écrite en captivité à Ham
 - Lettre à l'empereur d'Autriche concernant la RUSSIE en Crimée
 - Adresse à son armée victorieuse à Magenta
 - Billets intimes à l'impératrice Eugénie et au prince impérial
 - Lettre au tsar ALEXANDRE II après sa visite à Paris
- **IMPÉRATRICE EUGÉNIE**
 - Lettre à Napoléon III concernant Gambetta
 - Poignant manuscrit relatant les derniers instants de Napoléon III à Camden Place
 - Lettre à Ferdinand de Lesseps concernant le canal de Suez
- **PRINCE IMPÉRIAL**
 - Lettre sur le lien unissant la Corse et les Bonaparte

SECOND EMPIRE

- INGRES, correspondance sur son illustration pour l'*Histoire de Jules César* de Napoléon III
- Frères PEREIRE, correspondance sur leurs affaires et leurs relations avec Napoléon III
- ISMAIL PACHA, belle lettre du khédivé d'Égypte sur le canal de SUEZ
- Lettres d'ABD-EL-KADER, d'hommes politiques, écrivains et personnalités diverses

VINGTIÈME SIÈCLE

- CLEMENCEAU, manuscrit sur la menace de guerre, écrit après l'attentat de Sarajevo
- Charles de GAULLE, lettres et portrait dédié à un compagnon de la Libération
- LINDBERGH, portrait dédié, cliché du jour de son arrivée à Paris après sa traversée de l'Atlantique

Moyen Âge & Ancien Régime

« *La dame de Brinvilliers est à présent dans mon voisinage... On parle diversement de ses complices...* »

01 / AFFAIRE DES POISONS. – AUVRY (Claude)

Lettre autographe signée. Paris, 25 avril [1676]. 3 pp. in12.

400 / 500 €

LETTRE ÉCRITE LE JOUR DE L'EMPRISONNEMENT DE LA MARQUISE DE BRINVILLIERS À LA CONCIERGERIE.

AMI D'ARNAULD D'ANDILLY ET PROTÉGÉ DE MAZARIN, L'ÉVÊQUE DE COUTANCES CLAUDE AUVRY (vers 1607-1687) mena une brillante carrière ecclésiastique : l'origine de sa fortune remonte à son séjour à Rome où il fit ses études et se fit remarquer d'abord du cardinal Barberini (par qui il obtint des responsabilités à la Curie) puis du futur cardinal de Mazarin : ce dernier le prit à son service et l'appela en France où il le fit nommer évêque de Coutances en 1646. Auvry mena dans son diocèse une action qui lui valut l'amitié de saint Jean Eudes, mais y résida en fait assez peu, s'employant régulièrement à des missions au service de Mazarin, notamment dans les affaires politiques de la Fronde et dans les affaires religieuses : il se conforma aux avis pontificaux concernant le jansénisme, mais se lia avec Robert Arnauld d'Andilly auprès de qui il représentait le cardinal, et plaida en faveur du libraire et de l'imprimeur des *Lettres provinciales* embastillés. C'est Auvry qui négocia la démission du cardinal de Retz de l'archevêché de Paris en 1662. Ses succès lui valurent de nombreux bénéfices et la charge lucrative de trésorier de la Sainte-Chapelle.

AUVRY INSPIRA À BOILEAU-DESPRÉAUX SON CÉLÈBRE POÈME « LE LUTRIN », récit satirique de sa dispute en 1667 avec un chantre de la Sainte-Chapelle.

« *VOUS APPRENDEZ, MONSEIGNEUR, PAR LA GAZETTE QUE LE ROY EST DEVANT CONDÉ AVEC LA PLUS GRANDE PARTIE DE SON ARMÉE, et l'on ne croit pas que cette place puisse soutenir longtemps le siège. Elle est donc [de] très grande conséquence, d'autant qu'elle empêche la communication avec Cambrai, Vallancienne, et Bouchain, et Monts. Si l'on pouvoit prendre cette place avec celle de Saint-Guillain, qui est encore d'importance, et ensuite aller jeter des vivres et des munitions dans Philisbourg, ce seroit un beau commencement de campagne. Le roy est si heureux, et l'on fait tant de prières en ceste ville pour la prospérité de ses armes qu'il faut esperer que tout luy reussira. Le bruit a couru icy depuis deux jours que Condé avoit esté pris d'assault, et que M. le mareschal de La Feuillade y avoit esté tué, mais il ne s'est pas trouvé véritable.* »

LA DAME DE BRINVILLIERS EST À PRÉSENT DANS MON VOISINAGE, ayant esté mise ceste après-disnée dans la tour de Mongromy [Montgomery, nom d'une des tours de la Conciergerie dans les bâtiments du Parlement de Paris, actuel Palais de justice], et je ne scé pas comme elle en sortira.

L'ON PARLE DIVERSEMENT DE SES COMPLICES, et l'on y mesle un de vos languedociens, mais je ne puis pas croire que M^{rs} les prelatz voulussent se servir d'une personne qui se mellast d'une telle marchandise et j'en serois bien fâché pour leurs honneur. Un peu de temps nous esclairsira de toutes choses... »

Claude Auvry évoque également l'évêque de Saint-Papoul François-Barthélemy de Gramont (« un homme d'importance » venu à Paris « pour quelque grande negotiation »), l'évêque de Fréjus Antoine de

Clermont-Tonnerre (« un prelat de vertu et de merite » qui l'a invité à son sacre), la dédicace de la Sainte-Chapelle dont il est trésorier, le cardinal de Bouillon Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne (qui, incommode, se trouve à Pontoise et va se rendre auprès de Louis XIV), et le comte de Marsan Charles de Lorraine (qui s'est vu ôter sa pension).

UNE DES PLUS CÉLÈBRES CRIMINELLES DE L'HISTOIRE, LA MARQUISE DE BRINVILLIERS (1630-1676), née Marie-Madeleine d'Aubray, fut victime d'un viol et d'incestes dans sa jeunesse, et mena ensuite une vie dissolue. Ruinée, elle empoisonna son père et ses frères, avec l'aide de son amant du moment, un aventurier alchimiste. Quand celui-ci fut retrouvé mort dans son atelier en 1672, la police découvrit son matériel chimique et un procès fut engagé par la veuve d'un des frères assassinés. La Brinvilliers s'enfuit à l'étranger, et, condamnée par défaut en 1673, ne put être arrêtée qu'en mars 1676 dans un couvent de Liège où elle s'était cachée. Écrouée à la Conciergerie le 25 avril 1676, elle fit l'objet d'un nouveau procès du 29 avril au 16 juillet 1676, et fut à nouveau condamnée à avoir la tête tranchée. Cette affaire permit à la police de mettre au jour un réseau de fournisseurs de poison qui éclaboussa bientôt jusqu'à la haute aristocratie et la maîtresse de Louis XIV, madame de Montespan.

« *Colères* » et « *mauvais office* » de l'ambassadeur d'Espagne

02 / CATHERINE DE MÉDICIS

Lettre signée « *Caterine* » avec 7 lignes autographes à l'ambassadeur de France en Espagne, le sieur de Fourquevaux. Paris, 30 janvier 1567. 1 p. in-folio, nom du destinataire au dos.

1 000 / 1 500 €

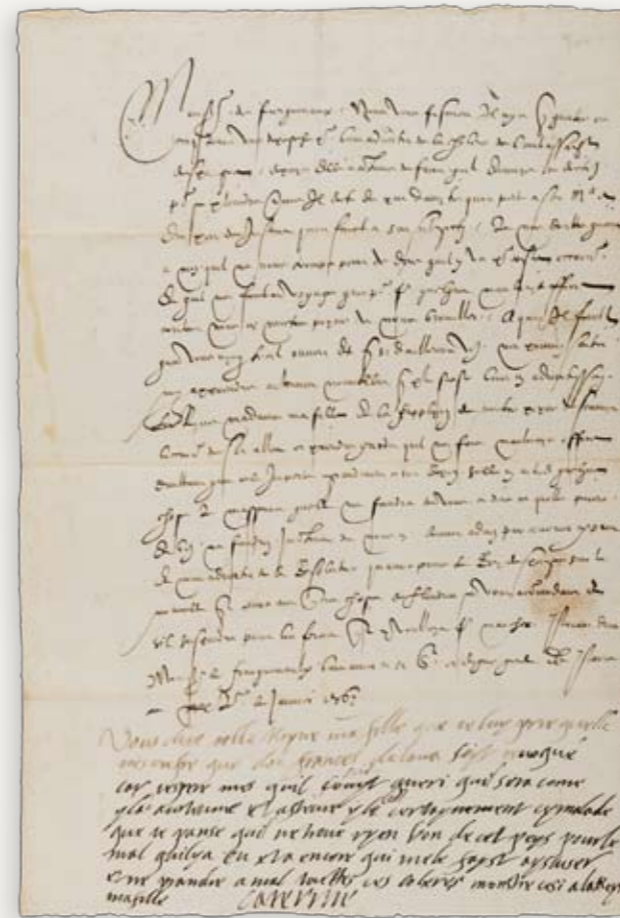
La reine-mère le prévient que l'ambassadeur d'Espagne, don Francisco d'Alava, part selon elle se plaindre au roi d'Espagne, Philippe II, « du peu d'amitié qu'on porte à son m[aistr]e et du peu de justice qu'on fait à son subjectz ».

Elle affirme : « *Je me doute quant à moy... qu'il ne fait ce voyage que pol[ur]f[aire] quelque mauvlays office contre nous et mectre peyne de nous brouiller. A quoy il fault que vous ayez l'oeil ouvert et, que si d'ailleurs vo[us] n'en pouvez... apprendre aulcunes nouvelles, que plustost vous en advertissiez la reyne madame ma fille [Élisabeth de Valois] et la supplyez de mectre peyne de sçavoyr l'occa[sio]n de son allee... »*

Catherine de Médicis a ajouté de sa main :

« *VOUS DIRÉ ALLA ROYNE MA FILLE QUE JE LUY PRIE QU'ELLE NE SOUFRE QUE DON FRANCES D'ALAVA SOIT REVOQUÉ, car j'espère mès [c'est-à-dire « encore »] qu'il çouit gueri, qu'i sera come yl a acoteumé et à s't'heure [pour « à cette heure »] yl é certainement cy malade que je pense qu'il ne trove ryen bon de cet peys pour le mal qu'il y a eu et a encore, qui me le fayst ayscuser et ne prandre à mal toutes ces colères... »*

HOMME DE GUERRE, THÉORICIEN MILITAIRE ET DIPLOMATE, LE SIEUR DE FOURQUEVAUX (1508-1574) débuta dans les armes en Italie, notamment auprès du maréchal de Lautrec. Fait prisonnier par les Espagnols au siège de Naples (1528), il ne rentra en France qu'en 1530 après la paix de Cambrai. Il participa encore à la campagne de Savoie, et occupa ensuite la charge de gouverneur de la ville de Narbonne de 1557 à 1565 puis de 1572 à sa mort. Il tira de son expérience militaire la matière d'un traité intitulé *Instruction sur le fait de la guerre*, qu'il publia en 1548 (Paris, Galliot Du Pré).



02 /

Fourquevaux, dont la fidélité et l'habileté furent rapidement reconnues, se vit confier plusieurs missions diplomatiques, en Écosse (en 1538, pour escorter Marie de Lorraine qui allait épouser Jacques V), en Irlande, en Italie et en Bohême, avant d'être nommé ambassadeur de Charles IX auprès de Philippe II d'Espagne : de 1565 à 1572, il occupa ce poste stratégique en œuvrant au maintien de la paix entre les deux nations, ce qu'il accomplit avec succès, apaisant par exemple le conflit élevé à la suite du massacre des Français par les Espagnols en Floride (1565). C'est lui qui demanda son rappel à la mort de la reine d'Espagne Élisabeth de Valois, estimant que la fin de l'influence bénéfique de celle-ci sur la politique espagnole faisait planer de nouveau une menace de guerre, et que, dès lors, il serait lui-même plus utile à la France comme gouverneur d'une ville frontière comme Narbonne.

PRINCESSE VALOIS DEVENUE REINE D'ESPAGNE, ÉLISABETH DE FRANCE (1546-1568) était la fille d'Henri II et de Catherine de Médicis. Elle reçut une excellente éducation sous l'œil attentif de sa mère, et révéla rapidement d'indéniables dons intellectuels, se montra ardente lectrice, amatrice de dessin et de peinture. Sa vie prit un tour radicalement différent quand, en 1559, elle fut donnée en mariage au roi d'Espagne Philippe II – Henri II fut d'ailleurs mortellement blessé lors de ses fêtes nuptiales. Elle vit sa suite française rapidement congédiée, et s'hispanisa rapidement, apprenant le castillan en quelques mois, et adoptant l'intransigeance religieuse de son pays d'adoption. Elle eut deux filles mais mourut d'une grossesse pathologique en 1568 sans avoir pu donner naissance à un héritier mâle, et Philippe II utilisa ensuite les infantes pour défendre ses intérêts contre la France.

La légende qui entoura bientôt don Carlos, beau-fils d'Élisabeth de France (mort fou en prison en 1568), mit en avant le prétendu amour malheureux du prince pour la reine afin d'expliquer son sort tragique, comme dans la célèbre tragédie de Schiller reprise plus tard par Verdi.

La campagne du futur maréchal de Matignon contre les réformés en Normandie

03 / CHARLES IX

Lettre signée « *Charles* » au comte de MATIGNON. Château de Vincennes, 9 avril 1574. 1/2 p. in-folio, adresse au dos, plis renforcés et pâle mouillure marginale.

4 000 / 5 000 €

LETTRE SIGNÉE PAR LE ROI DANS LES DERNIERS JOURS DE SA VIE, alors qu'il souffrait de la tuberculose qui allait l'emporter le 29 mai 1574, à l'âge de 24 ans.

UN ÉPISODE DES GUERRES DE RELIGION. Le comte de Matignon commandait alors les troupes chargées de lutter contre l'insurrection des réformés en Basse-Normandie, et plus particulièrement contre le comte de Montgomery, qu'il allait bientôt obliger à se rendre, en mai 1574.

Charles IX demanda ici à Matignon de prendre le sieur de Saint-Léger sous ses ordres :

« *... LE SR DE SAINT-LEGER, PRESENT PORTEUR, FAISANT CONGNEOISTRE EN TOUTES OCCASIONS SA BONNE VOLONTÉ ET AFFECTION À S'EMPLOYER POUR LE BIEN DE MON SERVICE, s'est offert à mettre ensemble ung bon nombre de gentilz hommes ses amys avec lesquelz il s'en va vous trouver pour me faire service près de vous en Normandye.* »

ET LUY SAICHANT UNG INFINY GRÉ DE CESTE SIENNE BONNE AFFECTION POUR laquelle il merite d'estre grandement estimé et bien recueilly, je vous pryé que, arivant luy et sa troupe près de vous vous, vous le faictes accommoder de logis et toutes choses le plus favorablement que vous sera possible, l'employant aux belles occasions qui se pourront presenter pour le bien de mondit service... »

La confiance de Charles IX ne fut pas trompée : Louis de Taveau, sieur de Saint-Léger et baron de Mortemer, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et du duc d'Alençon, se distingua en effet lors de cette mission en Basse-Normandie.

GRAND HOMME DE GUERRE, DE PAIX ET DE LETTRES, LE COMTE DE MATIGNON JACQUES DE GOYON (1525-1597) était issu d'une des plus illustres familles de Bretagne, et fut élevé aux côtés du futur Henri II. Il mena une brillante carrière militaire qui lui valut d'être nommé gouverneur de Normandie (1561), maréchal de France (1579), puis lieutenant général de Guyenne (1580). À partir de 1572, il joua un rôle plus politique, et révéla une stature peu commune : dans le tourbillon des guerres de religion, il fit preuve de modération et d'un remarquable loyalisme envers la royauté. Ainsi, catholique mais d'une famille ayant des attaches protestantes, il empêcha en 1572 le massacre des réformés à Saint-Lô et Alençon, mais combattit leurs troupes armées à plusieurs reprises. En Guyenne, il parvint à maintenir un équilibre précaire, et fut deux fois maire de Bordeaux après Montaigne. Ami des lettres, il fit la carrière du poète Jean Bertaut comme de l'érudite et futur cardinal Jacques Davy Du Perron.

RARE ET BEAU DOCUMENT AVEC UNE AMPLE SIGNATURE.

04 / FLEURY (André Hercule de)

Lettre autographe signée [à madame de MAINTENON]. Fréjus, 15 mai 1707. 4 pp. in-4.

600 / 800 €

RARE LETTRE ÉCRITE À SA PROTÉGÉE, L'ÉPOUSE SECRÈTE DE LOUIS XIV, ALORS QUE LES TROUPES SAVOYARDES MENAÇAIENT FRÉJUS.

« *Vostra charité et vostre générosité, dont les effets se répandent partout, me fait prendre la liberté de m'adresser directement à vous sans employer d'autre intercesseur que la bonne œuvre même que je vais avoir l'honneur de vous proposer.*

J'AY UN COUVANT DE RELIGIEUSES QUI DEPUIS TROIS OU QUATRE ANS EST TOUTS LES JOURS À LA VEILLE DE SE DISSIPER PAR LE MAUVAIS ÉTAT DE SES AFFAIRES. Je l'ay soutenu jusqu'à si' heure [pour « cette heure »], mais, ne pouvant pas suffire à tous les besoins du diocèse, la dernière taxe sur les maisons religieuses a achevé de ruiner celle dont j'ay l'honneur de vous parler.

IL Y A UNE VINTAINE DE FILLES DE LA COMTÉ DE NISSE DONT LES PARENTS SONT VENUS ME LES DEMANDER SACHANT LE MAUVAIS ÉTAT DE LEUR TEMPOREL, MAIS JE LES AY REFUSÉS TANT À CAUSE DU DANGER que par le mauvais effect que cela pourroit faire par rapport aux conjonctures du temps.

J'ay demandé une lotterie pour elles, et je les secourrai autant que je pourrai, mais si vous vouliez bien avoir la charité, Madame, de leur procurer une des questes de la pentecôte ou de la feste-Dieu, je vous en serois très obligé. La nécessité m'oblige à prendre cette liberté, estant trop persuadé de vostre bonté pour croire que vous puissiez la blâmer dans un évêque chargé par son état de tous les besoins de son diocèse... »

LE CARDINAL DE FLEURY, UN DES GRANDS HOMMES D'ÉTAT DU XVIII^e SIÈCLE. Très pieux mais non moins rompu à l'exercice mondain, Hercule-André de Fleury (1653-1713) devint aumônier de la reine Marie-Thérèse puis aumônier trimestriel du roi, et accompagna le cardinal Forbin-Janson dans sa mission à Rome en 1690. En 1698, il obtint l'évêché de Fréjus qu'il ne gagna qu'en 1701, mais où il se montra un évêque apostolique proche des populations. Il travailla toujours en faveur de la paix, notamment en 1707 lors de la guerre de Succession d'Espagne, quand il reçut à son évêché Victor-Amédée de Savoie et le prince Eugène venus assiéger Toulon. Son attitude impressionna, et on lui proposa un archevêché qu'il refusa ; il renonça même à son siège de Fréjus et revint à Versailles où il reçut le titre de précepteur du futur Louis XV. Il gagna la confiance de celui-ci, et fut nommé en 1726 premier ministre (la même année le pape le faisait cardinal) : il mena une politique d'apaisement sur tous les plans, intérieur, extérieur et religieux.

05 / GUYANE

Manuscrit intitulé « *Projet de commerce de la Guyane française avec l'Europe* », [XVIII^e siècle]. 6 pp. grand in-folio, un f. avec petite déchirure marginale sans manque.

600 / 800 €

PROJET EXTRÊMEMENT DÉTAILLÉ RÉDIGÉ À L'INTENTION DE NÉGOCIANTS OU ARMATEURS MARSEILLAIS, comprenant une description des opérations à effectuer, les frais occasionnés sur une année, ainsi que les coûts et gains par denrée à importer, coton, rocou, café, cacao, et par denrée à exporter, vins de Bordeaux et de Provence, farine, huile, chandelles, savon, bœuf salé.

« *Retenez les gens de guerre chacun en leur devoirs, de peur que les choses ne s'aigrissent davantage... »*

06 / HENRI IV (Henri de Bourbon, futur)

Lettre signée avec 6 mots autographes « *vostre bon mestre & assuré amy Henry* », au seigneur de L'Estelle. La Rochelle, 13 décembre 1588. 2/3 p. in-folio, adresse au verso.

3 000 / 4 000 €

LE BÉARNAIS APAISE UNE QUERELLE ENTRE DEUX DE SES FIDÈLES HOMMES DE GUERRE PROTESTANTS.

Un conflit d'autorité opposait en effet deux de ses partisans, tous deux ses chambellans, tous deux nommés à la tête de troupes dans l'Agenais – Agen étant une cité catholique restée fidèle à Henri III : Louis de Brunet, seigneur de Lestelle, homme très proche du futur Henri IV qui le surnommait affectueusement « *crapauld* », était alors gouverneur de la ville protestante de Clairac, et s'accommodait mal de l'obéissance qu'il devait à Henri de Lusignan, alors gouverneur de la ville protestante de Puymirol, homme de confiance qui serait chargé de diverses missions politiques et diplomatiques.

« *... JE SUYS BIEN MARRY D'AVOIR ENTENDU CE QUI C'EST PASSÉ ENTRE MONS^r DE LESIGNAN ET VOUS, tant pour la consequence dudit différent que pour le mal que la ville de Clerac en a cuydé sentyr à cause de l'esmotion advenue en icelle entre vos partisans. Jugez, je vous prie, combien cella importe. Et partant que ce fait n'aille plus avant car j'attens d'en estre instruyt au vray pour y remédier au contentement de tous deux.*

CEPENDANT JE VOUS PRIE NE RIEN ATTENTER LES UNS CONTRE LES AUTRES. Ains retenez les gens de guerre chacun en leur devoir, de peur que les choses ne s'aigrissent davantage. J'en escriis le semblable audit s^r de Lesignan, et aux conseils dudit Clerac, d'assoupyr lesdites emotions... »

LETTRE ÉCRITE À LA ROCHELLE ALORS QU'IL SUBISSAIT LES CRITIQUES DES PROTESTANTS. Le futur Henri IV assistait en effet à la grande assemblée politique que le parti protestant tenait alors dans la ville de La Rochelle. Il



06 /

lui était fortement reproché son attitude prudente, jugée attentiste : après sa victoire de Coutras ayant entraîné la mort du duc de Joyeuse (octobre 1587), il n'avait pas poursuivi son avantage contre les ligueurs, et avait laissé massacrer les reîtres de son allié du Palatinat. Néanmoins, la montée en force de la Ligue amena Henri III à quitter Paris en mai 1588, à commanditer l'assassinat du duc de Guise, et, devant le tollé général, à chercher un appui en se rapprochant du Béarnais (Henri IV, *Recueil des lettres missives*, Paris, Imprimerie royale, 1843, t. II, pp. 401-402).

*Fille d'Henri IV,
reine d'Angleterre
et fondatrice de la Visitation
de Chaillot*

07 / HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

Lettre autographe signée « *Henriette Marie* » à la prieure du couvent des visitandines de Chaillot. Paris, « *ce lundy ii* » [vers 1651-1653]. 3 pp. in-4, adresse au dos, vestiges de cachets de cire noire armoriés.

400 / 500 €

« *Ma mere, je ne puis estre plus longtamps sans envoyer savoir comme vous vous portés à Chaliot et vous dire l'affliction que j'ay de ne vous pouvoir aller voir. Outre les grandes eaux je suis retenue dans ma chambre par un grand rume.*

J'ay eu response, du reste, de La Vieuville [Charles de La Vieuville, le surintendant des Finances] touchant vostre affaire de Chaliot.

M^r DE JOYEUSE PROTESTE ET PROMET DE N'AVOIR RIEN À FAIRE À CHALIOT, mais madame de La Vieuville a dit à madame de Pienne qu'il y avoit une personne de plus grande calité que M^r de Joyeuse qui la vouloit avoir et que je ferois bien de ne pas affectionner se lieu-là car il ne me demeureroit pas, mais que elle m'assuroit que M^r de Joyeuse me donneroit toute les assurances pour luy que je voudrois.

JE CROIS QUE LE ROY Y PANCE TOUJOURS. M^r LE SURINTANDANT PARLERA AUX FERMIERS COMME J'AY DESIRÉ.

J'espere que les eaux ne seront pas sy opiniâtre à me banir de Chaliot que le conte de Tillierre. La volonté de Dieu soit faite...

Faites mes recommandations à ma sœur l'asistente et à toute nos sœurs. Que ma sœur Magdelaine-Terese [l'économe du couvent, Madeleine-Thérèse Lambert] m'envoye le 5 livre de la Bible par ce porteur. »

LA VISITATION DE CHAILLOT. Le monastère Sainte-Marie de Chaillot, de l'ordre de la Visitation, fut fondé en 1651, avec le soutien de saint Vincent de Paul, par Henriette-Marie de France pour sa retraite et pour l'éducation de sa fille Henriette-Anne. Le château de Chaillot, qui fut choisi pour cette fondation, avait été construit pour Catherine de Médicis puis avait appartenu au maréchal de Bassompierre. À la mort de ce dernier, la bâtisse et ses jardins était passée aux mains de son beau-frère Tanneguy Le Veneur de Tillières, ancien chambellan d'Henriette-Marie de France, et, inhabité, était devenu un mauvais lieu. En raison des dettes laissées par la succession du maréchal, Chaillot fut mis en vente forcée en mai 1651, et, bien aidées, les religieuses parvinrent à l'acheter. Elles s'y installèrent en juin 1651, sous la direction de la supérieure Hélène Lhuillier (1651-1655) et de son assistante Louise de La Fayette (belle-sœur de l'auteur de *La Princesse de Clèves*) qui lui succéda de 1655 à 1661 et de 1664 à 1665.

« **DANS UNE SEULE VIE TOUTES LES EXTRÉMITÉS DES CHOSES HUMAINES : LA FÉLICITÉ SANS BORNES, AUSSI BIEN QUE LES MISÈRES** » (BOSSUET, **ORAISON FUNÈBRE DE HENRIETTE-MARIE DE FRANCE**). Fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, Henriette-Marie de France (1609-1669) devint reine d'Angleterre et d'Écosse par son mariage avec Charles Stuart en 1625. Impopulaire en raison de son catholicisme, elle entretint des relations avec Rome à partir de 1636, et soutint activement son mari en lutte avec le Parlement, engageant jusqu'à ses propres bijoux. La victoire de Cromwell la ramena en France en 1643, où, vivant chichement au Palais-Royal puis à Saint-Germain, elle apprit en 1649 l'exécution de Charles Stuart. Après la Restauration, elle fit

deux séjours en Angleterre (1660-1661 et 1662-1665) mais revint mourir en France. Elle fut la mère de deux rois d'Angleterre et d'Écosse, Charles II et Jacques II, ainsi que d'une duchesse d'Orléans.

JOINT, UNE PIÈCE SIGNÉE PAR LA FEMME DE CHAMBRE D'HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, Antoinette de Rumilly : quittance pour les gages de son service (Paris, 2 juillet 1621).

*La garde-robe
de Marie-Antoinette*

08 / LOUIS XVI

Apostille signée « *Louis* » avec le mot autographe « *Bon* » (s.l.n.d., 2 lignes) sur une pièce signée « *Louis* » (secrétaire) et contresignée par le secrétaire d'État de la Maison du roi Pierre-Charles de Laurent de Villedeuil, adressée à l'administrateur du Trésor royal chargé de la caisse générale François-Louis-Joseph La Borde de Méréville (Versailles, 3 décembre 1788, 1 p. in-folio gravée sur cuivre avec ajouts manuscrits).

2 000 / 3 000 €

Ordre de payer à l'administrateur du Trésor royal chargé du paiement des dépenses, Marc-Antoine-François-Marie Randon de La Tour, la somme de « *QUATRE VINGT HUIT MILLE LIVRES POUR ÊTRE DÉLIVRÉE À LA DAME D'ATOURS DE LA REINE, savoir 68000 livres pour la dépense extraordinaire de la garde-robe, et 20000 livres pour le renouvellement du linge pendant la présente année...* »

Louis XVI a fait inscrire « *comptant au Trésor royal* », puis, de sa main, a écrit « *Bon* » avant de signer.



08 /

Pierre-Charles de Laurent de Villedeuil fut le dernier noble à recevoir le titre de marquis sous l'Ancien Régime.

09 / MALTE. – DUGAS

Lettre autographe signée à son père. « *De l'isle de Malthe* », 20 avril 1786. 7 pp. in4, ensemble monté sur onglets dans un volume in-4, bradel de toile grège, feuillets un peu froissés, taches d'encre marginales.

300 / 400 €

LE VOYAGE D'AFFAIRES À MALTE D'UN NÉGOCIANT DE SAINT-GILLES-DU-GARD.

« ... Mais d'après les connoissances que j'ai prises sur notre affaire, je pense que le succès n'en est pas si aisé... nous avons à faire à un concurrent qui à la vérité est généralement haï dans l'isle... Nous ne laisserons rien à faire pour la réussite, et si après cela elle ne répond pas à notre attente, j'aurai toujours le plaisir d'avoir vu CE PAYS QUI RÉELLEMENT PAR SA SINGULARITÉ MÉRITE L'ATTENTION D'UN VOYAGEUR. Pour ce qui est du muscat, c'est ici un pays de très petite consommation ; mais par des raisons de convenances... il pourra se faire que j'en placerai quelques caisses... »

JOINT, 9 pièces concernant principalement la famille Dugas et collatéraux, dont un billet de dévotion certifiant que la médaille métallique qui y est appendue a touché la sacrosainte pointe de lance conservée à la cathédrale Saint-Cyriaque d'Ancône (1738).

« *Je part sur les six heures pour Marli* »

10 / MARIE LESZCZYNSKA

Lettre autographe à son « *cher Président* » [HÉNAULT]. S.l.n.d. 1 p. petit in4, cachet armorié de cire rouge au dos.

1 000 / 1 500 €

« *JE VOUS AUROIS DÉJÀ GRONDÉ MON CHER PRÉSIDENT sur l'imprudenc que vous avez eue de prendre l'air le jour de vostre médecine sans la vision que je n'y eut d'estre un peu malade aussi mais ce n'estoit pas ma faute, un peu de dérangement d'estomac et le poulx pas bien nete avec beaucoup de lourdeurs, cela va mieu. Je suis bien aise mon cher Président que vous ne vous ressentiez plus de vostre fièvre, les forces reviendront avec le beau temps. J'espère qu'il viendra enfin, je le désire bien car je ne puis vous dire combien je souhaite de vous voir.*

JE PART SUR LES SIX HEURES POUR MARLI, J'ESPERE VOUS I VOIR. QUE JE SEROIS AISE, MON CHER PRÉSIDENT. »

ÉPOUSE MALHEUREUSE DU VOLAGE LOUIS XV ET PROTECTRICE DU PHILOSOPHE HELVÉTIUS, LA REINE MARIE LESZCZYNSKA était la fille de l'ancien roi de Pologne Stanislas Leszczyński, et épousa Louis XV qui la tint à l'écart des affaires publiques. Très pieuse, elle n'en protégea pas moins le président Hénault, ami de Voltaire et auteur de vers galants, ainsi qu'Helvétius, l'auteur matérialiste du traité *De l'Esprit*, dont elle fit respectivement le surintendant de sa maison et son maître d'hôtel.

UNE DES FIGURES LITTÉRAIRES ET MONDAINES LES PLUS CONNUES DE SON TEMPS, CHARLES JEAN FRANÇOIS HÉNAULT (1685-1770), présida la première Chambre des enquêtes au parlement de Paris (1716-1731). Il fréquenta d'abord le Temple où il se lia avec Chaulieu, Fontenelle et Voltaire, puis la Cour de Sceaux chez la duchesse du Maine, avant de briller chez madame Du Deffand dont il fut l'amant plus de dix ans. Il entra ensuite dans le cercle de la reine Marie Leszczyńska et, sous son influence, se convertit à la vie chrétienne. Parmi ses divers ouvrages, son *Abrégé chronologique de l'histoire de France* rencontra un succès international, et ses *Mémoires* demeurèrent l'une des sources majeures sur la vie des salons sous Louis XV.

11 / MONTPELLIER. – [BON (Philibert de)].

Manuscrit de plusieurs mains, dont probablement la sienne (dans les ajouts). Environ 140 ff. reliés en un volume petit in-folio, demi-basane racinée, dos à nerfs cloisonné et fleuroné, pièce de titre rouge (*reliure ornée dans le style du XVIII^e siècle*).

400 / 500 €

HARANGUES ET DISCOURS PRONONCÉS COMME PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES, AIDES ET FINANCES DE MONTPELLIER, de 1681 à environ 1705, à l'ouverture annuelle des audiences, à Pâques, et lors des audiences solennelles en présence des gouverneurs du Languedoc.

Le recueil comprend entre autres le « *Discours prononcé lorsque M. le duc de Noailles nous porta l'édit de RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES pour estre registré le xxx octobre 1685* » (ff. 51-52).

Fils d'un premier président de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, Philibert de Bon (1636-1711) devint lui-même conseiller dans cette cour (1658-1681) puis premier président (1681-1711).

12 / MUSIQUE ROYALE AU XVI^e SIÈCLE. – BRULART DE SILLERY (Nicolas).

Pièce signée en qualité de maître de la Chapelle-musique. [Paris, mars 1581]. 3 pp. 1/4 in-folio.

800 / 1 000 €

INTÉRESSANT DOCUMENT RELATIF À LA CHAPELLE-MUSIQUE DE LA MAISON DU ROI. Différente de la Chapelle-oratoire, elle ne serait réunie à la musique de la chambre qu'en 1761.

« *ÉSTAT... POUR LE PAYEMENT DES GAIGES DU MAISTRE, CHANTRES, CHAPPELLAINS, CLERCZ ET AUTRES OFFICIERS DE [LA] CHAPPELLE DE PLAINCHANT... durant la presente annee... mil cinq cens quatrevingtz ung... Et ce à cause du service canonial, c'est ascavoir matines, prime, tierce et grand messe, sexte, nonne, vespres et complies que lesdicts chantres & chappellains sont tenus de dire & celebrer chascun jour entierement quelque part soit Sa Majesté...* »

Destinée au trésorier Jean Bonvalet, cette liste nominative établie le 1^{er} mars 1581 (le présent exemplaire étant signé « *pour coppie* ») indique les montants des gages, précise les tâches à accomplir, et rappelle les devoirs ainsi que les sanctions entraînées par des manquements à ceux-ci.

FUTUR GARDE DES SCEAUX ET CHANCELIER DE FRANCE, NICOLAS BRULART (1544-1624) fit une belle carrière parlementaire, diplomatique et politique : conseiller au parlement de Paris (1573), maître des requêtes (1574), président aux enquêtes (1584) et président à mortier (1597), il fut également nommé conseiller d'État ordinaire (1587) et employé à des missions diplomatiques, négocia par exemple le traité de Vervins (1598), et œuvra à Rome et Florence pour l'annulation du mariage d'Henri IV puis son remariage avec Marie de Médicis. Il fut fait garde des Sceaux en 1604, chancelier de Navarre en 1605, puis chancelier de France en 1607, et conserva les sceaux et la chancellerie avec intermittences jusqu'à sa disgrâce par Richelieu en 1624.

« *eau médicinée* »
de la duchesse d'Orléans
Valentine Visconti

13 / [ORLÉANS (Valentine Visconti, duchesse d')]. – DERPYPY (Jehançon).

[Paris], 3 février 1399. 1 p. de format oblong de 320 x 54 mm, vestige de sceau de cire rouge ; placé sous marie-louise.

1 000 / 1 500 €

TRÈS RARE TÉMOIGNAGE DE LA PHARMACIE MÉDIÉVALE.

QUITTANCE POUR LE PAIEMENT DE « SIX PINTES D'EAU MEDICINEE » DÉLIVRÉES À LA DUCHESSE D'ORLÉANS. Valentine Visconti, fille du duc de Milan, avait épousé le puissant duc Louis d'Orléans, oncle du roi Charles VI qui avait perdu la raison.

« *Sachent tuit que je, Jehançon Derppy, apothicaire demourant à Paris, confesse avoir eu & receu de honorable homme & sage maistre Pierre Paquet, receveur des finances de madame la duchesse d'Orleans, la somme de neuf livres douze solz parisis qui deubz m'estoient, pour six pintes d'eau medicinee par maistre Pierre Daret phisicien & maistre François, chirurgien de Mons^r & de l'ostel de madite dame, & par moy delivrees, c'est assavoir depuis le xv^e jour de decembre derrain passé jusques au iiii^e jour de fevrier ensuivant, pour ladite madame la duchesse d'Orleans, au pris de xxxii solz parisis la pinte, valant ladite somme de neuf livres douze solz parisis, de laquelle somme je suis content et en quitte madite dame, sondit receveur & tous autres...* »

14 / PROTESTANTISME

Ensemble d'environ 450 pièces, état médiocre avec mouillures fréquentes. Fin du XVII^e siècle-début du XIX^e.

800 / 1 000 €

ARCHIVES CONCERNANT LE VILLAGE DE MONOBLET DANS LE PIÉMONT CÉVENOL (département actuel du Gard) : comptes, documents fiscaux, lettres, rôles nominatifs, etc.

Cet ensemble très intéressant couvre plus d'un siècle d'histoire, et notamment les périodes du DÉSEPT et des DRAGONNADES, Monoblet ayant été un des lieux où le protestantisme subsista après la révocation de l'édit de Nantes, et où se déroula la GUERRE DES CAMISARDS.

15 / PROVENCE

2 manuscrits en langue provençale, copiés d'une même main, soit 2 cahiers brochés, provenant probablement du même recueil démembré. [Probablement XVIII^e siècle].

800 / 1 200 €

– « *DISCOURS DAS TROUBLÉS QUE FOUERON EN PROUVENÇO d'al temps de Loys second d'al nom, fils de Loys premier reys de Sicillo et comtés de Prouvenço, per aquel Reymond-Rougier dict de Thouraino surnom-*

mat son viscomté de Thouraino, et Alienor de Comingés sa mairé en l'annado 1339 [sic pour 1389] ». 91 pp., avec manchettes en français de la même main. Chronique anonyme dont la rédaction est parfois datée du début du XV^e siècle, parfois des XVI^e ou XVII^e siècle.

– CABANES (Jean de). « *L'historien sincere sur la campagno d'au duc de Savoyes en Prouvenço, en 1707* ». 142 pp. Poème faisant le récit du siège de Toulon mené en 1707 par le duc de Savoie Victor-Amédée II et le prince Eugène avec l'appui de la flotte anglo-hollandaise. Il fut publié pour la première fois en 1828.

JOINT : 10 PIÈCES PROVENANT PRINCIPALEMENT DES ARCHIVES PERSONNELLES D'UN NOTAIRE ROYAL À AIGUESMORTES, Guillaume Collet, dont les lettres de provisions par lesquelles Louis XV lui octroie cet office (1733), son certificat de baptême, etc. Le tout monté sur onglets dans un volume in-folio moderne, bradel de toile grège.

« *Et mirent tout à feu et à sang sans pardonner à sexe ny à age...* »

16 / PROVENCE

MANUSCRIT ILLUSTRÉ intitulé « *Les Enthiquités de la ville d'Orange, ensemble la genealogie de tous les princes d'Orange*. [Vers 1690]. In-4, 134 pp. manuscrites, pagination de l'époque avec sauts et incluant des pages blanches, parchemin semi-rigide, lacets de parchemin, reliure usagée et tachée, quelques feuillets manquants sans manque de texte apparent, mouillures marginales, quelques annotations postérieures (*reliure de l'époque*).

800 / 1 000 €

ANNALES DE LA VILLE D'ORANGE DES ORIGINES MYTHIQUES JUSQU'À L'ANNEXION FRANÇAISE. L'auteur, catholique né à Orange, consacre la première partie de son ouvrage à l'Antiquité et au Haut Moyen Âge, sous la forme d'une histoire classique. La seconde partie articule des récits et anecdotes autour d'une généalogie des princes d'Orange (familles d'Orange, des Baux, de Chalon, de Nassau, avec un arbre sommairement dessiné). L'auteur cite entre autres le géographe André Thevet (1516-1590) et l'historien Nicolas Vignier (1530-1596), et fait manifestement appel à ses propres souvenirs pour la période du XVII^e siècle durant laquelle il a vécu.



LA PETITE PRINCIPAUTÉ D'ORANGE JOUA NOTAMMENT UN RÔLE IMPORTANT DANS L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS. Souveraine depuis le XII^e siècle, elle relevait du Saint Empire germanique, et devint un refuge protestant où se déroulèrent de nombreux drames des guerres de religion puis des persécutions consécutives à la révocation de l'édit de Nantes. Louis XIV, en guerre avec la Hollande des Orange-Nassau et résolu à éteindre la Réforme dans son royaume, fit occuper la principauté d'Orange à plusieurs reprises, et l'annexa définitivement en 1702.

LE MASSACRE DES PROTESTANTS EN 1562 DURANT LA PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION :

« ... Il partit donc d'Avignon 500 hommes de cheval et 4 piesses de canon droit à la mynuict et arivarent à Orange à la pointe du jour... Il comencèrent à ce fortifier et fere jouer le canon, conduits à ce fere par le gouverneur monsieur de La Tour, et firent breche environ midy sur l'arivee de l'armee du roy qui ariva à mesme temps où toute l'armee entra dans la ville, et mirent tout à feu et à sang sans pardonner à sexe ny à age... » (p. 110).

LES DRAGONNADES EN 1685 APRÈS LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES :

« L'an 1685 deux heures du matin, le lundy 25 octobre arriva [à] Orange Mr de Tessel avec 800 dragons rouges, et le lendemain ariva deux ba-

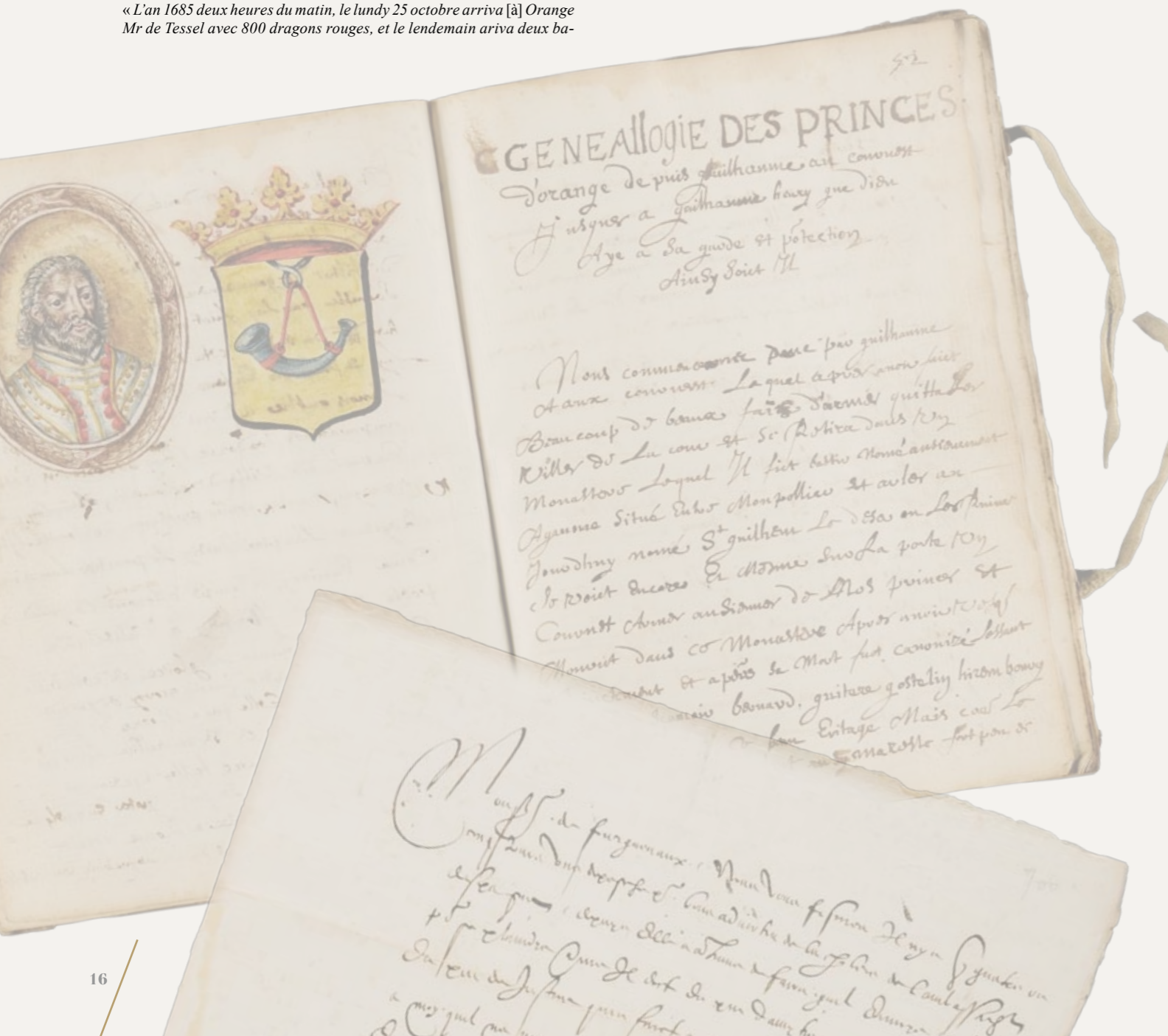
tallion d'infanterie pour fere obeir tous les pretendus religioneres & les remettre à son devoir dans l'Eglise romaine. Le grand temple fut abatu... & le petit temple ensuite. Il avoit esté auparavant une eglise dediee à saint Martin. Ensuite tous les offissiers tant du particulier que de l'ordinere firent abjuration de l'erezie ugnote de Calvin, come ausy tous habitans tant nobles que roturiers » (p. 137).

« Le dimanche 9^{me} decembre 1685, le comte de Tissel, par ordre du roy, oblija le Parlement d'assi[st]er en robe rouge à la grande messe dans l'eglise cathedrale come ausy les autres officiers du prince les consuls avec leur chaperon. Le soir à 2 heures après midy, les susnomés ont assistés à vepres & à la predication & benediction... » (p. 138)

DEUX DESSINS EN COULEURS : LE PORTRAIT DE GUILLAUME-HENRI D'ORANGE-NASSAU ET LES ARMOIRIES DES PRINCES D'ORANGE (p. 51). Guillaume Henri, prince d'Orange et stathouder des Pays-Bas, devint roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III en 1689.

Quelques annotations de l'époque et postérieures sur les gardes et les premiers feuillets.

Joint, des notes manuscrites du XIX^e siècle sur le même sujet (une dizaine de feuillets avec fortes mouillures, sous portefeuille).



17 / ANTILLES et divers

Ensemble d'environ 60 pièces. Fin XVIII^e-début du XIX^e siècle principalement.

600 / 800 €

UN ADVERSAIRE DE ROCHAMBEAU À SAINT-DOMINGUE.

Papiers provenant des archives de la famille de Robert Du Châtelet, concernant entre autres la carrière militaire de **LOUIS FRANÇOIS MAXIMILIEN DE ROBERT DUCHÂTELET**, qui servit d'abord dans les troupes françaises en France et aux Antilles, puis dans les troupes espagnoles aux Antilles, en Amérique et en Espagne : lettre signée de **LOUIS XVI** (secrétaire) contresignée par le secrétaire d'État à la Guerre **VERGENNES** au directeur de l'École royale militaire pour annoncer son admission (1780), certificat de bonne conduite signé par le colonel de Fressineau, commandant le régiment « *cy-devant maréchal de Turenne* » (**FORTBOURBON DE LA MARTINIQUE**, 1792), certificat de bonne conduite décrivant ses **ENGAGEMENTS MILITAIRES AUX ANTILLES ET DANS L'ACTUEL VENEZUELA**, signé par le colonel de Fressineau (1797), documents émanant des officiers du **RÉGIMENT ESPAGNOL DE BOURBON** (1795-1807), lettre lui annonçant l'obtention de la décoration du Lys (1814), etc.

Avec un certificat de non inscription sur la liste des émigrés en faveur du même Louis François Maximilien de Robert Du Châtelet (1801), et des états de service militaires de son père ainsi que de son grand-père.

18 / BIBLIOTHÈQUES IMPÉRIALES. – BARBIER (Antoine-Alexandre) et Carlo DENINA.

Ensemble de 15 pièces signées par des libraires, toutes avec apostilles signées des bibliothécaires de l'empereur, Barbier et Denina. Janvier-septembre 1810.

1 500 / 2 000 €

Factures des principaux libraires parisiens avec visas des bibliothécaires de l'empereur, portant sur environ 130 ouvrages de géographie, d'histoire, de littérature, d'art militaire, de philosophie, de sciences, de voyages, etc., par des auteurs contemporains comme Laborde, La Harpe, Le Vaillant, ou Percier et Fontaine, mais aussi par des classiques comme Bossuet, Corneille, Fontenelle, madame de Lafayette ou Rousseau.

Quelques mentions décrivant les exemplaires, par exemple reliés par Bozérian.

NAPOLÉON I^{er} PRIT UN SOIN PARTICULIER À SE CONSTITUER DES BIBLIOTHÈQUES PERSONNELLES, fixes pour ses différentes demeures, et portatives pour ses campagnes. Il avait rêvé de faire imprimer spécialement une collection de livres à son usage personnel, mais, arrêté par le montant exorbitant de la dépense, s'était résolu à faire acquérir auprès des marchands des ouvrages déjà publiés. Le bibliographe et bibliothécaire Antoine-Alexandre Barbier joua à cet égard un rôle déterminant. Cf. « Les livres à la guerre. Les bibliothèques portatives de Napoléon I^{er} », dans *Bulletin du bibliophile*, n° 2, 2012, pp. 305341.

19 / CONDORCET (Sophie de Grouchy, marquise de)

Lettre autographe signée « Condorcet » à son neveu Emmanuel [de Grouchy]. S.l., « ce vendredy ». 1 p. 1/2 in-12.

150 / 200 €

« Je ne te ferai point de reproches, Emmanuel, de m'avoir fait essayer un refus dimanche en t'envoyant chercher.

JE TE PLAINS EN GRANDISSANT DE NE PAS SAVOIR TE CONDUIRE, COMME ÉTANT HOMME IL FAUDRA QUE TU LE SACHES POUR ÊTRE ESTIMÉ, AIMÉ ET NE PAS AVOIR DE DÉSAGRÈMENS, et puis je souffre d'avoir en toi un enfant qui m'oublie et ses autres amis.

Fais-moi savoir si je pourrai t'avoir dimanche, et ton frère dont on est content. Ah ! combien tu m'as attristé dimanche, jour où j'avais refusé jusqu'à ma sœur et ma fille pour jouir de la douceur de te remettre les lettres dont je suis chargée pour toi et de te presser contre mon cœur avec ton frère... »

ÉPOUSE DU GRAND CONDORCET ET SŒUR DU MARÉCHAL, SOPHIE DE GROUCHY SE DISTINGUA ELLE-MÊME COMME FEMME DE LETTRES ET TINT UN CÉLÈBRE SALON PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE. Elle dirigea la publication des œuvres de son mari mort en prison en 1794.

20 / CONSTANTINOPLE. – EUGÈNE DE BEAUHARNAIS et Jean Joseph Augustin SORBIER

Deux pièces manuscrites, l'une signée par le prince Eugène en qualité de vice-roi d'Italie avec apostille autographe signée de son aide de camp le général Sorbier, et l'autre signée par le général Sorbier. 1807-1808.

400 / 500 €

– **EUGÈNE DE BEAUHARNAIS.** Apostille signée « Eugène N » (s.l., 3 janvier 1808) sur une pièce intitulée « *Résultat du compte du général Sorbier... pour ses frais de voyage, séjour & retour de sa mission à Constantinople & au camp du grand visir, du 22 avril au 5^{bre} 1807* », avec apostille autographe signée par le général **SORBIER**. La pièce reprend le détail des dépenses du mémoire du général Sorbier ci-dessous. Le prince Eugène a fait inscrire : « *Bon à payer par le général Charpentier chef d'état major ppal...* ». Le général Sorbier a ensuite inscrit un reçu pour la somme.

– **SORBIER** (Jean Joseph Augustin). Pièce signée. S.l., [probablement fin 1807] : « *Pour mon voyage de Milan à Constantinople... Pour mon séjour, mes courses aux environs de Constantinople, &c... et séjour au camp du grand visir... Pour achat d'une voiture à Bucarest qui s'est brisée en route... Pour perte sur l'échange des monnoyes...* »

LA POLITIQUE ORIENTALE NAPOLÉON. L'empereur, qui, depuis l'Égypte, était sensible au rêve oriental, développa une stratégie d'alliance avec les Ottomans, en raison des nouvelles frontières communes en Illyrie, mais surtout avec pour but de fixer à l'Est les ennemis autrichiens et russes, et d'empêcher le tsar d'accéder à la Méditerranée. Pour cela, il nomma le général Sebastiani ambassadeur auprès de la Sublime Porte, et utilisa également les services du prince Eugène.

21 / GROUCHY (Emmanuel de)

Lettre autographe signée du maréchal à son neveu et homonyme Emmanuel de Grouchy. Château de La Ferrière-Duval, 10 octobre 1820. 2 pp. in-4, adresse au dos, cachet armorié de cire rouge parfaitement conservé, petit manque de papier marginal dû à l'ouverture sans atteinte au texte.

150 / 200 €

« ... Je vois avec un réel plaisir que vous allés suivre le sentier dans lequel j'ai toujours désiré que vous marchassiez, et où je vous eusse fait entrer, dès longtemps, SI LES ORAGES POLITIQUES NE M'EUSSENT ÉLOIGNÉ DE LA FRANCE... »

Sans doute la carrière de l'ambition se trouve rétrécie par suite de la situation pacifique de l'Europe : mais si l'on ne peut espérer maintenant de devenir officier général de bonne heure, il n'en est pas moins vrai que, de même que sous l'Ancien Régime l'estime et la considération environnoient les officiers du Génie et de l'Artillerie française, de même, à l'avenir, elles se rattacheront à eux, dans toute l'Europe militaire... »

LE MARÉCHAL DE GROUCHY VENAIT DE RENTRER DES ÉTATS-UNIS APRÈS LES « ORAGES POLITIQUES » QUI L'Y AVAIENT CONDUIT EN EXIL.

22 / LETTRES DE SOLDAT ILLUSTRÉES. – MAUBERT (Joseph)

2 lettres autographes signées, chacune illustrée au verso d'un dessin en couleurs (plume et encre avec rehauts d'aquarelle). Strasbourg, 15 janvier 1806 et Magdebourg, 12 juin 1809. Le tout monté ensemble anciennement sur carton ajouré, textes tronqués par un découpage respectant le dessin.

800 / 1 000 €

BELLE VUE DESSINÉE DE BACHARACH : « Vue des bord du Rhin et d'un château fortifié qui est bâtie au milieu du Rhin, la vue duquelle est prise de la ville de Bacara où nous couchâmes une nuit. Les deux rives du fleuve sont bordée de longue et haute montagnes au bas duquelle sont des villes et villages de distance en distances. Ces montagnes sont aussi droite et aussi haute que les tours de Notre-Dame de Paris. Les hommes dessus ils paraise des nains. Nous voyagames 8 jours dans ces désert où l'on ne voi que des roché érisé de forts et de vieux chataux qui tombe en ruine. La ville de Bacara est à 10 lieues de Coblentz. »

Monument à son monogramme peint en convalescence à l'hôpital de Magdebourg : « Notre régiment partit de Stralsund le 5 de mars pour rejoindre la Grande Armée. J'étoit alors à l'hôpital le 11 février. J'y restoit 1 mois juste et sortit le 14 du mois de mars... Je logoit 10 jours chez le bourgeois, mais l'on recevoit les vivres au magasin... La fièvre s'empara encore de moi... je réentroit encore une fois à l'hôpital où je restoit 15 jours... et nous partimes le 12 [avril]... L'on nous dirigames sur Stetin sur l'Oder où nous arrivâmes le 17 (c'est pour la cinquième fois que je passe dans cette ville). De là nous partimes pour Magdebourg... »

*Assister le roi
dans son procès :
« une fonction aussi délicate
& aussi sacrée »*

23 / [LOUIS XVI]. – HÛE DE MIROMESNIL (Armand-Thomas)

Lettre autographe signée « le citoyen Miromesnil » au président de la Convention Jacques Defermon Des Chapelières. Montalet-sur-Seine, 15 décembre 1792. 2 pp. in-4.

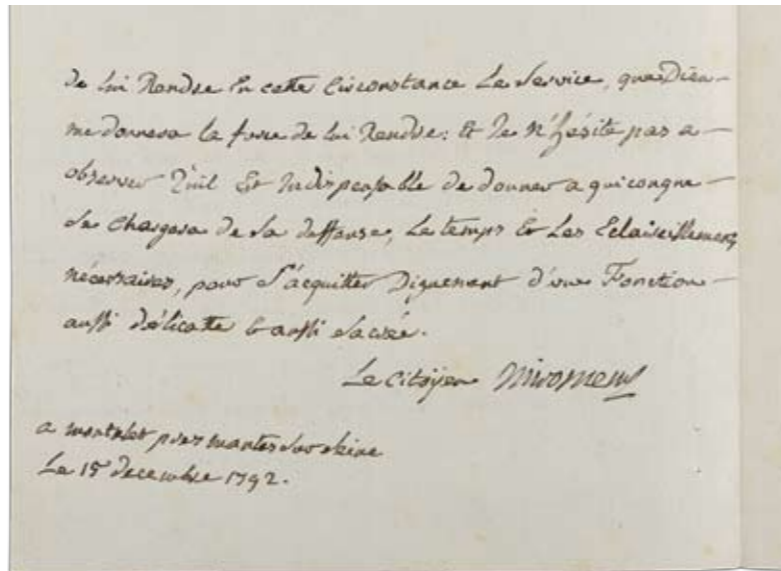
1 000 / 1 500 €

LE VIEUX CHANCELIER DE FRANCE SE PROPOSE COMME DÉFENSEUR DU ROI.

« LORSQUE LE BRUIT PUBLIC M'A APPRIS QUE L'ON AVOIT DONNÉ À LOUIS SEIZE LA FACULTÉ DE CHOISIR UN CONSEIL, je n'ai ozé présumer assez de mes foibles talents pour m'offrir, d'autant que je suis d'une mauvaise santé. Mais puisqu'un de ceux sur lesquels il avoit jetté les yeux a refusé de remplir le ministère, et que plusieurs autres se sont propozez,

J'OFFRE, S'IL DAIGNE JETTER LES YEUX SUR MOI, DE LUI RENDRE EN CETTE CIRCONSTANCE LE SERVICE QUE DIEU ME DONNERA LA FORCE DE LUI RENDRE.

Et je n'hésite pas à observer qu'il est indispensable de donner à quiconque se chargera de sa défense, le temps et les éclaircissements



23 /

nécessaires pour s'acquitter dignement d'une fonction aussi délicate & aussi sacrée... »

LE PROCÈS DE LOUIS XVI. Trois jour après l'abolition de la monarchie lors de la journée du 10 août 1792 (confirmée légalement le 21 septembre 1792), Louis XVI fut incarcéré au Temple. Alors que plusieurs commissions d'enquêtes le visaient, la Convention débattit sur un procès de « Louis Capet », renforcée dans cette intention par la découverte en novembre des documents compromettants de l'« armoire de fer ». Le procès à proprement parler s'ouvrit le 3 décembre et se poursuivit jusqu'au 7 janvier 1793. D'abord seul, Louis XVI accepta ensuite des défenseurs : plusieurs personnalités se proposèrent, parmi lesquelles furent retenues Malesherbes, ancien ministre de Louis XVI, Raymond de Sèze, avocat à Bordeaux puis à Paris, et François Denis Tronchet, ancien bâtonnier des avocats de Paris, ancien député à la Constituante. Le roi fut jugé coupable (15 janvier) puis condamné à mort (18 janvier), sans appel au peuple ni sursis, et guillotiné le 21 janvier 1793.

RÉACTIONNAIRE DE CONVICTION ET MODÉRÉ DE CARACTÈRE, ARMAND-THOMAS HÛE DE MIROMESNIL (1723-1796) fut maître des requêtes (1751) et conseiller au Grand Conseil (1745) avant d'être nommé premier président du Parlement de Rouen (1757). Dans cette fonction, il se montra d'une grande habileté à défendre les intérêts du roi sans s'aliéner ses confrères, et, quand il s'associa à ceux-ci dans leur lutte contre les jésuites, il sut faire prévaloir un certain esprit de conciliation. Exilé comme beaucoup d'autres au moment de la réforme du chancelier Maupeou (1771), il bénéficia à l'avènement de Louis XVI de la protection du ministre Maurepas, cousin de sa seconde femme, et fut nommé garde des Sceaux (1774).

IL PRIT DES MESURES SYMBOLIQUES PROGRESSISTES COMME LA SUPPRESSION DE LA « QUESTION PRÉALABLE » (TORTURE) dans les interrogatoires judiciaires, mais il manifesta surtout son hostilité à l'esprit de réforme, en rappelant les parlementaires exilés par Maupeou, et en ayant des relations exécrables avec Turgot, Necker et Calonne. Louis XVI le disgracia à regret en 1787 et le laissa se retirer sur ses terres.

CONVENTIONNEL NON RÉGICIDE, JACQUES DEFERMON DES CHAPELIÈRES (1752-1831) fut président de la Convention du 13 au 27 décembre 1792. Modéré, il vota pour la réclusion du roi jusqu'à la paix, et, hostile aux Montagnards, fut ensuite déclaré « traître à la patrie » : il vécut caché un an et demie jusqu'à la chute de Robespierre.

24 / MAISON D'ÉDUCATION DE LA LÉGION D'HONNEUR À SAINT-DENIS

2 manuscrits, intitulés, l'un, « *Projet d'organisation pour l'enseignement de la musique* » (octobre 1813), et l'autre « *Musique. Instruction*

pour la dame inspectrice des études » (9 novembre 1813). 10 pp. infolio avec ajouts et corrections d'autres mains.

400 / 500 €

DISPOSITIONS RÉGLANT L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE AUX JEUNES FILLES DE L'INSTITUTION, exposées de manière détaillée, avec liste nominative des enseignantes.

« *Projet d'organisation...*

Art. 1^{er}. L'enseignement se composera du solfège, du chant, du piano, de la harpe et de l'accompagnement...

Art. 4. Toutes les élèves apprendront le solfège avant d'apprendre le chant, le piano ou la harpe. [Une autre main a inscrit, en marge : « Nota. Il serait à désirer que l'étude du solfège durât au moins un an. »]

Art. 17. L'institutrice rendra compte toutes les semaines à Mme la surintendante et à l'inspectrice des études des mesures qu'elles auront prises chacune dans leur classe, pour qu'un certain nombre... d'élèves puisse exécuter et sans aucun avis préalable des chœurs, des airs, des duos, des pièces de piano et de harpe devant les personnes à qui Mme la surintendante désirera les faire entendre... »

25 / PROVINCES ILLYRIENNES, ALBANIE, etc.

Ensemble de 16 pièces dont une CARTE GÉOGRAPHIQUE MANUSCRITE. Période révolutionnaire et impériale, principalement.

1 500 / 2 000 €



25 /

- CHARPENTIER (Henri François Marie) et BRUN (Jacques-François). Visas autographes signés par les généraux sur un passeport de la République cisalpine délivré à Argenta. 1802.

- DALMATIE. Mémoire manuscrit intitulé « Observations sur l'itinéraire des troupes à diriger par terre sur la Dalmatie ».

- FRIOUL. Lettre manuscrite adressée à un général, s.d., concernant la situation du Frioul.

- MILOŠEVIĆ (Andrija). Minute de lettre manuscrite au général Martin de Vignolle. Zara, 27 novembre 1806. Véritable mémoire sur la Dalmatie par ce général d'origine croate, aux points de vue de la civilisation, des principes religieux, de l'organisation civile et administrative, de la force militaire.

- MILOŠEVIĆ (Andrija). Traduction italienne du document précédent.

- MONTENEGRO. Mémoire manuscrit intitulé « Informazione presa sopra la topografia gli usi, li «costumi», e stato politico et Montenegrini », signé « Michele Imrich ».

- MORÉE ET ALBANIE. Mémoire manuscrit intitulé « Itinéraires en Morée et en Albanie ».

- RAGUSE. Mémoire manuscrit intitulé « Popolazione del stato di Ragusa », par Michele Imrich.

- RAGUSE. Mémoire manuscrit intitulé « Mémoire statistique sur Raguse ».

Un passionnant récit de guerre et de voyage

26 / RUSSIE. - CHAMBRAY (Georges de)

Manuscrit autographe. [1813]. 6 pp. 1/4 in-4 sur 4 ff. brochés de papier russe azuré filigrané à la date de 1813.

4 000 / 5 000 €

PRÉCIEUX MANUSCRIT DE PREMIER JET ÉCRIT EN RUSSIE avec ratures, ajouts et corrections, dans un style direct non retravaillé.

CAMPAGNE ET CAPTIVITÉ EN RUSSIE D'UN OFFICIER DE LA GRANDE ARMÉE. Intitulé « Itinéraire de ma campagne de 1812 », le présent mémoire est une première tentative de fixer les souvenirs d'une aventure de guerre et de voyage, tragique et extraordinaire. Couvrant une période allant approximativement du 26 mars 1812 au 20 décembre 1813, cet « itinéraire » est agrémenté de commentaires qui se développent plus largement à partir de la captivité.

OFFICIER, ÉCRIVAIN MILITAIRE ET AGRONOME, LE MARQUIS DE CHAMBRAY (1783-1848) participa à la campagne de Russie, avec le grade de capitaine, comme adjoint de Christophe Pelgrin, colonel du 2^e régiment d'artillerie à cheval de la Garde et alors commandant l'artillerie de la division Gudin sous les ordres de Davout. Fait prisonnier à son retour à Vilnius, il ne rentra en France qu'en 1814 : il publia plusieurs ouvrages de science militaire, dont une importante Histoire de l'expédition de Russie (1823), ainsi que des traités d'agronomie.

TRAVERSÉE DE L'ALLEMAGNE. Le marquis de Chambray décrit d'abord son itinéraire depuis La Fère (Aine) en mars 1812, énonçant les excursions culturelles qu'il fut autorisé à faire, notamment à Bayreuth où il vit la salle baroque de l'opéra des margraves, à Dresde où il visita les collections des électeurs de Saxe et leur « palais japonais » (il indi-

que l'arrivée de Napoléon I^{er} dans cette ville lors de son passage), et à Meissen où il s'intéressa à la fabrique de porcelaine.

TRAVERSÉE DE LA PRUSSE ORIENTALE (POLOGNE) : il indique son passage par Sagan, Posen, Thorn, Osterode, Guttstadt, Heilsberg, Kowno, et dresse un tableau peu amène de ce pays : « La Pologne riche mais d'un aspect pauvre, défaut complet d'industrie et de commerce, il est en entier entre les mains des juifs, le paysan esclave loge dans des huttes avec ses bestiaux, les châteaux ressemblent ordinairement à la maison d'un riche paysan de mon pays seulement entourée de bâtiments plus étendus pour recevoir les moissons. Quelques châteaux passablement beaux mais en petit nombre et appartenant à de riches seigneurs. Les châteaux ordinaires n'ont qu'un rez-de-chaussée où l'on trouve une ou deux chambres passablement propres, les lits tous en bois blanc et sur le même modèle, trop courts et si étroits qu'on ne peut y coucher deux. Bonne précaution. La Pologne pays le plus sal de l'Europe, rien de plus sal que les paysans et leurs chaumières, les nobles n'ont qu'une propreté extérieure, sont servis par ces paysans si sals, ils se mouchent tous assez volontiers avec leurs doigts... Ce qu'on appelle ville ne seroit que bourgade dans nos pays. Elles sont sales et mal bâties. Les nobles polonais sont vaniteux, menteurs, hâbleurs, fiers et arrogant avec les petits peuples et rampans avec les grands ou les puissans... »

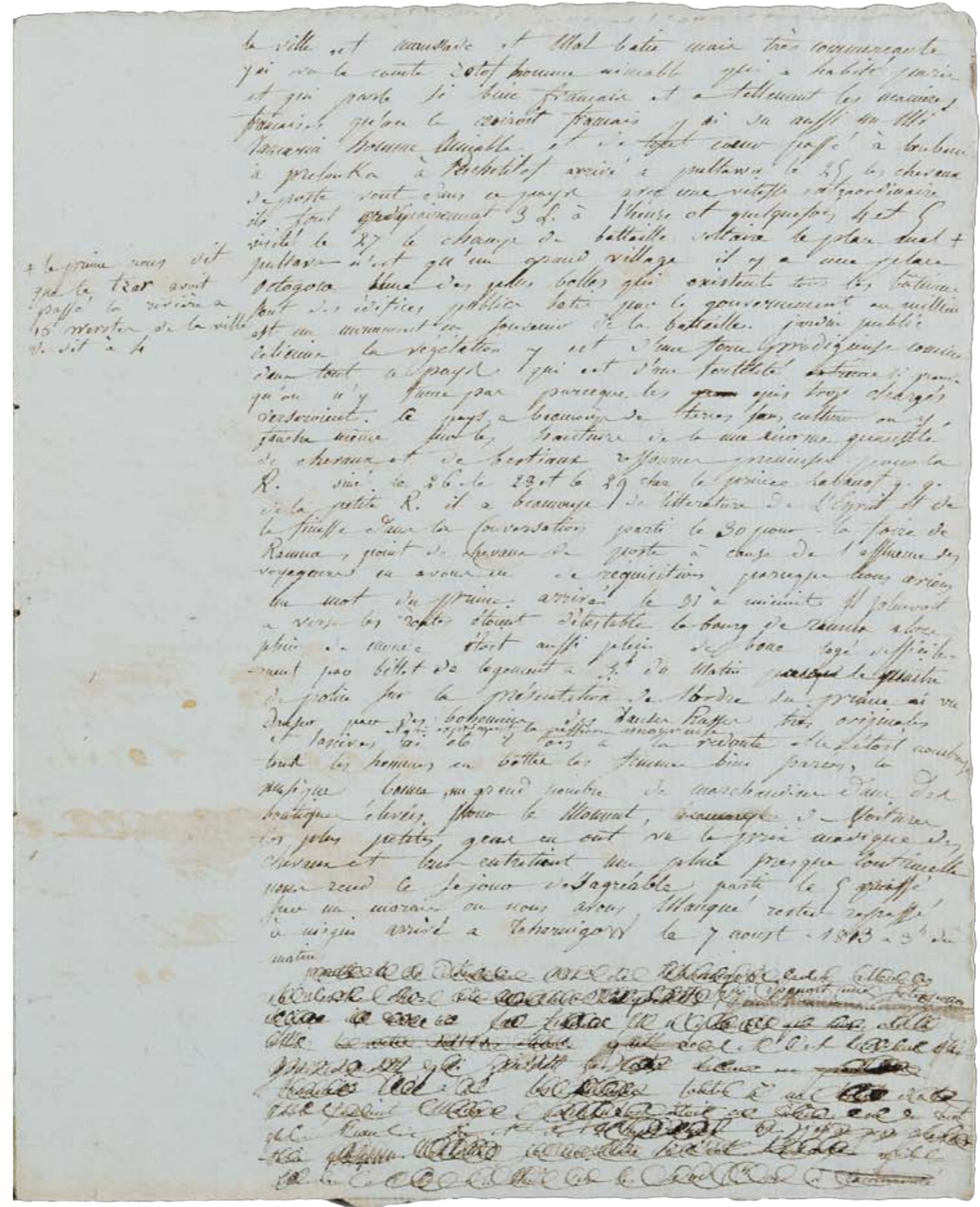
LA CAMPAGNE DE RUSSIE : le marquis de Chambray cite ensuite les villes qu'il traversa depuis le passage du Niémen en juin 1812 jusqu'à Moscou, puis la retraite jusqu'à Vilnius, donne des précisions sur son état de santé délabré et ses rétablissements miraculeux grâce à du chocolat ou de l'alcool, indique avoir assisté aux combats à Krasnoïé (actuelle Krasnyi) en août, à la Moskova en septembre, à Malojaroslavetz en octobre, et indique son passage de la Bérézina en novembre.

LA CAPTIVITÉ EN UKRAINE. Il mentionne sa capture par les Cosaques à Vilnius le 10 décembre 1812, puis son voyage du 24 mars au 8 avril 1813 jusqu'à Tchernigov (actuelle Tchernihiv) au nord-est de Kiev. Il explique comment il se remit de ses fièvres, puis relate les voyages qu'il fut autorisé à faire dans la région, notamment à Poltava (juillet-août 1813) en passant par Nijine et Romny, villes qu'il décrit :

« PULTAVA N'EST QU'UN GRAND VILLAGE. IL Y A UNE PLACE OCTOGONE, UNE DES PLUS BELLES QUI EXISTENT, TOUS LES BÂTIMENS SONT DES ÉDIFICES PUBLICS BÂTIS PAR LE GOUVERNEMENT, AU MILLIEU EST UN MONUMENT EN SOUVENIR DE LA BATAILLE. » Il précise d'ailleurs que Voltaire situe mal le lieu de la bataille de Poltava qui opposa le tsar Pierre le Grand et Charles XII de Suède en 1709. Lors de la foire de Romny, il écrit avoir « vu danser par des bohémiens des danses russes très originales et lascives ». Il indique ses rencontres avec des personnages saillants de l'aristocratie russe, le prince Dimitri Lobanov-Rostovski, général qui signa le traité de Tilsitt avec Napoléon en 1807, ainsi que le comte Nikolai Zotov qui avait séjourné à Paris sous l'Empire avec son beau-père le prince Alexander Kourakine quand celui-ci y était ambassadeur de Russie.

LE REGARD DE L'AGRONOME : passionné de jardins et d'agronomie, le marquis de Chambray ne manque pas de noter ses observations sur le sujet :

« PENDANT MON SÉJOUR DE MOSCOU, J'AVOIS CANTONNÉ QUELQUES JOURS À STARISSEN [PROBABLEMENT TSARITSYNE] À 3 LIEUES DE MOSCOU, VIEUX CHÂTEAU ABANDONNÉ QU'AVOIT FAIT CONSTRUIRE CATHERINE. LE PARC EN EST DÉLICIEUX et le site peut-être le plus favorable que j'aye vu pour un jardin anglais ; celui qui y est pourroit être beaucoup mieux, il est embeli par de larges canaux qui viennent d'un grand étang... » À Poltava : « Jardin public délicieux, la végétation y est d'une force prodigieuse comme dans tout ce pays qui est d'une fertilité extrême, si grande qu'on n'y fume pas parce que les épis trop chargés verseroient. Ce pays a beaucoup de terres sans culture... » Il évoque aussi les chevaux russes et leur aptitude à marcher sur la glace.



de lui rendre en cette circonstance Le service, que Dieu
me donne la force de lui rendre: Et se n'hésite pas à
observer qu'il est indispensable de donner à qui conque

Deux documents exceptionnels sur Napoléon I^{er}

Précieux mémoire manuscrit sur la noblesse d'Empire et magnifique exemplaire imprimé des lois d'anoblissement

27 / NAPOLÉON I^{er}

Manuscrit intitulé « *État des requêtes renvoyées par Sa Majesté l'empereur & roi à l'archichancelier de l'Empire...* » (1808-1812) portant des apostilles autographes de Napoléon I^{er} et de Cambacérés. Avec un volume imprimé intitulé *Statuts, décrets impériaux, relatifs à l'établissement des titres héréditaires* (1810) relié en maroquin aux armes de l'empereur.

40 000 / 50 000 €

La liste nominative des demandes de titres nobiliaires à l'empereur

MANUSCRIT ANNOTÉ PAR NAPOLÉON I^{er} ET PAR CAMBACÉRÈS

— MANUSCRIT PORTANT 38 APOSTILLES AUTOGRAPHES DE NAPOLÉON I^{er} ET 95 APOSTILLES AUTOGRAPHES DE CAMBACÉRÈS, intitulé « *État des requêtes renvoyées par Sa Majesté l'empereur & roi à l'archichancelier de l'Empire...* ». 1808-1812. Environ 200 pp. in-4 dont environ 140 manuscrites, sur des feuillets de papier vélin filigranés à l'effigie de Napoléon I^{er} et à l'aigle impériale, dorés sur tranches, dans une vingtaine de cahiers reliés par des rubans de soie verte.

UN ÉTAT CONCERNANT ENVIRON 400 DEMANDEURS : Français résidant en France ou entrés au service des royaumes satellites de l'Empire (Naples, Hollande, Espagne), habitants des nouveaux départements français (en Italie, Belgique, Luxembourg). Pour chaque introducteur d'une demande sont indiqués le nom, le lieu de résidence, les professions à la date de la demande et avant la Révolution (avec parfois commentaires développés), le titre ou le majorat demandé, la fortune et le nombre d'enfants, ainsi que l'état de la procédure en cours : date de la remise au Conseil, origine de la démarche.

IL RÉUNIT LES GRANDS NOMS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS DE L'ANCIEN RÉGIME, ET CEUX DE PERSONNALITÉS LIÉES AU NOUVEAU RÉGIME : d'une part les Aubusson de La Feuillade, Bauffremont, Bentinck, Breteuil, Choiseul-Praslin, Croÿ, Dreux-Brézé, Grimaldi, Montesquiou, Nicolay, Noailles ou Vergennes (à noter également la demande rejetée d'une fille naturelle du duc d'Orléans, mademoiselle Brossard), et d'autre part les Clary, Denon, Duroc, Girod de l'Ain, Junot, La Barollière, La Houssaye, Muiron, Poupard de Neufelize, Perrégaux, Portalis, Périer ou Suchet...

UN DOCUMENT RICHE DE PLUS DE 130 APOSTILLES AUTOGRAPHES DE NAPOLÉON I^{er} ET DE CAMBACÉRÈS, QUI RÉVÈLE UN FORMIDABLE DIALOGUE ENTRE LA NATION ET L'EMPEREUR.

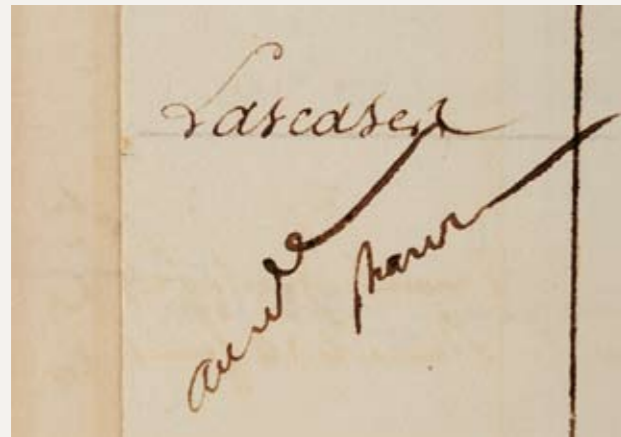
IL PORTE EN EFFET LA TRACE DES VOLONTÉS NAPOLÉON I^{er} qui a inscrit de sa main 38 décisions personnelles : « comte », « baron », « accordé », « arrêté » (expressions parfois combinées).

« **COMTE** » : l'empereur souhaite voir nommer comtes de l'Empire Aimé Marie Gaspard de CLERMONT-TONNERRE (le duc de Clermont-Tonnerre, chambellan de Pauline Borghèse, n'obtiendrait finalement pas de titre dans la noblesse d'Empire), Érasme-Gaspard de CONTADES, Charles-Lidwine-Marie de CROIX (classé ici à Decroix), Joseph-Constant-Fidèle DU VAL DE BEAULIEU, Cécile-Louis-Stanislas-Xavier de GIRARDIN, Antoine-René-Charles-Mathurin LAFOREST, René-Charles-Élisabeth de LIGNIVILLE, Jean-Antoine-Claude-Adrien de MUN, Emmanuel-Louis-Marie de NOAILLES, Antoine-Eustache d'OSMOND, Alphonse-Claude-Charles-Bernardin PERRÉGAUX, Jean-Marie-Vital RAMEY DE SUGNY (classé ici à Sugny), Barthélemy-François ROLLAND DE CHAMBAUDOIN (qui fut finalement nommé baron, classé ici à Chambeaudouin), Joseph-François-Marie-Antoine-Ignace Hubert de SALMDYCK, François-René VALLET DE VILLENEUVE (classé ici à Villeneuve), et Antoine-Joseph-Philippe WALSH DE SERRANT.

« **BARON** » : il souhaite voir nommer barons de l'Empire Gabriel d'ARJUZON, Joseph-Marie de BARRAL (qui fut finalement nommé chevalier), Antoine-Alexandre-Marie-François de CANOUILLE, Jean-Antoine-Joseph DEBRY (classé ici à Jean de Bry), Nicolas-Félix DESPORTES, Jean-Pierre DEURBROUCQ, Joseph-Alexandre-Jacques DURANT DE MAREUIL, Frédéric-Christophe d'HOUDETOT, André-Charles-Honoré de MAILLY-COURONNEL, Anne-Élisabeth-Pierre de MONTESQUIOU-FEZENSAC, Jean-Baptiste-David PORTALIS, et Salomon-Louis ROGER.

NAPOLÉON I^{er} ACCORDE ICI DE SA MAIN LE TITRE DE BARON À EMMANUEL DE LAS CASES, SON FUTUR COMPAGNON D'EXIL ET MÉMORIALISTE.

Il donne également son accord pour une agrégation à la nouvelle noblesse, sans précision du titre, à Bernard-François CHAUVELIN (qui serait fait baron), Octave-Charles-Alexandre FALLETTI DI BAROLO (qui obtiendrait un majorat pour son fils), Alexandre-Louis-René Toussaint de GALARD DE BÉARN (qui serait fait comte, classé ici à Béarn).



27 /

L'empereur réserve parfois sa réponse en inscrivant de sa main des questions sur les biens des demandeurs : « *quelle profession* », concernant Louis-Henri JANZÉ, et surtout, réalité essentielle pour la constitution d'un majorat, « *qu'a-t-il de fortune ?* » (ou formules approchant) pour Alexandre-Emmanuel-Louis de BAUFFREMONT-LISTENAIS (qui serait fait comte), Jean-Simon CHAMPY (qui serait fait baron), Charles-François-Guillaume de CHANALEILLES (qui serait fait baron), Louis-Marie-Antoine DESTOUFF-MILET DE MUREAU (qui serait fait chevalier puis baron, classé ici à Milet-Mureau), Louis-Philippe-Joseph GIROD DE VIENNEY (qui serait fait baron), Pierre-Charles MARTIN DE CHASSIRON (qui serait fait chevalier puis baron, classé ici à Chassiron) et Charles-Gustave-Hardouin de MONTGUYON (qui serait fait baron puis comte).

LES APOSTILLES DE CAMBACÉRÈS COMME ARCHICANCELLIER : « *en délibération* », « *autorisé* », « *accordé* », « *rejeté* » « *rejeté au Conseil* », avec parfois des détails sur la fortune des demandeurs.

UN TÉMOIGNAGE ESSENTIEL SUR L'INSTITUTION DE LA NOBLESSE D'EMPIRE. Napoléon I^{er} institua cette nouvelle noblesse en plusieurs étapes prudentes : en 1804, il accorda le titre princier aux membres de sa famille et aux grands dignitaires (dont Cambacérés) ; en 1806, il créa plusieurs royaumes et duchés-fiefs de l'Empire en Italie et en Hollande ; en 1807, il accorda les premiers titres purement honorifiques (duc de Dantzig, duc de Lodi), et enfin, le 1^{er} mars 1808, il posa véritablement les bases du système nobiliaire, en établissant des titres hiérarchiques à caractère héréditaire fondés sur des majorats transmissibles : ces titres

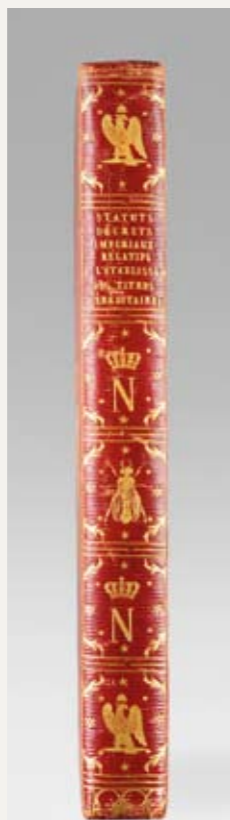
27 /

devaient dès lors être attribués automatiquement aux personnes exerçant les plus hautes fonctions dans l'administration, la magistrature, le clergé, également aux membres de la Légion d'honneur, et, à leur demande, aux hommes ayant fait la preuve de leurs mérites dans les domaines militaires, économiques et culturels.

« IL CONVIENT [...] DE FAIRE PARTICIPER TOUTE LA FRANCE AUX AVANTAGES DE L'INSTITUTION DES TITRES HÉRÉDITAIRES » (NAPOLÉON I^{er} À CAMBACÉRÈS, note du 14 juin 1810). L'empereur entendait faire de la noblesse un ferment d'unité dans la nation, souhaitait concilier l'idéal égalitaire de la Révolution et les principes élitistes de l'Ancien Régime, c'est-à-dire agréger les talents nouveaux et l'ancienne noblesse – du moins ses membres ayant conservé de la fortune et n'ayant pas émigré.

SOUS L'AUTORITÉ DE L'ARCHICANCELIER CAMBACÉRÈS, LE CONSEIL DU SCEAU DES TITRES EST LE GARANT DU NOUVEAU SYSTÈME NOBILIAIRE. Institué le 1^{er} mars 1808, ce conseil était destiné à instruire les dossiers des demandeurs de titres et de majorats, et à veiller plus généralement au respect des dispositions légales régissant la noblesse. Il se composait, outre de l'archichancelier, de 5 membres (3 sénateurs et 2 conseillers d'État), d'un procureur général (conseiller d'État) et d'un secrétaire général (auditeur au Conseil d'État).

PROVENANCE : PAPIERS CAMBACÉRÈS. À la mort de l'archichancelier de l'Empire, en 1824, le Gouvernement de Louis XVIII fit saisir ses archives, lesquelles restèrent en dépôt entre les mains du garde des Sceaux jusqu'à la fin de la procédure contentieuse qui s'ensuivit : en 1828 furent rendus à la famille les papiers considérés comme privés.



Les lois régissant la noblesse d'Empire : le recueil spécialement imprimé pour le Conseil du sceau des titres que présidait Cambacérès.

VOLUME IMPRIMÉ RELIÉ AUX ARMES IMPÉRIALES.

— *STATUTS, DÉCRETS IMPÉRIAUX, RELATIFS À L'ÉTABLISSEMENT DES TITRES HÉRÉDITAIRES ; arrêtés et avis du Conseil du sceau des titres ; depuis le 1^{er} mars 1808.* [Au titre :] 1810. [À l'achevé d'imprimer :] À Paris, de l'Imprimerie impériale. Avril 1810.

In-8, 192 pp., maroquin rouge à grain long ; dos lisse cloisonné orné du chiffre impérial couronné doré, de l'abeille dorée, et de l'aigle couronné doré ; encadrement lancéolé doré sur les plats avec armoiries dorées au centre, roulette à motifs végétaux dorée ornant les coupes, encadrement intérieur de palmettes dorées, doublures et gardes de tabis bleu, tranches dorées, coupes un peu frottées (reliure de l'époque).

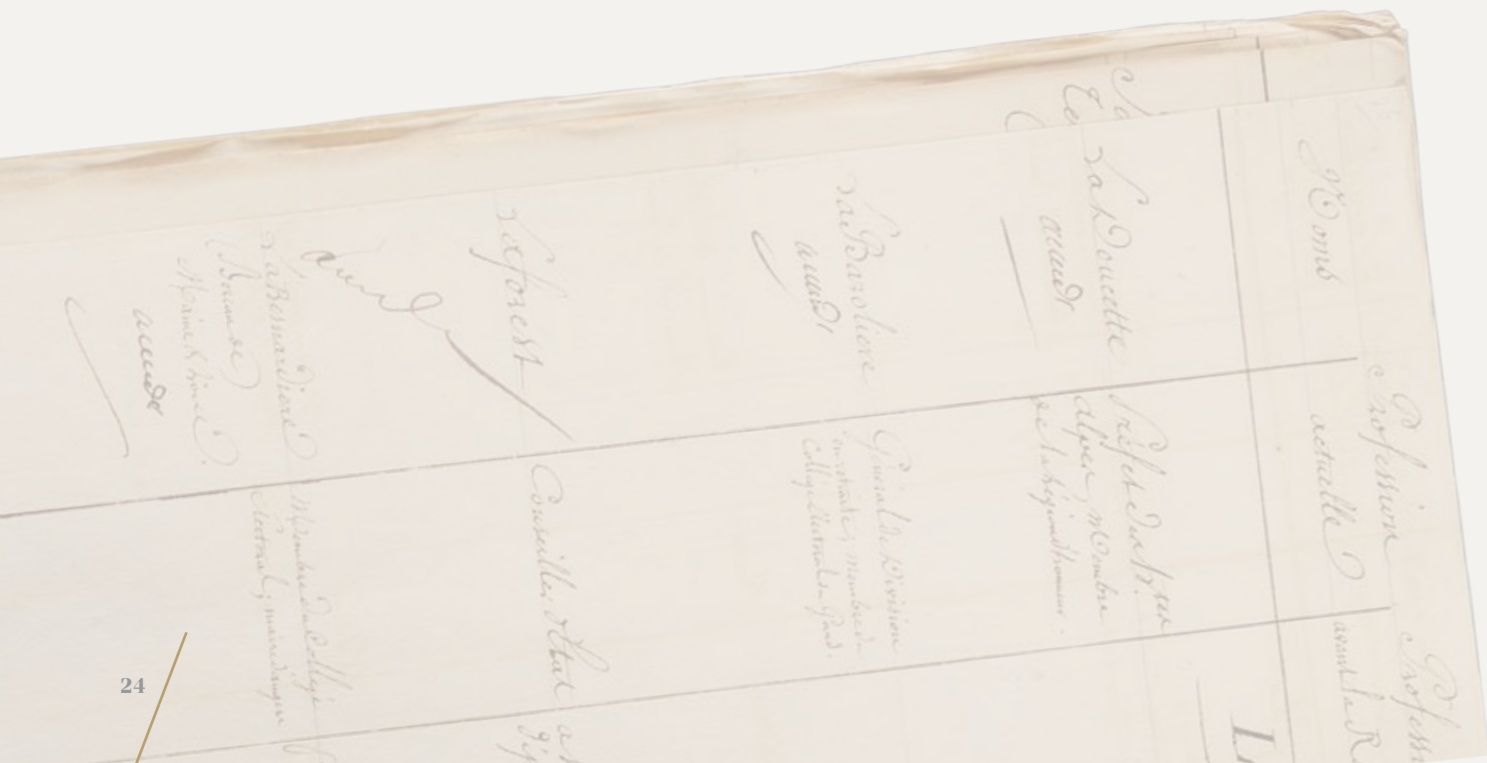
TIRAGE RESTREINT À 200 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE, CELUI-CI SUR VÉLIN FORT. La justification imprimée mentionne une numérotation du tirage, sans qu'il y en ait trace ici.

RARE IMPRIMÉ « DESTINÉ UNIQUEMENT À L'USAGE DES MEMBRES DE CE CONSEIL » DU SCEAU DES TITRES : 2 exemplaires étaient destinés à être offerts à chacun des membres (9 personnes dont Cambacérès), le restant du tirage ne pouvant être distribué que sur ordre exprès de l'archichancelier (Monglond, t. VIII, col. 684-685).

RECUEIL INAUGURAL COMPRENANT LES TEXTES LÉGISLATIFS INSTITUANT LA NOBLESSE D'EMPIRE ET LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL DU SCEAU DES TITRES, promulgués du 30 mars 1806 au 3 mars 1808. Un « deuxième recueil », comprenant les textes passés du 6 avril 1810 au 2 août 1817, serait publié en 1818 sous le titre *Ordonnances et règlements relatifs à l'établissement des titres héréditaires, aux lettres de noblesse, etc.* L'essentiel de la législation d'Empire fut en effet conservé sous la Restauration.

BELLE RELIURE EN MAROQUIN ORNÉ DU TEMPS, dont les plats présentent un motif lancéolé proche de roulettes appliquées à la même époque par Bozérian, Lalande ou Meslan.

EXEMPLAIRE AUX ARMES, CHIFFRE ET EMBLÈMES DE NAPOLÉON I^{er} (OHR, planche n° 2652, fer n° 14, pour les armoiries ; fers du dos non référencés par OHR).



Les dernières volontés de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène

28 / NAPOLÉON I^{er}

Deux manuscrits autographes signés en trois endroits par le COMTE DE MONTHOLON. 2 pp. in-folio, l'une au recto d'un feuillet simple et l'autre sur la première page d'un bifeuillet, le tout sur papier vergé anglais filigrané « J. Whatman 1819 Balston & C^o ». Plusieurs marges un peu froissées avec petites fentes, dont une renforcée au verso, un petit manque de papier angulaire sans atteinte au texte, une petite perforation sans atteinte au texte.

80 000 / 120 000 €

« De tous les documents de Sainte-Hélène [...], le testament de l'empereur est bien [...] le plus essentiel et le plus prenant »

LA PARTIE DU TESTAMENT DESTINÉE AUX ANGLAIS, VÉRITABLE CLEF PERMETTANT D'EN GARANTIR LES PRINCIPALES DISPOSITIONS. Sont ici en effet réunis les premier et second codicilles du testament de Napoléon I^{er}, qui, datant du 16 avril 1821, furent rédigés spécialement à l'attention de ses geôliers britanniques – ceux-ci devant ignorer les autres parties de ce testament. L'empereur se montrait en effet soucieux d'échapper aux limitations que le gouvernement anglais pourrait opposer à l'exécution de ses dernières volontés.

NAPOLÉON I^{er} Y DEMANDE LE RETOUR DE SES CENDRES EN FRANCE, L'OUVERTURE DE SON TESTAMENT EN EUROPE, NOMME SES EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, ET PARTAGE SES BIENS DE SAINTE-HÉLÈNE pour en éviter la mise sous séquestre.

CES DEUX PREMIERS CODICILLES FURENT LES SEULES PARTIES DU TESTAMENT OUVERTES À SAINTE-HÉLÈNE. Parce qu'il révèle les noms des exécuteurs testamentaires, le second codicille fut le premier document à être ouvert, le jour même de la mort de l'empereur, le 5 mai 1821. Il fut communiqué au gouverneur anglais Hudson Lowe le 12 mai, en même temps qu'était ouvert devant lui le premier codicille (*Testament de Napoléon*, édition établie et commentée par Jean-Pierre Babelon et Suzanne d'Huard, Paris, Club du livre, 1969, pp. 16, 19, 20).

« POUR COPIE CONFORME REMISE SUIVANT L'AUTORISATION QUI M'EN A ÉTÉ DONNÉE PAR LE TESTATEUR... »

Les présentes copies de la main de Montholon ont été établies très tôt après la rédaction de ces codicilles, probablement juste après l'ouverture. Montholon a en effet porté plusieurs mentions de sa main sur le manuscrit du premier codicille, outre celle citée ci-dessus.

« LE PRÉSENT CODICILLE ÉTOIT CACHETÉ de cinq cachets et attachés ensembles par un ruban rouge. Les cachets étoient 1° celui du testateur, 2° celui de M^r le comte Bertrand, 3° celui de M^r le comte de Montholon, 4° celui de M^r Marchand, 5° celui de M^r l'abbé Vignali. MM. Bertrand, Montholon, Marchand, Vignali ont signé... » (au recto, à l'encre, apparemment dans le même temps que la copie elle-même).

« CODICILE DONT LE GOUVERNEUR [HUDSON LOWE] A UNE COPIE – et états joints ; minute de ma lettre à S. Hd. Lowe p^r lui annoncer la mort » (au verso, au crayon).

LE CORPUS TESTAMENTAIRE DE NAPOLÉON I^{er}. Il comprend 13 pièces, écrites ou dictées et signées du 13 au 29 avril 1821, à savoir : le testament proprement dit (écrit en 2 exemplaires), 8 codicilles, un mémoire d'instructions à ses exécuteurs testamentaires, une lettre au banquier Laffitte, une lettre au baron de La Bouillierie (trésorier de son domaine privé) et un legs informe à son fils le duc de Reichstadt. Un premier testament, qui avait été rédigé en août 1819, fut brûlé le 19 avril 1821.

LE COMTE DE MONTHOLON FUT LE TÉMOIN ET COLLABORATEUR PRIVILÉGIÉ DE LA RÉDACTION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES DE L'EMPEREUR. Il fut en effet le seul à demeurer auprès de lui durant ce moment crucial. Marchand, parfois autorisé à pénétrer dans la chambre, décrit par exemple la scène à laquelle il assista le 16 avril 1821 (jour de rédaction des présents codicilles), rapportant les propos tenus par Napoléon I^{er} à Montholon : « Mon fils, il est temps que je termine, je le sens ». Assis dans son lit, l'empereur tenait d'une main une planche en carton et sans appui écrivait de l'autre ; debout près du lit, le comte de Montholon tenait un encrier. »



Le comte de Montholon écrivit d'ailleurs lui-même sous la dictée de Napoléon I^{er} le brouillon du testament proprement dit et la fin du huitième codicille, et si le comte Bertrand, Marchand et l'abbé Vignali cachetèrent et signèrent avec lui 8 des pièces (testament, 7 premiers codicilles et instructions), ils ne purent comme lui prendre alors connaissance du contenu de ces pièces.

En outre, Marchand, qui les avait d'abord reçues, les remit à Montholon le jour de la mort de Napoléon : c'est donc Montholon qui détenait toutes les pièces testamentaires en quittant Sainte-Hélène.

IL N'EXISTE AUCUN ENSEMBLE COMPLET DES PAPIERS TESTAMENTAIRES ORIGINAUX DE NAPOLÉON I^{er}, LESQUELS SE TROUVENT POUR LA PLUPART EN DÉPÔT PUBLIC : les Archives nationales conservent dix pièces sur le total de treize, c'est-à-dire à l'exception des deux derniers codicilles et du legs au duc de Reichstadt.

« Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé ! »

« Avril 16. 1821. Longwood. Ceci est un codicille de mon testament.

1° JE DÉSIRE QUE MES CENDRES REPOSENT SUR LES BORDS DE LA SEINE AU MILIEU DE CE PEUPLE FRANÇAIS QUE J'AI TANT AIMÉ !

2° Je lègue aux comtes BERTRAND, MONTHOLON et à MARCHAND, l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, meuble, livres, armes et généralement tout ce qui m'appartient dans l'isle de S^{te}-Hélène... »

« L'ouverture de mon testament sera faite en Europe... »

15 Avril 16. 1821. Longwood.

Ceci est un fac-simile de mon testament

1. Je desire que mes cendres reposent sur le Mont, de la Seine au milieu de ce peuple francais que j'ai tant aime!

2. Je ligue Mes parents Bertrand, Montholon et Marchand, l'argent, Bizan, Argenteuil, procureurs, Meuble, liens, Armes et généralement tout ce qui m'appartient dans le list de p. helme.

Ce Codicille tout entier écrit de ma main est signé et scellé de Mon Arme.

Signé: Napoleon

(cachet)

pour copie conforme d'après l'autographe qui m'en a été donné par le testateur
L. de Montholon

Le Present Codicille étoit cacheté de cinq cachets et attaché ensemble par un ruban rouge. Les cachets étoient

1. celui du testateur. 2. celui de M. le Comte Bertrand - 3. celui de M. le Comte de Montholon. 4. celui de M. Marchand

5. celui de M. l'Abbé Vignely. M. le Comte Bertrand, M. le Comte de Montholon, M. l'Abbé Vignely ont signé sur le ruban sur un coin de la tête enroulée et écrit.

Ceci est un fac-simile de mon testament écrit tout de ma propre main.

Signé: Napoleon

pour copie conforme
L. de Montholon

16

Avril 16 - 1821. Longwood.

Ceci est un second Codicille de mon testament.

par mon premier Codicille de ce jour je fais donation de tout ce qui m'appartient dans le list de p. helme au St. Pierre, Montholon et à Marchand. Est un forme pour mettre hors de pair les autres. Ma Volonté est qu'il soit disposé de mon effet de la manière suivante

1. on trouvera 200,000^{fr} en or et en argent de quel force de 50,000^{fr} pour payer la pension due à mes domestiques, le restant sera distribué 50,000^{fr}. Paris, 50,000^{fr}. Montholon, 50,000^{fr}. Marchand 15,000^{fr}. St. Pierre, 15,000^{fr}. Morisy, 15,000^{fr}. Oise, 15,000^{fr}. Vignely, 10,000^{fr}. Archambault, 10,000^{fr}. Cassot, 5,000^{fr}. Chaudelun. Le restant sera donné en gratification au curé de St. Pierre, domestiques, Chinois et à l'abbé de St. Pierre.

2. Je ligue mon Collier de Diamant à Marchand.

3. Je ligue à mes fils tout le effet qui me sera en leur usage conformément à l'Etat d'usage (-).

4. tout le reste de mon effet sera partagé entre St. Pierre, Montholon et Marchand. Il est dit qu'il soit en vente de ce qui est en leur et Mon Corps.

5. Je ligue Madame Me très bonne et chère Mère le Duc, Cadix, pour toutes les terres qui sont sur son Champ et les 16 arpent d'argent quelle distribuera entre mes frères, sœurs, Morisy, de Chery, Cassot de la partie les objets, comme aussi que les Chinois et autres de la Chine que Marchand lui présentera pour Pauline.

6. toutes les donations contenues dans ce Codicille sont indépendantes de celles faites par mon testament.

7. l'exécution de mon testament sera faite en l'absence de tout le personnes qui ont signé sur l'original.

8. J'invite Mes Parents, Procureurs, et autres à St. Pierre, Bertrand et Marchand.

Ce Codicille tout entier de ma propre main est signé et scellé de Mon Arme.

(cachet)

Signé: Napoleon

« Avril 16. 1821. Longwood. Ceci est un second codicile de mon testament.

Par mon premier codicile de ce jour j'ai fait donation de tout ce qui m'appartient dans l'isle de S^{te}-Hélène au c^{te} Bertrand, Montholon, et à Marchand.

C'EST UNE FORME POUR METTRE HORS DE CAUSE LES ANGLAIS. Ma volonté est qu'il soit disposé de mes effets de la manière suivante :

1^o On trouvera 300,000 f. en or et en argent desquels seront distraits 50,000 f. pour payer la réserve due à mes domestiques ; le restant sera distribué 50000 f. à Bertrand ; 50000 f. à Montholon, 50000 f. à Marchand, 15000 f. à S-Denis ; 15000 f. à Noveraz ; 15000 f. à Pieron ; 15000 f. à Vignaly ; 10000 f. à Archambaud ; 10000 f. à Coursot ; 5000 f. à Chandelier. Le restant sera donné en gratification au médecin anglais, domestiques chinois et donné en charité à la paroisse.

2^o Je lègue mon collier de diamants à **MARCHAND.**

3^o Je lègue à **MON FILS** tous les effets qui ont été à mon usage conformément à l'état cy-joint (a).

4^o Tout le reste de mes effets sera partagé entre **BERTRAND, MONTHOLON ET MARCHAND**, défendant qu'il soit rien vendu de ce qui a servi à mon corps.

5^o Je lègue à **MADAME MA TRÈS BONNE ET CHÈRE MÈRE** les bustes, cadres, petits tableaux, qui sont dans ma chambre et les 16 aigles d'argent qu'elle distribuera entre mes frères, sœurs, neveux. Je charge Coursot de lui porter les objets à Rome. Ainsi que les chaînes et colliers de la Chine que Marchand lui remettra pour **PAULINE.**

6^o Toutes les donations contenues dans ce codicile sont indépendantes de celles faites par mon testament.

7^o **L'OUVERTURE DE MON TESTAMENT SERA FAITE EN EUROPE EN PRÉSENCE DE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT SIGNÉ SUR L'ENVELOPPE.**

8^o J'institue mes exécuteurs testamentaires le C^{te} de Montholon, Bertrand et Marchand... »

Au verso, de la main de Montholon, les premiers mots de l'«état a » du testament de Napoléon I^{er} : « Il ne sera vendu aucun des effets qui m'ont [servi] »

« **DE TOUTS LES DOCUMENTS DE SAINTE-HÉLÈNE [...], LE TESTAMENT DE L'EMPEREUR EST BIEN LE DOCUMENT LE PLUS ESSENTIEL ET LE PLUS PRENANT** » (Suzanne d'Huart, *op. cit.*, p. 11) : « Ce dernier message de l'exilé, écrit tour à tour d'un style emphatique et d'un langage familier, est [...] d'une lecture émouvante. Malgré l'affaiblissement physique, c'est Napoléon tout entier qu'on y retrouve : l'homme de guerre, le politique, l'homme de la famille, et surtout le chef qui sait reconnaître les services rendus et séparer le dévouement vrai des sentiments affectés [...]. De tous les documents de Sainte-Hélène [...], le testament de l'empereur est bien le document le plus essentiel et le plus prenant. Écrit au moment où les mourants voient défiler devant leurs yeux leur vie entière et portent leurs ultimes jugements, il a la valeur d'un dernier souvenir et d'une pièce de premier plan pour la connaissance de celui qui, s'il finit sa vie en vaincu et en exilé, voulut mourir comme le grand empereur qu'il avait été. »

MONTHOLON, FIDÈLE ET CONTROVERSÉ COMPAGNON D'EXIL DE NAPOLÉON : colonel d'Empire nommé général sous la première Restauration, Charles-Tristan de Montholon-Sémonville (1783-1853) avait été chambellan de l'empereur et ambassadeur en Russie, d'où Napoléon l'avait rappelé pour avoir épousé une femme ruinée de réputation à la Cour. Il revint en grâce et fut nommé aide-de-camp de l'empereur durant les Cent Jours. Se tenant prêt à accompagner Napoléon en exil – aux États-Unis, croyait-il – il partit avec lui à Sainte-Hélène, où il fut avec sa femme au centre des querelles mesquines entre Français. Néanmoins, après les départs de Las Cases et de Gourgaud, il devint l'interlocuteur privilégié de Napoléon, et défendit ensuite fidèlement sa mémoire. Il se lia alors à Louis-Napoléon Bonaparte, mais, affairiste, il tenta constamment de réaliser des opérations douteuses qui le ruinèrent.

Les difficultés d'application du testament de l'empereur

29 / MONTHOLON (Charles-Tristan de)

Lettre signée à un prince. Paris, 20 octobre 1825. 2 pp. in-folio, quelques salissures, petites déchirures dont une restaurée, certaines avec petits manques.

800 / 1 000 €

« **LA SUCCESSION DU PRINCE EUGÈNE DUC DE LEUCHTENBERG DOIT À LA SUCCESSION DE L'EMPEREUR NAPOLÉON DES SOMMES IMPORTANTES PROVENANT soit de l'appurement du compte rendu par feu Son Altesse Royale, de l'emploi des fonds dont elle s'est reconnue dépositaire, soit de la liquidation de la liste civile du royaume d'Italie.**

DÈS MON ARRIVÉE EN EUROPE, J'AI FAIT CONNAÎTRE À MONSIEUR LE DUC DE LEUCHTENBERG LES DERNIÈRES VOLONTÉS DE SON AUGUSTE PÈRE ; je lui ai demandé 1^o la délivrance, en capital et intérêts, des sommes qu'il avait dû verser dans les caisses de MM. Laffitte en juillet 1815, et dont il avait encore une partie entre les mains en 1821 ; 2^o le paiement des deux millions mentionnés au codicile du 24 avril 1821.

Des considérations que Votre Altesse Royale appréciera, mais qui ne pouvaient être produites que par le sentiment que devaient porter au fils adoptif de leur bienfaiteur les légataires que je représente, m'ont imposé l'obligation de repousser leur impatience et de m'interdire tout recours aux tribunaux pour obtenir justice. Mais aujourd'hui je trahirais mon devoir si je sacrifiais les intérêts que je suis chargé de défendre au sentiment qui, depuis trois ans, a guidé ma conduite dans cette affaire.

CEPENDANT, QU'IL ME SOIT PERMIS, MONSEIGNEUR, DE TENTER UN DERNIER EFFORT EN EN APPELANT À LA DÉCISION DE VOTRE ALTESSE ROYALE, et en lui demandant de permettre que monsieur Milan, porteur de cette lettre, mette sous ses yeux l'exposé des droits des légataires de l'empereur Napoléon... »

30 / MORT DE NAPOLÉON I^{er} ET RETOUR DES CENDRES

Ensemble de 4 documents imprimés.

200 / 300 €

– **DÉTAILS EXACTS SUR LA MORT DE BONAPARTE.** [Paris], de l'imp. de Doublet, [1821]. 2 pp. in-4.

– **DÉTAILS ET ORDRE DE LA MARCHÉ DE TOUTES LES CÉRÉMONIES QUI ONT EU LIEU À SAINTE-HÉLÈNE APRÈS LA MORT DE BONAPARTE ; son enterrement avec les honneurs de la guerre ; ses dernières paroles ; noms des principaux personnages qui l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure ; noms de celles qui portaient les coins du drap ; et son testament.** [Paris], imprimerie de Pillet jeune, [1821]. 2 pp. in-4, vignette gravée sur bois dans le texte.

– **PROCÈS-VERBAL DE L'OUVERTURE DU CORPS DE BONAPARTE À SAINTE-HÉLÈNE.** En présence du général Bertrand, du général anglais et de tout son état-major ; et entretien de S.M. Louis XVIII avec le général Rapp sur la mort de Bonaparte. [Paris], de l'imprimerie de Pillet jeune, [1821]. 2 pp. in-4, vignette gravée sur bois dans le texte.

– **FUNÉRAILLES DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.** [Paris], imprimerie de Rignoux, [1840, probablement décembre]. 2 pp. in-folio, 4 vignettes gravées sur bois dans le texte.



31 / ALGÉRIE

Ensemble d'environ 70 pièces, XIX^e siècle principalement.

400 / 500 €

UN OFFICIER DE LA CONQUÊTE DEVENU COLON.

Papiers provenant principalement des archives privées de la famille du chef de bataillon Charles de Galland, relatifs notamment à son service en l'Algérie, à son installation comme colon à Douéra puis à sa carrière politique. Ils comprennent entre autres des lettres du futur maréchal de Saint-Arnaud, du futur maréchal Baraguey d'Hilliers, du général Marey-Monge, quelques affiches imprimées de la « milice algérienne » que commanda Galland vers 1851, etc.

Une lettre de Charles de Galland, écrite de Collo le 11 avril 1843, adressée à sa femme à Strasbourg, décrit longuement les combats menés en Algérie : « Afin que tu ne sois pas effrayée par les récits mensongers des journaux... je veux t'écrire un mot sous ma tente, et te dire la vérité. Nous sommes partis de Constantine le 5 pour aller occuper Collo, petite ville arabe au bord de la mer & occupée par des Kabyles braves & guerriers, qui ne veulent pas plus de notre domination que de la soupe aux choux... Le 7 nous traversions un beau pays, mais les camarades qui l'occupent ne sont pas le moins disposés à nous offrir le gousgous... À 8 heures du soir nos avant-gardes furent traversés par ces messieurs qui vinrent nous saluer par une nuée de balles ; nos tentes furent criblées ; «AUX ARMES, AUX ARMES», CRIAIT-ON DE TOUTES PARTS ; L'ATTAQUE ÉTAIT VIVE ET IMPRÉVUE, LES BALLES TOMBAIENT COMME S'IL PLEUVAIT, LE L^r COLONEL FUT BLESSÉ... Le 8 on m'ordonna de flanquer l'arrière-garde avec 2 comp^{ies}. Le camp fut levé à 5 heures du matin, les Arabes laissèrent filer la tête de colonne, mais dès qu'elle fut hors de portée, ils s'acharnèrent contre l'arrière-garde... Vrs les 10 heures quelques Arabes parurent de mon côté vers les crêtes, je les ai chassés, sans perte d'hommes... Vers les 4 heures jusqu'à minuit que nous avons marché, la fusillade devenait meurtrière, à PLUSIEURS REPRISES JE FUS OBLIGÉ DE LES CHASSER À LA BAYONNETTE, ET DANS CES CHARGES TRÈS RARES AVEC LES KABYLES, J'ÉTAIS À LA TÊTE DE MES TROUPES, enfin ils ne vinrent plus, et ils se contentèrent à une fusillade qui me fit plus mal que leur charge. Alors j'ai dressé plusieurs embuscades... Les Arabes vinrent avec confiance, les volt^{rs} se précipitèrent avec rage, d'autant plus qu'un volt^r fut assez grièvement blessé, mon clairon eut son instrument brisé, un 3^e reçut une balle dans son sac, un 4^e dans son petit keby (coiffure), ALORS EUT LIEU UN COMBAT CORPS À CORPS, et le pauvre Kergaradec lutta avec un Kabyle qu'il tua de sa propre main ; dans cette lutte il fut légèrement blessé à la tête... »

32. GROUCHY (Emmanuel de). Lettre autographe signée du neveu du maréchal, à son frère Ernest de Grouchy. Naples, 2 juin 1831. 3 pp. 1/2 in-4, adresse au dos, cachet armorié de cire noire.

100 / 150 €

BELLE LETTRE OÙ LE DIPLOMATE DÉCRIT SES PREMIERS JOURS À NAPLES.

« ... ENFIN, JE SUIS ARRIVÉ À NAPLES... Tu sais la réputation de cette belle ville, elle est au-dessous de la réalité ; cette lumière, ces montagnes, cette mer, tout cela est admirable ; le Vésuve seul sans flammes et sans fumée m'a désappointé, mais on nous promet une éruption prochaine. Combien de dédommagements j'ai rencontrés, quelle belle nature ! Quel heureux climat... »

J'ai débarqué droit chez M. de LM [le marquis de La Tour-Maubourg, ambassadeur de France à Naples], grand homme de six pieds, aussi froid que possible, avec une moitié aussi grosse que lui est long, tous deux ignorant absolument ce que c'est que la grâce ou l'amabilité. Il me loge cependant (mais ne le dis pas à M. de Gr^o)... La société m'a l'air très civilisée et dès le premier jour j'ai eu deux ou trois visites à faire chaque soir, en fort bonne compagnie, abondante en jolies femmes...

Dix-neuvième siècle

PAR DESSUS TOUT CELA, UNE RÉUNION CARLISTE, à la tête desquels sont les La Ferronnays pour qui naturellement a été ma première visite ; ils ont été fort bons pour moi ; d'ici à peu de semaines, les S-Priest viendront la grossir [depuis la révolution de Juillet, un groupe légitimiste s'était formé à Naples autour de la duchesse de Berry, fille du roi des Deux-Siciles, où figurèrent le comte de La Ferronnays, ancien ministre de Charles X, et le général de Saint-Priest]...

DE PLUS, CINQ OU SIX THÉÂTRES, Y COMPRIS S. CARLO, que j'ai vu p^r la première fois illuminé avec sept ou huit cents bougies le jour de la fête du roi, et que j'ai trouvé magnifique, outre qu'il est un tiers plus grand que l'Opéra...

HIER J'AI ÉTÉ À L'ÎLE D'ISCHIA, en bateau à vapeur ; elle est assez jolie, et il est inutile [de te dire] que l'orange et le grenadier y abondent ;

J'AI VU AUJOURD'HUI LE MUSÉE, OÙ SE TROUVE LA PLUS RICHE ET LA PLUS CURIEUSE COLLECTION D'ANTIQUITÉS DE POMPÉI ; cette collection vous rabaisse beaucoup, car elle prouve que notre civilisation a peu inventé... Le grand mérite... c'est qu'elle a trouvé la ville telle qu'elle était le jour où les cendres du volcan la couvrirent, avec ses ustensiles et toute cette vie intérieure qui a tant de charme. C'est ainsi qu'on a trouvé des toilettes de femmes, avec du rouge ; des autels préparés pour le sacrifice ; des prisonniers morts dans leurs fers et des marchands dans leurs comptoirs. Les lupanars ne manquaient pas et j'ai vu une sculpture, assez grossière du reste, qui, représentant un priape (non pas le demi-dieu), servait d'enseigne à l'un d'eux avec cette inscription : hic habitat felicitas, et puis des peintures à fresques... »

JOINT : GROUCHY (famille de). 5 lettres dont plusieurs d'Emmanuel de Grouchy, neveu du maréchal.

33 / GUIZOT (François)

Lettre autographe signée à Emmanuel de Grouchy, neveu du maréchal. S.l., 2 décembre 1822. 2 pp. 1/2 in-12, adresse au dos, déchirure avec manque sans atteinte au texte.

200 / 300 €

« ... **TOUTS LES DÉTAILS QUE VOUS POURREZ ME DONNER SUR CE QUE VOUS VOYEZ DE L'ALLEMAGNE, DES ÉTUDES, DES MŒURS, ME FERONT PLAISIR, vous avez l'esprit droit et vos impressions sont vraies parce qu'elles sont neuves...**

JE ME DÉFENDS AVEC SOIN DES PRÉJUGÉS NATIONAUX, QUI SONT SI SOTS ; CEPENDANT JE SUIS FRANÇAIS JUSQU'AU BOUT DES DOIGTS et j'éprouve un certain plaisir à voir qu'au fond nos jeunes gens ont plus de raison que bien d'autres, je ne sache rien de plus ridicule que le puérile dans le solennel, & c'est, à ce qu'il me semble, ce qu'on rencontre un peu au-delà du Rhin. Tâchez de voir ce qu'il y a au fond de ces formes, quelles idées sérieuses sont communes aux jeunes gens, quelle est la nature de leurs sentiments moraux, quelles directions ils donnent en général à leurs études, quels sont leurs rêves d'avenir pour la société & a...

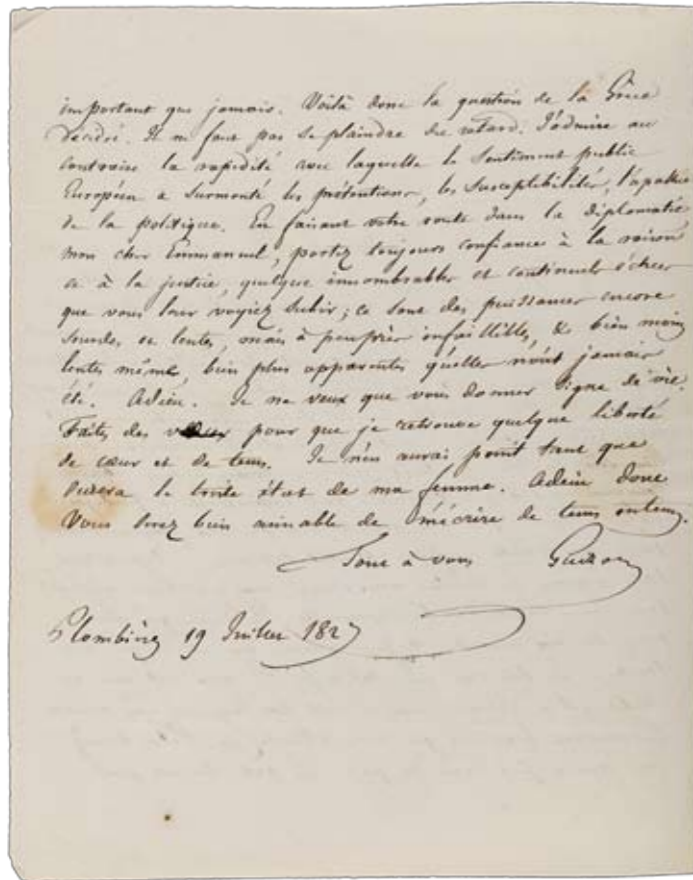
NE VOUS CONTENTEZ PAS DE VOIR CE QUI PAROÎT, les habitudes extérieures, les ridicules, les manies ; c'est le défaut des Français de ne regarder que cela et de croire qu'ils ont tout vu ;

L'HOMME SE CACHE QUELQUEFOIS SOUS LES FORMES AU MOINS AUTANT QU'IL S'Y RÉVÈLE, et pour connaître l'esprit d'un peuple, il faut pénétrer plus avant que son costume, ses repas ou ses divertissements... »

C'est sous l'Empire, dans le salon de madame de Tessé, que l'historien et futur ministre François Guizot avait rencontré le futur maréchal de Grouchy, et était devenu un ami de la famille.

34 / GUIZOT (François)

Lettre autographe signée à Emmanuel de Grouchy, neveu du maréchal. Plombières, 19 juillet 1827. 2 pp. in-12 carré, adresse au dos, petite déchirure due à l'ouverture sans atteinte au texte.

200 / 300 €

34 /

BELLE LETTRE SUR LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE ET SUR LA DIPLOMATIE.

« ... VOILÀ DONC LA QUESTION DE LA GRÈCE DÉCIDÉE... J'ADMIRE... LA RAPIDITÉ AVEC LAQUELLE LE SENTIMENT PUBLIC EUROPÉEN A SURMONTÉ LES PRÉTENTIONS, LES SUSCEPTIBILITÉS, L'APATHIE DE LA POLITIQUE.

En faisant votre route dans la diplomatie... portez toujours confiance à la raison et à la justice, quelque innombrables et continuel échecs que vous leur voyiez subir ; ce sont des puissances encore sourdes et lentes, mais à peu près infailibles... »

Par le traité de Londres, qui venait d'être signé le 6 juillet 1827, la France, l'Angleterre et la Russie s'entendaient pour imposer leur médiation dans le conflit qui opposait les Grecs à l'Empire ottoman. Il s'ensuivit une expédition navale conjointe qui remporta la victoire de Navarin, et une expédition française en Morée qui chassa les troupes égyptiennes et turques.

35 / GUIZOT (Pauline de Meulan, madame)

Lettre autographe signée à Emmanuel de Grouchy, neveu du général. Nevers, 23 août 1821. 2 pp. 1/3 in-4, adresse au dos, petite déchirure avec manque sans atteinte au texte due à l'ouverture.

150 / 200 €

« ... J'AI ÉTÉ UN PEU HONTEUSE POUR VOUS TOUS DE L'ENTHOUSIASME QU'À RÉCHAUFFÉ PARMIS VOUS... LA MORT DE BONAPARTE, COMME SI CET HOMME VOUS AVOIT LÉGUÉ PAR SON TESTAMENT CE GOÛT DE SERVITUDE QU'IL A SI BIEN TRAVAILLÉ À NOUS INFUSER PENDANT SA VIE, et comme s'il n'était pas ridicule à des hommes qui prétendent vouloir être libres et savoir ce que c'est, de se passionner pour l'homme dont l'héritage est aujourd'hui le fonds où puisent tous leurs moyens ceux qui veulent nous empêcher de l'être. Les Bonapartistes d'il y a huit ans sont les ventrus de ce moment-ci, et je ne permets pas à qui veut l'être maintenant de n'être pas ministériel... »

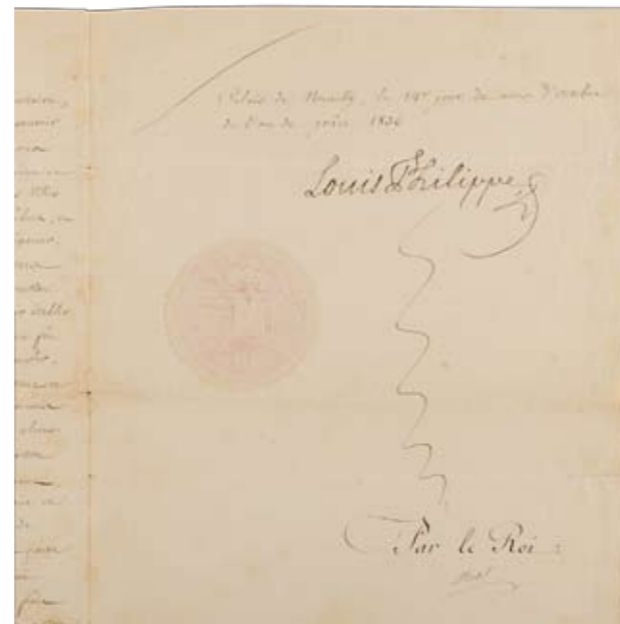
Femme de lettres et épouse de François Guizot, Pauline de Meulan (1773-1827) était issue d'une famille aristocratique acquise aux Lumières : sa mère Marguerite de Saint-Chamans avait fréquenté mademoiselle de Lespinasse, Necker ou Condorcet. Elle publia de très nombreux ouvrages destinés à la jeunesse, contes, ouvrages de morale ou de pédagogie.

JOINT : GUIZOT (François). Lettre autographe signée à Emmanuel de Grouchy, neveu de maréchal. Paris, 18 décembre 1827, bords effrangés. Lettre de condoléances amicale et très inspirée.

« L'entière répression du crime de la traite des noirs... »

36 / LOUIS-PHILIPPE I^{er}

Pièce signée en trois endroits, une fois de son nom « Louis Philippe » et deux fois de son paraphe, contresignée par le ministre des Affaires étrangères et président du Conseil Louis Mathieu MOLÉ. Palais de Neuilly, 14 octobre 1836. 3 pp. in-folio, cachet armorié de cire sous papier, rousseurs et petites mouillures.

1 500 / 2 000 €

36 /

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT RELATIF À L'INTERDICTION DE LA TRAITÉ DES NOIRS.

COMMISSION DE MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE POUR SIGNER UN TRAITÉ AVEC LES VILLES HANSEATIQUES sur ce sujet. La traite des noirs avait été interdite en Angleterre et aux États-Unis en 1807, en France en 1831, et si l'esclavage lui-même avait été interdit en Angleterre en 1833, la France ne l'abolirait définitivement qu'en 1848 – l'expérience de 1794-1802 ayant tourné court.

« L'article neuvième de la première des deux conventions que nous avons conclues à Paris avec Sa Majesté le roi du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'une, le 30 novembre 1831, l'autre, le 22 mars 1833, et qui ont pour objet commun L'ENTIERE RÉPRESSION DU CRIME DE LA TRAITÉ DES NOIRS, – portant que les puissances maritimes de l'Europe seraient invitées à accéder aux dites conventions –, nous avons, DE CONCERT AVEC SA MAJESTÉ BRITANNIQUE, INVITÉ LES SÉNATS DES VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÈME ET LUBECK, À Y ACCÉDER ; et ces Sénats, animés des mêmes sentiments que nous, ayant manifesté le désir de concourir au même but d'humanité, nous avons pensé que le moyen le plus efficace d'arriver à ces heureux résultats, serait de signer avec ces villes, conjointement avec le roi de la Grande-Bretagne, une convention formelle d'accession aux dites conventions.

À ces cause, nous confiant entièrement en la capacité, prudence, expérience, zèle et fidélité à notre service de notre cher et bien aimé le baron de Lasalle..., nous le nommons commettons et constituons notre plénipotentiaire, et lui... donnons plein et absolu pouvoir et mandement spécial à l'effet de se réunir aux plénipotentiaires également munis de pleins pouvoirs... de la part desdits Sénats des villes libres et anséatiques de Hambourg, Brème et Lubeck, et de Sa Majesté britannique, dans le but de négocier, conclure et signer... tels traité, convention ou articles qu'il jugera le plus convenables pour établir et constater ladite accession... »

37 / LOUIS-PHILIPPE I^{er}

Lettre autographe signée de son paraphe [au président du Conseil Louis-Mathieu MOLÉ]. Paris, 22 juillet [1837]. 3 pp. in-4, déchirures aux plis restaurées à la bande adhésive.

200 / 300 €**SUR LE STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE DU ROI.**

Lettre notamment relative à des changements à effectuer dans le texte d'un acte en cours de rédaction concernant la famille royale :

« ... JE DIRAI QUE QUAND AU MOT PERSONNELLE, JE ME SUIS CONSTAMMENT REFUSÉ COMME DUC D'ORLÉANS À JAMAIS DONNER MON OBLIGATION PERSONNELLE, & que jamais non plus elle n'a été exigée ;

& QUE COMME ROI, JE LE FERAIS ENCORE MOINS, puisqu'il est clair que ma position royale la rend impossible, & que par conséquent je ne peux pas donner ce que je ne possède pas... »

Élegants dessins animaliers originaux du duc de Chartres

HÉRITIER DE LA COURONNE DE FRANCE MORT PRÉMATURÉMENT, FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS (1810-1842) était le fils aîné de Louis-Philippe I^{er}. Né en émigration à Palerme, il fut titré duc de Chartres, puis duc d'Orléans et prince royal en 1830. Il mena une brillante carrière militaire comme colonel du 1^{er} régiment de Hussards (1824), participa à la prise d'Anvers, à la conquête de l'Algérie, et organisa les « Chasseurs d'Orléans ». Il périt dans un accident de calèche à Neuilly-sur-Seine.

AMATEUR D'ART, COLLECTIONNEUR, IL SE RÉVÉLA LUI-MÊME UN EXCELLENT ARTISTE DILETTANTE, exécutant dessins et estampes d'une remarquable facture.



38 /

38 / ORLÉANS (Ferdinand-Philippe d')

Dessin original, mine de plomb, 100 x 160 mm. Légende autographe signée et datée à l'encre. Papier monté sur carton souple, sous marie-louise.

1 000 / 1 500 €

« LE CERF.

» F. P. D'Orléans. Mars 1828. »



39 /

39 / ORLÉANS (Ferdinand-Philippe d')

Dessin original, mine de plomb, 91 x 136 mm. Date et signature autographe à la mine de plomb. Papier monté sur carton souple, sous marie-louise.

1 200 / 1 800 €

PIE ET PERROQUET.

« F. P. O. Juillet 1828. »



40 /

40 / ORLÉANS (Ferdinand-Philippe d')

Dessin original, mine de plomb, 110 x 140 mm. Date et signature autographe à la mine de plomb. Papier monté sur carton souple, sous marie-louise.

1 200 / 1 800 €

HIBOU.

« F. P. O. septembre 1828. »



41 /

41 / ORLÉANS (Ferdinand-Philippe d')

Dessin original, mine de plomb, 130 x 180 mm. Légende autographe signée à la mine de plomb. Papier monté sur carton souple, sous marie-louise.

1 000 / 1 500 €

« **ROUGH TERRIER.**

F. P. O. 8^{bre} 1828. »

42 / ORLÉANS (Famille d') et divers

Ensemble de 13 pièces, XIX^e siècle et s.d.

200 / 300 €

Le duc d'ALENÇON Ferdinand d'Orléans (1899), la duchesse d'AOSTE Héléne d'Orléans (1899), le comte d'ARJUZON (chambellan de Napoléon III, 1862), le général de GALLIFFET (1880 et s.d.), GYP (manuscrit autographe signé intitulé « *Le Loubet de Montélimar* : « *Tout comme le nougat du même cru, il poisse !...* », état médiocre avec manques de texte à plusieurs feuillets), le comte de LA ROCHEFOUCAULD (1867), Pierre de NOLHAC (1899), la duchesse d'ORLÉANS Marie-Dorothée de Habsbourg-Lorraine (1899), le général VANNOVSKY (ministre de la Guerre du tsar Alexandre III, 1889), etc. Joint, une plaquette imprimée, brochée, en état délabré.

43 / ROMANOV (Grand-duc Nikolaï Mikhaïlovitch)

Carte autographe signée « *Grand-Duc Nicolas M.* », adressé à une proche de L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE. Cannes, 20 mars 1899. 2 pp. in-16 sur bristol avec entête à ses initiales couronnées.

200 / 300 €

« *MADAME, AYANT CRU COMPRENDRE HIER QUE SA MAJESTÉ AURAIT DÉSIRÉ QUE JE ME PRÉSENTE CHEZ ELLE à mon passage de retour pour Paris, je tiens à vous prévenir que je compte rentrer d'Italie le 29 ou le 28 de ce mois, en restant deux jours à Monte-Carlo à l'hôtel de Paris. Ainsi, connaissant mon adresse, l'impératrice pourra me faire venir chez elle à l'heure qu'elle voudra. Je profite de cette occasion pour réitérer l'expression de mes sentiments les plus empressés...* »

FRANCOPHILE ET LIBÉRAL, LE GRAND-DUC NIKOLAÏ (1859-1919) était le petit-fils du tsar Nicolas I^{er} par son père le grand-duc Mikhaïl Nikolaïevitch. D'abord officier dans la Garde, cet intellectuel libéral consacra ensuite de longues heures à la rédaction d'ouvrages d'entomologie et d'histoire russe. Il effectua de nombreux séjours dans le Sud de la France, qu'il affectionnait particulièrement.

44 / VOYAGES

Ensemble d'environ 150 pièces. Fin du XVIII^e siècle-première moitié du XIX^e siècle principalement.

600 / 800 €

Archives familiales concernant essentiellement François Brouzet, négociant au Vigan (Gard), et son neveu Émile Abric, procureur du roi au tribunal de la même ville.

ELLES COMPRENNENT DES JOURNAUX DE VOYAGES EN SUISSE ET EN ESPAGNE tenus par Émile Abric dans les années 1814 à 1822 : Genève, Schwyz, Valais, Gibraltar, Algesiras, Malaga, etc.

« *CADIZ, DÉCEMBRE 1816. La ville vue des différents points environnants, et surtout de la baye, offre un très bel aspect. Les rues sont étroites, et la blancheur des maisons paraît avoir été adoptée pour corriger la tristesse provenant de cette manière de bâtir, et de la couleur sombre des costumes...* »

L'ANDALOUX VIT AU JOUR LE JOUR sans s'embarasser du lendemain. Généralement dès qu'un ouvrier a gagné qqe argent, il demeure oisif jusqu'à ce qu'il n'ait plus rien. Alors il recommence à travailler ; sinon il vit frugalement avec un cigarre de papier...

LE COSTUME DES FEMMES est bien souvent au-dessus de leurs moyens. La chaussure est très-soignée. L'éventail joue un grand rôle, il est toujours en mouvement, c'est avec lui qu'on salue... Le soir les dames portent des mantilles blanches. Dans la maison elles sont toutes habillées à la française...

LES DAMES QUI REÇOIVENT VISITE ne se lèvent de leur siège ni quand un homme entre, ni quand il sort. Les dames s'embrassent quand elles entrent et quand elles sortent. Les visites se répètent très-fréquemment. On est là-dessus fort rigide. Quand on va p^r la 1^{ère} fois d^s une maison, la maîtresse vous dit, au moment où vous prenez congé, esta casa esta muy a su disposición... Ce qu'on appelle ofrecer su casa...

Rares documents sur Napoléon III, Eugénie & le Prince impérial

« Mon travail sur l'artillerie »

45 / NAPOLÉON III (Louis-Napoléon Bonaparte, futur)

Correspondance de 8 lettres (6 autographes signées, 2 autographes) adressés au futur général Maxilien Foy et au lieutenant Cru. Fort de Ham, 1843-1845 et s.d.

2 000 / 3 000 €

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE CONCERNANT LA RÉDACTION DE SON TRAITÉ D'ARTILLERIE, ÉCRITE ALORS QU'IL ÉTAIT EMPRISONNÉ AU FORT DE HAM.

Après l'échec de son coup de force à Boulogne en 1840, Louis-Napoléon Bonaparte fut condamné à la réclusion perpétuelle et enfermé au fort de Ham. Avant de s'en évader en 1846, il consacra de longues heures à des travaux d'études, et notamment à la rédaction de ses *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, dont il fit paraître deux volumes en 1846 et 1851 – l'ouvrage serait complété par le général Ildephonse Favé qui publierait les volumes III et IV en 1862 et 1863. Il réunit une importante documentation et sollicita également l'aide d'un fils du célèbre général Foy (originaire de Ham, mort en 1825), qui avait également embrassé la carrière militaire et finirait général. Celui-ci l'adressa au lieutenant d'artillerie Cru, caserné à La Fère, qui lui apporta l'appoint de ses recherches.

Napoléon III avait été élève à l'école d'artillerie suisse de Thun durant l'hiver de 1831-1832, et publia plusieurs ouvrages sur le sujet, outre ses *Études* : un *Manuel de l'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de la République helvétique* (1836), des *Notes sur les amorces fulminantes et les attelages* (1841), et une *Histoire du canon dans les armées modernes* (1848).

– « *C'EST AVEC UN GRAND PLAISIR QUE J'AI REÇU LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS SUR L'OBUSIER DE MONTAGNE. Vous avez trouvé un homme de cœur et plein d'intelligence qui a bien voulu s'appliquer avec conscience à un travail ingrat pour rendre service à une personne qui lui était étrangère... Puisque l'harnachement a été changé en 1840, je tiendrais beaucoup à avoir la nomenclature non seulement pour les mulets ou chevaux de bât mais aussi pour les chevaux de l'artillerie de campagne...* » (12 novembre 1843).

– « *... Demandez aussi s'il ne pourrait pas me donner des notes ou m'indiquer où je pourrais trouver le compte-rendu d'expériences sur le tir d'obus dans des canons de 12 de campagne. Je sais que de telles expériences ont eu lieu mais je ne sais plus ni où ni quand et j'en aurais bien besoin pour mon travail sur l'artillerie que je ferai imprimer avant mon manuel...* » (28 janvier 1844).

– « *... Il existe à Coucy-le-Château un vieux canon trouvé en 1824 dans le château et qui porte cette inscription Fait le 6 mars 1258 Raoul de Coucy. Ce canon n'a que 22 pouces de longueur. Je voudrais en avoir le dessin exact pour mon grand ouvrage, mais le stupide adjoint de Coucy n'a pas voulu me le faire faire craignant de se compromettre !... Je voudrais aussi, lorsque vous en trouverez l'occasion, de ne pas oublier d'envoyer à M^r Foy tout ce que vous trouverez de rapports sur le tir d'obus de 12 dans des canons de 12 » (11 janvier 1845).*

– « *... Auriez-vous la bonté de demander à M. le lieutenant Cru de vouloir bien me compléter le tableau ci-joint... Le but est de montrer les simplifications introduites depuis le nouveau matériel de campagne dans les affûts et rechanges...* » (s.d.).

– « *Quant aux notes qu'il [le lieutenant Cru] m'a envoyées, la seule question qui est indéfinie pour moi est celle relative aux boulons. Je ne désire nullement avoir leurs dimensions mais savoir le nombre de leurs numéros...* » (s.d.).

– « *... Le plan de mon ouvrage n'était pas encore bien fixé il y a quelques mois. J'avais prié M. C[ru] d'établir la différence qu'il y avait entre les pièces de rechange de l'artillerie de campagne Gribeauval et l'artillerie du Comité. Je voudrais aujourd'hui que ces tableaux indiquassent la différence de ces mêmes pièces mais pour tout le matériel de l'artillerie...* » (s.d.).

– « *Piobert, Recherches sur les origines de l'artillerie et des armes à feu, que Mr Cru pourrait acheter si c'était possible, pour envoyer à Ham* » (s.d.).

– « *J'ai pu me procurer le traité du c^t Piobert, la Partie théorique [Le Cours d'artillerie. Partie théorique de Guillaume Piobert]. L'ouvrage que je désirerais maintenant est Recherches sur l'artillerie des anciens ou Recherches sur l'origine de l'artillerie [probablement le Mémoire sur l'artillerie des anciens de Guillaume-Henri Dufour, paru en 1840]...* » (s.d.).

46 / NAPOLÉON III (Louis-Napoléon Bonaparte, futur)

3 lettres (une autographe et 2 signées). 1850 et s.d. Joint, une importante lettre autographe signée du maréchal NIEL adressée à l'empereur.

1 000 / 1 500 €

SUR L'OCCUPATION FRANÇAISE À ROME.

Dans les États pontificaux, au moment du « printemps des peuples » en 1848, la première guerre d'indépendance de l'Italie aboutit à la fuite du pape puis à l'établissement d'une République romaine. Napoléon III, sous couvert de protéger les Romains contre une intervention autrichienne, organisa une expédition qui, en fait, entra de force dans Rome et y rétablit le pape. À quelques exceptions près, les troupes françaises restèrent ensuite présentes à Rome jusqu'en 1870.

– Lettre signée « *Louis Napoléon B* » au général Auguste-Pierre Walbourg Gémeau. Palais de l'Élysée, 8 mai 1850.

« *VOUS DONNEZ, JE L'ESPÈRE, À LA DÉCISION QUI VOUS NOMME AU COMMANDEMENT DE L'ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE D'ITALIE, SON INTERPRÉTATION VÉRITABLE, et vous vous gardez surtout de la considérer comme une disgrâce. Le terme de la mission du g^{ral} Baraguey d'Hilliers était arrivé. Il fallait, pour le remplacer à Rome, un général qui eût à la fois DE L'ASCENDANT SUR LES TROUPES, UN ESPRIT AUSSI CONCILIANT QUE FERME, ET MA CONFIANCE ENTÈRE.*

JE VOUS AI CHOISI.

D'ailleurs, vous le comprendrez, quoique M^r de Rayneval, ministre auprès du S^{-Père}, représente la France diplomatiquement, son représentant militaire n'en est pas moins appelé à exercer une influence toujours salutaire et au besoin décisive... »

– Lettre signée « *Louis Napoléon B* » au ministre de France à Rome Alphonse de Rayneval. Palais de l'Élysée, 23 décembre 1850.

« *JE VOUS RECOMMANDE TOUT PARTICULIÈREMENT LE COURRIER GABRIELLO PICCIOLI QUI A FAVORISÉ MON ÉVASION DE HAM. Vous comprenez dès lors le vif intérêt qu'il m'inspire et je vous serai reconnaissant des bons offices que vous lui rendrez...* »

– Lettre autographe [à un proche]. S.l.n.d.

« *RÉCLAME AUPRÈS DU PAPE POUR QU'IL PERMETTE AU C^{te} CAMERATA QUI A ÉPOUSÉ MA COUSINE DE RENTRER DANS LES ÉTATS DE L'ÉGLISE. Le C^{te} Philippe Camerata est l'homme le plus inoffensif qu'on puisse trouver.* »

Filippo Camerata-Passionei avait épousé en 1824 Napoléone-Élisa Baciocchi, fille d'Élisa Bonaparte, nièce de Napoléon I^{er} et cousine de Napoléon III, mais s'en était séparé dès 1832. Il joua un certain rôle politique au moment des événements qui menèrent à l'instauration de la République romaine à Rome en 1849.

JOINT : NIEL (Adolphe). Lettre autographe signée à Napoléon III. Paris, 26 octobre 1867.

IMPORTANTE LETTRE RELATIVE À L'EXPÉDITION FRANÇAISE LANCÉE POUR STOPPER L'INVASION DES ÉTATS PONTIFICAUX PAR GARIBALDI.

« *Le général de Faily [Pierre Louis Charles de Faily, commandant le corps expéditionnaire à Rome] me pose ces deux questions : 1° Si le pape a abandonné Rome, dois-je y aller ? 2° Moi étant à Rome et le pape quittant, dois-je continuer à l'occuper ? Vu l'urgence, j'ai répondu :*

SI LE PAPE A ABANDONNÉ ROME, N'Y ALLEZ PAS SANS DE NOUVEAUX ORDRES. SI VOUS ÊTES À ROME & QUE LE PAPE L'ABANDONNE, N'EN SORTEZ PAS SANS DE NOUVEAUX ORDRES... La possession de Rome est d'un très grand prix pour nous en cas de guerre avec l'Italie, attendu que nous coupons en deux ce royaume, de Civita à Ancône, sur un défaut de la cuirasse puisque nous isolons le royaume de Naples & la Sicile, où l'autorité du Gouvernement italien a bien besoin d'être soutenue. En même temps, toute attaque ou menace par Nice & le mont Cenis fait que sur l'autre tronçon du royaume l'ennemi est pris par deux côtés opposés. Cependant, il me semble que si le pape a quitté Rome, toute cause de guerre immédiate s'éloigne & qu'il ne faut pas marcher sur cette ville, quelle que soit son importance, sans de nouveaux ordres de l'empereur... »

« *Je crois que la Russie n'acceptera une paix véritable que lorsqu'elle aura été domptée »*

crayon de plusieurs mains dont celle du ministre des Affaires étrangères Édouard Drouin de Lhuys. Les Tuileries, 19 décembre 1854. 3 pp. in4, ratures et corrections.

5 000 / 6 000 €

IMPORTANTE LETTRE SUR L'OFFENSIVE DIPLOMATIQUE FRANÇAISE CONTRE LA RUSSIE.

LA GUERRE DE CRIMÉE, AVENTURE DRAMATIQUE ET GLORIEUSE QUI MARQUA LE RETOUR DE LA FRANCE SUR LA SCÈNE EUROPÉENNE. Les menées de la Russie visant à démanteler l'Empire ottoman ou à s'assurer un protectorat sur les Balkans – avec un accès à la mer Méditerranée –, heurtaient de front les intérêts anglais. Napoléon III, qui y voyait l'occasion de rehausser le prestige français sur le plan international, accepta la proposition anglaise de s'allier pour défendre le sultan. Quand le tsar Nicolas I^{er} envahit les régions moldo-valaques et coula une flotte turque à Sinop, les deux alliés lui déclarèrent la guerre (27 mars 1854). Les premières opérations militaires sur terre et sur mer furent marquées d'abord par des succès (Varna, Silistra, etc.), mais une épidémie de choléra incita les commandements franco-britanniques à concentrer leurs efforts sur Sébastopol en Crimée : des maladresses tactiques firent que le siège s'éternisa de septembre 1854 à septembre 1855. La mort de Nicolas I^{er} (mars 1855) et la prise du fort de Malakoff (8 septembre) entraînèrent l'ouverture de négociations et la signature le 30 mars 1856 du traité de Paris entérinant la défaite russe.

La guerre de Crimée fut coûteuse en hommes mais permit cependant à la France de retrouver toute sa place dans le concert des nations européennes, en brisant les liens et rapports de force établis par le congrès de Vienne en 1815.

L'ALLIANCE AUTRICHIENNE CONTRE LE TSAR NICOLAS I^{er}. François-Joseph I^{er} d'Autriche se trouvait dans une position délicate vis-à-vis de ses puissances voisines l'Empire ottoman et la Russie. Si le tsar lui avait prêté main forte pour mater la révolution libérale en Hongrie (mai 1849), l'expansionnisme russe dans vers le Sud menaçait directement l'Empire austro-hongrois. L'affaiblissement de la Turquie ne pouvait que servir par ailleurs les intérêts autrichiens dans les Balkans. Malgré les fortes réticences de la Prusse et de plusieurs États allemands, François-Joseph I^{er}, qui avait reçu la garde des régions conquises dans les Balkans, accepta donc de sortir de sa neutralité pour signer un traité avec la France et l'Angleterre le 2 décembre 1854. Cette alliance autrichienne représenta une importante victoire morale mais ne se traduisit pas pour autant par un appui militaire actif.

LA PRÉSENTE LETTRE TRADUIT LA VOLONTÉ CHEZ NAPOLÉON III DE TIRER TOUT LE PARTI POSSIBLE DE CETTE ALLIANCE, SUR LES PLANS MILITAIRE ET DIPLOMATIQUE. L'empereur cherche en effet à obtenir de l'Autriche une intervention armée et une campagne sur les esprits pour contrer l'influence de la Prusse dans les États allemands.

UN PASSIONNANT DOCUMENT DE TRAVAIL RESTITUANT LA PENSÉE PREMIÈRE DE L'EMPEREUR ET LES AMÉNAGEMENTS DICTÉS PAR LA LANGUE DIPLOMATIQUE.

« *Dès que j'ai reçu la lettre de Votre Majesté qui m'exprimait d'une manière si affable sa satisfaction [corrigé en « Dès la réception de la lettre par laquelle Votre Majesté m'exprimait d'une manière si affable combien elle était satisfaite »] de LA CONCLUSION DU TRAITÉ D'ALLIANCE, je me suis occupé de m'entendre avec le gouvernement de la reine Victoria pour pouvoir [corrigé en « sur les moyens de pouvoir »] accomplir les engagements que nous aurons contractés [corrigé en « pris »] vis-à-vis du gouvernement de Votre Majesté en acceptant d'entrer en négociation [corrigé en « en acceptant l'éventualité d'une négociation »]. Néanmoins, je ne dois pas vous laisser ignorer qu' [corrigé en « je ne dois pas néanmoins vous le laisser ignorer : »]*

IL NOUS EN CÔTÉ BEAUCOUP DE NÉGOCIER AU MOMENT OÙ TOUTE NOS IDÉES, toutes nos espérances, toutes nos émotions sont tournées vers la guerre.

EN EFFET, JE CROIS QUE LA RUSSIE N'ACCEPTERA [corrigé en « je ne crois pas que la Russie accepte »] UNE PAIX VÉRITABLE QUE LORSQU'ELLE AURA ÉTÉ DOMPTÉE ; ET ELLE NE L'EST PAS ENCORE !

ELLE NE LE SERA MÊME QUE LORSQUE VOTRE MAJESTÉ, SOUTENUE PAR LA BRAVOURE DE SON ARMÉE ET PAR L'OPINION PUBLIQUE DE TOUTE L'ALLEMAGNE, SERA ENTRÉE EN LIGNE. Aussi est-ce avec une impatience bien

légitime que j'attends cet heureux instant [corrigé en : « c'est donc avec une impatience bien légitime que j'attends cette résolution décisive »].



L'empereur de Russie ne peut je crois [corrigé en : « je le pense »] entendre les quatre propositions comme nous, et le sang que nous avons versé, l'or que nous avons dépensé [corrigé en : « et tant de sommes dépensées, tant de sang déjà versé »], obligent l'Angleterre et la France à ne se contenter que de conditions équitables, sans doute, mais précises et satisfaisantes.

Mon ministre a envoyé [corrigé en « enverra »] à Monsieur de Bourqueney [François-Adolphe de Bourqueney, ambassadeur de France à Vienne, auparavant en poste en Turquie] les pleins pouvoirs pour entrer bientôt, s'il le faut, en négociation, mais j'eusse bien préféré [corrigé en : « j'eusse de beaucoup préféré »] envoyer à Votre Majesté une armée de deux cent mille hommes qui est prête aujourd'hui en France et qui serait fière de se battre à côté des troupes de Votre Majesté.

Quoiqu'il en soit l'alliance aujourd'hui [corrigé en « l'alliance que nous venons de contracter aujourd'hui »] nous amène d'heureux résultats pour le triomphe des idées d'ordre alliées [corrigé en « associées »] aux idées de progrès. [Napoléon III avait ici d'abord écrit puis biffé « L'EUROPE SERA DÉLIVRÉE D'UNE OPPRESSION RÉELLE ET CEPENDANT LA RÉVOLUTION SERA CONTENUE », corrigé de sa main en] et la paix comme la guerre ne pourra que cimenter une union basée sur une estime réciproque et des intérêts communs... »

La victoire de Magenta

48 / NAPOLÉON III

Manuscrit signé avec 2 corrections autographes. [Juin 1859]. 1 p. 1/2 in-folio, entête « Armée d'Italie. Service du cabinet de l'empereur », petites fentes aux pliures.

800 / 1 000 €

ADRESSE À L'ARMÉE VICTORIEUSE, datée de Milan le 8 juin 1859.

NAPOLÉON III SUR LES TRACES DE SON AÏEUL NAPOLÉON I^{er}.

Fasciné par l'Italie, où brillait la légende napoléonienne et où s'était inscrit déjà une part de son histoire personnelle, Napoléon III y voyait également le lieu où il pourrait soutenir son idéal d'une Europe des nations et poursuivre l'œuvre entamée en Crimée visant à rompre l'équilibre défavorable à la France créé par le traité de Vienne en 1815.

Il soutint donc l'action du roi de Piémont-Sardaigne Victor-Emmanuel II et de son ministre Cavour en faveur de l'unification de l'Italie, avec comme visée un affrontement avec l'Autriche (puissance tutélaire d'une partie de l'Italie) qui permettrait la constitution d'une fédération de quatre royaumes sous présidence pontificale dont un reviendrait à son cousin le prince Napoléon.

Après une campagne en direction de l'opinion française, et quelques attermoissements liés au jeu diplomatique, des provocations amenèrent l'Autriche à passer le Tessin à la fin d'avril 1859 et donnèrent à la France le prétexte à intervenir. Bien que fort impréparée, l'armée franco-italienne bénéficia des hésitations du général autrichien Gyulai : ce dernier lui laissa le temps de se concentrer puis se laissa déborder par une offensive au Nord qui, après quelques succès mineurs, aboutit à la victoire de Magenta le 4 juin 1859.

La campagne allait ensuite se poursuivre jusqu'à la victoire de Solferino le 24 juin 1859, l'armistice le 8 juillet et les préliminaires de paix de Villafranca le 11 juillet.

« **SOLDATS !**

IL Y A UN MOIS QUE, CONFIAINT DANS LES EFFORTS DE LA DIPLOMATIE, J'ESPÉRAIS ENCORE LA PAIX, LORSQUE TOUT À COUP L'INVASION DU PIÉMONT PAR LES TROUPES AUTRICHIENNES NOUS APPELA AUX ARMES.

Nous n'étions pas prêts : les hommes, les chevaux, le matériel, les approvisionnements manquaient, et nous devions, pour secourir nos alliés, déboucher à la hâte par petites fractions au-delà des Alpes devant un ennemi redoutable préparé de longue main.

LE DANGER ÉTAIT GRAND : L'ÉNERGIE DE LA NATION ET VOTRE COURAGE ONT SUPPLÉÉ À TOUT. La France a retrouvé ses anciennes vertus et unie dans un même but comme en seul sentiment [de sa main, Napoléon III a corrigé « désir » en « sentiment »], elle a montré la puissance de ses ressources et la force de son patriotisme [de sa main, Napoléon III a corrigé « activité » en « patriotisme »].

Voici dix jours que les opérations ont commencé et déjà le territoire piémontais est débarrassé de ses envahisseurs.

L'ARMÉE ALLIÉE A LIVRÉ QUATRE COMBATS HEUREUX ET REMPORTE UNE VICTOIRE DÉCISIVE qui lui ont ouvert les portes de la capitale de la Lombardie ; vous avez mis hors de combat plus de 35.000 Autrichiens, pris 17 canons, deux drapeaux, 8.000 prisonniers, mais tout n'est pas terminé : nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre. Je compte sur vous... »

« *L'Autriche a accepté les préliminaires de paix.* »

49 / NAPOLÉON III

Dépêche autographe signée « *Napoleon* » adressée au prince Napoléon, alors en mission auprès du roi de Piémont-Sardaigne. [Paris, 22 juillet 1866, d'après une note au crayon d'une autre main]. 1/2 p. in-12, en-tête à son chiffre couronné au timbre sec.

800 / 1 000 €

NAPOLÉON III ARBITRE DE LA GUERRE AUSTRO-PRUSSIENNE.

« *L'AUTRICHE A ACCEPTÉ LES PRÉLIMINAIRES DE PAIX.*

L'armistice va être aussitôt conclue.

Il est de toute nécessité que toutes les troupes italiennes s'arrêtent... »

LE CHOC DE SADOWA. L'unification du domaine germanique constituait un des enjeux stratégiques majeurs de l'Europe au XIX^e siècle, et deux puissances affichaient concurremment l'ambition d'accomplir cette unification sous leur égide, l'Autriche et la Prusse. Bismarck prit le prétexte d'une dissension sur les duchés de Schleswig et de Holstein pour engager le conflit contre son concurrent : la Prusse entraînait à sa suite le royaume de Piémont-Sardaigne, tandis que l'Autriche s'appuyait sur un concours d'alliés comme le Hanovre, la Saxe ou la Bavière.

Si l'Autriche se soutint honorablement sur le front italien, du fait des qualités militaires de l'archiduc Albert, elle connut de grandes difficultés sur le front allemand, en raison de la médiocrité de son général en chef Benedek mais également de l'avantage que la Prusse tirait de la rapidité de son chemin de fer et de la puissance de ses nouveaux fusils. L'attaque éclair des Prussiens rencontra donc un succès complet à Sadowa le 3 juillet 1866, leur ouvrant la route de Vienne.

NAPOLÉON III AU CENTRE DU JEU DIPLOMATIQUE. Le 4 juillet, l'Autriche sollicita la médiation de Napoléon III qui opta pour une médiation pacifique, suivant en cela l'avis du Prince Napoléon, de La Valette et de Rouher, contre celui de Drouyn de Lhuys et du maréchal Randon préférant une intervention armée. C'est dans le cadre de cette médiation que le prince Napoléon fut chargé d'une mission auprès du roi d'Italie, dont il était le gendre. Les propositions de Napoléon III furent acceptées, permettant la signature d'un armistice le 22 juillet et de préliminaires de paix le 26 juillet, qui furent confirmés le 23 août par le traité de Prague.

LA RECOMPOSITION GÉOPOLITIQUE DE L'EUROPE. Sadowa et le traité de Prague marquèrent une inflexion décisive dans l'équilibre européen : les Habsbourg étaient définitivement exclus de la politique allemande – après quatre siècles d'un rôle actif –, la Prusse devenait la puissance dominante en Europe du Nord, et un pas de plus était franchi dans l'unification italienne, l'Autriche cédant la Vénétie au royaume de Piémont-Sardaigne. Napoléon III, qui avait jusque là identifié son grand ennemi avec l'Autriche, et qui avait favorisé pour cela l'alliance prusso-italienne, se retrouvait maintenant face à une Prusse victorieuse qui aurait bientôt raison de lui.

50 / NAPOLEON III

Correspondance de 7 lettres adressées À L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE. 1866-1872 et s.d.

1 800 / 2 000 €

MESSAGES INTIMES À LA BELLE EUGÉNIE.

– Dépêche autographe signée. Palais de Saint-Cloud, 4 septembre 1866.

« À L'IMPÉRATRICE À BIARRITZ. Ta dépêche de ce soir me fait désirer encore plus de te rejoindre bientôt. J'ai passé ma journée dans ma chambre, car il a plu constamment. Lis un procès amusant dans les Débats du 3 sept. Je vous embrasse tous les deux... »

– Billet autographe signé en-tête « l'empereur ». [Camp de Châlons, 24 juin 1869, d'après une note ancienne au crayon d'une autre main].

« J'espère que tu seras bien revenue sans trop de fatigue.

CE MATIN ANNIVERSAIRE DE SOLFERINO. Le m^l Bazaine est venu à la tête des officiers et soldats présents à la campagne d'Italie nous féliciter ; il y avait 300 officiers et 2000 soldats... »

– Dépêche autographe. S.l., « 15 août ».

« À L'IMPÉRATRICE AUX EAUX-BONNES. Nous venons d'entendre la messe. Il fait très chaud, mais nous allons très bien. Merci de tes souhaits. Nous regrettons de ne pouvoir être auprès de toi. Nous t'embrassons tendrement... » Apostille autographe signée du baron Gustave Amiot, directeur du service télégraphique de la Maison de l'empereur.

– Lettre autographe signée. Camden Place à Chislehurst, 2 août [1872].

« ... Je suis bien heureux de savoir que ton voyage te plaît, que Louis va bien et que vous êtes bien reçus. Tous les matins je sais par le Times ce que tu as fait la veille. Cela est bien agréable... »

JE SERAI BIEN CONTENT DE TE REVOIR AINSI QUE LOUIS, CAR VOTRE ABSENCE LAISSE UN GRAND VIDE et, quoiqu'habitant sous le même toit nous nous voyions peu, il est toujours bien doux de sentir près de soi ceux que l'on aime... »

– 3 billets autographes signés, incomplets. S.l.n.d.

« ... ADIEU MA CHÈRE EUGÉNIE, MA CHÈRE ÂME ET MON BON GÉNIE. JE T'EMBRASSE AINSI QUE LE PETIT de tout mon cœur. Tout à toi, Napoléon »

« ... Tout à toi, Napoléon. Ne donne pas trop de sucre au petit, attends-moi pour cela ! »

« ... Adieu, je t'embrasse tendrement. Tout à toi, Napoléon »

51 / NAPOLEON III

Dépêche autographe signée « Napoléon », adressée AU PRINCE IMPÉRIAL « à Biarritz ». Palais de Saint-Cloud, 6 septembre 1866. 1/2 p. in-8, en-tête gaufré à son initiale couronnée.

600 / 800 €

« MERCI, CHER ENFANT, DE TA LETTRE. DIS À TA MÈRE QUE JE VAIS BIEN ET QUE JE PARS POUR LA CHASSE. J'espère bientôt te revoir. Je t'embrasse de tout mon cœur ».

Avec apostille autographe signée du baron Gustave Amiot, chef du service télégraphique de la Maison de l'empereur.

Le prince impérial, fils de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, était né en 1856 et mourrait prématurément en 1879.

La visite du tsar à Paris

52 / NAPOLEON III

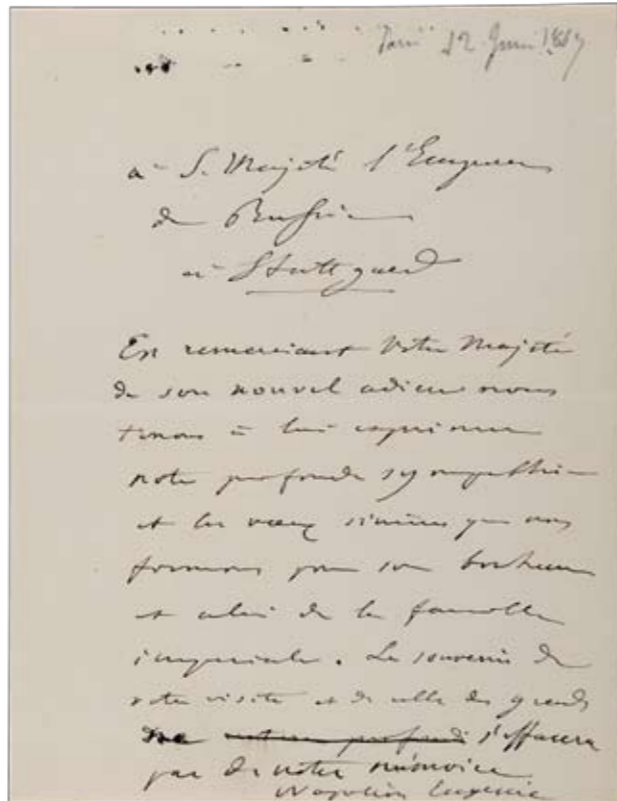
Dépêche autographe signée « Napoleon Eugenie » adressée au tsar ALEXANDRE II à Stuttgart. Palais des Tuileries, 12 juin 1867. 1 p. in-16.

1 000 / 1 500 €

MESSAGE ÉCRIT PEU APRÈS L'ATTENTAT AYANT VISÉ LE TSAR À PARIS. Alexandre II, son épouse Maria Alexandrovna et leur suite, séjournèrent à Paris du 1^{er} au 12 juin 1867. C'est au cours de cette visite qu'un noble polonais, Antoni Bérézowski, tenta d'assassiner le tsar le 6 juin 1867.

« En remerciant Votre Majesté de son nouvel adieu, nous tenons à lui exprimer notre profonde sympathie et les vœux sincères que nous formons pour son bonheur et celui de la famille impériale.

LE SOUVENIR DE VOTRE VISITE ET DE CELLE DES GRANDS NE S'EFFACERA PAS DE NOTRE MÉMOIRES... »



52 /

LA TENTATIVE RUSSE D'UN RAPPROCHEMENT AVEC LA FRANCE. Après sa défaite en Crimée, la Russie chercha à détacher la France de l'Angleterre et engagea une opération de séduction diplomatique dans sa direction. Elle rencontra néanmoins deux obstacles insurmontables, l'attachement de Napoléon III à l'alliance anglaise, notamment au traité de libre-échange franco-anglais conclu en 1860, et sa fidélité au principe des nationalités qui le rendait favorable d'une part à l'unification de l'Italie et d'autre part à la cause de la Pologne – alors sous les jugs russe et prussien. La France, d'ailleurs, qui connaissait un fort courant d'opinion favorable à la Pologne, abritait de nombreux réfugiés

polonais depuis l'écrasement par la Russie des insurrections de 1830 et 1863. La Russie revint bientôt à ses alliances traditionnelles avec les monarchies prussiennes et autrichiennes.

Au verso, apostille autographe signée du baron Gustave Amiot, chef du service télégraphique de la Maison de l'empereur.

53 / NAPOLEON III ET LE CHEMIN DE FER

Ensemble de 7 lettres. 1867-1869.

1 000 / 1 500 €

LA POLITIQUE INNOVANTE MENÉE PAR L'EMPEREUR POUR DÉVELOPPER LES CHEMINS DE FERS.

C'est en effet dans les années 1850 et 1860 que la France se dota enfin d'un véritable réseau de chemins de fers et s'intéressa de près aux avancées technologiques de la locomotion à vapeur.

– **NAPOLEON III.** Lettre autographe signée « Napoléon » au ministre des Travaux publics Edmond-Valéry Gressier. Palais de Saint-Cloud, 8 août 1867, 2 pp. in-8, enveloppe avec contresigne de franchise.

« EN RÉFLÉCHISSANT À NOTRE DISCUSSION D'HIER À PROPOS DU CHEMIN DE FER DE SAINT-ÉTIENNE, il me semble bien difficile que vous n'assistiez pas à la séance du Conseil d'État, car il faut bien que le Gouvernement ait un avis. Et il me semblerait facile de dire 1° que LE PRINCIPE DE CONCURRENCE VIS-À-VIS LES GRANDES LIGNES DOIT ÊTRE ÉCARTÉ. 2° Que le département de la H^e-Loire ayant manifesté le désir d'avoir un chemin de fer d'intérêt local, le Gouv^t ne peut pas s'y opposer. 3° Que le chemin de fer étant concédé, il y aura à examiner si par une transaction avec les grandes compagnies on ne pourra pas arriver à satisfaire tous les intérêts opposés... »

– **SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Henri).** Correspondance de 6 lettres autographes signées au secrétaire particulier de Napoléon III Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. 1868-1869.

BELLES LETTRES DU CHIMISTE SUR SES INVENTIONS DE NOUVELLES CHAUDIÈRES POUR LOCOMOTIVES ET LEURS VOYAGES INAUGURÉS PAR L'EMPEREUR.

« MES EXPÉRIENCES PRÉLIMINAIRES SUR L'APPLICATION DES HUILES MINÉRALES AU CHAUFFAGE DES LOCOMOTIVES SONT FINIES. LE SUCCÈS DE MES APPAREILS EST COMPLET et je suis prêt à faire remorquer un train où l'empereur consentirait à monter. Je désirerais beaucoup que le premier train ainsi conduit en Europe soit inauguré par Sa Majesté. Je vous prierais donc, cher ami, de lui demander s'il lui convient qu'on amène ma nouvelle locomotive à Plombières [où l'empereur prenait les eaux] pour lui faire faire une promenade... C'est aux ateliers d'Épernay, appartenant à la C^o de l'Est que se trouve la locomotive. On l'enverra à Plombières & je viendrai conduire le train s'il plaît à l'empereur... »

LA MACHINE MARCHE ADMIRABLEMENT. IL Y A MOINS DE CHANCES D'ACCIDENTS QU'AVEC LA HOUILLE. Nous avons marché en développant 170 chevaux de force et brûlant 4 k. d'huile par kilomètre, allumage compris... Au prix actuel de ces huiles, il y a une économie notable sur la houille... On s'occupe des mêmes questions en Angleterre, & je ne voudrais pas qu'on eût lancé un train avant celui que l'empereur pourrait monter dès aujourd'hui » (École normale à Paris, 21 juillet 1868).

« ... Voici le projet le plus raisonnable... & qui dérangera le moins possible l'empereur pour lui faire faire quelques kilomètres avec notre nouvelle locomotive à pétrole. Sa Majesté va bientôt au camp de Châlons. Si elle y consent, nous la prendrons à Châlons & nous la mènerons à Mourmelon au camp de Châlons... » (s.l., 14 août 1868).

54 / NAPOLEON III

Dépêche autographe signée « Napoleon » au général Pierre-Charles Dejean. Metz, 1^{er} août 1870. 1/2 p. in-8, en-tête gaufré à son initiale couronnée.

400 / 500 €

LETRE ÉCRITE DURANT LA RÉGENCE D'EUGÉNIE tandis qu'il dirigeait les opérations militaires contre les Prussiens. La guerre avait été déclarée le

19 juillet 1870, et Eugénie avait reçu une régence de parade qu'elle tenta d'exercer avec sérieux et dignité quand vinrent les épreuves. Non soutenue, elle devrait quitter presque seule la France le 4 septembre 1870.

« L'IMPÉRATRICE N'AVAIT PAS LE DROIT DE NOMMER UN GÉNÉRAL À L'ARMÉE. La nomination du gl Grandchamp doit être annulée... »

Le général de division Jules-Barthélemy Grandchamp commanda une division lors de la guerre franco-prussienne, et fut présent à Sedan.

En marge inférieure, apostille autographe signée du baron Gustave Amiot, chef du service télégraphique de la Maison de l'empereur.

55 / NAPOLEON III

Ensemble de 7 lettres et minutes. 1848-1870 et s.d.

1 200 / 1 800 €

– Lettre autographe signée « Louis Napoléon B » au colonel de Sérionne. Place Vendôme à Paris, 30 octobre 1848, enveloppe.

Lettre amicale évoquant madame Davilliers.

– Lettre signée « Napoléon » à l'épouse du général et sénateur Auguste Pierre Walbourg Gémeau. Palais des Tuileries, 26 janvier 1868, enveloppe.

Condoléances pour la mort de son mari, vétéran des campagnes du Premier Empire,

– Minute autographe d'une lettre [AU ROI GUILLAUME III DES PAYS-BAS]. [S.l., 1870].

Condoléances pour la mort de la tante du roi des Pays-Bas, Louise de Prusse (1808-1870), fille du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, épouse du prince Frédéric d'Orange-Nassau (1797-1881), le fils du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas.

– Minute autographe par Napoléon III d'une lettre d'un secrétaire ou d'un proche. S.l.n.d.

« L'emp[ereur] est d'accord avec vous sur le fond. Tout dépend, comme je vous l'ai déjà dit, de nuances. Il me charge de vous dire qu'il croit comme vous qu'IL FAUT DONNER DU COURAGE À SES PARTISANS, FRAPPER SUR SES ENNEMIS MAIS DISTINGUER ENTRE CEUX QUI NE FONT QUE CRIER ET CEUX QUI SE BATTENT. Dans tous les cas, ménager les expressions. Il répète souvent cette phrase de Casimir Delavigne, « la raison qui s'empporte a le sort de l'erreur ». Tout en frappant sur ses adversaires, il ne faut blesser aucune classe particulière. Ainsi, en voulant séparer les officiers sortant des écoles de ceux sortant des rangs, on rend à l'emp[ereur] le plus mauvais service en créant des animosités inutiles. IL FAUT AUSSI ÉVITER DES ARTICLES BLESSANTS POUR LE ROI DE PRUSSE... »

– Minute autographe signée dans le texte d'une lettre. Angleterre, [1871 ou 1872].

« QUOIQUE L'EMPEREUR NAPOLEON NE VEUILLE OPPOSER QUE LE MÉPRIS AUX CALOMNIES dont il est l'objet, les personnes qui lui sont attachées ne peuvent laisser sans réfutation quelques-unes des faussetés qu'on vient débiter journellement sur son compte. Parmi les plus monstrueuses il faut signaler à l'indignation des honnêtes gens cette ineptie du journal LE DAILY NEWS QUI PRÉTEND QU'UNE DES CAUSES DE LA GUERRE A ÉTÉ L'EMBARRAS DE LA LISTE CIVILE et que tous les ans l'empereur empruntait des millions au m^e de la Guerre... Le Pall Mall Gazette dit qu'il est connu de tout le monde à Amsterdam... Un journal allemand prétend que l'empereur à Sedan était tellement privé de ressources que l'état-major russe lui a prêté 2000 thalers... »

– Billet autographe signé à L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE (sous son pseudonyme de comtesse de Pierrefonds). Camden Place à Chislehurst, s.d.

« J'ai demandé que B. passe par ici – qu'il attende la réponse. Démontez le manifeste... »

– Minute autographe d'une lettre. S.l.n.d.

« On répond à ma demande que M. B. s'est présenté comme ayant une mission de vous, que, le messenger reconnu, on l'a renvoyé du quartier g'. J'ai demandé qu'on permit à B. de retourner. »

JOINT :

– NAPOLÉON III, 4 lettres en copies manuscrites postérieures, soit 2 lettres à Hortense Cornu sur les négociations d'un mariage princier concernant le prince de Hohenzollern, et 2 lettres au général Auguste Pierre Walbourg Gémeau pour le féliciter sur le succès de la répression menée contre la quatrième révolte des canuts lyonnais (dite des « Voraces », à la Croix-Rousse).

56 / Napoléon III

AQUARELLE et souvenirs. 12 pièces.

1 200 / 1 800 €



56 /

– NAPOLÉON III. Rare aquarelle au lavis brun représentant un paysage (12 x 20 cm) avec mentions manuscrites : « Fait par l'empereur Napoléon III », « Wilhelmshöhe 1870 ».

NAPOLÉON III FUT RETENU COMME PRISONNIER DE GUERRE AU CHÂTEAU DE WILHELMSHÖHE de septembre 1870 à mars 1871.

– 10 documents à en-tête au chiffre couronné de Napoléon III, papier à lettre, enveloppe, certains découpés, le tout monté sur un feuillet de papier fort.

– Une grande enveloppe scellée d'un cachet de cire noire aux armes de l'Empire.

PROVENANCE : JEAN-BAPTISTE FRANCESCHINI-PIETRI, qui fut le secrétaire particulier de Napoléon III, puis de l'impératrice Eugénie et enfin du Prince impérial.

« Vous savez mieux
que personne l'amitié que j'ai
pour Walewski »

57 / EUGÉNIE (Impératrice)

Lettre autographe signée à sa « chère Marie » [Marie Colonna WALEWSKA]. Palais de Saint-Cloud, 1^{er} novembre 1860. 5 pp. 1/4 in-8, en-tête gaufré à son initiale couronnée, liseré de deuil, petites fentes aux pliures.

1 500 / 2 000 €

BELLE ET LONGUE LETTRE INTIME À LA COMTESSE WALEWSKA.

« J'ai reçu votre lettre... et je vous attendrai samedi comme vous me l'annoncez. Depuis que je vous ai vu je me sent bien souffrante. J'ai une faiblesse nerveuse qui m'ôte presque l'usage de mes jambes.

Les nouvelles que je reçois de M^{me} de Cadore [Caroline de Lagrange, épouse du duc de Cadore Louis de Champagne] contribuent à me rendre plus souffrante encore car cette dépêche quotidienne me rappelle les angoisses par lesquelles j'ai passé. Hier au soir, celle que j'ai reçue était un peu meilleure, les forces s'étaient augmentées un peu. J'espère que Dieu la sauvera. Pauvre femme, elle tient à la vie, comme tous ceux qui n'ont pas été cruellement frappés.

Mon voyage en Angleterre est remis à cause du traitement que je suis obligée de suivre. Je sens pourtant qu'il n'y a que cela qui puisse me donner un peu de moral et par conséquent un peu de force mais les médecins veulent guérir le corps avant l'âme et c'est impossible. D'ailleurs cette faiblesse, quand on ne lutte pas contre, n'a rien de désagréable, c'est l'anéantissement des forces physiques et morales. Je reste dans mon fauteuil tranquillement, souvent sans penser à rien, et c'est seulement quand je veux me secouer que je souffre.

VOTRE LETTRE M'A FAIT BIEN PLAISIR, CAR VOUS SAVEZ MIEUX QUE PERSONNE L'AMITIÉ QUE J'AI POUR WALEWSKI. N'OUBLIEZ PAS DE MENER CHARLES AVEC VOUS, ET NE VENEZ PAS TROP TARD POUR QUE LES ENFANTS JOUENT ENSEMBLES [il s'agit du fils de la comtesse, Charles Walewski, et du Prince impérial].

Adieu pour aujourd'hui et à bientôt. Je vous embrasse tendrement...

JE VIENS DE RECEVOIR LES NOUVELLES DE CHINE ET CETTE VICTOIRE ME REMPLIT DE JOIE. Là comme partout nos chers soldats ont fait leur devoir [la France participa aux côtés de l'Angleterre et des États-Unis à la seconde guerre de l'opium, qui s'acheva victorieusement avec la chute des forts du Pei-Ho et de Tien-Tsin en août 1860, la victoire de Palikao en septembre 1860, la prise de Pékin le même mois, et les traités de Pékin les 24 et 25 octobre 1860].

Je ne me croyais plus capable de ressentir une chose si vivement mais la joie comme la peine fait du mal quand on se sent si épuisée... »

FAVORITE DE NAPOLÉON III ET AMIE DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE, LA COMTESSE WALEWSKA (1823-1912) naquit Marie-Anne de Ricci à Florence. Elle était par sa mère la petite fille du roi de Pologne Stanislas-Auguste, et épousa en 1846 le comte Alexandre Colonna Walewski, enfant naturel de Napoléon I^{er}, diplomate et futur ministre sous le Second Empire. Elle fut la favorite de Napoléon III d'environ 1850 à 1858, et fut l'amie de Virginia Oldoini, comtesse de Castiglione, originaire comme elle de Florence. Napoléon III la nomma dame d'honneur de l'impératrice en 1868.

« Et c'est alors que ma pauvre
tête se perd, dans les ténèbres
de l'avenir... »

58 / EUGÉNIE (Impératrice)

Lettre autographe signée « Eugénie » À NAPOLÉON III. [Camden Place à Chislehurst], 24 novembre 1870. 3 pp. in-8.

1 500 / 2 000 €

BELLE LETTRE D'EXIL ÉCRITE PEU APRÈS LA CHUTE DE L'EMPIRE ET ÉVOQUANT GAMBETTA.

« ... Il y a eu un conseil des ministres annoncé. Voilà tout. C'est demain que nous saurons ce qui s'est passé ; car probablement les journaux en seront informés... »

RIEN DU DU THÉÂTRE DE LA GUERRE.

LE GÉNÉRAL TROCHU A ENCORE FAIT UNE PROCLAMATION [Louis-Jules Trochu, alors gouverneur de Paris et président du gouvernement de la Défense nationale]. Cette fois, il ne se laisse pas aller à sa verve habituelle. Sa teinte mélancolique se retrouve aisément... J'ai appris qu'il se sert de nos voitures, nos domestiques et de tout ce qu'il peut ; pour un farouche moraliste, c'est

trop, n'est-ce pas ? Je voudrais bien savoir si un jour on publiait aussi ces papiers, si ne on trouverait pas aussi des peccadilles. Décidément, les austères ne le sont que pour les autres, à moins que ce soit des religieux.

GARIBALDI A LACÉRÉ LES MATELATS DU PAUVRE ÉVÊQUE D'AUTUN, POUR RECHERCHER LES ESPIONS PRUSSIENS. C'est au milieu de la nuit qu'on s'est livré à cet exercice.

J'ai vu hier Lady Ely de la part de LA REINE [VICTORIA]. Elle désire venir mais comme au fond cela lui coûte, elle voudrait bien trouver un biais pour contenter tout le monde. Je ne demanderais pas mieux, pour ma part, car j'aime beaucoup la reine et voudrais lui éviter un ennui, mais dans le malheur les avances peuvent être considérées comme manque de dignité et je ne puis le faire à cause même des circonstances.

La duchesse de Tarente a dit hier que, dans La France qui se publie à Tours, il y avait un article qui disait que LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, NE SACHANT PLUS OÙ DONNER DE LA TÊTE, PENSAIENT FAIRE APPEL À MON PATRIOTISME EN ME PRIANT DE VENIR.

CECI N'A PAS LE SENS COMMUN, MAIS C'EST EXTRAORDINAIRE QU'ON OSE L'IMPRIMER SOUS LA FÉRULE DE GAMBETTA.

Nous avons du soleil, c'est de dire que je suis mieux, mais la nuit, la terrible nuit, je n'ai pas pu dormir !

ET C'EST ALORS QUE MA PAUVRE TÊTE SE PERD, DANS LES TÉNÈBRES DE L'AVENIR.

Louis [le prince impérial] va bien.

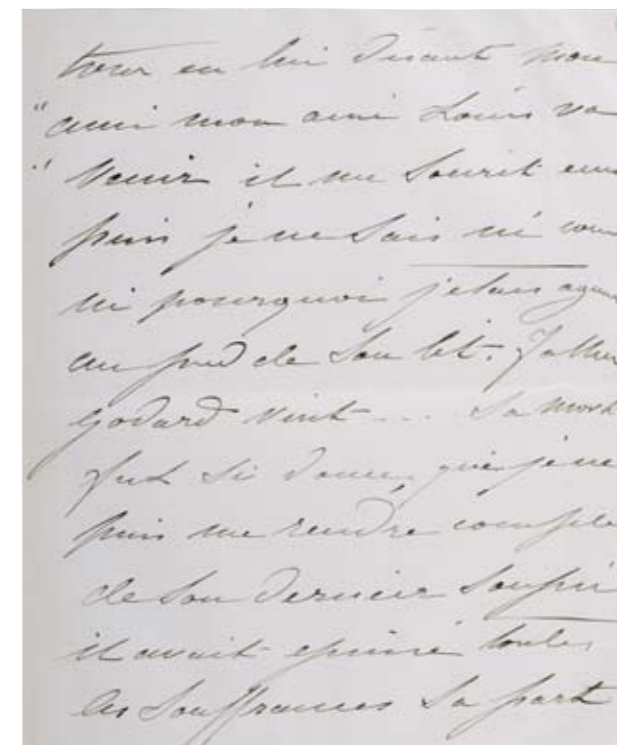
Je t'embrasse tendrement, à toi... »

« Je sens que l'Empereur
est perdu... »

59 / EUGÉNIE (Impératrice)

Manuscrit autographe. 9 pp. in-4 sur papier bleu à liseré de deuil avec entêtes « Camden Place, Chislehurst », le tout monté sur bristol.

10 000 / 15 000 €



LE POIGNANT RÉCIT DES DERNIERS INSTANTS DE NAPOLÉON III PAR LE PLUS INTIME TÉMOIN : c'est en exil à Camden Place, dans le Sud-Est de l'Angleterre, que l'empereur mourut sous les yeux de l'impératrice, le 9 janvier 1873 à dix heures quarante-cinq.



« La nuit du 8 fut calme, les médecins le visitèrent de deux heures en deux heures, le sommeil n'avait jamais été plus tranquille depuis des mois. Le matin, au réveil de l'Empereur, je fus prévenue et je me rendis dans sa chambre. Son pouls était bon, les symptômes locaux semblaient avoir moins d'intensité, cependant, je ne sais pourquoi, je fus vivement impressionnée et, en rentrant chez moi, je dis à M^r Lebreton [le docteur Charles Exupère Lebreton, époux d'Adélaïde Charlotte Joséphe Bourbaki, lectrice de l'impératrice] : « JE SENS QUE L'EMPEREUR EST PERDU ».

Cette idée ne m'apparaissait qu'à long terme, cependant je la priai d'aller voir les médecins et de se renseigner près d'eux de l'état de l'empereur. La réponse fut satisfaisante et c'est alors que la dépêche de M. Filon arriva [Pierre Filon, précepteur du Prince impérial], et nous décidâmes d'un commun accord avec les médecins que j'irai moi-même le calmer et lui prouver par ma présence que rien était à craindre. Je partais avec le C^{te} Clary [Adolphe Clary, officier d'ordonnance de Napoléon III en exil, futur aide-de-camp du prince impérial] pour Woolwich [l'académie militaire de Woolwich où se trouvait alors le Prince impérial] et j'allais entrer dans la chambre de l'Empereur pour l'embrasser selon mon habitude lorsque M^r Corvisart [le docteur Lucien Corvisart] m'arrêta sur l'escalier et me dit d'attendre une heure ou deux, que l'empereur avait une petite crise, alors je décidais que ne pouvant plus aller moi-même calmer l'inquiétude du prince il était préférable que M^r Clary alla le chercher. Toute idée alarmante était loin de mon esprit. Je rentrais chez moi pour enlever mon paletot, accompagnée de M^r Lebreton, lorsque M^r Corvisart, qui était rentré un instant chez l'empereur, vint à nous la figure défaite et en s'adressant à M^r Lebreton, il lui dit : « Faites venir father Godard » [curé de l'église catholique de Chislehurst, resté à Camden après la messe du matin de ce jour-là], DANS CE MOMENT L'AFFREUSE RÉALITÉ M'APPARU JE ME PRÉCIPITAI CHEZ L'EMPEREUR.

IL ÉTAIT ASSIS DANS SON LIT, RESPIRAIT FRÉQUAMMENT SANS LE MOINDRE RÂLE, RIEN N'INDIQUAIT L'AGONIE. Corvisart lui dit : « Sire voici l'impératrice voulez-vous la voir ? », ses yeux alors me cherchèrent, j'allais auprès de lui et lui baisait la main.

ALORS SE RETOURNANT VERS MOI AVEC UN SOURIRE IL REMUAIT LES LÈVRES, JE M'APPROCHAIS ET JE SENTIS CE DERNIER BAISSÉ. Je l'embrassai à mon tour en lui disant : « Mon ami mon ami Louis va venir ».

IL ME SOURIT ENCORE PUIS JE NE SAIS NI COMMENT NI POURQUOI J'ÉTAIS AGENOUILLÉE AU PIED DE SON LIT. Father Godard vint...

SA MORT FUT SI DOUCE QUE JE NE PUIS ME RENDRE COMPTE DE SON DERNIER SOUPIR.

IL AVAIT ÉPUISE TOUTES LES SOUFFRANCES, SA PART A ÉTÉ SI GRANDE DURANT SA VIE QU'À CETTE HEURE SUPRÊME LA JUSTICE DIVINE LUI ÉPARGNA LA DERNIÈRE DE TOUTES, CELLE DE NOUS QUITTER. »

« L'œuvre magnifique que
vous doit le monde civilisé... »

60 / EUGÉNIE (Impératrice)

Lettre autographe signée à FERDINAND DE LESSEPS. Camden Place à Chislehurst, 8 janvier [1878]. 2 pp. in-8, liseré de deuil.

400 / 500 €

« JE VOUS REMERCIE... DE L'OFFRE AIMABLE QUE VOUS FAITES À MON FILS D'ALLER VOIR L'ŒUVRE MAGNIFIQUE QUE VOUS DOIT LE MONDE CIVILISÉ.

59 /

Malheureusement il ne peut en profiter et me charge de vous exprimer ses remerciements et ses regrets... »

Eugénie avait engagé le Prince impérial à visiter l'Égypte puis, de là, à gagner les Indes. Pour organiser ce voyage, elle s'était adressé à Ferdinand de Lesseps, qui était son cousin, et auprès de qui elle avait inauguré le canal de Suez en 1869. Malheureusement, le Prince impérial souffrait alors d'ophtalmie et ses médecins s'opposèrent à ce projet.

« Je n'écris pas de mémoires. »

61 / EUGÉNIE (Impératrice)

Pièce autographe signée « Eugénie ». S.l., [1909]. 1 p. in-12 oblong.

200 / 300 €

« JE N'ÉCRIS PAS DE MÉMOIRES ET SI APRÈS MA MORT ON LES FAIT PARAITRE EN MON NOM, CE SERA L'ŒUVRE D'UN FAUSSAIRE ET POURSUIVI POUR CE FAIT... »

JOINT, UNE LETTRE ADRESSÉE AU DIRECTEUR DU FIGARO GASTON CALMETTE par le secrétaire particulier de l'impératrice Joséphine Jean-Baptiste Franceschini-Pietri.

« Depuis quelque temps, l'impératrice reçoit de nombreuses lettres de personnes qui lui demandent à publier ou à traduire en langue étrangère ses mémoires. Pour répondre à ces demandes, et pour y mettre fin, JE SUIS CHARGÉ PAR SA MAJESTÉ D'AFFIRMER QU'ELLE N'A POINT ÉCRIT ET QU'ELLE N'ÉCRIRA PAS DE MÉMOIRES. Toute publication de ce genre serait donc apocryphe. Je vous serai obligé de m'aider à donner à cette déclaration la publicité qu'elle comporte... » (montée au verso de la pièce de l'impératrice).

62 / EUGÉNIE (Impératrice)

Ensemble de 7 lettres. 1857-1872 et s.d.

800 / 1 000 €

– « Mon cher Louis, tous ces jours-ci, j'ai eu bien des ennuis pour le mariage de ma cousine [probablement CHARLOTTE DE BELGIQUE, qui épousa le futur EMPEREUR DU MEXIQUE MAXIMILIEN DE HABSBOURG]... Je tâche de me soigner tout ce que je puis, espérant que par ce moyen j'obtiendrai le plus cher de mes vœux après celui de la PRISE DE SÉBASTOPOL... Si le mariage de Carlote avait lieu de suite, il ne faut pas mettre dans le contrat que je lui donnerai 50,000 f. le jour de la signature car je ne les ai pas... » (à Napoléon III, 7 juillet, probablement 1857).

– « ... Je ne doute pas que vous ayez pris une part bien vive à tous LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT BOULEVERSER NOTRE MALHEUREUX PAYS. Espérons que tant d'épreuves et de souffrances ont apaisé la justice de Dieu et qu'il réserve à la France des jours plus calmes dans l'avenir... » (à sa « chère Stéphanie », 6 juillet 1871).

– Sur une maladie du tout jeune Prince impérial et sur une affaire concernant un prince Hohenzollern (à la duchesse de Hamilton, la princesse Marie-Amélie de Bade, fille de Stéphanie de Beauharnais, s.l., 1857 d'après une mention manuscrite d'une autre main), sur la mort de Louis 1^{er} de Portugal (à une souveraine, palais de Compiègne, 1861), sur sa nervosité dans les occasions publiques (« Je suis toute nerveuse de faire mon discours, j'en oublie le français », s.l.n.d.), sur la publication de la lettre du duc de Gramont dans laquelle celui-ci affirmait que l'Autriche avait promis son aide militaire à la France en 1870 (à son « cher Prince », 1872), sur la maladie de l'empereur à Chislehurst (Chislehurst, s.d., incomplète).

JOINT, deux pièces manuscrites, anecdotes de la vie conjugale du couple impérial, sur la coiffure du roi de Prusse et sur Compiègne (s.d., d'une autre main, traces de bande adhésive).

63 / EUGÉNIE (Impératrice)

Ensemble de 10 lettres et une pièce autographes. 1875-1918.

1 500 / 2 000 €

BEL ENSEMBLE SUR SES PROCHES ET SUR LE MOUVEMENT BONAPARTISTE.

– « ... J'ai une raison qui ne me permet pas d'intervenir personnellement, et c'est celle-ci. Je vous ai dit bien des fois que M. de Kératry m'avait rendu des services le 4 sep^{bre} [Émile de Kératry fut préfet de police de Paris du 4 septembre au 6 octobre 1870], depuis, il m'a encore fait remettre des papiers qui intéressaient l'empereur. Je l'en ai fait remercier chaudement, aussi je tiens, si le duc [l'homme politique Ernest Arrighi de Casanova, duc de Padoue] se présente, que nous combattions M. de Kératry courtoisement mais énergiquement... Ce que je désire c'est qu'on prie notre presse d'être modérée vis-à-vis de la personne de M^r de Kératry, car LORSQU'ON VEUT NOIRCIR LE DIABLE, IL VOUS RESTE TOUJOURS DU NOIR APRÈS LES DOIGTS... »

Les journaux nous apportent la composition de la commission d'enquête parlementaire sur l'élection de la Nièvre [l'élection à la députation du bonapartiste Philippe La Beaume de Bourgoing dans la Nièvre allait être annulée par cette commission présidée par Albert Grévy]. Elle est une preuve de plus que tout le monde est d'accord sur le chapitre de la «Haine»...

C'EST UN COMITÉ DE SALUT PUBLIC QUI FINIRA PAR TOUT FAIRE. Je ne me soucie pas que ma correspondance tombe dans leurs mains, je n'aime pas qu'on lise en commission ce que j'écris à un seul... Je suis très inquiète, dites-moi comment on envisage CETTE RECRUESCENCE DE HAINE... » (lettre autographe signée au secrétaire particulier du Prince impérial, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri, vers le début de 1875, 12 pp. in-8).

– Lettres au docteur Arthur Hugenschmidt, au comte Baciocchi, etc., sur la mort du duc de Bassano, la mort du fils du comte Clary, sur la maladie de Franceschini-Pietri, etc.

– Une pièce dans laquelle l'impératrice indique ses noms et titres ainsi que ceux de sa mère.

64 / EUGÉNIE (Impératrice)

Ensemble de 4 lettres. 1915-1920.

1 500 / 2 000 €

LE PATRIOTISME DE L'IMPÉRATRICE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET SON ADMIRATION POUR CLEMENCEAU.

– « MES YEUX VONT MAL, MAIS QUI OSERAIT SE PLAINDRE LORSQUE LA FLEUR DE NOTRE JEUNESSE TOMBE GLORIEUSEMENT DANS LES TRANCHÉES... » (au docteur Arthur Hugenschmidt, Farnborough Hill, 12 août 1915).

– « ... Je crois que du côté SALONIQUE l'Entente cordiale laisse à désirer. Notre chef là [le général Maurice Sarrail] fait de la politique au lieu d'aider à l'ensemble de l'attaque. Le discours de BRIAND est admirable... » (au docteur Arthur Hugenschmidt, Farnborough Hill, 26 septembre 1916).

– « IL Y A DES HEURES INOUBLIABLES OÙ TOUTE UNE NATION VIBRE DE JOIE ET DE RECONNAISSANCE POUR CEUX QUI, APRÈS DIEU, ONT EU UNE SI GRANDE PART DANS LA RECONSTRUCTION DE NOTRE UNITÉ NATIONALE. Même ceux qui ont perdu des êtres chers savent que leur douloureux sacrifice a été utile à la grandeur de la France... » (À GEORGES CLEMENCEAU, Farnborough Hill, 30 novembre 1918).

– « ... VOULEZ-VOUS DIRE À MONSIEUR CLEMENCEAU QUE JE SUIS ÉCŒURÉE DE CE QUI ARRIVE après tant de services rendus au pays et tant de gloire acquise. Mais hélas nulle part plus que chez nous la roche tarpéenne n'est + près du Capitole... » (au docteur Arthur Hugenschmidt, villa Cynros au Cap Martin, 19 janvier 1920).

JOINT, 4 PIÈCES :

– CLEMENCEAU (Georges). Lettre autographe signée au docteur

Hugenschmidt. Paris, 17 janvier 1925. « Quand vous avez bien voulu m'offrir de garder cette lettre de l'impératrice Eugénie, je vous ai répondu... que je n'avais pas besoin de certificat... Aujourd'hui, comme alors, je désire qu'on ne s'occupe pas de moi. Je vous prie donc de ne pas remettre ce document à M. Lacour-Gayet ni à aucun autre, à fin de publication [IL S'AGIT DE LA LETTRE DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE DU 30 NOVEMBRE 1918 CI-DESSUS]... Mon désir formel est que M. Lacour-Gayet ne fasse aucune mention de ce papier dans son livre. »

– EUGÉNIE (Impératrice). Copie manuscrite de sa lettre au roi de Prusse du 23 octobre 1870, de la main du docteur Arthur Hugenschmidt sur papier à en-tête de Farnborough Hill. « Les malheurs qui accablent ma patrie me déterminent à m'adresser directement à Votre Majesté... Le sang n'a-t-il pas assez coulé ? Le moment n'est-il pas venu de traiter avec la Nation française et Votre Majesté ne croit-elle pas qu'une paix généreuse créant entre les deux pays d'indissolubles liens et n'imposant pas à la France un cruel stigmate, serait pour le roi l'un de ses plus grands titres de gloire dans la postérité... » Le roi de Prusse n'avait pas reconnu le Gouvernement provisoire et considérait donc encore l'impératrice Eugénie comme régente de l'Empire.

– HUGENSCHMIDT (Arthur). Copie autographe de sa lettre à Clemenceau concernant la demande de l'historien Lacour-Gayet de reproduire la lettre de l'impératrice Eugénie du 30 novembre 1918 dans sa biographie de celle-ci (L'Impératrice Eugénie, Paris, Morancé, 1925).

– GUILLAUME I^{er} DE PRUSSE. Copie manuscrite de sa lettre à l'impératrice Eugénie du 26 octobre 1870, de la main du docteur Arthur Hugenschmidt sur papier à en-tête de Farnborough Hill. « ... Personne plus que moi ne déplore le sang versé dans cette guerre qui, Votre Majesté le sait bien, n'a pas été provoquée par moi... Après avoir fait d'immenses sacrifices pour sa défense, l'Allemagne veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous pouvons compter, aussitôt que la France aura réparé ses forces et gagné des alliés. C'est cette triste considération seule, et non le désir d'agrandir une patrie dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoire qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui à l'avenir viendront nous attaquer... »

CETTE LETTRE DANS LAQUELLE LE ROI DE PRUSSE RECONNAÎT IMPLICITEMENT QUE L'ALSACE NE FAIT PAS PARTIE DE SA PATRIE, FUT DEMANDÉE PAR CLEMENCEAU À HUGENSCHMIDT AU MOMENT DES NÉGOCIATIONS DU TRAITÉ DE VERSAILLES. C'est le dentiste Hugenschmidt, d'origine alsacienne et proche ami de l'impératrice, qui avait évoqué son existence devant Clemenceau.

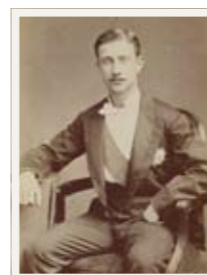
65 / PRINCE IMPÉRIAL

Lettre autographe signée à son secrétaire particulier Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. Camden Place à Chislehurst, [18 novembre 1875, d'après une note au crayon d'une autre main].

1 000 / 1 500 €

BELLE LETTRE SUR L'ACTIVISME POLITIQUE DES BONAPARTISTES qui aboutit à une forte percée de leur mouvement aux élections législatives de février 1876.

« LAISSEZ-MOI VOUS REMERCIER DE LA NOUVELLE PREUVE DE DÉVOUEMENT QUE VOUS VENEZ DE ME DONNER EN CORSE. »



Vous avez mené cette campagne électorale avec la plus grande habileté et le plus grand tact, et je vous en suis très reconnaissant. Revenez dès que vous le pourrez, car j'aurai bientôt besoin de votre amitié et de votre zèle... »

RARE LETTRE DU PRINCE ÂGÉ DE VINGT ANS, QUI MOURRAIT PRÉMATURÉMENT trois ans et demie plus tard en Afrique, dans un engagement militaire entre les Zoulous et la troupe anglaise dans laquelle il servait.

« Ajaccio... la ville napoléonienne par excellence »

66 / PRINCE IMPÉRIAL (Louis Bonaparte, dit le)

Lettre autographe signée « Napoléon ». Camden Place, à Chislehurst (au Sud-Est de Londres), 24 janvier 1876. 2 pp. in-4, petites fentes aux pliures.

4 000 / 5 000 €



66 /

EXCEPTIONNELLE LETTRE AFFIRMANT LA FORCE DU LIEN ENTRE LA CORSE ET LES BONAPARTE.

ÉGALEMENT UN TÉMOIGNAGE DE LA REPRISE EN MAIN DU PARTI BONAPARTISTE PAR LE PRINCE IMPÉRIAL. Le fils unique de Napoléon III avait entrepris d'asseoir son autorité dynastique sur un mouvement bonapartiste qui, historiquement, rassemblait des tendances contradictoires. Après la mort de l'empereur en 1873, les contradictions opposant ces forces s'accusèrent avec plus d'acuité : on trouvait, d'une part, le courant « autoritaire » représenté par Eugène Rouher – qui se posait en chef du parti bonapartiste –, le courant « légitimiste », réactionnaire et cléricale, animé par Paul Granier de Cassagnac, le courant « libéral » qui entendait prolonger l'action d'Émile Ollivier, et enfin le courant de la « gauche bonapartiste » dirigée par le prince Napoléon, qui se réclamait de la tradition « montagnarde », populaire et anticléricale.

EN CORSE SE JOUAIT ALORS UN DES ÉPISODES DE CETTE LUTTE INTERNE AU PARTI BONAPARTISTE. Les élections législatives de février 1876 firent en effet s'opposer à Ajaccio le prince Napoléon et Eugène Rouher, ce dernier soutenu ouvertement par le Prince impérial. Le prince Napoléon (1822-1891), neveu de Napoléon I^{er} et second fils de Jérôme Bonaparte, avait été représentant républicain en 1849 mais avait accepté ensuite une position officielle dans le régime impérial, comme sénateur et général de division, faisant néanmoins souvent figure d'opposant aux différents gouvernements. Eugène Rouher (1814-1884), qui provenait

également de la gauche républicaine, évolua vers la droite et devint une grande figure du Second Empire comme ministre et sénateur. En février 1876, il fut élu à Ajaccio, Bastia et Riom, mais, choisissant Riom, laissa de fait le siège de député d'Ajaccio au prince Bonaparte.



« ... LE PRINCE NAPOLÉON JÉRÔME compte, dit-on, se présenter aux suffrages des Ajacciens ; il se porte contre ma volonté, il s'appuie sur nos ennemis, je suis forcé de le traiter comme tel. S'il était vrai qu'il est tenu à effacer de ma mémoire les dissentiments passés, il se serait retiré de la lutte. Il eût évité, à moi, une amère résolution, à vous, une tâche pénible. Je ne pouvais aller au-devant d'une réconciliation, mais je l'aurais acceptée avec joie. Une entente ne pouvait être sincère que si le prince renonçait à mener une conduite politique autre que la mienne ; elle n'eût été durable que s'il eût abandonné toute idée de candidature.

À l'Assemblée, des incidents imprévus de séance l'auraient placé en présence de solutions sur lesquelles aucune décision préalable n'aurait été arrêtée entre nous, ses votes auraient été la source de dissentiments nouveaux, d'autant plus graves que leur retentissement eût été plus grand.

LORSQUE L'EMPEREUR VIVAIT, SON AUTORITÉ N'ÉTAIT PAS CONTESTÉE, AU SEIN DE SA FAMILLE ; MOI, J'AI LE DEVOIR DE CONSTITUER LA MIENNE.

MONSIEUR ROUHER SE PORTE À AJACCIO. J'espère qu'il sera appelé à représenter cette ville fidèle, berceau de notre famille. Ses bons et loyaux services, son inébranlable dévouement le rendent digne de représenter les idées napoléoniennes dans LA VILLE NAPOLÉONNIENNE PAR EXCELLENCE.

LES CORSES ONT LE SENTIMENT DU DEVOIR ET DE L'HONNEUR, c'est un homme qu'ils rendront à ces deux vertus, en nommant un homme qui n'a jamais failli ni à l'une ni à l'autre... »

RARE LETTRE DU PRINCE ÂGÉ DE VINGT ANS, QUI MOURRAIT PRÉMATURÉMENT trois ans et demie plus tard en Afrique, dans un engagement militaire entre les Zoulous et la troupe anglaise dans laquelle il servait.

67 / PRINCE IMPÉRIAL et autour

Ensemble de 6 lettres. 1878-1882 et s.d.

1 500 / 2 000 €

– PRINCE IMPÉRIAL. Lettre autographe signée à son secrétaire particulier Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. Camden Place à Chislehurst, [novembre 1878 d'après une note au crayon d'une autre main]. 4 pp. in-8.

« ... J'ai reçu votre lettre et j'y réponds au nom de l'impératrice et au mien.

MA MÈRE DÉSIRE QUE VOUS VISITIEZ LES PROPRIÉTÉS D'ITALIE car elle est désireuse d'être fixée sur les avantages que présenterait ce placement en terre ; quant à moi, je n'ai pas de désir particulier à ce sujet, et comme j'arrive à l'aide du duc et de Corvisart à tenir ma correspondance au courant, vous pouvez sans abrégier votre séjour à Rome, ne revenir que lorsque vous aurez fait la commission dont l'impératrice vous a chargé. Je serai enchanté de vous revoir, vous le savez bien...

LORSQUE L'ON A VÉCU LONGTEMPS ENSEMBLE ON SE RETROUVE TOUJOURS AVEC UN RÉEL PLAISIR.

Conneau et Bizot, qui viennent d'arriver ici, m'ont fait encore une fois sentir combien il est bon d'être avec ses amis... Mes amitiés au Pce Charles [Bonaparte] et mes hommages à la princesse et à toutes mes cousines... »

– BENEDETTI (Vincent). Lettre autographe signée au secrétaire particulier de l'impératrice Eugénie, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. Paris, 11 mars 1882.

« J'AI REÇU... LA PHOTOGRAPHIE DE NOTRE CHER PRINCE. L'impératrice ayant bien voulu y ajouter deux mots qui me touchent particulièrement, je crois devoir lui en exprimer ma reconnaissance... »

– GALLIFFET (Gaston Auguste de). Lettre autographe signée au secrétaire particulier du Prince impérial puis de l'impératrice Eugénie, Franceschini-Pietri. Paris, 20 juin 1879.

« Je vous prie de déposer aux pieds de S.M. l'impératrice l'expression très respectueuse de mes condoléances [le Prince impérial venait de mourir le 1^{er} juin 1879]. Je ne saurais oublier les bontés qu'a eues pour moi S.M. l'empereur Napoléon III... »

– GALLIFFET (Florence Georgina Laffitte, marquise de). Lettre autographe signée au secrétaire particulier de l'impératrice Eugénie, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. S.l.n.d.

« J'ai été désolée de vs manquer aujourd'hui... Je voulais vs dire que j'avais reçu le souvenir de notre cher Prince et que j'en étais bien touchée et reconnaissante. PUIS-JE VS TRANSMETTRE UNE COMMISSION DE LA PART DU PRINCE DE GALLES QUI M'A CHARGÉE DE VS DIRE QUE LUI ET LA PRINCESSE DÉSIRAIENT VIVEMENT UN SOUVENIR DU PRINCE IMPÉRIAL... »

– LESPARRE (Armand de Gramont, duc de). Lettre autographe signée [au secrétaire particulier de l'impératrice Eugénie, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri]. S.l., 27 mai 1881.

« À PEINE INFORMÉ DU DÉSIR DE S.M. L'IMPÉRATRICE, J'AI RECHERCHÉ PARMI LES PAPIERS QUE JE POSSÈDE TOUTES LES LETTRES ÉCRITES À MON PÈRE PAR LE PRINCE IMPÉRIAL. Jusqu'à présent je n'en ai vu que deux dont vous trouverez ci-joint la copie... »

– SECOND (Albéric). Lettre autographe signée de l'écrivain et journaliste, adressée au secrétaire particulier du Prince impérial Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. Trouville, 23 septembre 1875.

« ... Je n'ai pas cessé de souffrir..., en sorte qu'il ne m'a pas été possible de me rendre à l'invitation dont Sa Majesté l'impératrice a daigné honorer le plus humble et le plus fidèle de ses sujets. Soyez, je vous prie, auprès de Sa Majesté et de son auguste fils, Napoléon IV, l'interprète de mes profonds regrets... P.S. JE SERAIS BIEN HEUREUX SI LE PRINCE CONSACRAIT QUELQUES HEURES À LA LECTURE DES DEMOISELLES DE RONÇAY, MON DERNIER ROMAN, couronné par l'Académie française... »

JOINT, une vue de Hastings avec ex-dono du Prince impérial à Napoléon III, en reproduction photo-lithographique (London, Whiteman & Bass, s.d., bords légèrement effrangés).

Second Empire

68 / ABD-EL-KADER

Lettre autographe signée à Edmond de Perthuis. [Damas], 25 safar 1284–29 juin 1867. 1/2 p. in-folio, petite déchirure marginale atteignant le texte sans manque. Avec traduction française de l'époque par « l'interprète de l'émir H. Rombau ».

800 / 1 000 €

« Après nous être informé de l'état de votre santé et vous avoir demandé si tout réussit au gré de vos désirs, nous viendrons vous parler en faveur d'Élias Nassour, l'un de ceux qui nous touchent de plus près et qui désirerait ici un emploi dans votre compagnie. Nous vous prions donc de vouloir bien donner ordre qu'il y soit employé, à la 1^{ère} occasion... »

Il s'agit probablement de la Compagnie de la route impériale de Damas à Beyrouth que le comte de Perthuis avait fondée en 1859.

L'interprète ajoute au bas de la page : « Le protégé de l'émir est l'ex-professeur de français de ses deux fils aînés. »

69 / ABD-EL-KADER

Pièce autographe signée. [Amboise], 26 de safar 1269–6 décembre 1852. 1 p. de format 40 x 257 mm, Avec traduction française de l'époque.

600 / 800 €

« Louange à Dieu seul ! Salut sur celui qui lira cet écrit. Le pauvre devant son Dieu, Abd-el-Kader... »

Probablement extrait d'un *liber amicorum*, avec apostille autographe signée de l'archiprêtre d'Amboise, où Abd-el-Kader était retenu prisonnier, certifiant que ces lignes « ont été écrites de la main d'Abd-el-Kader ».

JOINT, UN PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE DE L'ÉMIR, cliché André Adolphe Eugène DISDÉRI, tirage de l'époque (86 x 53 mm) monté sur bristol imprimé.

70 / ALGÉRIE

Ensemble de 11 lettres et pièces. 1865-1872.

500 / 600 €

BEL ENSEMBLE SUR LA CONQUÊTE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE EN ALGÉRIE.

– GALLIFFET (Gaston-Auguste de). 7 lettres autographes signées au secrétaire particulier de Napoléon III Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. Algérie, 1865-1872.

« ... Je commande une colonne annuelle. Demain je serai à Tuggurth, dans huit jours à Ouargla et dans 20 jours, s'il plaît à Dieu, à EL GOLEAH OÙ UNE COLONNE SE MONTRERA POUR LA PREMIÈRE FOIS... » (« au camp de Ghamsa près Tuggurth », 29 décembre 1872).

« Deux jours après notre départ de Geryville [actuelle El-Bayadh], nous avons été surpris par une épouvantable bourrasque de neige... J'éclairais la marche avec mes trois escadrons à deux ou trois kilomètres en avant de la colonne. Je souffrais de mon ventre comme un chien [le futur général de Galliffet avait été blessé au ventre au Mexique en 1863]. C'était de ce côté que la neige venait se glacer sur moi... Et si je n'avais pas eu l'honneur de commander trois escadrons qui avaient l'œil sur moi, je me serais trouvé mal comme un bon bourgeois de Paris... » (Chellala, 31 janvier 1865, 10 pp. in-8).

« ... LE MARABOUT SI MOHAMMED BEN HAMZA QUI AVAIT ÉTÉ BLESSÉ TRÈS GRIÈVEMENT ET POUR AINSI DIRE CRIBLÉ DANS LE COMBAT DU 4 [FÉVRIER] EST MORT LE LENDEMAIN [ce chef avait pris la tête de l'insurrection du Sud de l'Algérie]. Cette nouvelle probable était attendue avec impatience. Son corps avait été enlevé malgré nos efforts, et la preuve n'était pas entre nos mains. Maintenant il n'y a pas à en douter.

C'EST UN SUCCÈS INESPÉRÉ. J'AI ÉTÉ PROPOSÉ POUR L'-COLONEL À LA SUITE DU COMBAT du 4 et avec les plus brillantes notes. C'est la 2^e proposition dont je suis l'objet depuis huit mois que je suis en colonne. Peut-être sera-t-elle envoyée au ministre par l'inflexible maréchal Mac-Mahon mais il y a encore bien des paniers dans la rue S-Dominique. Mon médecin m'écrit : j'apprends que vous n'allez pas bien, tenez-vous chaudement, ne mangez que de très bonnes nourritures et buvez du bon vin en petite quantité. Il est bien gentil. Les bœufs qui marchent à notre suite depuis longtemps sont aussi durs que des semelles de bottes. Le légume n'existe pas et le vin ne peut être ni bon ni mauvais, il n'y en a pas, ou à peu près. J'envoie au général Rolin [Alexandre-Alban Rolin, grand-maréchal de la Maison de l'empereur] un sac de dattes qui vient de la tente du marabout. J'espère qu'il en fera goûter à LL. Majestés...

TOUT N'EST PAS FINI. LE LOUP EST MORT, MAIS LES LOUVETEAUX SONT À 4 JOURNÉES DE MARCHÉ de Bujima dans le Sahara... » (« daya de Touadger », 15 février 1865).

– MAC MAHON (Edme Patrice Maurice de). 3 lettres signées en qualité de gouverneur général de l'Algérie, adressées au secrétaire particulier de Napoléon III Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. Alger, 1867-1868.

CORRESPONDANCE CONCERNANT NOTAMMENT DES ESSAIS DE CULTURE AVEC MACHINES À VAPEUR.

« ... L'empereur m'a écrit dernièrement qu'il mettait immédiatement à ma disposition sur sa liste civile une somme de cinquante mille francs pour faire des essais de culture à vapeur en Algérie... Je vous prierai de voir le moyen à employer pour que cette somme fût envoyée d'ici quinze jours à Mr de Tréhonnais [Félix Marie Louis Jean Robiou de La Tréhonnais] qui va se rendre en Angleterre pour faire confectionner d'une manière spéciale les machines destinées à cette culture à vapeur... » (4 octobre 1867).

« ... J'ai remis à l'empereur deux rapports dont je n'avais pu prendre copie, l'un du général Deligny [Édouard Jean Étienne Deligny]... «Simple discours sur l'Algérie», et qui traite en définitive différentes questions ayant pour but de démontrer l'utilité qu'il y aurait à transporter la colonisation du littoral à la lisière méridionale du Tell ; et une note, signée de moi... qui traitait de la question de la colonisation à poursuivre en Algérie... » (6 avril 1868).

– SECOND VOYAGE DE NAPOLÉON III EN ALGÉRIE. [1865]. Manuscrit, comprenant également quelques notes de brouillons et esquisses, entête « Maison de l'empereur ».

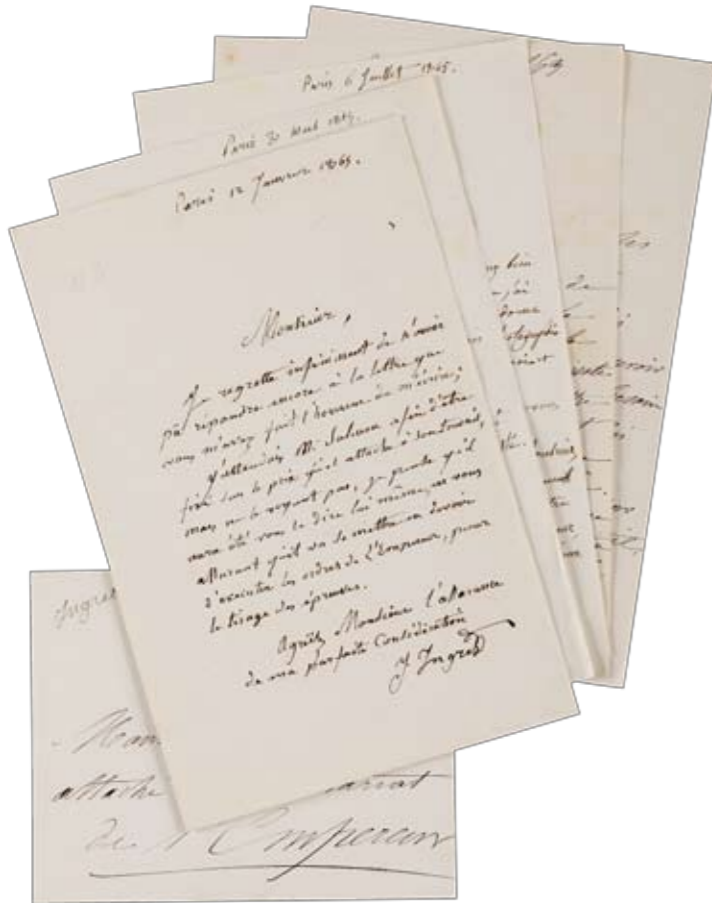
PROGRAMME DES DÉPLACEMENTS DE L'EMPEREUR, depuis son départ de Paris le 29 avril 1865 jusqu'à son retour le 10 juin : Alger et sa région, Oran et sa région, et enfin la Kabylie.

« Le portrait de César... »

71 / INGRES (Dominique Jean)

Correspondance de 5 lettres (3 autographes signées, une signée, une manuscrite), adressées au secrétaire particulier de Napoléon III Jean-Baptiste Franceschini-Pietri, toutes avec enveloppes signées, 1863 - 1865.

800 / 1 000 €



71 /

SA COMPOSITION POUR ILLUSTRER L'HISTOIRE DE JULES CÉSAR DE NAPOLEON III.

Pour mener à bien son imposante publication parue en deux volumes in-folio en 1865 et 1866, l'empereur dirigea activement un groupe de savants et littérateurs dont Victor Duruy, Louis-Alfred Maury, Prosper Mérimée ou Louis-Félicien Caignart de Saulcy, et transforma ainsi une œuvre apologetique en faveur du régime impérial en un travail historique à la valeur scientifique indéniable.

Pour apporter un lustre artistique à l'ouvrage, il commanda deux portraits de César à deux peintres emblématiques du régime, Ingres et Gérôme : si la composition de Gérôme, prévue pour orner en frontispice le second volume de l'*Histoire de Jules César*, ne fut jamais aboutie, en revanche celle d'Ingres fut gravée par Louis-Adolphe Salmon, présentée au Salon de mai 1863 et publiée en frontispice du premier volume.

– « LORSQUE J'EUS L'HONNEUR DE PRÉSENTER À L'EMPEREUR LE PORTRAIT DE CÉSAR, je pris la confiance de proposer à Sa Majesté un graveur dont le talent m'offre toutes les garanties ; son nom est Salmon ; il a été pensionnaire à l'École de Rome et mon élève. Il a fait une très belle gravure d'après un portrait de Sébastien Del Piombo, le portrait de M^r Schneider, et il termine, en ce moment, une belle gravure de la Charité, d'après André Del Sarto, pour la chalcographie impériale.

SI L'EMPEREUR DAIGNAIT ACCEPTER M^r SALMON, J'EN SERAIS DOUBLEMENT HEUREUX, PARCE QUE JE POURRAIS SURVEILLER SON TRAVAIL, DANS L'INTÉRÊT DE L'ŒUVRE... » (s.l., 20 janvier 1863).

– « M^r Ingres offre ses compliments empressés à monsieur Pietri et lui serait très obligé de recevoir M^r Salmon, qui a besoin de s'entendre avec lui pour entreprendre la gravure de César, sur différents points de détail... » (Paris, 22 janvier 1863).

– « Voulez-vous bien présenter à l'empereur mes très humbles excuses de ne pas lui avoir encore remis le portrait de César ; mais après la

gravure, j'ai dû le remettre en état et le faire vernir... » (Paris, 31 mars 1864).

– « ... J'attendais M. Salmon afin d'être fixé sur le prix qu'il attache à son travail, mais ne le voyant pas, je pense qu'il aura été vous le dire lui-même, en vous assurant qu'il va se mettre en devoir d'exécuter les ordres de l'empereur, pour le tirage des épreuves... » (Paris, 12 janvier 1865).

– « ... L'aimable accueil que vous avez bien voulu faire aux petits croquis que j'ai eu le plaisir de vous offrir, me donne la confiance de vous adresser une photographie du dessin que vous avez vu chez moi et qui a paru vous intéresser... » (Paris, 6 juillet 1865).

JOINT, 7 LETTRES CONCERNANT L'HISTOIRE DE JULES CÉSAR DE NAPOLEON III, également adressées à Jean-Baptiste Franceschini-Pietri.

– BENEDETTI (Vincent). 2 lettres autographes signées en qualité d'ambassadeur de France en Prusse. Berlin, 1865-1867.

« J'AI REÇU... LES DEUX EXEMPLAIRES DE L'HISTOIRE DE JULES CÉSAR, ET ME CONFORMANT AUX INTENTIONS DE L'EMPEREUR, J'AI EU L'HONNEUR DE LES REMETTRE SUCCESSIVEMENT, AUJOURD'HUI MÊME, AU ROI ET À LA REINE en audience particulière. Le roi s'est montré extrêmement sensible à cette attention de l'empereur et m'a chargé, en termes chaleureux, d'en faire parvenir tous ses remerciements à Sa Majesté. « Depuis mon grand aïeul [Frédéric II de Prusse], m'a-t-il dit notamment, l'empereur est le premier souverain qui ait su consacrer une part de son temps à de si laborieuses études sans cesser un instant de tenir, d'une main ferme et vigoureuse, le timon des affaires, et j'admire de si hautes facultés ». La reine a témoigné avec plus d'expansion encore toute sa reconnaissance de ne pas avoir été « oubliée », c'est l'expression qu'elle a employée. Elle m'a retenu pendant près d'une heure, feuilletant le livre et s'exprimant avec un véritable sentiment d'enthousiasme sur une œuvre aussi considérable, ayant des aperçus pleins de justesse et qui feraient honneur à un érudit... » (15 avril 1865).

« Vous m'avez chargé, d'ordre de l'empereur, d'offrir au roi et à la reine de Prusse, le 1^{er} volume de l'Histoire de Jules César peu de temps après sa publication. Vous ne m'avez jamais envoyé le second ; l'avez-vous fait parvenir directement ou bien y aurait-il eu soit erreur soit omission ?... » (5 janvier 1867).

– GÉRÔME (Jean-Léon). Correspondance de 5 lettres autographes signées. 1865.

« Est-ce que Sa Majesté n'a pas un buste de César (venant de Rome, galerie Piombino) ?... Je voudrais, avant de terminer, réunir sur César le plus de renseignements possibles afin d'arriver au meilleur résultat possible... » (Paris, « mardi »).

« JE VOUS FAIS PARVENIR TROIS PEINTURES REPRÉSENTANT CÉSAR : deux à mi-corps selon les indications de Sa Majesté, le troisième en pied, tenant la lance de commandement et accompagné de ses lieutenants. Ayez la bonté de mettre les peintures sous les yeux de Sa Majesté et de me faire savoir quel est son sentiment... Je joins un croquis de la tête seule avec un bout de costume. Si Sa Majesté désirait que celui-la fût exécuté, je le ferai sur le champ... »

« JE VOUS ENVOIE CELUI DES 3 PROJETS POUR LE PORTRAIT DE CÉSAR QUI ME PARAÎT LE MEILLEUR : puisque vous voulez bien l'accepter, c'est pour moi un grand plaisir de vous l'offrir... » (Paris, « lundi »).

« Je regrette beaucoup que vous ne m'avez pas donné rendez-vous à votre cabinet, je serais venu de la campagne exprès... J'aurais pourtant bien voulu savoir ce que vous aviez à me dire de la part de l'empereur relativement à César et j'aurais sur le champ fait les retouches ou les changements demandés... » (Bouguival, « jeudi »).

« ... Je trouve en rentrant chez moi... l'ouvrage que Sa Majesté a bien voulu m'envoyer par votre entremise. Soyez assez bon pour dire à Sa Majesté tous mes remerciements et lui exprimer ma reconnaissance en même temps que mes regrets de n'avoir pu mener à bonne fin, malgré mes efforts, l'entreprise qui m'avait été confiée... » (Paris, 27 juillet 1866).

72 / ORDRES ET DISTINCTIONS

Ensemble de 11 pièces. 1866-1869.

200 / 300 €

Provenant des papiers de l'homme politique et homme de presse Casimir Théodore Delamarre (1797-1870), il comprend entre autres des diplômes à lui décernés le faisant membre de l'ordre des PALMES ACADÉMIQUES (signé par Victor DURUY), l'ordre du NICHAN IFTIKHAR (signé par le BEY DE TUNIS), l'ordre d'ISABELLE LA CATHOLIQUE (signé par ISABELLE II d'ESPAGNE, griffé), l'ordre de la Rose (signé par PIERRE II DU BRÉSIL), l'ordre de SAINT-JACQUES-DE-L'ÉPÉE (signé par LOUIS I^{er} DE PORTUGAL).

JOINT, 12 pièces : lettres de la princesse de LA TOUR D'AUVERGNE (à la comtesse de CASTIGLIONE), lettre de la grande-duchesse MARIA PAVLOVNA (Tsarskoïé-Selo, 23 octobre/5 novembre 1904), affiche du film *La Castiglione* de Georges Combret (1954), etc.

« J'ai signalé à l'empereur les manœuvres dirigées contre les entreprises placées sous notre patronage... »

73 / PEREIRE (Émile et Isaac)

Correspondance de 9 lettres autographes signées au secrétaire particulier de Napoléon III Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. 1865-1875.

1 000 / 1 500 €

TRÈS BELLES LETTRES DES FRÈRES PEREIRE, HOMMES D'AFFAIRES AUDACIEUX ET RÉSOLUMENT MODERNES. Ils assirent leur fortune sur le développement des chemins de fer, avant de créer en 1852 la banque dite du Crédit mobilier qui leur permit d'étendre leur activité à la plupart des secteurs industriels, et ce dans plusieurs pays dont l'Espagne, l'Autriche, la Belgique et la Russie. Ils se montrèrent particulièrement entreprenants dans l'immobilier avec leur Compagnie immobilière de Paris, et les transports maritimes avec la Compagnie générale transatlantique. Ils heurtèrent néanmoins de front les intérêts des Rothschild, s'attirèrent les mauvaises grâces de la Banque de France, et connurent à partir de 1863 des difficultés financières : progressivement abandonnés par leurs amis et par le pouvoir impérial, ils durent démissionner de leurs plus grandes entreprises en 1867 et 1868, conservant une activité réduite.

– PEREIRE (Isaac). Paris, 7 juillet 1865.

« Je voulais avoir lu le travail de l'empereur avant de vous remercier de l'envoi que vous m'en avez fait par son ordre. Je l'ai lu avidement, ce bien remarquable travail, et il a été pour moi une véritable révélation. Je n'ai pas moins été frappé de la fermeté du souverain appréciant avec netteté les fautes commises, les abus de l'esprit administratif, que de la grandeur des vues d'organisation.

CE VOYAGE DE L'EMPEREUR EN ALGÉRIE PORTERA SES FRUITS et je comprends maintenant qu'il ait tenu à le faire pour juger les choses par lui-même.

QUAND L'EMPEREUR VOUDRA ARRÊTER QUELQUES INSTANTS SON GRAND ESPRIT SUR L'ORGANISATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE, IL VERRA AUSSI QUE LÀ, IL Y A À FAIRE ENCORE DE BIEN UTILES RÉFORMES... »

– PEREIRE (Émile). Paris, 23 janvier 1866.

« L'EXCELLENT DISCOURS DE L'EMPEREUR N'A PAS PRODUIT SUR LE MONDE FINANCIER TOUT L'EFFET QU'IL DEVAIT PRODUIRE ; ON NE S'EST PAS RENDU COMPTE DES NÉCESSITÉS DIPLOMATIQUES QUI COMMANDAIENT UNE GRANDE RÉSERVE AU SUJET DU MEXIQUE ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD ; on attendait un paragraphe plus explicite sur le retrait de nos troupes. La réflexion modifiera certainement cette première impression, mais il faudrait éviter les commentaires des deux

Chambres dans les discussions préparatoires de l'adresse. La solution déjà ancienne avec la Compagnie transatlantique, d'un très petit intérêt pour cette société comme pour le Gouvernement, pourrait avoir ce résultat : il s'agit d'un TRAITÉ AVEC NOTRE COMPAGNIE POUR LE TRANSPORT DES TROUPES REVENANT DU MEXIQUE ET DE DEUX NOUVEAUX SERVICES ANNEXES À ÉTABLIR SUR NEW YORK ET SUR LA NOUVELLE-ORLÉANS. CELA MONTRERAIT UN COMMENCEMENT D'EXÉCUTION DU RETRAIT DE NOTRE ARMÉE ET UN DÉSIR D'ÉTENDRE NOS RELATIONS AVEC LA GRANDE RÉPUBLIQUE. En traitant avec moi on exécuterait quand cela conviendrait au Gouvernement ; mais le fait serait acquis et l'effet serait produit avant la discussion. J'en ai parlé dans ce sens avec Mr Fould [le ministre des Finances Achille Fould] qui m'a paru très disposé à entrer dans cette voie... P.S. La question de l'augmentation du fonds social, du crédit mobilier et de la vente des obligations immobilières par les receveurs généraux traîne un peu ; s'il y avait quelque obstacle sérieux, je vous prierais de solliciter pour moi une nouvelle audience de l'empereur. »

– PEREIRE (Émile). Paris, 6 juillet 1866.

« Le 22 juin J'AI SIGNALÉ À L'EMPEREUR LES MANŒUVRES DIRIGÉES CONTRE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS NOTRE PATRONAGE et qui, en six jours, avaient eu pour effet de déprécier nos valeurs de 45 millions. Depuis ce moment, GRÂCE À LA HAUTE SOLICITUDE DE L'EMPEREUR ET AUX RÉSULTATS DE SA POLITIQUE, CES MÊMES VALEURS QU'ON MENAÇAIT D'UNE LIQUIDATION RUINEUSE SE SONT AMÉLIORÉES DE 221 millions. Au moment où la France entière bénit le nom de l'empereur, j'ai plus que personne le devoir de joindre mes bénédictions à celles de mon pays et de l'Europe... »

– PEREIRE (Isaac). Paris, 27 mars 1875.

« ... L'impératrice n'apprendra pas sans intérêt que, à force de persévérance et de travail, je suis parvenu à relever toutes les entreprises qui étaient restées sous ma direction, et particulièrement celles des chemins espagnols, malgré la guerre civile qui désola ce pays. Au rétablissement de la paix, je crois que je pourrai FAIRE DE GRANDES CHOSES EN ESPAGNE. J'Y PRÉPARE DES FUSIONS DE CHEMINS DE FER COMME CELLES QUE NOUS AVONS RÉALISÉES EN FRANCE SOUS L'INSPIRATION SI FÉCONDE ET SI BIENVEILLANTE DE L'EMPEREUR. Je n'ai qu'à me reporter à ces temps vraiment héroïques où l'industrie a reçu un si grand essor pour y trouver des exemples à imiter, de puissantes créations à reproduire. Puisse le Prince impérial reprendre cette œuvre qui touche de si près à la grande politique... »

– Sur l'organisation de l'Exposition universelle de 1867 (Paris, 1^{er} avril 1865), sur « la situation actuelle des affaires et du crédit » (Armainvilliers, 9 juillet 1865), etc.

« Le canal est une œuvre de civilisation et de progrès... »

74 / SUEZ. – ISMAÏL PACHA

2 lettres signées « Ismaïl » à Jean-Baptiste Franceschini-Pietri, secrétaire particulier de Napoléon III puis de l'impératrice Eugénie. 1867-1883.

1 000 / 1 500 €

RARE ENSEMBLE.

KHÉDIVE D'ÉGYPTE QUI INAUGURA LE CANAL DE SUEZ, ISMAÏL PACHA (1830-1895) était le petit-fils de Méhémet-Ali. Très occidentalisé, il fit une partie de ses études à Paris et, durant la période où il exerça le pouvoir en Égypte (1863-1879), mena une politique personnelle de modernisation et d'europanisation de l'Égypte, efficacement secondé par son ministre des Affaires étrangères Nubar Pacha. Moins favorable au canal de Suez que son oncle et prédécesseur Saïd Pacha, il tenta même d'en arrêter le chantier, soutenu par l'Angleterre, mais après l'intervention personnelle de Napoléon III en 1864, il laissa achever l'ouvrage qu'il inaugura en 1869 avec une grande solennité. Incapable de maîtriser la situation financière de l'Égypte, il dut vendre ses actions du canal à l'Angleterre en 1875 et suspendre en 1876 le paiement des intérêts de la dette extérieure, décision



74 /

– « Désirant avoir l'honneur de présenter mes respectueux hommages aux pieds de Sa Majesté, je vous prie... de vouloir bien prendre les ordres de l'impératrice et me faire connaître le jour où je pourrai avoir le bonheur de me présenter à Farnborough... » (Londres, 1^{er} décembre 1883).

JOINT : NUBAR PACHA. 2 lettres signées en qualité de ministre des Affaires étrangères d'Égypte, adressées à Jean-Baptiste Franceschini-Pietri. 1867.

« ... Son Altesse a surtout à cœur d'appeler l'attention de Sa Majesté sur l'état réel des choses, le vice-roi étant persuadé que lorsque l'empereur connaîtra la situation il sentira la nécessité d'y porter remède... » (Paris, 9 août 1867).

« Au moment de son départ, Son Altesse le vice-roi m'a remis deux lettres pour Sa Majesté l'empereur et pour Sa Majesté l'impératrice... » (Paris, 15 août 1867).

75 / WALEWSKI (Alexandre Colonna)

2 lettres signées au secrétaire particulier de Napoléon III, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri.

1 000 / 1 500 €

– Paris, « le 4 janvier ». 1 p. in-8.

« J'AI REÇU LES TROIS MÉDAILLES QUE VOUS M'AVEZ ENVOYÉES DE LA PART DE L'EMPEREUR. Veuillez prier Sa Majesté d'en agréer mes remerciements.

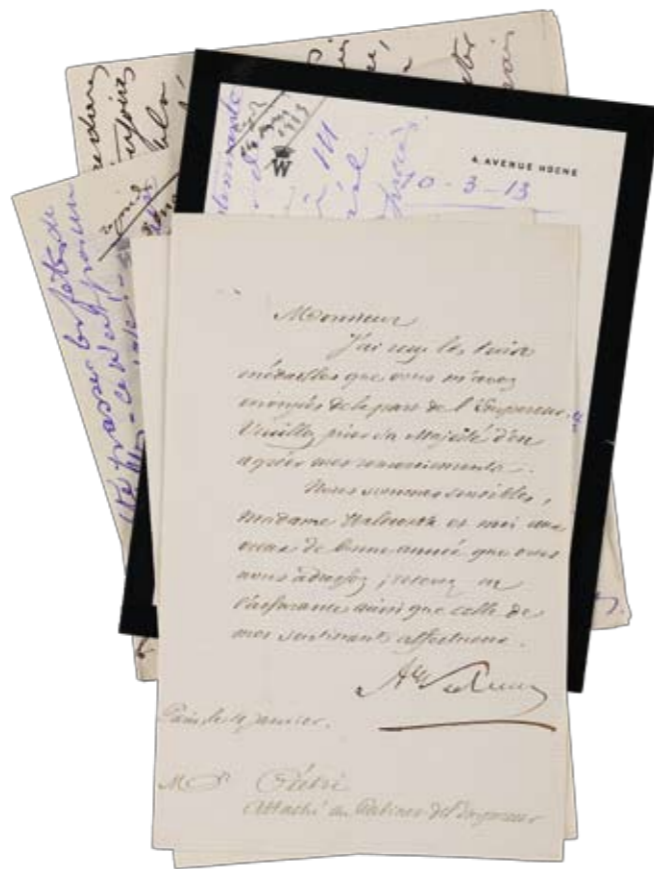
Nous sommes sensibles, madame Walewska et moi, aux vœux de bonne année que vous nous adressez ; recevez-en l'assurance ainsi que celle de mes sentiments affectueux... »

qui entraîna une réaction européenne et une crise nationaliste. La Sublime Porte, indisposée par la politique étrangère et militaire indépendante de son vassal, et poussée par les Français et les Anglais, décida de le destituer en 1879. Ismaïl Pacha se retira alors à Istanbul.

– « ... **MONSIEUR DE LESSEPS M'AVAIT DÉJÀ ADRESSÉ SA DEMANDE ; JE N'AVAIS PAS CRU DEVOIR Y ACCÉDER.** Non pas, Monsieur, par un sentiment quelconque à l'endroit soit du canal soit de la Compagnie, comme on peut peut-être l'avoir représenté à Sa Majesté, mais bien par certaines considérations d'un ordre général et qui se rattachent à la situation créée en Égypte par le développement de ses relations avec l'Europe, relations que le canal est appelé à développer encore dans de plus grandes proportions. J'appelle ce développement de tous mes vœux et les sacrifices que je me suis imposés et que j'ai imposés à l'Égypte, non pas seulement pour faciliter l'œuvre de la Compagnie mais bien pour la constituer et financièrement et légalement, en sont une preuve évidente. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que les 88 millions d'actions dont feu mon oncle Saïd Pacha avait stipulé le paiement en huit annuités... sont acquittés depuis longtemps ; que la première section du canal d'eau douce a coûté 25 millions à l'Égypte ; que l'indemnité de 84 millions due en 14 ans est presque acquittée intégralement.

CETTE SOMME DE 200 MILLIONS PÈSE LOURDEMENT SUR L'ÉGYPTE ET ENTRETIENT PARMIS LA POPULATION UN SENTIMENT DONT JE SUIS FORCÉ DE TENIR COMPTE. Je suis persuadé que Sa Majesté l'empereur, qui enveloppe d'une même protection le canal et l'Égypte, m'aidera par son bienveillant appui à effacer ce sentiment.

LE CANAL EST UNE ŒUVRE DE CIVILISATION ET DE PROGRÈS ; c'est toujours ainsi que je l'ai considéré et si la Compagnie sert en Égypte la cause de l'ordre, de la régularité, du respect que l'on doit à une autorité qui protège, je ne doute pas que la population ne soit amenée à considérer le canal du même œil que moi et à ne pas s'étonner des facilités que je voudrais, mais que je ne puis lui accorder en l'état actuel des choses. Cet état réel des choses, j'aurais désiré le soumettre moi-même à Sa Majesté ; j'aurais fait le voyage de Paris, mais la crainte de l'importuner m'en empêche. J'ai chargé Nubar Pacha [ministre des Affaires étrangères] de lui soumettre mes idées... » (Vichy, 6 août 1867).



75 /

– Étioilles [actuel département de l'Essonne], « 27 juin ». 1/2 p. in-8, déchirures dont une restaurée à la bande adhésive au verso.

« **J'AI L'HONNEUR DE VOUS ENVOYER CI-JOINT MON CHIFFRE AVEC L'EMPEREUR.** Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez et je vous prie de recevoir ma considération distinguée... »

Fils naturel de Napoléon I^{er} et de la Polonaise Marie Walewska, Alexandre Colonna Walewski fut, sous le Second Empire, ministre des Affaires étrangères (1855-1860) puis ministre d'État (1860-1863). Il avait épousé en 1846 Marie-Anne de Ricci, qui fut un temps la favorite de Napoléon III.

JOINT, 3 LETTRES AUTOGRAPHES SIGNÉES DE SON FILS CHARLES WALEWSKI, adressées au même, alors secrétaire particulier de l'impératrice Eugénie.

Il parle de la politique militaire de la France, de la princesse de la Moskowa (1913), du bellicisme allemand, de l'affaire Caillaux, du comte Primoli, de Clemenceau (1914), de la Première Guerre mondiale (1915, très longue lettre), et dans toutes ces missives évoque l'impératrice Eugénie.

76 / SECOND EMPIRE et autour

Ensemble d'environ 100 lettres et pièces.

2 000 / 3 000 €

IMPORTANTE RÉUNION DE NAPOLÉONIDES, HOMMES POLITIQUES, GÉNÉRAUX, DIPLOMATES, ÉCRIVAINS ET PERSONNALITÉS DIVERSES.

INTÉRESSANT TÉMOIGNAGE SUR LE SECOND EMPIRE, comprenant quelques textes du plus grand intérêt historique pour la connaissance de cette période.

– **AUGIER (Émile).** 2 lettres de l'écrivain, vers 1863 et 1874, dont une sur son discours de réponse à la réception d'Émile Ollivier à l'Académie française.

– **BASSANO (Napoléon Maret, marquis de).** Lettre au verso d'une lettre au docteur Thomas Evans (1887). Le marquis de Bassano, proche du Prince impérial, accompagna l'impératrice Eugénie dans son voyage funèbre au Natal.

– **BELLUNE (Victor Marie François Perrin, duc de).** BELLE LETTRE D'ALÉGEANCE À NAPOLÉON III, 1871.

– **BENEDETTI (Vincent).** 3 lettres, 1882, 1889 et s.d., dont une sur la volonté du prince Louis (deuxième fils du prince Napoléon) de quitter l'armée italienne pour s'engager dans l'armée russe.

– **BENEYTON (Henri).** Lettre du secrétaire particulier du prince Napoléon, 1912. Joint, une carte de visite.

– **BERTHET-LELEUX (François).** Lettre et pièce adressées au directeur du journal *Le Patriote français*, 1883. Le secrétaire particulier du prince Napoléon transmet la protestation de celui-ci contre la publication d'une lettre apocryphe de l'impératrice Eugénie à lui prétendument adressée, confortant sa position de chef du parti bonapartiste. Joint, 3 coupures de presse sur ce sujet.

– **CADORE (Louis-Marie-Camille de Nompère de Champagny, marquis de).** 5 lettres du diplomate, 1862-1872.

– **CAMBACÉRÈS (Marie Jean-Pierre Hubert de).** 3 lettres du sénateur et grand-maître des cérémonies de Napoléon III, 1880, 1881 et s.d.

– **CANROBERT (François Certain).** Billet et carte de visite du maréchal.

– **CASTELLANE (Boniface de).** Lettre du maréchal, 1862.

– **CHEVREAU D'ANTRAIQUES (Urbain).** Lettre du fils de l'homme politique, 1911, dans laquelle il relate une visite au prince Victor Napoléon et à la princesse Clémentine de Belgique.

– **CONNEAU (Henri François Eugène).** Lettre autographe signée, s.d. Le docteur Conneau fut le médecin et l'ami intime de la reine Hortense et de Napoléon III dès avant l'avènement de celui-ci.

– **CONNEAU (Louis Napoléon Eugène Joseph).** 7 lettres du fils du docteur Conneau, 1881-1886. Joint, un brouillon de réponse du destinataire.

– **CONTI (Charles-Étienne).** Lettre, 22 septembre 1870, dans laquelle l'ancien préfet évoque la situation politique.

– **CORVISART (Scipion).** 2 lettres, 1883-1892, du fils du médecin de Napoléon III et petit-neveu du médecin de Napoléon I^{er}.

– **COUSIN (Victor).** Lettre du philosophe, s.d.

– **FOULD (Achille).** Lettre du ministre des Finances, 1863.

– **GALLIFFET (Gaston Auguste de).** 7 lettres du général, 1870-1906 et s.d., dont une sur LA MORT DE NAPOLÉON III (1873) et une sur la politique (1876, « la triste valeur du prince Napoléon », « si l'armée fait de la politique elle est f...ue »). Joint, le télégramme du général à sa femme pour qu'elle écrive à l'impératrice au sujet de la mort de l'empereur, et une lettre de sa femme Florence Georgina Laffitte.

– **GAUTIER (Alphonse).** 9 lettres, 1860-1886. Celui qui fut le secrétaire général du ministère de la Maison de l'empereur porte notamment des récriminations contre le drame d'Alfred Gassier *Juarez ou la Conquête du Mexique* (1886), et affirme l'importance de récupérer les archives privées de Rouher pour protéger l'impératrice d'éventuelles réclamations financières de l'État.

– **GAUTIER (Théophile).** 7 lettres du fils de l'écrivain, 1869-[1881], la plupart écrites de Chislehurst, dont une remerciant pour l'envoi de vases de Sèvres, une sur les élections en Corse (prince Napoléon), et une concernant les moyens de se rendre au Natal après la MORT DU PRINCE IMPÉRIAL.

– **GRAMONT (Antoine Agénoir Alfred de).** 9 lettres, 1865-1878, dont 3 comme ministre des Affaires étrangères. Joint, une lettre d'un membre de sa famille.

– **HANOTAUX (Gabriel).** 2 lettres de l'homme politique et historien, 1878-1911, concernant l'impératrice Eugénie. Joint, une lettre de son épouse.

– **HAUSSMANN (Georges-Eugène).** 2 lettres, l'une comme préfet de la Seine concernant un plan demandé par l'empereur (1868) et l'autre les élections en Corse (1880).

– **LAVISSE (Ernest).** 3 lettres de l'historien, 1911-1915, évoquant entre autres le souvenir de l'empereur.

– **LAMARTINE (Alphonse de).** 2 lettres de l'écrivain, dont une demande d'autorisation de loterie en sa faveur pour éteindre ses dettes. Joint, une copie de l'époque de la réponse reçue.

– **LENÔTRE (Théodore Gosselin, dit Georges).** 2 lettres de l'historien concernant l'impératrice Eugénie, 1896 et 1907.

– **MAC MAHON (Edme Patrice Maurice).** 2 lettres du futur président de la République, 1869 et s.d., dont une dressant un portrait flatteur et critique d'un officier souhaitant devenir officier d'ordonnance de Napoléon III. Joint, une lettre de son épouse et une autre de sa fille.

– **MASSA (Alexandre-Philippe Régner, marquis de).** Lettre, [vers 1894-1895]. Concernant une rencontre avec l'impératrice Eugénie.

– **MORIO DE L'ISLE (Jean Henri Félix Charles).** Lettre de l'ancien préfet du Palais de Napoléon III, mai 1871. Longue missive sur la situation politique en France.

– **NÉLATON (Auguste).** Lettre du chirurgien de Napoléon III, s.d.

– **NIEUWERKERKE (Alfred Émilien O'Hara de).** 3 lettres, 1862, 1872 et s.d. Nieuwerkerke fut directeur général des Musées impériaux, surintendant des Beaux-Arts, et sénateur.

– **ROTHSCHILD (Famille de).** 5 lettres dont une d'Edmond, 1898-1901 et s.d., concernant l'impératrice Eugénie.

– **SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Henri).** 6 lettres du chimiste, 1868-1870, concernant ses rapports avec Napoléon III, dont une évoquant **LOUIS PASTEUR** (16 juillet 1869).

– **TASCHER DE LA PAGERIE (Charles de).** Lettre, 1866. Ce descendant de la famille de l'impératrice Joséphine fut premier chambellan de l'impératrice Eugénie, député et sénateur.

– **THOUVENEL (Édouard).** Lettre en qualité de ministre des Affaires étrangères, 1861.

– **VERVOORT (Félix).** Quittance pour le grand écuyer Firmin Rainbeaux, 1871.

Vingtième siècle

Clemenceau annonce la guerre en juillet 1914

77 / CLEMENCEAU (Georges)

Manuscrit autographe intitulé « *Wacht am Rhein* ». [Juillet 1914]. 4 pp. 1/2 in-folio, ratures et corrections.

4 000 / 5 000 €

UNE ANALYSE EXTRAORDINAIRE ET PRÉMONITOIRE SUR LE MÉCANISME DE GUERRE ENCLENCHÉ PAR L'ATTENTAT DE SARAJEVO.

L'archiduc François-Ferdinand venait d'être assassiné le 28 juin 1914, et l'Empire d'Autriche-Hongrie avait envoyé le 23 juillet un ultimatum à la Serbie. Le jeu des alliances allait engager et généraliser le conflit : le 1^{er} août, l'Allemagne déclarerait la guerre à la Russie, la France décréterait la mobilisation générale, et le 3 août, l'Allemagne déclarerait la guerre à la Serbie et à la France tandis que l'Angleterre déclarerait la guerre à l'Allemagne.

ARTICLE PARU QUELQUES JOURS AVANT LA MOBILISATION GÉNÉRALE, dans le journal de Georges Clemenceau, *L'Homme libre* du 27 juillet 1914. Le titre fait référence au chant nationaliste *Die Wacht am Rhein* (« La garde sur le Rhin »), qui, écrit contre la France, faisait office d'hymne national allemand depuis la seconde moitié du XIX^e siècle.

Dans les mois qui précéderent la Première Guerre mondiale, Georges Clemenceau, alors sénateur, consacra la majeure partie de ses articles de presse à la situation internationale, et notamment aux relations franco-allemandes, appelant à l'union des forces politiques françaises face à la menace de guerre, et à un effort national pour organiser la défense.

« ... LE POINCARISME A CHANGÉ BIEN DES CHOSES. Qu'il ne se risque pas trop loin en pareille matière : il pourrait devenir lourd à porter. Guillaume II rentre à Berlin. Notre président continue sa tournée des rois scandinaves. Il a jusqu'à son dernier bouton de guêtres. Que n'en pouvons-nous dire autant ? Je veux me bercer de l'espoir que les chancelleries, pendant ces quarante-huit heures, feront de leur mieux. Les bonnes intentions ne manquent pas... »

PUISQUE L'ALLEMAGNE VEUT COLLABORER AVEC LA FRANCE POUR LA PAIX, POURQUOI OPPOSE-T-ELLE UN REFUS AUX PROPOSITIONS D'ENTRETIEN QUI LUI VIENNENT DE CETTE MÊME FRANCE, accompagnée de l'Angleterre et de la Russie ? On ne peut pas collaborer par oui et par non, tout ensemble... »

Si l'Autriche n'a pas déjà franchi le Danube, elle ne s'en met pas moins en état de le faire. Elle procède à des concentrations de troupes, avec d'autant plus de tranquillité qu'elle ne doit pas rencontrer de résistance. Le Gouvernement serbe, obligé d'abandonner Belgrade, qui n'est pas défendue, se replie vers l'intérieur où pourra se développer plus utilement la résistance. C'est encore une chance (bien faible) pour la paix que les premiers chocs soient retardés.

JUSQU'AU DERNIER MOMENT UNE PAROLE DE BON SENS PEUT ÊTRE ENTENDUE...

Dans la Triple Entente, la Russie ne s'engagera certainement pas sans avoir... conféré avec la France et l'Angleterre qui seront mises en demeure de prendre des décisions fort graves.

J'ai bien souvent écrit que Guillaume II, puisque notre politique défensive lui réservait le rôle de l'agresseur, se trouvait avoir l'avantage de choisir son jour. S'il l'a vraiment choisi, comme son refus de s'associer à toute tentative d'arrangement nous donne bien de le craindre, qu'y pouvons-nous changer.

Toutes les dépêches de Pétersbourg nous montrent... qu'après avoir fait tant de sacrifices à la cause de la paix, la Russie ne peut pourtant pas consentir à s'annihiler. C'est cette situation qu'il faut avoir le courage de regarder en face tandis que tout ce qui reste de puissances indépendantes en Europe s'efforcera pour la paix.

CEPENDANT, DES FOULES SONT LÂCHÉES SUR LES PLACES PUBLIQUES DE VIENNE ET DE BERLIN POUR CRIER À BAS LA RUSSIE, VIVE LA GUERRE, ET CHANTENT LE WACHT AM RHEIN À L'ADRESSE DES FRANÇAIS.

AINSI, C'EST BIEN AU RHIN... QU'ON SONGE LORSQU'ON EXPÉDIE DE BERLIN À VIENNE L'ORDRE DE FRANCHIR LE DANUBE... »

78 / DAUDET (Léon)

Manuscrit autographe signé intitulé « *Le Yacht fantôme* ». [Vers 1899]. 24 feuillets de formats divers, découpés et apprêtés pour l'impression.

150 / 200 €

SAYNÈTE DIRIGÉE CONTRE LES DREYFUSARDS ET ANTICLÉRICaux, ridiculisant le président du Conseil Pierre Waldeck-Rousseau, le ministre Étienne Millerand, le journaliste Jean-Joseph Cornély (qui, bien que royaliste, fut dreyfusard), les francs-maçons...

« Maître Waldeck-Rousseau sortit de sa somnolence républicaine. Un terrible soleil chauffait à blanc la mer et les côtes. On distinguait des arbres déjà grillés par un printemps exceptionnel, des plages de sable et des maisons claires. Le yacht marchait à bonne allure, sur l'onde étale et miroitante... »

– Je vous dis que nous passons devant l'île du Diable... Si nous nous mettions en prières... »

Effectivement une île apparut. Elle était absolument déserte. Trois poteaux fichés dans le sol portaient en lettres noires ces trois mots : Vérité, Justice et Lumière... Le yacht n'était plus qu'à quelques encablures. Il devint évident que l'île n'était qu'une vaste tourbe flottante. Des ossements irrégulièrement blanchis formaient tous les détails du terrain. Des lambeaux d'étoffes tricolores paraissaient mités à ce charnier.

– Vous voyez là l'armée française... »

79 / GAULLE (Charles de)

Lettre signée à l'écrivain ARMAND LANOUX. Paris, 22 juin 1959. 1 p. infolio dactylographiée, en-tête imprimé « Le général de Gaulle », enveloppe avec estampilles de la Présidence de la République.

1 000 / 1 500 €

« MON CHER MAÎTRE, MERCI DE M'AVOIR FAIT L'HOMMAGE DE VOTRE «COMMANDANT WATRIN». Je suis heureux de conserver, avec l'aimable dédicace que vous y avez jointe, ce livre que j'avais lu avec beaucoup d'intérêt et d'agrément.

VOUS AVEZ L'ART DE FAIRE VIVRE, À TRAVERS VOS PERSONNAGES, DES HOMMES QUI LE SONT DANS LE PLUS HAUT SENS DU TERME ; c'est ce qui les rend si attachants... »

L'écrivain Armand Lanoux avait consacré ce roman aux événements militaires du printemps 1940. Publié en 1956, *Le Commandant Watrin* avait reçu le prix Interallié.

80 / GAULLE (Charles de)

Lettre signée à l'écrivain ARMAND LANOUX. Paris, 23 novembre 1962. 1 p. infolio dactylographiée, en-tête imprimé « Le général de Gaulle », enveloppe avec marques estampillées et imprimée de la présidence de la République.

1 000 / 1 500 €

« MON CHER MAÎTRE, CE «MONSIEUR ZOLA» QUE VOUS CONNAISSEZ SI BIEN, LE VOICI DONC, GRÂCE À VOUS, GRÂCE AUSSI À VOTRE TALENT, QUI RENAÎT DEVANT NOUS AVEC SON ÉPOQUE DE LA FAÇON LA PLUS EXPRESSIVE, LA PLUS FAMILIÈRE, LA



85 /

plus vivante. Je vous en fais mon bien sincère compliment et vous remercie de l'agrément et de l'intérêt que m'a procurés la lecture de votre livre... »

L'écrivain Armand Lanoux venait de faire paraître en 1962 sa biographie *Bonjour, Monsieur Zola*.

81 / GAULLE (Charles de)

Portrait avec dédicace autographe signée. Cliché Henri Manuel à Paris, tirage de format 225 x 165 mm, coins avec accrocs et manques, encadrement sous verre.

2 500 / 3 000 €

RARE PORTRAIT DÉDICACÉ.

« À Jules Muracciole, fidèle compagnon... »

À UN FIDÈLE DE LA PREMIÈRE HEURE.

LE JOURNALISTE MARSEILLAIS JULES MURACCIOLE (1906-1995) SERVIT À L'ATTAQUE DE NARVIK ET À LA DÉFENSE DE LA BRETAGNE, AVANT DE GAGNER LONDRES DÈS LE 21 JUIN 1940. Il s'engagea dans les Forces françaises libres et fut affecté à l'état-major du général de Gaulle comme chef du secrétariat. Après sa participation à l'expédition de Dakar, il revint à Londres où il publia le premier *Journal officiel de la France libre*. Il servit ensuite jusqu'à la fin de la guerre dans des unités opérationnelles, principalement au sein des états-majors : en Érythrée, en Syrie (notamment auprès du général Koenig), en Lybie (à Bir-Hakeim et El-Alamein), en Italie (où il fut blessé à Pontecorvo à la tête de sa compagnie), et en France. Il s'impliqua par la suite dans la vie politique au sein du mouvement gaulliste, et assura de 1962 à 1981 la revue de presse à Matignon.

82 / JUIN (Alphonse)

Portrait photographique avec envoi autographe signé. Sienne, 20 juillet 1944. 272 x 207 mm, monté sur double carton semi-rigide.

200 / 300 €

« Au toubib et camarade Lechaux.

EN SOUVENIR DE NOTRE BELLE VICTOIRE D'ITALIE. Très fidèlement... »

Très beau portrait en pied pris devant le mausolée de Victor-Emmanuel II à Rome.

Le futur maréchal Juin venait de prendre une part décisive dans la campagne d'Italie, notamment à la victoire de Monte-Cassino, à la prise de Rome puis à celle de Sienne en juillet 1944.

83 / LATTRE DE TASSIGNY (Jean de)

Portrait photographique avec envoi autographe signé. S.I., 5 août 1949. 238 x 188 cm, quelques piqûres marginales.

150 / 200 €

« À Madame Maxime-Thomas dont le talent a si souvent distrahit les blessés de la 1^{re} Armée Française... »

84 / LINDBERGH (Charles)

Portrait photographique signé. Tirage 185 x 245 mm, encadrement sous verre.

3 000 / 4 000 €

TRÈS RARE CLICHÉ PRIS LE JOUR DE SON ARRIVÉE À PARIS APRÈS SA CÉLÈBRE TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE (21 mai 1927). L'aviateur pose sur le perron de L'Élysée aux côtés de l'ambassadeur américain Myron T. Herrick.

85 / MISSION MARCHAND

Portrait photographique de groupe dédicacé par 10 membres de l'expédition. S.I.n.d. 83 x 140 mm sur un feuillet in-4 oblong.

600 / 800 €

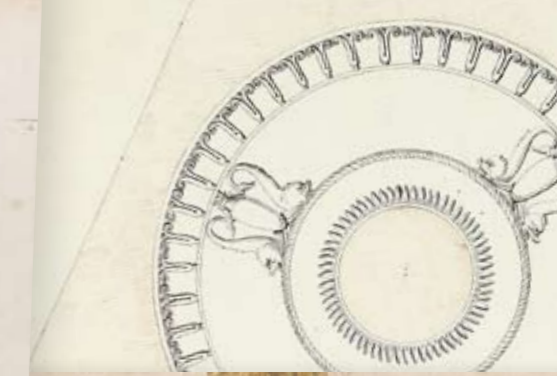
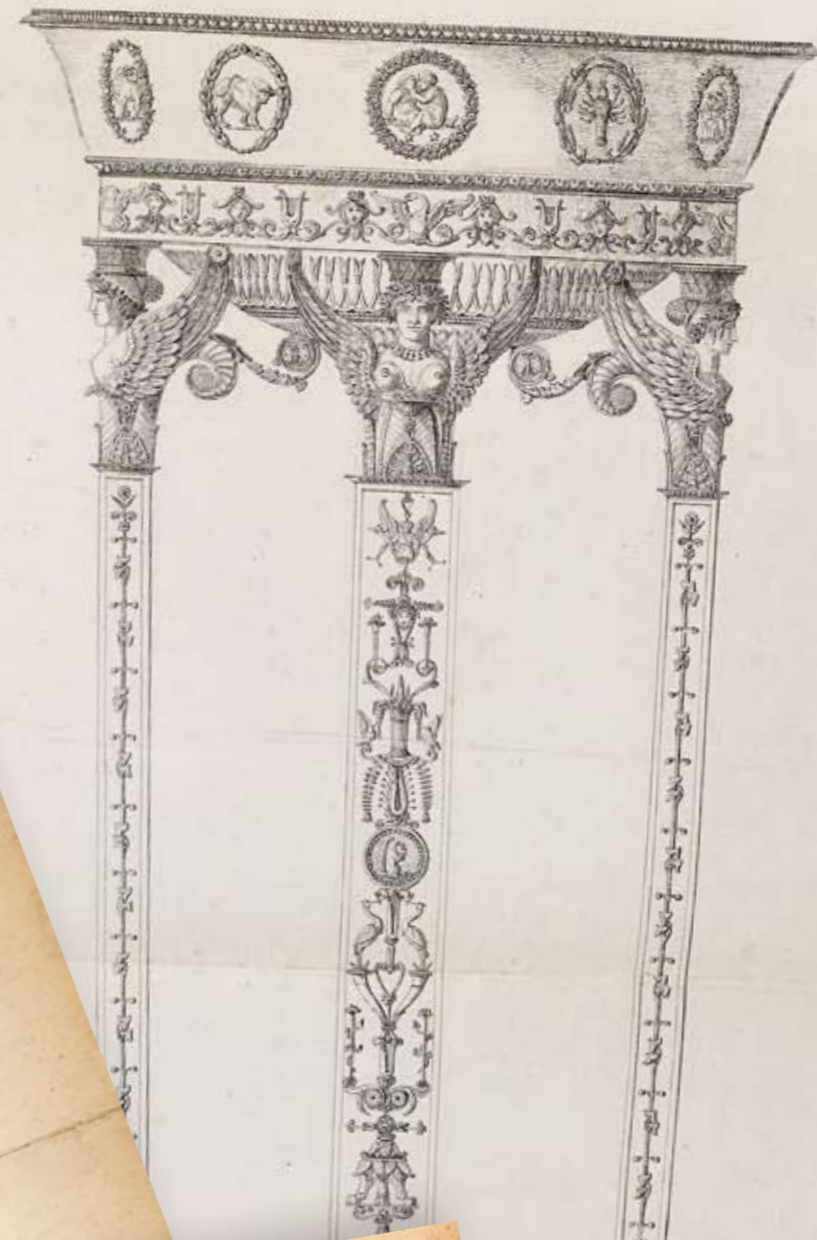
RARE DOCUMENT SIGNÉ par Jean-Baptiste MARCHAND lui-même, et d'autres membres de la mission : Albert BARATIER, Georges DAT, Alfred Henri DYÉ, Jules ÉMILY, Félix FOUQUE, Joseph Marcel GERMAIN, Emmanuel LARGEAU, Charles MANGIN, et Ernest-Henri VENAIL.

La mission dirigée par le futur général Jean-Baptiste Marchand avait pour but de relier Dakar à Djibouti. Partie en juillet 1896, elle atteignit Fachoda en juillet 1898, mais dut l'évacuer sur ordre ministériel devant l'ultimatum lancé par la mission anglaise de Lord Kitchener – celle-ci remontait le Nil pour tenter de relier Le Caire au Cap et combattre les mahdistes au Soudan. Un accord diplomatique conclut ensuite à la perte de la totalité du bassin du Nil pour la France.

L'EXPLOIT PHYSIQUE ET MORAL DE MARCHAND ET DE SES HOMMES, AINSI QUE L'« AFFAIRE DE FACHODA » DEMEURENT PARMI LES PAGES LES PLUS CÉLÈBRES DE L'HISTOIRE COLONIALE.

DESSINS PROVENANT DES ANCIENNES
COLLECTIONS ODIOT

LOTS 86-113



LA MAISON ODIOT

LORSQU'ON LÈVE LE VOILE SUR LA MAISON ODIOT, l'une des plus célèbres maisons d'orfèvrerie française, dont l'atelier prestigieux s'est transmis de père en fils sur trois siècles, on doit s'attendre à faire des découvertes surprenantes. Surtout quand on est en présence de documents exceptionnels, inédits pour la plupart, qui sont pour la première fois présentés aux enchères.

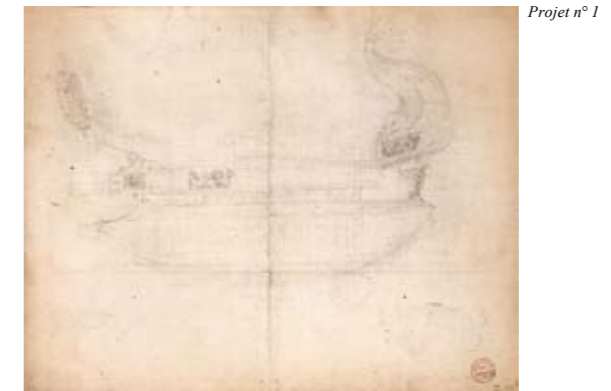
Qui soupçonnait, en effet, que pressé par le temps, Henry Auguste, l'orfèvre de la ville de Paris ait été obligé de demander à son confrère et concurrent Jean-Baptiste Claude Odiot, un dessin pour la nef qui figurait sur la table de Napoléon 1^{er} ? Un projet qui présente bien des similitudes avec la nef réalisée et qui se trouve aujourd'hui dans les collections du château de Fontainebleau.

Qui aurait pu penser que le service Orléans-Penthièvre, « la Joconde » de l'orfèvrerie française, ait pu être copié et mis au goût du jour par la Maison Odiot, entre 1823 et 1827, pour constituer un grand service de prestige pour le duc d'Orléans avant qu'il ne devienne le roi Louis-Philippe 1^{er} ?

Qui pouvait imaginer que les officiers supérieurs russes, après avoir envahi la France en 1815, se rendaient chez Odiot afin de commander leurs vaisselles d'argent, mais aussi des candélabres et des vases comme le comte Demidoff, le général Svetchine, et bien sûr le tsar Alexandre 1^{er} lui-même.

Mais que dire de cette belle boîte en vermeil, qui reste encore aujourd'hui dans ses duplications, le cadeau le plus prestigieux du ministre des Affaires étrangères à ses hôtes de marque ! Elle est présentée, à travers un dessin, comme l'emblème de la nouvelle monarchie, celle qui succède à Charles X, mais qui veut aussi s'attirer les bonnes grâces des nostalgiques de l'Empire. C'est ainsi qu'elle porte, emboîtées l'une dans l'autre, deux références. La Légion d'honneur en souvenir de Napoléon et le coq gaulois, emblème des Orléanistes, avec en fond la Charte de 1830.

Tout au long du XIX^{ème} siècle, Odiot servit les plus belles tables. Ce spectaculaire dessin du service d'apparat du comte Louis de Chevigné, poète et grand notable de Reims, illustre avec ce foisonnement ornemental de girandoles et de jardinières combien sa réputation de prince des orfèvres.



Projet n° 1



Projet n° 2

86 /

86 / Deux projets pour la nef de l'empereur Napoléon 1^{er}

Projet n° 1

- esquisse au crayon noir
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odiot n°513 bis

Cette esquisse donne certaines lignes du projet de Jean-Baptiste Claude Odiot pour son projet de nef : bateau à l'antique, rostre à triple pointes, support en lions, proue en victoire, poupe en dauphin : éléments que l'on retrouvera dans le projet définitif. En revanche, demeurera original l'aigle sur foudre.

Projet n° 2

- dessin au crayon de trait et lavis d'encre de Chine
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odiot n° 513
- sur papier bistre
- 67,5 cm x 92 cm

Le pied est constitué de trois atlantes nus, genou à terre, bras levé, et liés entre eux par une guirlande florale en festons. Ils soutiennent tous trois une nacelle à l'antique, munie à la proue d'une tête de loup, surmontée d'un triple rostre et d'un lion au repos supportant une corne animée d'une renommée triomphante. La partie médiane présente une réserve rectangulaire où figure la reprise du tableau de l'Entrée triomphale de Bonaparte... interrompant une frise où alternent cygnes et dauphins. A la poupe figure un grand dauphin doublé d'une corne côtelée et doté d'une queue en panache. Au-dessus figurent les grandes armes impériales avec support de victoire.

HISTORIQUE :

Apprenant le 18 mai 1804 l'élévation du premier consul Bonaparte à la dignité d'empereur, la ville de Paris décide de lui offrir un exceptionnel service de table en vermeil. Le préfet de Paris, Frochot, désigne l'orfèvre Henry Auguste pour fournir en un temps record ce service. Ce projet de Jean-Baptiste Claude Odiot nous révèle qu'Henry Auguste s'est adressé à ce dernier pour obtenir un premier projet. Au dos de ce dessin figure la mention suivante (aujourd'hui non visible car collée sur une toile : deux nef, l'une exécutée par M. Auguste confirmant la demande d'un projet pour la nef d'Auguste à Odiot, l'autre projetée par le roi de WESPHALIE probablement pour Jérôme Bonaparte après son accession au trône).



Référence : livre d'inventaire de la maison Odiot :
- n°513 : dessin au lavis : nef...
- n°513 bis : dessin au trait, très effacé...

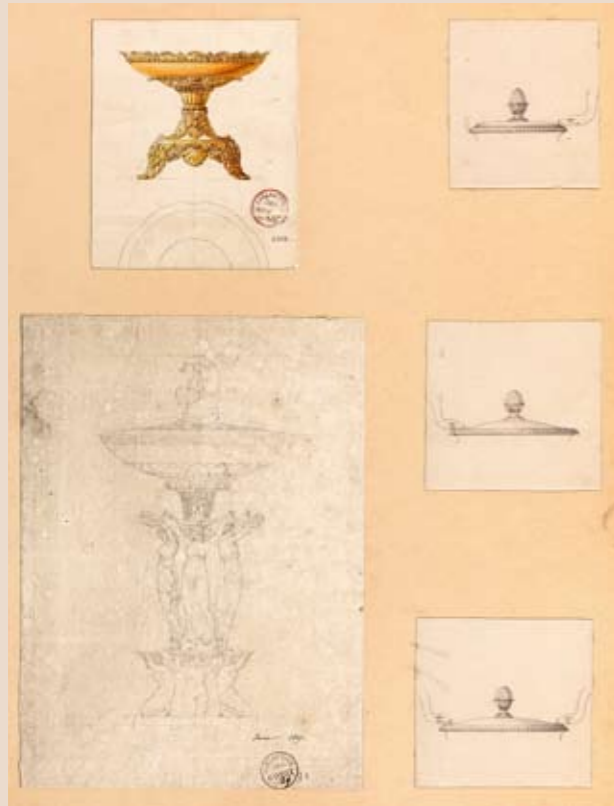
Si l'on compare ce projet avec la réalisation d'Henry Auguste, on remarque de nombreuses similitudes. (PHOTO 1)

Nef de l'empereur Napoléon 1^{er}, vermeil par Henry Auguste conservée au château de Fontainebleau.

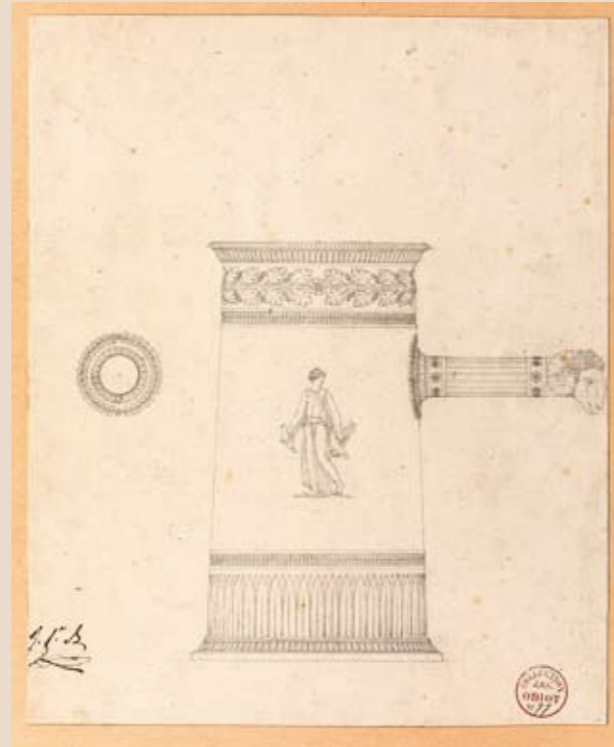
8 000 / 12 000 €



PHOTO 1



87 /



88 /

87 / Projets de coupes et couvercles par Jean-Baptiste Claude Odier

Projet pour une coupe couverte :

- dessin au crayon noir
- avec annotat
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odier n° 89
- sur papier crème
- 37,5 cm x 278 cm

Le pied de la coupe est constitué de trois putti dénudés, agenouillés portant sur leur tête et leurs bras, un plateau circulaire. Sur ce plateau, trois jeunes femmes à l'antique dansent, tenant à l'extrémité de leurs mains une guirlande ondulante de laurier. Au milieu s'élève une colonne agrémentée de volutes et de fleurs qui soutient un bassin circulaire coiffé d'un couvercle doté d'une prise constituée par une jeune femme agenouillée.

Projet pour une coupe sur pied :

- dessin au crayon rehaussé d'aquarelle
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odier n° 212
- 20 cm x 16,5 cm

Décor dense de coquilles, de feuillages de godrons, frise de volutes et de motifs digités allégé par une bande médiane unie sur le bassin.

Etude de trois couvercles avec attaches au serpent :

- dessin au crayon noir
- sur papier crème
- 13,6 cm x 14,3 cm (chaque)

Décor de frise de godrons, couvercle bombé, frise en graine.

300 / 500 €

88 / Projet de chocolatière réalisée pour le prince de la Moskowa

- dessin au crayon noir sur papier
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odier n° 77
- signature à la plume en bas à gauche
- sur papier crème
- collé sur une grande feuille de papier bistré
- 41 cm x 34 cm

Abandonnant les formes du XVIII^{ème} siècle pour la forme initiale, cette chocolatière tronconique à fond plat est dotée d'un manche latéral agrémenté d'une figure de vestale sur un fond uni entre des frises de vignes, de laurier et moulures de perles. Le manche latéral en ébène présente une attache au manchon faisant l'objet d'un dessin à part, orné d'une couronne de laurier. L'extrémité de ce manche est agrémentée d'une tête de bélier.

Référence : livre d'inventaire des dessins de la Maison Odier, n° 77 : chocolatière... où il est précisé qu'en 1908 (cette chocolatière) sera exécutée pour Monsieur le Prince de la Moskowa.

500 / 800 €

89 / Deux projets de service à thé

Projet 1 : service à thé 3 pièces

- dessin à l'encre de Chine
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odier n° 35
- sur papier crème
- 27,1cm x 31,2 cm

Cette suite est constituée par une théière, un pot à lait et un sucrier. A pied central, de forme balustré et anse en boucle. Son décor est constitué de figures à l'antique : Bacchus devant un lion, Apollon enfant jouant de la lyre sur un lion, femme au serpent. Le tout sur un fond uni de part et d'autre, motifs de feuilles d'eau rayonnantes et de palmettes.

Si les femmes sont à l'antique, tout au moins pour l'aiguière et le sucrier dont les anses aux têtes en enroulement sont empruntées au cratère à volutes, les figures animées, elles, sont issues de l'orfèvrerie. Motif répétitif obtenu à la molette. Pointe naturaliste et un romantisme sous-jacent avec le couple de papillons. (PHOTO 2)

Références :

- livre d'inventaire des dessins de la maison Odier, n°35 : dessin au trait ½ grandeur
- autre dessin avec variantes, archives Odier, n°79
- divers services à thé de ce modèle ont été réalisés, avec variantes au niveau des anses du sucrier, en particulier pour la famille Demidoff
- un ensemble de ces modèles est passé en vente le 15 mai 1995 chez Christie's n°134.



89 /

Projet 2 : service à thé 2 pièces

- dessin à l'encre de chine rehaussé de sépia
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odier n°40
- sur papier crème
- 26,4 cm x 30 cm

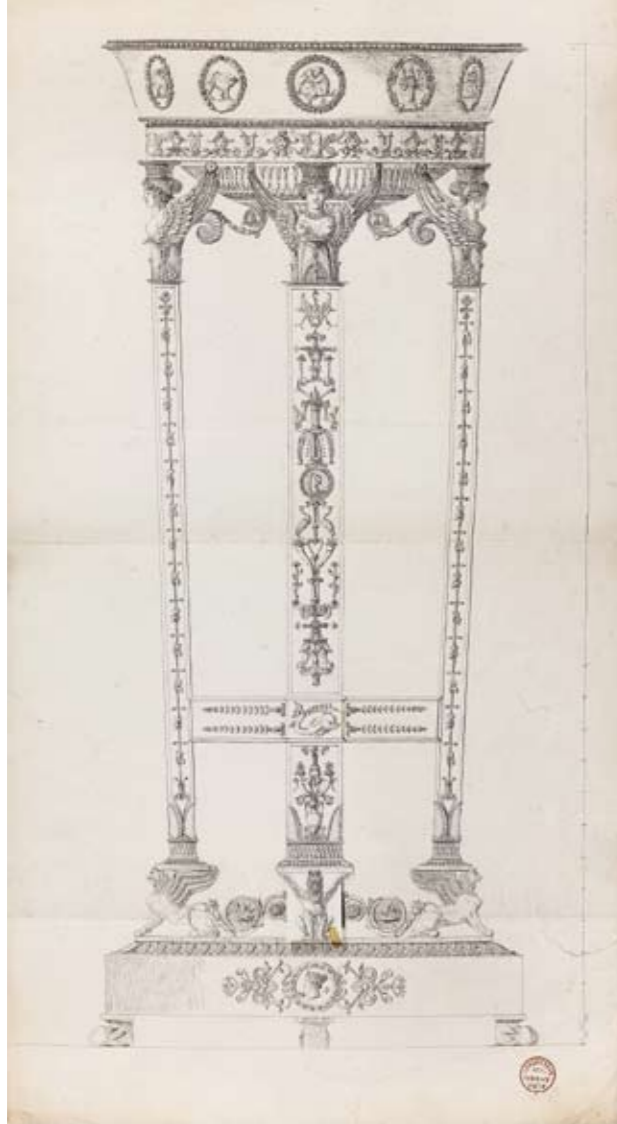
Le service est constitué d'une théière et d'un pot à crème présenté sur un entablement. Semblable à l'ensemble précédent et au décor, on retrouve sur le pot de crème la femme au serpent. Par contre, sur la théière, on trouve dans un médaillon rond un amour agenouillé.

Référence : livre de compte de la maison ODIOT, n°40 : dessin au lavis...

600 / 800 €



PHOTO 2



90 /

90 / Projet d'athénienne par Jean-Baptiste Claude Odiot

- dessin à l'encre de Chine sur papier blanc
- marque à l'encre de Chine DUPASQUIER daté 1806
- cachet rouge en bas à droite collection J.B. C Odiot n°471
- en grandeur d'exécution
- 43 cm x 99 cm

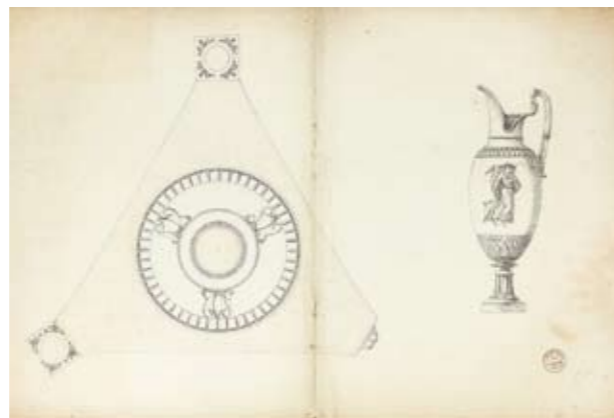
Ce meuble de toilette ou lavabo porté par trois pieds réunis par une plinthe circulaire, présente un plateau d'entretoise, une tablette porte aiguière, une ceinture circulaire qui reçoit un bassin évasé.

Les trois montants sont portés par trois lions ailés assis se prolongeant et s'unissant par une suite d'enroulements contraires. Sur les pilastres, motifs à candélabres en façade et de baguettes de lierre sur les côtés. Au sommet : trois caryatides de femme ailée soutiennent un bandeau où alternent : mascarons féminins, lyre et cygne. Celui-ci retient un bassin orné sur sa face externe d'un zodiaque.

Références :

- ce dessin est répertorié dans l'inventaire des dessins de la Maison Odiot, n°471 sous la dénomination : *trépied et cuvette riche*.
- il est reproduit dans l'ouvrage de Monsieur Olivier Gaube du Gers, page 86, sous la dénomination de *gravure* où il nous est précisé que cette athénienne de 1806 aurait probablement été réalisée en argent et aurait figuré lors de l'exposition de l'Art et de l'Industrie se tenant cette année-là sur l'esplanade des Invalides.

6 000 / 8 000 €



91 /

91 / Projet pour une aiguière de toilette et son bassin situé sur la tablette d'entretoise d'une athénienne

- dessin à l'encre de Chine partiellement rehaussé d'aquarelle
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odiot n° 465
- papier bleuté
- collé sur un papier bistre
- 54 cm x 80 cm (ombres sur le pourtour, pliure médiane)

L'aiguière portée par un pied central est dotée d'un corps ovoïde surmonté d'un col cylindrique prolongé en déversoir, présentant une échancrure latérale, anse en boucle fermée.

Décor de feuilles allongées en frise, doublé d'une ligne d'arceaux. Motifs de danseuse à l'antique sur un large fond uni. L'anse habillée de cosses feuillagées s'achève par une attache d'encolure ornée d'un mascarons inscrit dans une collerette. L'échancrure du col laisse entrevoir un décor de frises internes.

Le bassin de l'aiguière, de forme circulaire, est bordé d'une frise de corolles. Entre deux filets cerclés, viennent se placer à équidistance trois groupes de deux dauphins extradossés de part et d'autre d'une amphore. Le centre destiné à recevoir le pied de l'aiguière est cerné par une frise de feuilles rayonnantes.

La tablette d'entretoise de forme triangulaire s'appuie, sur deux de ses pointes, sur des montants de section carrée. Ils sont destinés à recevoir des colonnes cylindriques. La troisième pointe est seulement marquée d'un cabochon externe, probablement pour laisser un libre passage pour l'usage de l'aiguière.

3 000 / 5 000 €



92 /

92 / Partie de l'ensemble de toilette donnée par la ville de Paris à l'impératrice Marie-Louise lors de son mariage avec Napoléon en 1810 par Jean-Baptiste Claude Odiot

- dessin par Cavelier et Pierron au crayon noir
- annotation à l'encre de Chine
- papier crème
- collé sur un carton bistre
- 27,8 cm x 59,4 cm
- 30,8 cm x 62,3 cm

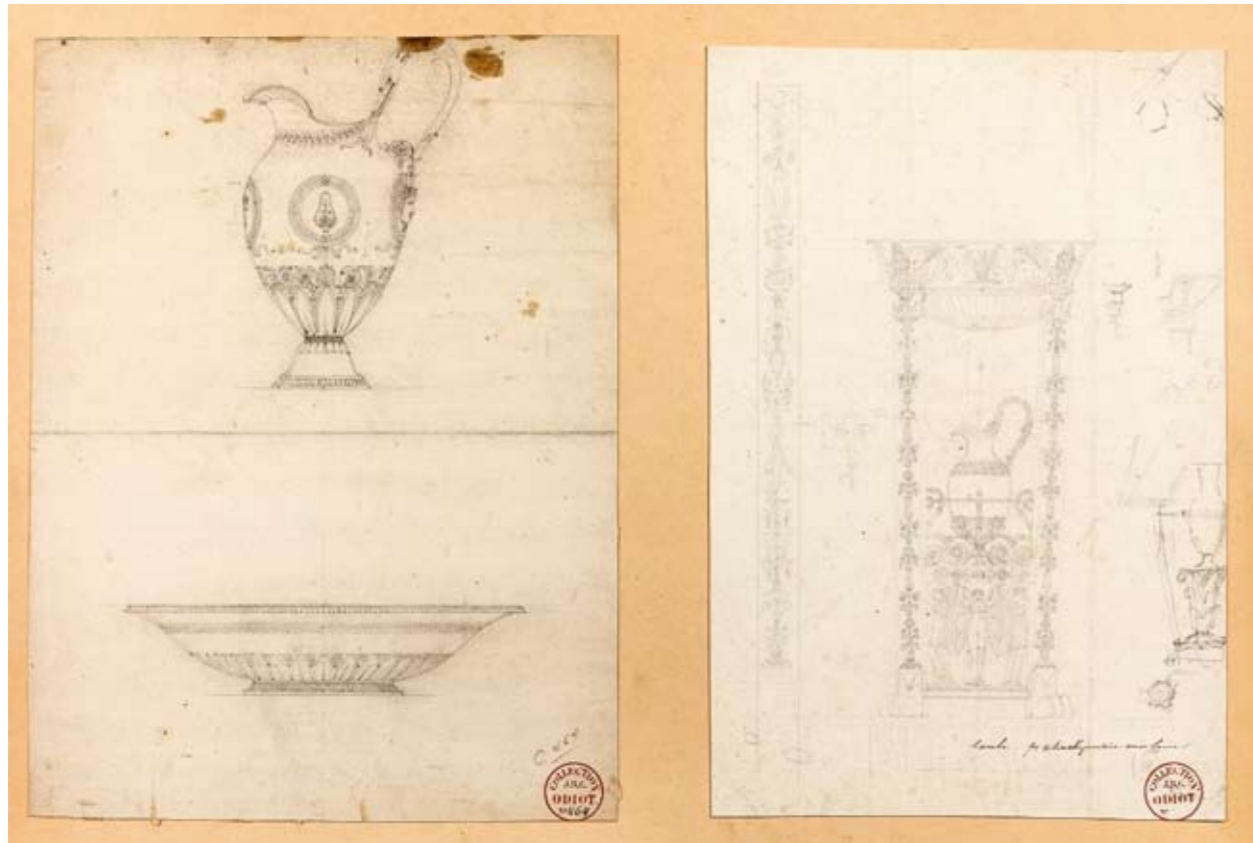
Le dessin comprend quatre représentations :

- *Le fauteuil de la toilette*, aux pieds en corne fleurie et au dossier en gondole avec le chiffre de l'impératrice, le support d'accotoir *Psyché enchaîne l'amour et le fixe à jamais auprès d'elle* (allusion à Napoléon envers Marie-Louise)
- *Le berceau du roi de Rome*, dans sa version postérieure à celle de Prud'hon et antérieure à celle de Percier (socle, aigles avec les ailes repliées)
- *Le lavabo de la toilette* avec l'aiguière et son bassin
- *Le candélabre de la toilette* aux trois vestales.

HISTORIQUE :

Ce dessin à la mine de plomb est le résultat d'une lente élaboration. Il réunit une partie des éléments de la toilette de Marie-Louise de 1810 et le berceau du roi de Rome de 1811. Initialement dessiné par Pierre-Paul Prud'hon, puis repris par Louis-Marie Cavelier et Adrien Louis Pierron, ces éléments font alors l'objet d'une représentation pour certains grandeur nature. Ils seront réalisés, entre autres, par Jean-Baptiste Claude Odiot et Thomire. Ils ont été redessinés par Cavelier et Pierron (nous avons ici une partie des dessins originaux) pour faire l'objet d'une publication sous forme de gravure par l'imprimerie Ballard en date de 1811.

10 000 / 12 000 €



93 /

93 / Projet de « lavabo » de toilette de l'impératrice Marie-Louise

- dessin au crayon noir annoté en bas à droite : « *lavabo de toilette de l'impératrice Marie Louise* »
- cachet rouge en bas à droite : *collection J.B.C Odiot n°*
- sur papier bistre
- Collé sur un carton bistre
- 39,5 cm x 26,3 cm

Le meuble repose sur deux pieds liés entre eux par une tablette d'entretoise. Les montants latéraux sont réunis près de leur sommet par une couronne réceptacle destinée à recevoir le bassin. Entre ces montants, portée par une construction, vient se placer l'aiguière.

Les pieds sont constitués de pattes de lion avec attaches échancrées. Ils sont surmontés de motifs de culots feuillagés, de palmettes, de volutes en enroulement contenant des rosettes et s'achèvent au niveau du bassin par un cygne supportant un plateau couronné de feuillage. Les deux montants sont réunis à la partie supérieure par un bandeau.

La tablette inférieure reçoit trois figures à l'antique, disposées en couronne dos à dos, les bras levés portant à bout de bras la tablette médiane. Sur celle-ci est disposée, dans un encadrement de rinceaux fleuris et un cerclage de tore de laurier, l'aiguière de toilette.

L'aiguière de forme ovoïde, dotée d'une anse en boucle, s'achève au niveau de l'encolure par une tête de cygne.

Le bassin, semi-sphérique à l'encolure évasée, la surmonte. Il présente sur son rebord externe, au centre, l'aigle impérial sur foudre. De part et d'autre sont disposées deux victoires tenant palme et couronne de laurier.

Projet d'aiguière et de son bassin :

- dessin au crayon noir
- cachet rouge en bas à droite : *collection J.B.C Odiot n°464*
- sur papier crème
- Collé sur un carton bistre
- 40 cm x 30 cm (taches)

L'aiguière repose sur un pied central en cloche, le corps ovoïde présentant une large ouverture dotée d'un déversoir accentué et d'une anse en boucle. A la base du corps, culotte de feuille d'eau surmontée de palmettes et de rinceaux fleuris. Sur la panse, trois médaillons circulaires en applique, cernés d'une couronne de laurier contenant au centre une palmette, à l'aplomb de l'attache de l'anse un mascaron féminin.

En serrant la base du déversoir, figure la couronne impériale laurée en fruit avec ses deux rubans. L'attache de l'anse est soulignée par une tête de cygne.

Le bassin sur talon oblique et coupe en doucine, présente un réceptacle circulaire.

Références:

- Livre d'inventaire des dessins de la Maison ODIOT n° 464 « *petit croquis au trait...* ».

Remarque :

Dans la médaille antérieure, on pourrait voir une lettre couronnée soit un N ou un J, avec alors une attribution impériale renforcée par la couronne des césars et le col de cygne.

5 000 / 6 000 €



94 /

94 / Projet pour un coffret au chiffre de l'impératrice Marie-Louise

- Dessin au crayon noir chassé d'aquarelle jaune
- Cachet rouge en bas à droite : *collection J.B.C Odiot n°129*
- sur papier (déchirure)
- 42,5 cm x 57,5 cm

Au centre du dessin de ce coffret, figure le chiffre de Marie-Louise en lettres anglaises entrelacées. Il s'inscrit dans une large couronne laurée entrecoupée de rameaux obliques. De celle-ci partent en diagonale quatre doubles volutes s'achevant en palmette, auxquelles répondent dans les angles, sur une tige, volutes et palmettes.

Sur deux côtés du pourtour, se succèdent des séries de trois couronnes de laurier contenant le nom d'artiste : *RAPHAËL, RUBENS, LE SUEUR*.

Sur le troisième côté, occupant la partie supérieure, se succèdent neuf médaillons circulaires contenant des figures féminines accompagnées de leur dénomination : *SAPHO, HELOIS, SEVIGNE, Marguerite de NAVARRE, Madame de LAFAYETTE...* toutes le regard tourné vers le centre. Entre ces figures, se placent des agrafes de feuilles de chaîne.

Au-dessus figurent deux rosaces marquant probablement les points d'attache des charnières de l'abattant.

3 000 / 4 000 €

Les vases Médicis et les candélabres

A la fin de l'Empire en 1815 et jusqu'en 1818, les officiers russes occupant Paris, se précipitent auprès de la Maison Odiot et passent de multiples commandes, montrant une préférence pour les grands vases à l'allure antique qu'on appelle Médicis et pour les candélabres aux figures allégoriques.



95 /



96 /

95 / Projet de vase de forme Médicis

- dessin à l'encre de Chine, crayon noir et rouge
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odiot n°
- traits et annotations de construction
- sur papier crème
- collé sur un papier bistre
- 53,2 cm x 40 cm (taches)

600 / 800 €

96 / Projet de vase Médicis dépouillé de ses ornements

- dessin à l'encre de Chine rehaussé de sépia
- cachet rouge en bas à droite collection J.B.C Odiot n°429
- annotation en bas vase Médicis dépouillé de ses ornements mesuré d'après l'antique
- graduation dans la marge
- sur papier crème
- collé sur un papier bistre
- 52 cm x 39,5 cm (manques dans la marge de droite)

Son seul décor est constitué par l'une des prises latérales formée par deux dauphins extradossés réunis par une agrafe feuillagée donnant naissance à deux volutes s'achevant par une feuille trilobée. (PHOTO 3)

Cette prise vient se fixer au niveau de l'épaule du corps qui est souligné par une frise de rinceaux fleuris contrariés.

Référence :

- Livre de la Maison Odiot répertoriant les dessins : n° 429

1 200 / 1 500 €



PHOTO 3



97 /



98 /

97 / Projet pour le vase Médicis du général Nikanor Mikhaïlovitch Svetchine

- dessin à l'encre de Chine sur papier bistre collé sur carton
- contrecollé sur un carton brun
- 54 cm x 33,5 cm

Mis en valeur par un important socle à gradins, le vase présente au-dessus de l'ombilic une importante bague. La partie inférieure du corps est dotée d'une variante : découpe en quart de cercle en forme plus renflée, le bassin centré s'achève par une lèvre étroite en gradin.

Le vase est traversé par une ligne médiane, permettant quelques variations de formes et des demi-décor.

Le décor sur le socle est constitué par une rosace centrale prolongée latéralement par une bande s'achevant par une fleurette. Frises de rais-de-cœur, de perles et d'oves. Sur la partie inférieure du corps, alternance de feuilles nervurées et de feuilles bordées de petites feuilles.

Au centre de la panse, posé sur une console, Bacchus vêtu de la peau d'un faon, porteur d'un thyrsé, élève sa coupe, en présence de sa panthère.

Sur la lèvre du vase : début d'une frise où alternent palmettes et lotus sur volutes.

HISTORIQUE :

Nikanor Mikhaïlovitch Svetchine (1772 – 1849) était lieutenant général dans l'infanterie de l'armée du Tsar Alexandre I^{er}.

2 000 / 2 500 €

98 / Premier projet de vase Médicis consacrant des victoires militaires

- dessin au crayon noir
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odiot n°
- sur papier bistre (rousseurs dans la partie inférieure)
- collé sur tissu crème (coins inférieurs manquants)
- 78 cm x 51 cm

Porté par une base carrée en plinthe, surmonté d'un tore de chêne en fruit, et d'un ombilic cannelé ; s'achevant par une bague de lauriers et une collerette d'oves. La base du corps est ornée d'un culot de feuilles de chêne d'où émergent, à intervalles réguliers, foudres et éclairs, piques et couronnes laurées. Au-dessus de l'épaule, long cartouche muet sur lequel est posé un trophée militaire rayonnant. Une ligne de laurier en fruit et un rang d'oves le surmontent.

Prenant appui sur une console feuillagée au niveau de l'épaule, une victoire à l'antique est disposée à remettre palme et couronne au vainqueur.

5 000 / 6 000 €



99 /

99 / Second projet de vase Médicis consacrant des victoires militaires à l'emblème du tsar de Russie Alexandre I^{er}

- dessin à l'encre de Chine
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odier n°
- inscription : 1815
- sur papier bistre
- collé sur un tissu crème
- 90 cm x 60 cm

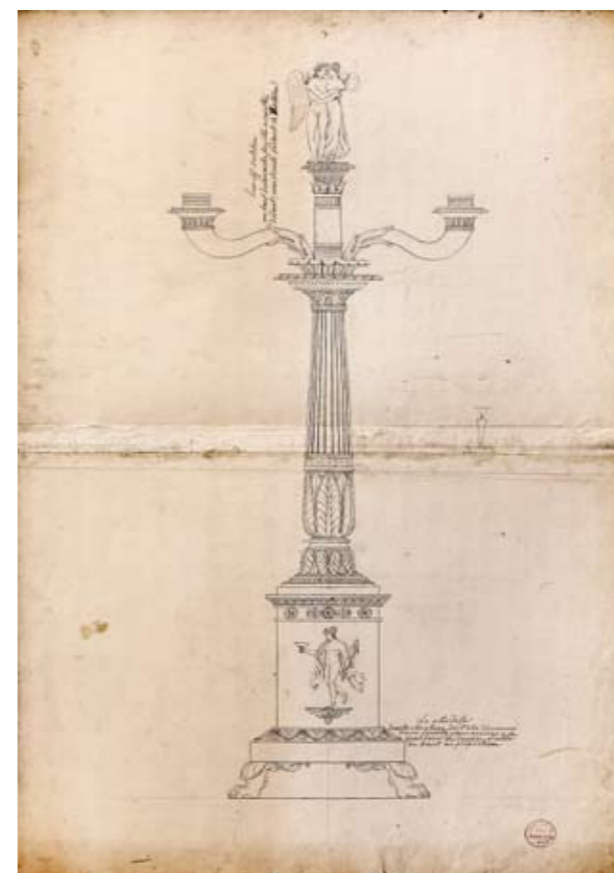
Le grand dessin reprend l'exacte forme du vase Médicis du dessin précédent.

Pour son décor, si il s'en abstient quant à l'ornementation de son pied, en revanche, on retrouve le culot de feuilles de chêne à la partie inférieure du corps toutefois ici surmonté de palmettes alternant avec des entrelacs à rosette, émanant tous deux de longues tiges.

Le trophée militaire qui les surmonte cesse d'être comme précédemment contemporain pour être à l'antique. Derrière, figure l'emblème de l'aigle bicéphale d'Alexandre I^{er}, tsar de Russie.

De part et d'autre, formant les anses, on retrouve les victoires.

8 000 / 10 000 €



100 /

100 / Projet de candélabre à trois lumières pour le général Nikanor Mikhaïlovitch Svetchine

- dessin à l'encre de Chine
- cachet rouge en bas à droite : collection J.B.C Odier n° 408
- inscription : pour M. SVETCHIN, un haut de branche.
- Feuille acanthe devant une boule portant la victoire et note technique
- papier bistre collé sur un support en tissu (pliure)
- 98 cm x 63,8 cm

Porté par quatre pattes de lion en jarret, le socle de section carrée de ce candélabre est orné en façade d'une bacchante. La base du fût présente un double culot feuillagé de part et d'autre d'une bague. Emerge un faisceau de joncs rassemblés par un chapiteau d'une part deux portes-lumière en cosse feuillagée. Au centre, une colonne tronquée coiffée d'un chapiteau réunis un couple formé d'un eus et d'un zéphire.

HISTORIQUE :

Le lieutenant général Svetchine faisait partie d'un des corps d'armée du tsar de Russie Alexandre I^{er}, qui occupe la France à la suite de la défaite de 1815 jusqu'en 1818

4 000 / 5 000 €



101 /

101 / Projet de candélabre à cinq lumières avec figure de Cérès et socle aux armes des Demidoff

- dessin et lavis à l'encre de Chine
- mentions à l'encre de Chine : dossier n°1 indiquant probablement la variante du dessin n°2 et au niveau du socle bas-relief à figures
- papier bistre collé sur tissu crème
- 94 cm x 95cm

Le socle cylindrique est doté d'une haute plinthe surmontée d'une doucine. Il est agrémenté en façade des armes de la famille Demidoff, sous couronne centrale aux supports aux oursons, qui s'insèrent dans des volutes à rosettes et palmettes.

La haute tige est constituée par une Cérès au pied tenant d'une main une gerbe de blé et de l'autre une corne d'abondance d'où sortent cinq cosses porte-lumière.

HISTORIQUE :

La famille Demidoff, de riches industriels dans la région de Toula, est anoblie en 1720 par le tsar.

8 000 / 10 000 €

Le service Orléans – Penthievre



102 /

102 / Projet pour grand candélabre à sept lumières avec figures de Bacchus, Cérès et Flore, socle avec des variantes : bacchanale de putti aux armes des Demidoff

- dessin et lavis d'encre de Chine rehaussé d'aquarelle
- mentions manuscrites à l'encre de Chine : *dessin numéro 2 ; voir modèle de molette*
- papier bistre contrecollé sur tissu beige
- 98 cm x 63 cm (taches sur le bras droit)

La base cylindrique de ce candélabre présente une haute plinthe, le fût cylindrique en retrait présente une variante : une bacchanale d'enfants cachée par un rabat sur lequel figurent les armes sous couronne comtale des Demidoff.

La tige est constituée d'une colonne centrale godronnée doublée de trois figures sautillantes, Bacchus, Cérès et Flore aux bras levés soutenant un nœud en large saillie et tenant, de leur autre main, couronne et symbole du printemps et de l'été. Le bouquet, sortant d'un culot de feuillage, est constitué de sept cosses accompagnées d'enroulement s'achevant en rosette.

HISTORIQUE :

Ces trois figures drapées se retrouvent dans d'autres parties du service Demidoff.

Reproduit dans l'ouvrage de Monsieur Gaube du Gers : *Odiot l'orfèvre*, p. 67 pour une très grande soupière et pour un pot à oille qualifié « d'un des plus beaux spécimens de l'orfèvrerie de l'époque empire ».

Dessin de la soupière du service Demidoff (PHOTO 4) et du pot à oille (PHOTO 5).

10 000 / 12 000€



PHOTO 4



PHOTO 5



103 /

103 / Projet pour la terrine aux hures de sanglier d'après Thomas Germain

- modèle de 1733 – 1734 pour le service Orléans- Penthievre
- dessin à l'encre de Chine
- portant l'indication à l'encre de Chine : *succession Penthievre, service du roi Louis-Philippe*
- sur papier calque (marques sur le pourtour et déchirures)
- collé sur un papier beige
- 49,5 cm x 63,5 cm

Le dessin reprend les grandes lignes de l'une des deux terrines couvertes de Thomas Germain pour le service Orléans-Penthievre.

Odiot en accentue certaines lignes : couvercle plus bombé dû à un corps ramassé ; mais surtout le plat réceptacle s'inverse dans son pourtour et devient dormant.

Quant au décor, s'il reprend les motifs latéraux aux protomes de sanglier, la graine du couvercle faite d'un amoncellement de légumes ne

une offre à Louis-Philippe d'amplifier son service en en dédoublant des pièces ou en combinant certaines d'entre elles.

Il en est ainsi, par exemple, avec la paire de seaux à rafraîchir de Thomas Germain (1727 – 1728), aujourd'hui au musée du Louvre, et la paire de seaux à bouteille de Claude II Ballin dite aux barbets (1741-1745) conservés dans une collection particulière, dont la maison Odiot s'inspirera pour créer une autre paire de seaux à rafraîchir au décor exubérant, (collection particulière).

D'autre part, dans le désir de compléter ce service, le duc d'Orléans va commander à Jean-Baptiste Claude Odiot des pièces d'orfèvrerie dont il n'avait pas l'équivalent, dans son service, de style empire-restauration, comme des verrières, seaux à rafraîchir, salières...

laisse plus de place à une écrevisse et à un lapin que l'on trouvait sur le modèle initial. Sur le dormant, si l'on retrouve sur l'aile les cannelures rayonnantes d'origine, celles-ci sont arrêtées par une bande nue sur laquelle se succèdent : cartouche couronné entre des rameaux de laurier, le tout entre deux faisceaux de jones enroulés de feuilles.

Ce dessin ne peut être interprété que comme une proposition jusqu'ici inconnue pour compléter et actualiser le prestigieux service Orléans-Penthievre. L'écusson muet sous couronne ducale n'attend-t-il pas les armes du duc d'Orléans ? (PHOTO 6, terrine couverte du service Orléans-Penthievre, collection particulière)



PHOTO 6

Bibliographie :

Henri Bouillet, *L'orfèvrerie française aux XVIII^{ème} – XIX^{ème} siècle*, Paris, 1912, vol.2, p.129.

5 000 / 6 000 €



104 /



105 /

104 / Projet pour une cloche couvre-plat d'après celle d'Edme Pierre Balzac

- dessin et lavis d'encre de Chine sur fond aquarellé rose
- portant en bas à droite l'indication manuscrite *cloche ronde n°10*
- cachet rouge en bas à droite : *collection Ch. Odier n°144*
- sur papier crème
- 44 cm x 57 cm

HISTORIQUE :

Le service Orléans-Penthièvre commandé initialement à Thomas Germain à partir de 1733- 1734, revendu en 1766 au comte d'Eu, sera complété par celui-ci, entre autre auprès de l'orfèvre Edme Pierre Balzac. Les Odier détenant provisoirement les deux cloches de Balzac de ce service afin d'y porter les armoiries du duc Philippe d'Orléans, ces derniers vont s'employer, pour le couvre-plat au *renard défendant sa proie*, d'en reprendre la forme. (PHOTO 7, couvre plat au renard défendant sa proie du service Orléans-Penthièvre par Edme Pierre Balzac. Collection Gulbenkian à Lisbonne).



PHOTO 7

L'impression qui ressort de la prise de cette cloche, à la différence de l'œuvre originelle, est celle d'un réalisme extrême qui préfigure le naturalisme du style de Charles-Nicolas Odier des années 1830. Assurant la transition avec le registre inférieur, nous trouvons une bande unie en centre doucine.

Ornant la base de cette cloche, se trouve disposée sur tout le pourtour, une frise de pampres de vigne suspendue à un sarment linéaire. Ce décor est destiné à s'harmoniser avec les nouvelles pièces d'orfèvrerie commandées pour ce service, dans le style empire-restauration.

5 000 / 6 000€

105 / Paire de pots à oille de Edme Pierre Balzac, réalisée en 1757- 1758

HISTORIQUE :

Les Odier se voient confiés pour y apposer les armes du duc d'Orléans, une paire de pots à oille, œuvre de Edme Pierre Balzac (aujourd'hui conservée au Musée du Louvre, PHOTO 8). Une des deux terrines de Edme Pierre Balzac, musée du Louvre.



PHOTO 8

Les Odier en profitent pour faire deux types de projets qui portent, sur leur partie supérieure, la date de 1823.

La première série de projets :

- deux dessins à l'encre de Chine sur fond aquarellé rose
- portant chacun l'inscription suivante : *motifs dessus de casseroles peints*
- cachet rouge en bas à droite : *collection Ch. Odier n°134 et 135*
- 27,7 cm x 57,6 cm et 28,4 cm x 57,9 cm

Ces deux projets sont destinés à coiffer le couvercle des projets de soupière. L'un reprend à l'identique l'un des pots à oille de P.E. Balzac. *C'est le héron se servant sur un monticule de poissons*. L'autre est novateur : *brocolis, feuillage divers et écrevisse*.

2 000 / 3 000 €

La deuxième série de projets :

Transforme les pots à aille en soupière, plus dans le goût du milieu du XIX^{ème} siècle.



106 /



107 /

106 / Projet pour un couvre-plat d'après celui d'Antoine Sébastien Durand datant de 1754- 1755

- dessin à l'encre de Chine sur papier bistre
- cachet rouge en bas à droite : *collection Ch. Odier n°138*
- 44,1 cm x 63,6 cm
- collé sur un cartonnage beige

HISTORIQUE :

Le couvre-plat d'Antoine Sébastien Durand acquis par le comte d'Eu fut adjoint par celui-ci au service Orléans-Penthièvre afin de le compléter. Il porte les armes du duc d'Orléans qui voulut en faire son service officiel. Ce couvre-plat est aujourd'hui conservé à la fondation Gulbenkian à Lisbonne (PHOTO 9).



PHOTO 9

Descriptif :

La partie inférieure de ce couvre-plat présente trois réserves aux scènes aquatiques animées d'oiseaux, de dauphins et de putti reprenant de manière inversée ou inspirée celle du couvre-plat d'Antoine Sébastien Durand. Par contre, la scène supérieure, réunissant poissons divers dont bécasse de mer, coquillages et nasse contenant un petit poisson est conforme à la composition d'Antoine Sébastien Durand. Mais l'ensemble dégage un autre esprit, une impression de rondeur naturaliste et de satisfaction alimentaire, dans l'esprit du XIX^{ème} siècle.

Référence :

Ce couvre-plat appelé « matelote », destiné à « conserver la chaleur des plats de poissons chauds sur la table », a fait l'objet par le duc d'Orléans d'une commande en 1823 pour former paire avec celle de A. S. Durand. Sa réalisation est reproduite dans la revue *Connaissance des Arts* de décembre 1988 : les antiquaires de Bruxelles.

Bibliographie :

Henri Bouillet, *L'orfèvrerie française aux XVIII^{ème} – XIX^{ème} siècle*, Paris, 1912, vol.2, p.130.

3 000 / 4 000 €

107 / Projet de soupière n°1

- dessin au crayon noir et crayon gras
- sur papier bistre
- 48 cm x 63,2 cm

La partie inférieure de cette soupière est conforme au pot à oille de Pierre Edme Balzac : corps rond et renflé, pieds en côtes de céleri, se prolongeant pour former des anses, grand cartouche rocaille. Le couvercle renflé, divisé en compartiments, est surmonté d'un oiseau mort et d'un navet avec ses fanes abondantes.

3 000 / 4 000€



108 /



109 /



110 /



111 /

108 / Projet de soupière n°2

- dessin à l'encre de Chine
- portant en bas vers la droite, la mention manuscrite *casserole Penthièvre*
- cachet rouge en bas à droite : *collection Ch. Odier, n°133*
- papier bistre
- 52 cm x 69,2 cm (déchirure sur le pourtour)

Ce projet de soupière reprend le modèle précédent de manière plus affinée par l'entremise d'un trait à l'encre de Chine plus précis. On note toutefois, une animation nouvelle à l'intérieur des compartiments du couvercle.

Il s'agit du projet le plus proche de la pièce qui sera réalisée entre 1825- 1827 pour le duc d'Orléans (elle porte ses armes) et qui aujourd'hui est la propriété du Musée de la Chasse à Paris (PHOTO 10).



PHOTO 10

Bibliographie :

- Olivier Gaube du Gers, *ODIOT, l'orfèvre*, p. 142.

4 000 / 5 000 €

109 / Projet de soupière n°3

- dessin à l'encre de Chine et crayon noir
- cachet rouge en bas à droite : *collection Ch. Odier n° 139*
- sur papier crème
- 43,2 cm x 61 cm
- collé sur cartonnage bistre avec étiquette en haut à droite, portant la mention : *ODIOT, orfèvre à Paris*

Ce troisième projet, en date de 1824, reprend le projet précédent, avec des compartiments du couvercle plus animés et une prise du couvercle où s'entremêlent poissons et légumes. Son couvercle n'est pas sans rappeler le couvre-plat d'Odier d'après celui d'Antoine Sébastien Durand.

Bibliographie :

- Olivier Gaube du Gers, *ODIOT, l'orfèvre*, p.142.
- Henri Bouillet, *L'orfèvrerie française aux XVIII^{ème} - XIX^{ème} siècle*, Paris, 1912, vol.2, p.130.

5 000 / 6 000€

110 / Projet de saucière et de son présentoir par Charles-Nicolas Odier

- dessin à l'encre de chine et lavis
- cachet rouge en bas à droite : *collection Ch. Odier n° 136*
- sur papier crème
- 47 cm x 60 cm

L'ensemble s'inscrit dans la continuité de l'évolution de la saucière : un bassin ovale, muni d'un côté d'une anse et de l'autre d'un déversoir. L'originalité provient du présentoir qui s'apparente, quant à lui, avec ses quatre pieds et ses deux prises latérales, à l'enroulement au plateau d'un huilier-vinaigrier.

Son décor, propre à l'époque 1830-1840, s'apparente au style Louis XV pour le plateau, et totalement naturaliste pour la saucière.

Un naturalisme toutefois contraint : pampre de vigne gainant l'anse, bassin en forme de coquille, pieds en volute et en dauphin, plateau à la terrasse ovale bouchée de feuilles rayonnantes, pieds côtes.

Deux réserves en écussons sont épargnées par le décor et sont destinées à recevoir chiffres ou armoiries.

600 / 800 €

111 / Projet de saucière et de son présentoir par Charles-Nicolas Odier

- dessin à l'encre de chine
- cachet rouge en bas à droite : *collection Ch. Odier n°137*
- sur papier bistre
- 31 cm x 45, 5 cm
- collé sur un papier bistre

Il s'agit d'une variante du dessin précédent, plus affirmée avec de petites variantes.

700 / 800 €



112 /

112 / Deux projets de boîte à sceaux commandés par le roi Louis-Philippe 1^{er}

Projet initial de Henry de Triqueti (1803-1874)

- dessin au crayon noir
- signé N. de Triqueti à l'encre
- cachet rouge en bas à gauche : collection Ch. Odiot n°224
- sur papier bistre
- 20 cm x 19, 2 cm
- collé sur un carton bistre
- 23, 40 cm x 30, 60 cm

Cette boîte à sceaux est de forme circulaire, commandée par la forme des sceaux de cette époque.

La composition qui l'anime est de caractère symbolique, faisant référence à trois périodes historiques ordonnées de façon concentrique.

La plus extérieure est inspirée par l'époque napoléonienne qui se veut glorieuse. Dans sa partie inférieure : la légion d'honneur retenue par un large ruban passant à travers sa bélière et sur lequel figure en gros caractère les mots *honneur* et *patrie* est là pour rallier bonapartistes et napoléoniens.

Derrière, disposés en sautoir, deux rameaux de chêne et de laurier en fruit, symbolisent victoire et paix.

Ils sont doublés d'un faisceau de six drapeaux dont l'extrémité des hampe est dotée de dragonne et s'achève par des piques et des coqs.

Au sommet se trouve une couronne royale, traversée par un large ruban retombant en large plis latéralement. Le tout est encerclé par un tore de laurier interrompu par quatre agrafes.

A l'intérieur de ce croissant ainsi formé, vient se placer un coq la tête dressée, les ailes éployées, les pattes écartées aux ergots saillants, il est là pour conférer à la France dont le nom brille au-dessus, son origine gauloise, tablant sur l'ambiguïté du mot *gallo* qui signifie en latin à la fois *coq* et *gaulois*. D'où l'emblème du coq adopté par les orléanistes : réponse aux légitimistes qui, déconcertés par la Révolution, se sont eux aussi tournés vers l'histoire ancienne pour y trouver un fondement à leur foi. Plus précisément dans le baptême de Clovis qui associe royauté et chrétienté.

Au centre, l'histoire récente prend l'aspect des tables de la loi pour exprimer la Charte de 1830 sous la couronne du roi des Français, devant un soleil naissant rayonnant.

L'expression qui ressort de l'ornementation de cette boîte à sceaux royale est issue du mouvement romantique sous-jacent en matière d'orfèvrerie depuis le début du XIX^{ème} siècle et non plus de l'Antiquité romaine. Ici il prend une expression symbolique au service de la propagande politique.

Second projet de Charles Nicolas Odiot

- dessin au crayon noir, encre de Chine et aquarelle blanche
- sur papier bistre
- signé en bas à droite : *Odiot Ch.*
- annoté à l'encre de Chine : *dessus de boîte renfermant les sceaux de France qui accompagnent les traités avec les puissances étrangères règne de Louis Philippe. Le Napoléon de la paix. La matrice appartient au ministère des affaires étrangères*
- cachet rouge en bas à droite : collection Ch. Odiot n° 223
- 19, 4 cm x 22, 6 cm



Ici, le projet de Triqueti est repris dans son intégralité.

Les seules différences résultent de la disparition du large ruban qui traverse la couronne et redescend plissé de part et d'autre, donnant au décor plus d'espace, lui permettant de prendre plus d'ampleur.

Le sens politique de cette boîte, où en s'accroissant les emblèmes de Louis Philippe se renforcent, est évident. Le coq devient combattif, ses pattes s'apparentent à celles d'un aigle, le mot France se centre, épousant l'arc du soleil, la couronne royale s'intensifie.

Charles Odiot retouchera son projet pour répondre plus explicitement aux vœux du roi Louis-Philippe.

Actuellement, des tirages de cette boîte à sceaux sont utilisés par le ministère des affaires étrangères comme cadeau diplomatique.

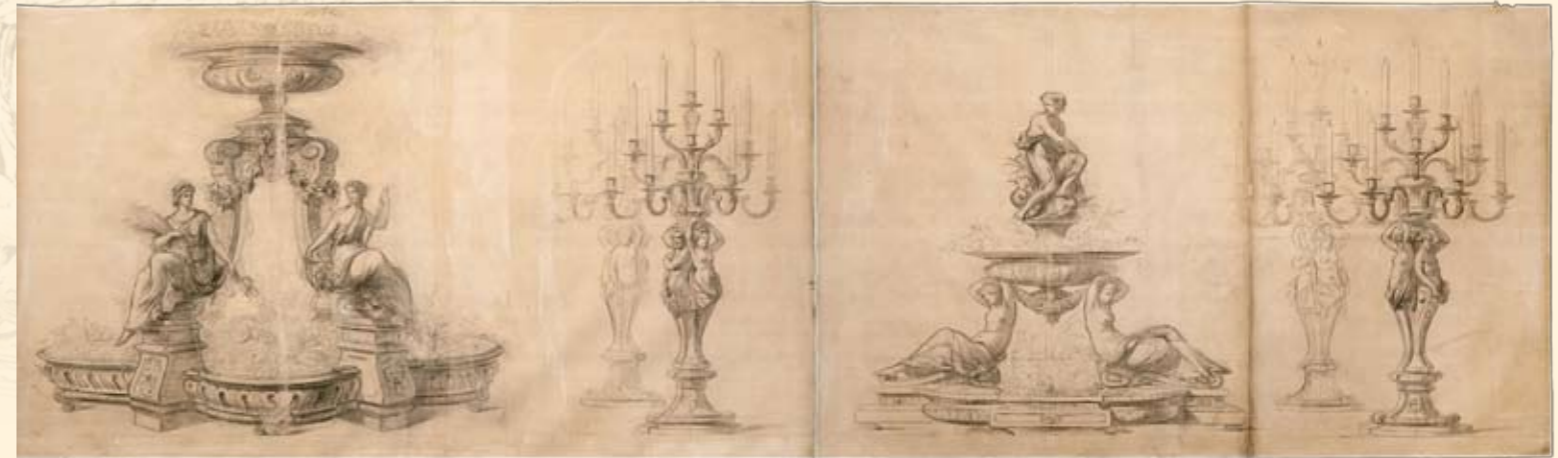
Bibliographie :

Reproduction partielle dans l'ouvrage d'Olivier Gaube du Gers, p. 174. (PHOTO 11)

6 000 / 8 000 €



PHOTO 11



113 /

113 / Projet pour le grand surtout de table d'apparat « aux quatre saisons » par Jean-Baptiste Gustave Odiot, sur les dessins du sculpteur François Gilbert

Réalisé pour le comte Louis de Chevigné

- dessin au crayon gris sur papier bistre



- divisé en quatre panneaux : Haut. : 144 cm – Long. : 85, 90, 121, 243 et 299 cm totalisant 748 cm. Collé sur un tissu beige. (Quelques traces de coulures)

Le milieu de table est constitué par une jardinière centrale, accompagnée latéralement par deux coupes, entre viennent se placer deux à deux huit candélabres.

La représentation de cet ensemble d'une hauteur de 144 cm est faite probablement grandeur nature.

La pièce centrale est dominée par deux figures féminines avec leurs attributs : « Flore » et « Cérés », elles sont assises, tournées l'une vers l'autre. Elles reposent sur des consoles aux extrémités enroulement partant d'un socle cintré retenant entre elles un long bassin quadrilobé. La tête des enroulements de la partie supérieure est cernée d'une guirlande de chêne et sertent de base à une large coupe évasée.

Les deux bassins latéraux sont chacun animés par deux naïades assises sur des consoles. Elles retiennent de leurs mains levées un bassin circulaire évasé, au milieu duquel, porté par un socle cylindrique vient se placer sur l'un un jeune homme dominant un dauphin parmi les roseaux représentant l'eau et un jeune Bacchus symbolisant le vin.

Chacun de ces bassins et coupes sont destinés à recevoir fleurs et feuillages ici simplement esquissés, faisant de ce milieu de table une jardinière.

Ces trois pièces sont accompagnées de deux fois quatre candélabres. Dotés d'un bouquet de neuf lumières, ils présentent un fût constitué de trois figures en terme, les bras levés. Leur pied à compartiments est agrémenté de mascarons.

10 000 / 15 000 €

HISTORIQUE :

Louis Marie de Chevigné (1793-1876). Il épousa Clémentine Clicquot (1799-1863), fille unique de la veuve Clicquot-Ponsardin. Il fut colonel de la Garde nationale de 1830 à 1849.

Référence :

Description du temps provenant des anciennes collections Odiot

«Grand surtout de table d'apparat pour le Comte de Chevigné, composé de girandoles, étagères à fleurs et grand sujet central de style Louis XVI.

Fusain en 4 feuilles réunies et entoilées

Grandeur d'exécution 144 x 750

Description :

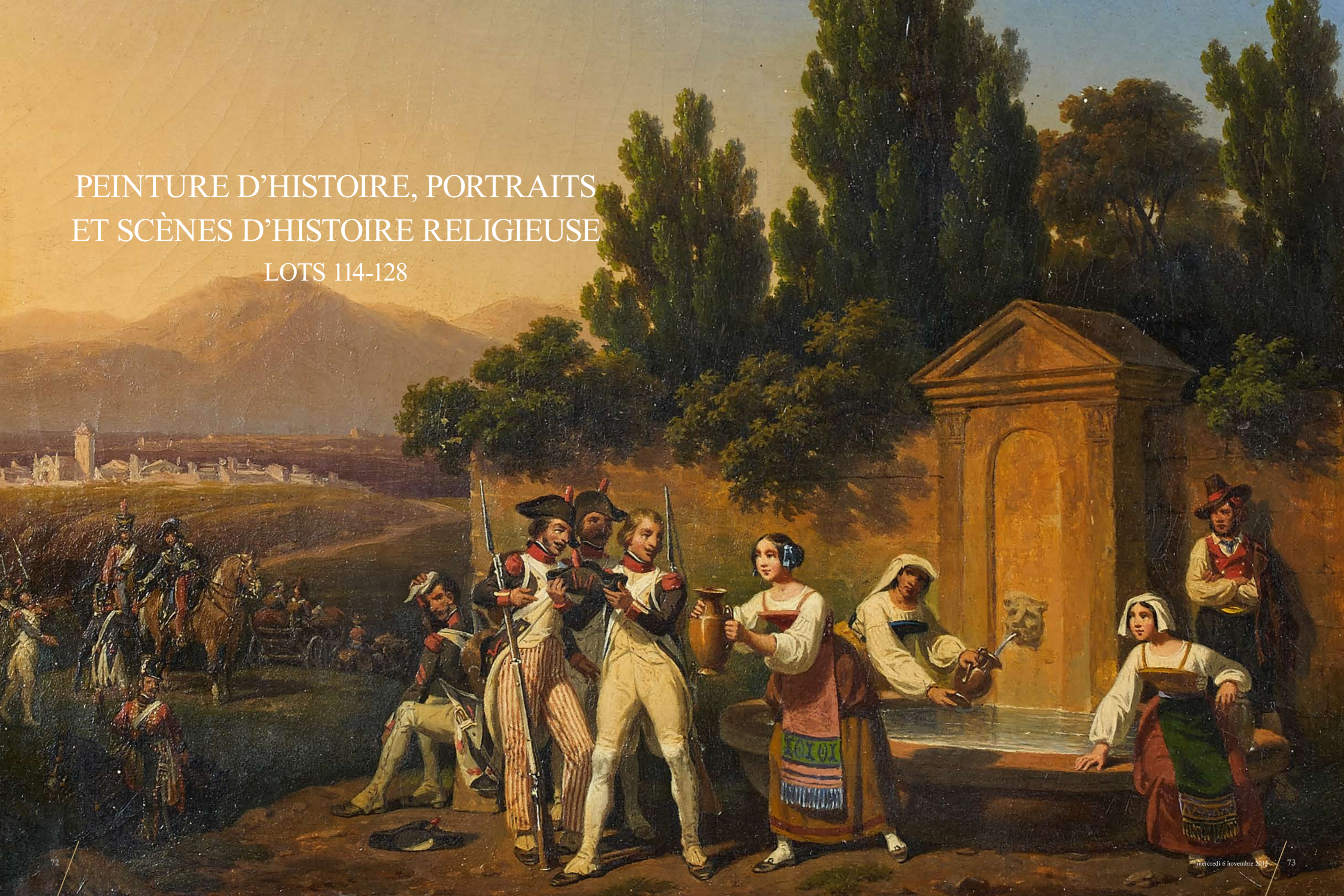
Centre grande jardinière quadrilobée à motifs de canaux cernés, accrochée de quatre pilastres à renflement surmontés de quatre figures représentant les quatre saisons, assises sur des consoles réunies en leur sommet appliquées de volutes pour servir de reposoir à une coupe à gorge et large bord.

De part et d'autre, une jardinière à étages sur socle à degrés recevant deux cariatides assises dans leur drapé et retenant, par les guirlandes de fleurs, au dessus de leur tête une corbeille à gorge sommée en son centre d'une statue représentant Bacchus ; des paires de candélabres sur piédoche cylindrique appliqué de consoles sur lequel reposent trois figures montées en gaine recevant sur leur tête un bouquet de lumières composé de trois niveaux et un centre pour treize feux.

Travail de Jean baptiste Gustave Odiot orfèvre, et du sculpteur Gilbert.»

PEINTURE D'HISTOIRE, PORTRAITS
ET SCÈNES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LOTS 114-128





116 /

114 / Edouard GIRARDET (Locle 1819 – Versailles 1880), attribué à

Portrait du général Maximilien-Sébastien Foy (1775-1825)

Mine de plomb et lavis sur papier. Porte un monogramme EG en bas à droite. (Petites tâches)

20,5 cm x 13 cm

Provenance : collection privée, Paris

300 / 500 €

Républicain convaincu, Maximilien-Sébastien Foy ne s'est rallié que tardivement à Napoléon. En 1800, il combat sous les ordres de Moreau et se fait remarquer par sa bravoure. Nommé adjudant-général sur le champ de bataille de Diessenhofen, il s'illustre lors des campagnes d'Espagne et de la retraite de Portugal.

115 / Edouard GIRARDET (Locle 1819 – Versailles 1880), attribué à

Portrait du général Jean Victor Marie Moreau (1763-1813)

Mine de plomb et lavis sur papier (Petites tâches)

20,5 cm x 13 cm

Provenance : collection privée, Paris

300 / 500 €

Général français de la Révolution, rendu célèbre par son engagement décisif durant la bataille de Tourcoing, il obtient la direction de l'armée de Rhin-et-Moselle en 1795, et fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. Mais il est surtout resté célèbre pour s'être opposé à Napoléon dans une conspiration qui lui valut d'être jugé et condamné à deux ans de prison. Il fut banni et s'exila aux Etats-Unis. Il revint en Europe en 1813 et mourut, sous le drapeau russe, lors de la bataille de Dresde.

116 / Giacomo ZOBOLI (Modène 1681 – Rome 1767)

David joue de la harpe devant le roi Saül

Toile

90 cm x 120 cm

Provenance : collection privée, Pescara, Italie

Bibliographie de référence :

- *L'Arte del Settecento Emiliano. La Pittura. L'Accademia Clementina*, catalogue de l'exposition, Bologna, 1979, p. 168.

- *La pittura del Seicento e del Settecento a Modena e Reggio*, catalogue de l'exposition, Modema, 1986.

- E. Negro, "Giacomo Zoboli: contributi all'opera", in *Il Carrobbio*, XII, 1986, pp. 250 – 256.

- G. Manni, E. Negro, M. Pirondini, "Giacomo Zoboli", in *Arte Emiliana. Dalle raccolte storiche al nuovo collezionismo*, Modena, 1989.

- R. Roli, "Zoboli Giacomo", in *La pittura in Italia. Il Settecento*, II, Milano, 1990, p. 904.

10 000 / 15 000 €

Ce tableau inédit illustre un épisode de l'Ancien Testament, qui n'a pas été souvent traité au cours des XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles. Rejeté par Dieu, le roi Saül est envahi d'une sombre fureur. Sur la suggestion d'un serviteur, Saül fait appeler au palais un cithariste afin de le calmer par la musique de son instrument. Choisi pour cette entreprise, le jeune David joue donc de la harpe en présence du roi afin de ramener son esprit déchainé à une plus juste raison.

L'analyse stylistique de cette oeuvre inédite permet de l'inclure dans le catalogue de Giacomo Zoboli. Après un apprentissage à Modène chez Francesco Stringa, peintre de la famille d'Este, Zoboli part travailler à Bologne dans l'atelier de Giovan Gioseffo Dal Sole, sous la protection du marquis Taddeo Rangoni. Ici, il s'imprègne du style «barocchetto», caractérisé par une grâce exsangue qui se retrouve, parfois, dans ses tableaux suivants. Les sources rappellent qu'il obtint, durant son séjour bolonais, d'importantes commandes de la part de l'Electeur de Bavière et des Habsbourg d'Autriche.

Entre 1713 et 1715, Zoboli est à Rome. La rencontre avec la peinture romaine, celle de Carlo Maratta notamment, donne vie à une nouvelle phase de sa production artistique. Le style imitant celui de Dal Sole se trouve, en effet, filtré par une vision plus classique. Zoboli s'oriente alors vers une culture « post-marattienne », en vogue à Rome durant la première moitié de XVIII^{ème} siècle, si bien qu'en 1718 il est reçu à



117 /

l'Académie des Vertueux au Panthéon et, qu'en 1725, il est admis à l'Académie de Saint-Luc. De prestigieux collectionneurs font appel à lui comme le cardinal Neri Maria Corsini, petit-fils du pape Clément XII.

Dans la ville des papes, Zoboli réside jusqu'à la mort, même s'il maintient de nombreux rapports avec Modène et l'Emilie. Ici, il suit essentiellement un double parcours. Au premier appartiennent les peintures d'histoire sacrée, destinées à satisfaire avant tout les commandes du clergé, et surtout celles des Jésuites. Au second groupe se rattachent quelques peintures d'une modernité extraordinaire, comme la *Mort de Pompée* (collection particulière, Italie) ou d'autres scènes historiques destinées à la noblesse la plus éclairée. Une partie de la critique la plus récente a souligné, à propos de cette toile, qu'on peut ici saisir les prodromes de la doctrine néoclassique, en avance sur son temps. Notre tableau est très proche du pendant de cette toile, représentant la *Mort de César* (même collection privée et daté de 1724). Nous y retrouvons la même mise en scène classique non empreinte de majesté, le même pavement de marbre en damier, l'estrade surélevée sur laquelle se trouve le trône royal, les colonnes cannelées et une ouverture sur le fond à droite, les vêtements à l'antique dépourvus d'oripeaux baroques. Le *colorismo* général de cette scène biblique obéit au même parti pris : un fond neutre, des nuances de brun, un éclairage subtil, des ombres soulignées sans exagération. Finalement, une représentation iconographique simple et didactique.

117 / Paolo de MATTEIS (Piana del Cilento, Salerno 1662 – Naples 1728)

La mort de saint Joseph

Toile

75 cm x 60 cm

Provenance : collection privée, Pescara, Italie

Bibliographie de référence :

- L. Pestilli, "Paolo de Matteis e Domenico Antonio Vaccaio nella cappella de S. Giuseppe alla Certosa di S. Martino", dans *Storia dell'arte*, n° 80, 1994, pp. 74-100.

10 000 / 12 000 €

Figure clé de la peinture napolitaine entre la fin du *Seicento* et le début du *Settecento*, Paolo de Matteis connut un succès international comme

le confirment les commandes qu'il reçut du duc d'Estrées et du Dauphin pendant son séjour à Paris (1702 - 1705). Après une première manière influencée par Luca Giordano, le jeune De Matteis arrive à Rome quand la dispute entre les partisans du Baroque et ceux du Classicisme a tourné en faveur des dernières. Dans la cité des papes, le peintre napolitain découvre et fait sien, tout en l'adoucissant, le style de Carlo Maratta fait d'élégance formelle et d'un sens de la construction très étudiée. A son retour à Naples, nourri de ses expériences romaines, De Matteis aura le souci de tempérer le baroque *giordanesco* au travers du filtre *marattesco*, anticipant de fait les recherches d'un Francesco Solimena.

Ce tableau inédit représente un sujet cher à la peinture du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle. La mort de saint Joseph a été introduite en Occident par le dominicain Isidoro de Isolani en 1522. Il résume en latin la version apocryphe en hébreu de l'*Histoire de Joseph le menuisier*. La mort du saint y est décrite comme si c'était le Christ lui-même qui la racontait à ses disciples. En faisant du Christ un témoin oculaire, le récit acquiert immédiatement la force persuasive de l'esprit divin. Par la suite, saint Joseph est devenu le patron de la "bonne mort" (*Ars bene moriendi*).

Fruit de la première maturité de Paolo De Matteis, on peut situer cette oeuvre entre le milieu et la fin de la dernière décennie du XVIII^{ème} siècle. D'un point de vue stylistique, l'oeuvre se rattache précisément au retour napolitain de l'artiste. La valeur et la préciosité des matières chromatiques et des détails, la luminosité claire et diffuse, le calme des figures sont des éléments que nous retrouvons dans les toiles peintes en 1693 pour l'église napolitaine de Santa Maria di Montesanto. Visiblement inspiré par ce sujet, De Matteis l'a représenté plusieurs fois. Ainsi, en 1719, il peint une *Mort de Saint Joseph*, à la demande des Pères chartreux, pour la chapelle éponyme à la Certosa di San Martino. En 1726, soit deux ans avant sa mort, c'est un autre retable représentant la même scène qu'il livre pour l'église de la Concezione, dite aussi église de Chiathamonte, toujours à Naples. Une ville qui conserve un troisième retable, toujours peint par De Matteis, dans l'église des Turchini, datable elle aussi de la dernière période de l'artiste. Nous pouvons supposer que notre tableau est une version chronologiquement antérieure et plus intime de ce sujet, qui sera développée et amplifiée dans les trois retables précédemment évoqués. La composition de notre tableau est similaire à celle du retable de 1719. Le lit du saint se trouve au centre de la scène, en position décalée. L'ange agenouillé, au premier plan, occupe presque la même place et on retrouve la même figure en armure de l'archange Michel. En revanche, dans les retables d'église, nous remarquons un plus grand contraste dans le traitement de la lumière et des ombres, rappelant les éclairages tranchés de Luca Giordano et qui ne se retrouvent pas ici.



118 / Pieter COOPSE (ca. 1640 – 1673), entourage de. Dernier quart du XVII^{ème} siècle

La flotte hollandaise à l'embouchure de l'Escaut, près de Vlissingen

Panneau

67 cm x 106 cm

Provenance : collection privée italienne

6 000 / 8 000 €

Ce tableau doit être mis en étroite relation avec la production de Pieter Coopse, un peintre de marines dont la technique se rattache aux vues de Willem II Van de Velde. C'est vraiment très évident quand on compare le panneau que nous présentons avec un tableau de Coopse, *Bateaux près d'un port*, probablement Rotterdam, daté de 1657 et dont le musée de La Haye possède dans ses archives une reproduction (fig. 1). Le groupe de bateaux qui figure au premier plan rappelle, à s'y méprendre, celui que notre peintre a ordonné devant Vlissingen. Si

certains détails sont traités différemment, le sens général de la composition obéit aux mêmes règles même si la vue de la flotte hollandaise occupe un espace plus vaste dans notre panneau. Cet agrandissement a permis au peintre d'y ajouter d'autres petits bateaux de ravitaillement, des caboteurs en quelque sorte, afin d'offrir une lecture plus ample à la ville qui se détache à l'arrière-plan. Nous sommes devant la ville de Vlissingen, à l'embouchure de l'Escaut. Une gravure de la ville, publiée par Rombout van den Hoeye (1622 - 1671), permet d'identifier les principaux monuments qui animent cette marine : la Forteresse Leugenaer, le Gevangentoren (la Tour des prisonniers), l'Hôtel de ville, la rade et l'église de Saint Jacob. Les petits coups de pinceau, grumeleux de matière, apposés à divers endroits comme sur la poupe des vaisseaux et sur la crête des vagues, sont typiques du style vigoureux de Coopse, même si les couleurs du tableau ne semblent pas totalement appartenir à son lexique visuel.

Nous remercions Monsieur Laurens Schoemaker (Rijkmuseum voor kunsthistorische Documentatie, La Haye) pour l'identification de l'emplacement du tableau.



119 /

119 / Johann Gottfried AUERBACH (Mühlhausen 1697 – Vienne 1753)

Portrait de l'empereur Charles VI (1685-1740) en armure, avec l'ordre de la Toison d'or et la couronne du Saint Empire Romain germanique

Toile

137 cm x 118 cm

Provenance : collection privée, Bologne, Italie

6 000 / 8 000 €

Revêtu de son armure de chef de guerre, portant en sautoir le grand cordon de la Toison d'Or, avec derrière lui la couronne du Saint-Empire, Charles VI de Habsbourg (1685-1740) a fière allure. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que Johann Gottfried Auerbach, l'un des plus célèbres portraitistes allemands du XVIII^{ème} siècle, le représente. Il existe plusieurs effigies, en pied ou de trois-quarts, où on le voit posant en monarque tout-puissant, avec les regalia impériaux, manifestant l'autorité absolue de son pouvoir sur un Empire qui s'étend de la Baltique aux possessions espagnoles d'Italie. Le drapé qui enveloppe l'armure impériale recouverte de rangs de perles et motifs damasquinés, tout en plis froissés, presque chiffonnés, mais aussi le rideau très théâtral, rappellent les meilleures commandes officielles de la fin de la carrière d'Auerbach.

Second fils de l'empereur Léopold 1^{er} (1640-1705), son père le désigna à la mort de Charles II d'Espagne en 1700 comme l'héritier légitime de la couronne espagnole. Mais le défunt roi avait déjà choisi le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, pour lui succéder. Le bras de fer qui s'ensuivit entre les deux puissances européennes marqua le début de la guerre de Succession d'Espagne. Couronné empereur en 1711 à la mort de son frère aîné, disparu sans descendance mâle, il rassembla sur sa tête l'ensemble des possessions de l'Empire de son aïeul Charles Quint dont l'intégrité territoriale reconstituée lui valut la crainte des autres Etats. Victorieux des Turcs, cet amoureux de la musique italienne eut Vivaldi et Farinelli comme amis.

Si l'on compare ce portrait à celui qu'Auerbach réalisa de Charles VI en 1735 (Vienne, Kunsthistorisches Museum), où ce dernier apparaît en grand costume de la Cour des Habsbourg d'Espagne, on pourrait situer notre tableau dans ces mêmes années, voire un peu plus tard, juste avant sa mort en 1740.



120 /

120 / Johann Gottfried AUERBACH (1697 – 1753)

Portrait d'Elisabeth Christine de Brunswick-Wolfenbüttel (1691-1750), épouse de l'empereur Charles VI de Habsbourg

Toile

137 cm x 118 cm

Provenance : collection privée, Bologne, Italie

6 000 / 8 000 €

Fille aînée du duc Louis-Rodolphe de Brunswick-Lünebourg et de la princesse Christine Louise d'Oettingen-Oettingen, Elisabeth Christine de Brunswick-Wolfenbüttel (1691-1750) épousa le 1^{er} août 1708 Charles VI de Habsbourg. De leur union, naquirent quatre enfants dont Marie-Thérèse (1717-1780) qui devait succéder à son père et épouser en 1736 François III, duc de Lorraine et grand-duc de Toscane, élu empereur en 1745.

Pendant du précédent, ce tableau réunit tous les archétypes du portrait officiel mis en place par Van Dyck et largement diffusé, dans les années 1680-1720, par les portraitistes français qui travaillèrent dans le Saint-Empire. L'impératrice est représentée, elle aussi, de trois-quarts, un bouquet de fleurs dans la main droite, symbolisant l'union avec son impérial époux. Dans une architecture largement esquissée d'où l'on distingue un paysage, la figure féminine occupe tout le premier plan. Dans une robe en velours sombre et brodée de perles, qui rappelle le drapé du plastron de Charles VI, Elisabeth Christine s'affiche comme l'épouse du monarque. Rien dans cette attitude qui laisse la place à l'improvisation. Il s'agit très certainement d'un portrait de commande où l'harmonie du couple constitue en quelque sorte l'image d'un Empire uni autour de ses souverains.



121 / Francesco SOLIMENA (Canale di Serino 1657 - Naples 1747)

Portrait de Vincenzo Maria Carafa V (1660-1726), prince de Roccella, en armure

Toile (ovale). Cadre du XVIII^{ème} siècle

103 cm x 79 cm. Restaurations

Provenance :

- Palazzo Roccella, Naples

- Collection privée, Naples

Bibliographie de référence :

- F. Bologna, *Francesco Solimena*, Napoli, 1957.

- M. Pisani, *I Carafa di Roccella, Storia di principi, cardinali, grandi dimore*, Napoli, 1992.

- M. Pisani, *Ritratti napoletani dal 500 all'800*, Napoli, 1996.

12 000 / 15 000 €

Ce tableau inédit appartient à la série des portraits exécutés pour les princes Carafa par différents artistes. Il était exposé dans une boiserie qui ornait l'un des salons du Palazzo Carafa della Spina ou Roccella à Naples, la demeure la plus importante de cette grande famille napolitaine, et qui abrite aujourd'hui le siège du Musée d'Art Contemporain. Massimo Pisani a publié en 1996 d'autres portraits de la même série, d'une qualité moins soutenue, et qui sont toujours conservés en mains privées, présentant eux aussi des cadres identiques au nôtre.

Parmi ces effigies, il y a celle de l'épouse du fondateur de la seconde lignée des princes de Roccella, Ippolita Cantelamo Stuart. Descendante d'une des familles les plus nobles du royaume de Naples, elle joua un rôle de premier plan dans la vie littéraire et artistique de l'époque. Le philosophe Giovan Battista Vico parlait d'elle avec éloge et Francesco Solimena fréquenta probablement, lui aussi, le cercle culturel de cette princesse originaire d'Écosse.

L'activité de Solimena portraitiste commence vraiment à partir du début du XVIII^{ème} siècle. Si sa production est presque exclusivement composée de sujets religieux jusque dans les dernières années du Seicento, les portraits qu'il achève dans les années 1710 sont souvent parmi les meilleurs de la peinture napolitaine.

Notre imposant portrait a été probablement exécuté à la fin de la deuxième décennie du XVIII^{ème} siècle ou au début des années 1730. C'est, en effet, à cette période que Solimena retourne au « ténébrisme » de sa première maturité, selon un style qui fait surgir de l'obscurité les personnages de ses tableaux, comme dans cette effigie en armure. Une lumière immédiate et théâtrale dévoile le prince aux yeux du spectateur, mais l'ombre du fond semble l'envelopper, renforçant ainsi le caractère stupéfiant de son apparition.

On retrouve ici les deux manières du maître : un style très soigné dans l'art d'appliquer le pinceau sur le visage et sur les boucles de la perruque et, par contre, une exécution plus rapide et immédiate dans les plis du manteau. On peut rapprocher notre toile d'autres compositions de Solimena comme ce *Portrait de Bartolomeo de Capua* (collection privée, Naples), où l'on remarque une manière identique de définir les boucles de la perruque ; ou bien le *Portrait du comte Aloys Thomas Raimund Harrach, vice-roi de Naples* (anciennement Galerie Matthiesen, Londres), dont le traitement du costume n'est pas sans évoquer le nôtre et bien sûr le *Portrait du prince Joseph Wenzel I von Liechtenstein* (Collection Liechtenstein, Vienne), dans une armure dont les éléments présentent les mêmes caractères. Des effigies qui manifestent, dans leur traitement naturaliste, une vraie force.

Le haut niveau de qualité, l'intensité du coloris et la psychologie pénétrante du modèle confirment aussi l'attribution à Solimena.

Nous remercions le Professeur Riccardo Lattuada qui a confirmé la provenance de ce tableau et qui a suggéré, sur la base de la photographie, une attribution probable à Solimena.

Nous remercions aussi le Professeur Nicola Spinosa qui a examiné directement ce tableau et qui a proposé, quant à lui, une attribution à Paolo de Matteis, à l'époque de son activité française (de 1702 à 1705).



122 / Hyacinthe RIGAUD (Perpignan 1659 - Paris 1743) et Charles SEVIN DE LA PENAYE (Fontainebleau 1685 - Paris 1740)

Portrait de Philibert Orry (1689-1747), contrôleur général des Finances et directeur général des Bâtiments du Roi

Avant 1743

Toile d'origine. Cadre d'époque

69 cm x 51 cm

Provenance : collection privée, Chateau Thierry

6 000 / 8 000 €

En 1734, lorsque Hyacinthe Rigaud entame son imposant portrait de Philibert Orry (Troyes le 22 janvier 1689 - La Chapelle Godefroy, 9 novembre 1747), contrôleur général des Finances et directeur général des Bâtiments, il choisit de situer son personnage dans un environnement palatial avec moult accessoires¹. Justifiant les 3000 livres qu'il demanda pour ce type de grand format, Rigaud figura Orry à mi-corps jusqu'aux genoux, devant un lourd fauteuil². Son client est présenté faisant face à une table sur laquelle est disposé l'entier nécessaire de travail (papier, encrier, plume, poudrier, stylet, sonette³) ainsi qu'un livre de maroquin rouge dressé sur sa tranche. Ce dernier, symbole de l'importance de la fonction du modèle, sert de support aux mains dont l'une tient ostensiblement une lettre marquée « au roy ». Orry montrait, par ce dernier accessoire, qu'il ne tenait ses ordres directs que du roi. Si le portrait original demeure aujourd'hui perdu, plusieurs copies sont conservées à Versailles et en collection privée. Rares sont, par contre, les réductions en buste parvenues jusqu'à nous. Ce qui fait de notre portrait un témoignage inédit du travail de l'artiste dans la diffusion des images qu'il créa du personnage.

Fils de Jean (1652-1719), seigneur de Vignory et de Jeanne Esmonin, Philibert Orry était l'héritier d'une fortune familiale assez considérable. Cornette d'un régiment de cavalerie dans sa jeunesse, il avait entamé sa carrière civile comme conseiller au Parlement de Paris avant de devenir en 1715 maître des requêtes puis intendant à Soissons (1722), à Perpignan (1727) et enfin à Lille (1730). Mais c'est le 20 mars 1730, qu'il se place véritablement au service direct du roi en obtenant le Contrôle général des Finances sur recommandation du premier ministre, le célèbre cardinal de Fleury. Succédant dans ce poste

au fameux Michel-Robert Le Pelletier des Forts, notre modèle avait alors rapidement voulu marquer son ascension par un grand portrait de la main du peintre qui avait justement su si bien glorifier Fleury et Le Pelletier⁴.

Destinée à diffuser plus facilement l'image du contrôleur auprès des ses fidèles que ne l'aurait fait une réplique de grande dimension par trop onéreuse, l'œuvre que nous présentons est tout à fait caractéristique de ces petits formats rapidement monnayables auprès des sphères publiques et privées du royaume. Sur sa toile d'origine, elle est d'un recadrage plus serré, montrant Orry en simple buste mais en suivant l'exact agencement voulu par son créateur. Focalisant l'œil du spectateur sur la physionomie du ministre, Rigaud a volontairement évité la représentation du décorum initial. L'artiste avait d'ailleurs procédé de la sorte pour tous les portraits des membres du gouvernement qu'il eut à faire dupliquer, ne pouvant d'ailleurs, par manque de temps, multiplier les exemplaires de grande taille. C'est notamment le cas du cardinal de Fleury dont on connaît de nombreux bustes du portrait primaire.

Même s'il n'employait plus d'aide d'atelier depuis au moins 1732, il est très crédible de penser que Rigaud a confié l'ébauche de notre portrait à son fidèle et proche collaborateur Charles Sevin de La Penaye (1685-1740). Il s'appliqua sans doute à revoir l'ensemble, travaillant les drapés, ici d'une grande qualité. On reconnaît aussi l'infini soin pris à la représentation des dentelles, typiques par leur rondeur et leur complexité au style tardif de l'artiste, alors âgé de 75 ans. Gravé avec virtuosité en 1737 par Bernard Lépicié (la planche fut d'ailleurs exposée au Salon de 1738)⁵, l'œuvre originale, tout comme notre version en buste, ne présente pas le cordon bleu et la croix de l'ordre du Saint Esprit dont Orry sera le grand trésorier de 1743 à 1747. Ce détail sera rajouté a posteriori sur la plupart des répliques connues, et date donc avec vraisemblance notre version d'avant l'obtention de la gratification. En cas contraire, elle n'eut sans doute pas été omise si le buste avait été confectionné après 1743.

Parvenu au rang de ministre d'Etat le 11 novembre 1736, Orry n'avait pas tardé à entrer au Conseil « d'en haut ». Un an plus tard, en 1737, il était nommé directeur des Bâtiments, des Arts et des Manufactures du roi, succédant au duc d'Antin, autre modèle célèbre peint par Rigaud vers 1710⁶. C'est grâce à ce poste qu'il fit ajouter une aile au château de Versailles, et rétablir au Louvre les expositions annuelles de peinture et de sculpture, suspendues par Louis XIV dès 1704. Il fut un actif protecteur du peintre Charles-Joseph Natoire (1700-1777), qu'il fit nommer directeur de l'Académie de France à Rome. Le 5 décembre 1745, Philibert Orry se vit contraint de démissionner par l'influence qu'avait acquise la marquise de Pompadour, elle-même amie des frères Pâris opposés au ministre. Il se retira donc sans enfants, près de Méry-sur-Seine (Aube), en son château de La Chapelle, où il mourut deux ans plus tard, le 9 novembre 1747.

Si en 1734, Rigaud et Orry symbolisaient déjà aux yeux du public, l'esprit d'un siècle vieillissant tout emprunt d'une grandeur quelque peu surannée, leurs images demeurèrent vives dans les esprits. En 1739, et sous l'impulsion d'Orry, le Salon officiel permettait ainsi au sculpteur Lambert-Sigisbert Adam (Nancy 1700 – Paris 1759) de présenter au public un buste en plâtre du vieux peintre catalan qu'il connaissait bien⁷.

De son côté, et alors qu'en mars 1743 la mort de son épouse venait de lui faire perdre le revenu de rentes viagères, Rigaud obtint avec succès d'Orry une pension de 1000 livres⁸. Enfin, au Salon de 1745, soit deux ans après la mort du Catalan et avant celle d'Orry, un certain Maurice Quentin de La Tour présentait son portrait du ministre au pastel, avouant nettement sa dette envers Hyacinthe Rigaud⁹.

Stéphan Perreau



1 Stéphan Perreau, *Catalogue concis complet de l'œuvre d'Hyacinthe Rigaud*, Les Nouvelles presses du Languedoc, Sète, 2003, cat. P.1391, p. 290.
2 Ses accotoirs d'acanthé se retrouvent dans plusieurs autres portraits à l'exemple de celui présumé du président Hébert en 1702, d'Antoine Paris en 1715 ou de Charles de Saint-Albin pour ne citer qu'eux.
3 L'encrier, avec ou sans la sonnette, se retrouve notamment dans le portrait de Le Pelletier des Forts (1727), de Samuel Bernard (1726), de François I Castanier d'Auriac (1728), de l'archevêque Vintimille du Luc (1731) ou de Jean-Louis de Boullongne (1735).
4 Peints respectivement en 1728 (Perreau, *op. cit.*, cat. P.1349, p. 277) et 1727 (*Ibid.*, cat. P.1347, p. 276).
5 N°145 : « Le portrait de M. Orry, Contrôleur-Général des Finances, gravé d'après M. Rigaud, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Recteur et ancien Directeur de l'académie ». Guiffrey, *Explication des peintures, sculptures et autres ouvrages de messieurs de l'Académie Royale dont l'exposition a été ordonnée, suivant l'intention de sa majesté, par M. Orry, Ministre d'Etat, Contrôleur General des Finances, Directeur General des Bâtiments, Jardins, Arts & Manufactures du Roy, & Vice-Protecteur de l'Académie; dans le grand Salon du Louvre, à commencer au 18 Aoust jusqu'au 10 Septembre de la présente année 1738*, Paris, 1869, p. 28.
6 Perreau, *op. cit.*, cat. P.1108, p. 223.
7 On sait que Rigaud prêtera 1000 livres à Adam par un billet de reconnaissance du 9 mars 1741 (inventaire après décès de Rigaud, fol. 61).
8 *Mercur de France*, février 1904, XLIX, n°170, p. 539-542.
9 Paris, musée du Louvre, inv. 27.613. Christine Debrie, Xavier Salmon, *Maurice Quentin de La Tour, prince des pastellistes*, Paris, Somogy, 2000, p. 119-120.



123 / Johann Heinrich TISCHBEIN (Haina 1722 – Kassel 1789)

Portrait du baron Christian Karl Wilhelm von Closen, colonel-commandant du Royal Deux-Ponts, sur le champ de bataille, en tenue de maréchal de camp portant le grand cordon de l'ordre de Saint Louis

Toile. Signée en bas à droite et datée 1762

Ancienne étiquette de collection au dos de la toile avec inscription manuscrite : *Closen v. Haydenburg Baron v. / Fransk Maréchal de Camp. f. / g. m Marie Louise f. Baronessa von Esebeck / 1762 of J. Tischbein signer.*

Ancien numéro de collection à l'encre noire sur l'étiquette : n°60

Étiquette imprimée avec les armoiries de la famille Cathrineborg au dos de la toile

144,5 cm x 112,5 cm

Provenance :

- ancienne collection Cathrineborg, Suède
- collection privée, Naples

80 000 / 120 000 €

Dans la grande tradition des portraits de chefs de guerre héritée du Titien, le baron Christian von Closen occupe le devant du champ de bataille. Nous sommes en pleine Guerre de Sept Ans (1757-1763). La main droite gantée de cuir, la perruque à marteaux bien mise, arborant l'uniforme de drap bleu des maréchaux de camp, ce commandant du Royal Deux-Ponts n'est pas un inconnu. C'est même l'un des militaires les plus titrés d'Allemagne. Descendant d'une vieille famille de Bavière, où l'on est militaire de père en fils, le baron von Closen choisit dans la guerre qui oppose la France à la Prusse, le camp du roi Louis XV en s'engageant dans le plus français des régiments allemands, le Royal Deux-Ponts. Créé en 1757 par le duc Christian IV de Pfalz-Zweibrücken (Deux-Ponts), il compte deux mille fantassins parfaitement aguerris qui livrent, aux côtés des Français, le combat contre les troupes de Frédéric II. En cette année 1762, le vent a tourné plusieurs fois mais la Prusse résiste. En effet, après les revers de l'année précédente, la mort de la tsarine Elisabeth et l'accession au trône du

plus prussophile des Romanov, Pierre III, constitue une divine surprise. La Silésie est en passe d'être totalement reconquise sur l'Autriche qui semble prête à s'asseoir à la table des négociations. La France doit combattre sur plusieurs fronts, au Canada, dans l'Océan indien, et surtout à ses frontières de l'Est où ses alliés font merveille pour la protéger des incartades ennemies. C'est dans ce contexte politique et militaire qu'il faut comprendre ce portrait d'apparat. Le roi Louis XV a personnellement reçu et accordé le titre de maréchal de camp au baron von Closen qui pose ici avec toute la superbe de ces officiers supérieurs soucieux de leur carrière et de leur renommée. Si bien qu'à sa mort, François Jean de Chastellux (1734-1788), qui devait servir comme major général durant la Révolution américaine, fit de lui un éloge poignant dans lequel il reconnaissait tout autant ses talents de stratège que son engagement indéfectible aux côtés de la France (*Le Mercure de France*, déc.1764 ; *La Grande Encyclopédie*, X, 867). Un engagement, d'ailleurs, que poursuivra et amplifiera son neveu, le célèbre baron Ludwig von Closen, dans ce même Royal Deux-Ponts dont il est capitaine avant de s'embarquer avec Rochambeau pour les États-Unis en 1780. Il fut l'un des vainqueurs de Yorktown et ses diverses missions lui valurent d'être honoré par Washington. Considéré par les Américains comme l'un de leurs héros, le baron von Closen avait donc de qui tenir.

Peintre attiré des landgraves de Hesse, Johann Heinrich Tischbein (1722-1789) s'est fait une réputation de portraitiste talentueux, passé maître dans l'art des effigies royales et guerrières. A plusieurs reprises, il a représenté les princes Wilhelm VIII et Frederik II de Hesse-Kassel, dans la pompe guerrière qui sied tant à ces princes germaniques avec leur manteau double d'hermine, le grand cordon de leur ordre familial en sautoir, le bâton de commandement fermement tenu d'une main pour rappeler le caractère sacré de leur autorité. A côté de Rigaud et de Van Loo, Tischbein s'affirme ainsi comme l'un des plus talentueux portraitistes des Lumières.





124 /



125 /



126 /



127 /



128 /

124 / Hippolyte LECOMTE (Puisseaux 1781 – Paris 1857)

La halte des fantassins

Toile. Signée en bas à gauche et datée 1846

32 cm x 40 cm

Provenance : collection privée de l'Ouest de la France

3 000 / 5 000 €

Hippolyte Lecomte est un peintre d'histoire français, qui s'est notamment illustré dans les scènes tirées des guerres napoléoniennes. Il a représenté des scènes de bataille parmi les plus célèbres de l'histoire de France qui sont conservées au musée national du château de Versailles. Il fut également, aux côtés d'Auguste Garneray, le dessinateur des costumes des ballets de l'Opéra et de l'Académie royale de musique.

125 / Alfonse Marie de NEUVILLE (Saint-Omer 1835 – Paris 1885)

L'exécution de Brunehaut, reine de France

Toile d'origine

48 cm x 38 cm. Encadré

Provenance :

- collection privée, Naples

2 000 / 3 000 €

Notre esquisse est sans doute un travail préparatoire à un tableau gravé en 1875 par Hildebrand.

126 / Ecole française de la première moitié du XIX^{ème} siècle. Entourage de Charles Philippe LARIVIERE

Portrait de Thomas Robert Bugeaud, duc d'Isly, en buste, de trois-quarts, dans son habit de maréchal de France, après 1843

Pastel sur papier. Cadre en bois doré

40 cm x 32 cm

Provenance : collection privée, Marseille

600 / 800 €

Dès l'âge de 20 ans, Thomas Robert Bugeaud, marquis de la Piconnerie, s'engage dans les grenadiers à pied de la garde impériale. Promu caporal à Austerlitz, il gravit un à un les degrés de la hiérarchie militaire jusqu'à devenir colonel peu avant la première Restauration. Il se rallie à Napoléon pendant les Cent-jours et combat avec succès les Autrichiens en Savoie. Retiré sur ses terres du Périgord, il rejoint le roi Louis-Philippe 1^{er} en qui il voit le sauveur de la France. Nommé maréchal de camp, il devient vite l'un des proches du nouveau monarque. Comme gouverneur de la citadelle de Blaye, il eut pour mission de surveiller la duchesse de Berry et de la conduire à Palerme en exil. Rendu surtout célèbre par l'œuvre de pacification qu'il mena en Algérie, et par sa victoire d'Isly en 1844 qui lui valut le titre de duc, il réussit après plusieurs années de combats répétés à vaincre définitivement Abd el-Kader en le faisant prisonnier au Maroc en 1847. Sa devise *Ense et Aratro*, « par l'épée et par la charrue », est restée célèbre. Au moment de la révolution de 1848, il reçut le commandement de l'armée.

127 / Jean-François BATUT (Castres 1828-1907)

Portrait d'Adelina Patti dite La Patti

Pastel sur toile rehaussé de gouache. Signé en bas à gauche. (Restaurations). Cadre en bois doré (accidents)

62 cm x 52 cm

Provenance : collection privée, Paris

800 / 1 200 €

Cantatrice italienne née le 19 février 1843 à Madrid, et décédée le 27 septembre 1919 à Craig-y-Nos Castle, au Pays de Galles, Adelina Patti est la fille de deux chanteurs, le ténor Salvatore Patti et la soprano Caterina Chiesa Barilli-Patti. De son vrai nom Adela Juana Maria Patti, elle passe son enfance aux États-Unis et monte sur scène à New York dès l'âge de sept ans. A 16 ans, elle fait ses débuts à l'opéra de New York dans le rôle-titre de *Lucia di Lammermoor* de Gaetano Donizetti. En 1861, elle est invitée au Covent Garden de Londres où elle triomphe dans le rôle d'Amina dans *La Sonnambule* de Vincenzo Bellini.

Reçue à la Maison Blanche en 1862, elle chante devant Abraham Lincoln. Dès lors Adelina Patti connaît une célébrité inouïe dans le monde entier. Durant 56 ans de carrière, elle parcourt les États-Unis, l'Europe, allant jusqu'en Amérique du sud et en Russie, interprétant principalement les grands rôles de l'opéra italien et français.

Sa voix de soprano colorature dotée d'une émission d'une égalité parfaite lui permet d'aller du *do* grave au contre *fa* aigu en vocalisant avec une extrême agilité. Verdi la considère comme la meilleure cantatrice qu'il ait jamais entendue, Tchekhov l'érige en modèle ; opinion confirmée par le public qui l'adule de façon unanime. Sa célébrité est telle que certains écrivains la citent dans leurs romans : Zola dans *Nana*, Tolstoï dans *Anna Karénine* ; son nom apparaît dans un des airs de *La Vie Parisienne* d'Offenbach.

128 / Giuseppe ZAIS (Forno di Casale, Belluno 1709 – Trévisé 1781)

Paysage italien animé de bergers, pèlerins sur un chemin, petit lac et village

Toile

160 cm x 100 cm. (Restaurations)

Provenance :

- collection privée, Milan

14 000 / 16 000 €

Ce paysage inédit est l'œuvre de l'un des plus célèbres peintres vénitiens du *Settecento*, Giuseppe Zais, un artiste qui suivit toute sa formation à Venise. Il se mit à peindre la nature en suivant les modèles de son compatriote Marco Ricci. Mais c'est l'exemple du toscan Francesco Zuccarelli, établi à Venise après 1732, qui le marqua le plus durablement. Les œuvres qui lui furent commandées par le grand mécène Smith, consul anglais à Venise, le furent parce qu'elles lui rappelaient le style du grand Zuccarelli. Grâce à cette rencontre, la palette de Zais s'éclaircit, il affina son trait, en rendant encore plus agréables ses caprices. L'insertion dans ces derniers de scènes de la vie aristocratique ou, comme dans notre tableau, de figurines populaires, dérivent directement de ce modèle. On peut aussi remarquer l'influence des fêtes galantes à la française, surtout celles de Watteau que Zais connut probablement par des gravures. Si le trait de Zais est plus énergique et "sincère" que celui de Zuccarelli, ses peintures révèlent un sens du vrai plus affirmé.

OBJETS D'ART
ET SOUVENIRS HISTORIQUES
PROVENANT DE
COLLECTIONS FAMILIALES
LOTS 129-160





129 /



132 /



138 /



137 /

129 / Masque mortuaire de l'Empereur Napoléon I^{er}

Epreuve en plâtre recouverte d'une patine brune

Haut : 35 cm

Il repose sur un coussin de soie verte de style Empire. Souscription de François Antommarchi en 1833

Provenance : importante collection parisienne

400 / 600 €

Ce masque mortuaire est l'empreinte du visage de l'Empereur Napoléon I^{er} prise peu après sa mort en 1821 et coulée en plâtre. En effet, avant l'autopsie pratiquée sur l'auguste dépouille, il fut décidé de conserver la mémoire du visage impérial en en faisant une empreinte, devant servir à l'édification de ses contemporains. Réalisée par les médecins Francis Burton et François Antommarchi, médecins à Sainte-Hélène, ce masque devait connaître une incroyable fortune durant tout le XIX^{ème} siècle où de nombreuses copies circulèrent. Mais aujourd'hui, c'est la *version Antommarchi* qui fait seule autorité.

130 / Antoine-Jean GROS (1771-1835), d'après

Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa

Grande gravure en noir et blanc par Laugier, 1829

Encadrée sous verre. (Rousseurs)

75 cm x 93 cm

100 / 200 €

131 / Antoine-Jean GROS (1771-1835), d'après

Napoléon visitant le champ de bataille d'Eylau

Grande gravure en noir et blanc par Vallot, 1833

Encadrée sous verre. (Rousseurs)

70 cm x 87 cm

100 / 200 €

132 / Franz Xaver WINTERHALTER (1806-1873), d'après

L'empereur Napoléon III (1808-1873)

Gravure en noir et blanc par Léon Noel, 1854

78 cm x 55 cm. (Rousseurs)

Encadrée sous verre

300 / 400 €

133 / Edouard DUBUFE (1820-1883), d'après

S.A.I. le prince impérial en uniforme de grenadier

Gravure en noir et blanc par Goupil, 1860

39,5 cm x 29 cm. (Rousseurs)

200 / 300 €

134 / Charles BARGUE (1826 ? – 1883), d'après

S.M. l'empereur Napoléon III dans son cabinet de travail aux Tuileries

Gravure en noir et blanc par Abel Lurat, 1862

67 cm x 51 cm. (Légères rousseurs)

300 / 400 €

135 / Ensemble de trois gravures

- Ecole française du XX^{ème} siècle

Le chevalier Bayard

Gravure à la manière de sanguine. Signée au crayon *Carle Dupont* et datée 1909

44 cm x 32 cm. (Mouillures)

- Ecole française du XX^{ème} siècle

Le roi Henri IV en armure

Lithographie en noir et blanc, signée au crayon *Carle Dupont* et datée 1907

42 cm x 28 cm

- D'après Jean Louis Ernest MEISSONIER (1815 – 1891)

Groupe de cavalerie dans la neige : Les généraux Moreau et Dessoles avant la bataille de Hohenlinden

Gravure en noir, signée et datée en bas à droite *Meissonier 1876*. (Piqûres)

22,5 cm x 25,8 cm

Provenance : collection privée du Val de Loire

80 / 120 € (les trois)

136 / Ecole française du XIX^{ème} siècle

Portrait d'un grognard de la Garde impériale

Aquarelle sur papier. Signée en bas à droite *Beaugard*. (Mouillures)

31 cm x 22 cm

Provenance : collection privée du Val de Loire

80 / 100 €

137 / Ecole française du XIX^{ème} siècle

Portrait de Jean-Jacques-Régis de Cambacérès vu de profil (1753-1824)

Peinture sur velours de soie dit velours Grégoire. (Manques)

24 cm x 19,3 cm

Provenance : collection privée, Paris

500 / 600 €

Né à Montpellier dans une vieille famille de la noblesse parlementaire, Jean-Jacques Régis de Cambacérès fait des études de droit et devient avocat. Dès 1789, il participe activement à l'insurrection révolutionnaire et devient en

1792 député de l'Hérault à la Convention. Il se fit connaître pour son zèle en faisant voter la loi des suspects et sous le Directoire, il prend une part de plus en plus active dans les décisions du Conseil des Cinq-Cents où il siège. Nommé deuxième consul le 1^{er} janvier 1800, c'est avec l'avènement de Bonaparte comme empereur qu'il voit sa carrière s'envoler. Nommé archichancelier de l'Empire, il se voit consulté sur toutes les grandes questions qui touchent aux institutions et aux lois. Après les Cent-Jours, il préfère s'exiler à Bruxelles. Rappelé en France en 1818, il meurt à Paris en 1824.

138 / Jolie petite maquette de canon système Gribeauval au 1/12^e ayant appartenu au Prince impérial (Napoléon IV) dit "Louis" :

Modèle de campagne, pièce de 4, vers 1808. Tube en bronze à deux anses, gravé sur la platebande de culasse : «LORIENT LE 4 MARS 1810» et sur la volée : «LAUGUSTE», dans une banderole, au dessus d'une couronne de lauriers. Affût en bois avec les ferrures et les garnitures en laiton ; il est présenté avec son coffret à munitions ; avant-train également en bois à ferrures en laiton. Longueur du tube : 130,5 mm - Diamètres des roues : 113 et 87 mm - Largeur des essieux : 165 mm - Longueur totale : 50 cm. (Quelques petites restaurations ; timon probablement un peu raccourci ; manque les accessoires de nettoyage et de tir).

Sera remis à l'acquéreur un fragment de carte de visite de Membre de comité des funérailles de Napoléon III, portant une dédicace signée du Baron Tristan Lambert : «Reliques des trois Empereurs Napoléon I^{er} et Napoléon III et Napoléon IV, recueillies par ma famille et moi».

Époque Second-Empire. Bon état.

3 000 / 4 000 €

Provenance :

Cette maquette provient des collections du Baron Tristan Lambert, né le 16 février 1846 à Fontainebleau, mort à Neuilly-sur-Seine le 7 janvier 1929. Il passe son enfance et sa jeunesse dans l'intimité de la famille impériale. Il est l'ami intime du Prince impérial, malgré 10 ans de différence. Pendant la guerre, en 1870, il participe aux combats près de Metz, blessé à Gravelotte, il est décoré de la Médaille militaire. En résidence surveillée avec l'empereur Napoléon III au château Wilhemshöhe à Kassel. Bonapartiste militant, il est député de 1876 à 1877, chevalier de l'ordre de Malte, vice-président des Chevaliers pontificaux, fondateur et vice-président de l'Association des publicistes chrétiens.

Prince impérial (Napoléon IV) Napoléon Eugène Louis Jean Joseph Bonaparte, dit «Louis», fils de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie, né le 16 mars 1856 et mort tragiquement en Afrique du Sud, au Zoulouland, à Ulundi, le 1^{er} juin 1879.





139 /



140 /

139 / Salière double en argent par Martin Guillaume Biennais

Plateau de forme cintrée reposant sur six pieds griffes, bordé de feuilles de lauriers ; les deux salières ovales ciselées de feuilles d'eau sont supportées par six cygnes ; le fût à prise formée par deux têtes de cygnes repose sur quatre dauphins ; le plateau est signé : "JO" dans un écu ; doublures en verre bleu ; largeur 17,5 cm, hauteur 19 cm, profondeur 9,5 cm, poids 684 g.

Époque Premier-Empire. Très bon état.

Provenance : collection privée, Paris

6 000 / 8 000 €

Poinçons :

- coq 1^{er} titre de Paris, 1809/1819 ;
- grosse garantie de Paris, 1809/1819 ;
- orfèvre : «B» surmonté d'un petit singe, Martin Guillaume Biennais (1801/1819), insculpation 1801/1802, orfèvre de S. M. l'Empereur et Roi, 283, rue Saint-Honoré.

140 / Montre de gousset offerte par la Duchesse de Berry

En or signée : "Lépine Horloger du Roi à Paris - N° 498" ; elle est dédicacée à l'intérieur : "Reçu des mains de S. A. R. M^{lle} La D^{esse} de Berry P^r le Baron de Ville-d'Avray Int' du G^{de} M^{ble} de la C^{me} le 25 juillet 1816". Couverture poinçonnée ; l'arrière du boîtier est monogrammé : "TV" (Thierry de Ville d'Avray). Elle est présentée avec sa clef en or formant cachet à cire à deux faces, sur la première les armes de Ville d'Avray, sur la seconde un chien pour la fidélité et l'inscription : "À toi" (extrémité du carré de la clef accidenté). Diam. : 48,5 mm.

Époque Restauration, 1816. Très bon état.

Provenance : collection privée, Paris

15 000 / 18 000 €

Poinçons :

- coq 2^e titre de Paris, 1809/1819 ;
- tête de lion grosse garantie de Paris, 1809/1819 ;
- orfèvre : «A G», GROS AML, horlogerie : la Boîte de montres 24 place Thionville, Paris, insculpation 1798/1799, biffage 1^{er} mars 1822 ; il est numéroté : «402».

HISTORIQUE :

La seigneurie de Ville d'Avray a été rachetée par Louis XVI en 1778 et érigée en baronnie au profit de Marc Antoine Thierry, intendant du garde meuble. Son fils, Armand Hippolyte Thierry de Ville d'Avray, Baron, lui succéda à ce poste sous Louis XVIII.



141 / Grande verseuse en vermeil par Odier, modèle tripode à pieds en forme de lions ailés, la panse est ornée d'une guirlande de feuilles de vigne et de grappes de raisin ; bec verseur en forme de tête de lion ; anse en ébène ; elle est gravée sur le devant aux armes de la famille de la Châtre. Haut. : 35 cm. Poids brut : 2 127 g.

Époque 1814/1819. Très bon état.

Provenance : collection privée, Paris

35 000 / 40 000 €

Poinçons :

- coq 1^{er} titre de Paris, 1809/1819 ;
- grosse garantie de Paris, 1809/1819 ;
- orfèvre : «JBCO» Jean-Baptiste Claude Odier, 250 rue Saint-Honoré, insculpation 1801, reçu maître le 17 décembre 1785. Fournisseur de l'Empereur Napoléon 1^{er}, de la famille impériale et des notables de cette époque.

Claude Louis de la Châtre, Comte puis Duc, né à Paris le 30 septembre 1745, meurt au château de Meudon le 13 juillet 1824. Colonel des grenadiers de France, en 1770 ; maréchal de camp, le 9 mars 1788 ; lieutenant général, le 22 mai 1792 et le 14 septembre 1814 ; pair de France ; chevalier commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 30 septembre 1820 ; fut créé Duc héréditaire par l'ordonnance du 24 novembre 1815.





142 /

142 / Sucrier couvert aux armes des Borghèse et au chiffre : "B G" (Borghèse Guastalla) surmonté de la couronne de Duchesse

En argent par Odier, reposant sur un pied circulaire ; la panse est décorée de deux motifs rapportés : un chérubin grimpé sur un lion et tenant dans ses mains une lyre et, de l'autre côté, un Bacchus monté sur une lionne ; anse à volute reposant sur une tête de vieillard barbu ; intérieur vermeillé. Haut. : 15 cm – Diam. : 13 cm – Larg. avec les anses : 17 cm.

Époque Premier-Empire. Très bon état.

Provenance : collection privée, Paris

8 000 / 10 000 €

Poinçons :

- coq premier titre de Paris 1798/1809 ;
- grosse garantie de Paris 1798/1809 ;
- tête de femme des orfèvres réunis ;
- orfèvre : «J B C O», Jean-Baptiste Claude Odier, 250 rue Saint-Honoré, reçu maître le 17 décembre 1785.

Pauline Bonaparte est la deuxième sœur de Napoléon (1780/1825). Elle épousa, à Mortefontaine (Oise), en 1803, Camille Borghèse qui passait pour le plus riche des princes romains. Elle était veuve, en premier mariage, du général Leclerc. Créée duchesse de Guastalla par le même décret impérial que son mari, le 30 mars 1806, elle mourut à Florence, le 7 juin 1825.



Camille Philippe Louis Borghèse, Prince de Sulmona et de Rossano, duc de Guastalla par décret impérial du 30 mars 1806, gouverneur général des départements français au-delà des Alpes, du 16 février 1808 à avril 1814. Né à Rome, le 15 juillet 1775 ; appartenant à l'illustre Maison des Borghèse originaire de Sienne, il mourut à Rome, le 10 avril 1832. En 1807, l'Empereur le força à lui vendre sa magnifique collection d'objets d'art. Mais, le Prince, nommé grand dignitaire de l'Empire en 1808, continua à collectionner les objets précieux. Le luxe de leur maison transparaissait ainsi dans les nombreuses commandes de porcelaine, d'orfèvrerie...



143 /

143 / Coffret-nécessaire contenant un pistolet de tir à percussion, canon octogonal couleur tabac, gravé de rinceaux au tonnerre et à la bouche, signé en lettres d'or : "Gastinne Renette Arq' de S. M. l'Empereur à Paris - Exp^m 1855".

Il est poinçonné, numéroté : "915" et daté : "1855" en dessous ; calibre 12 mm. Platine gravée de rinceaux, signée en lettres d'or : "Gastinne Renette". Garnitures en fer, découpées et gravées en suite ; calotte joliment ciselée et reperçée, ornée d'un fleuron. Crosse en ébène sculptée de feuillages et de palmettes. Long. : 41 cm.



Coffret laqué noir, orné de filets en laiton ; écusson armorié de la famille Hervier de Romans ; intérieur gainé de velours vert ; couvercle doré aux fers et signé : «GASTINNE RENETTE - ARQ' DE S. M. L'EMPEREUR À PARIS». Il est équipé de nombreux accessoires, manque le tournevis ; il est présenté avec sa housse de protection en cuir. 38 x 17,5 x 6,5 cm. (Manque la clef).

Époque Second-Empire. Très bon état.

Provenance : collection privée bourguignonne

3 000 / 3 500 €

144 / Souvenir de la Comtesse Verasis de Castiglione

Grande boîte rectangulaire en laiton doré guilloché, gravée sur le couvercle et les côtés d'un : "V" surmonté d'une couronne de Marquis ; 25,5 x 18,5 x 4 cm.

Époque seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Bon état.

Provenance : collection privée, Beauvais

400 / 500 €

Virginia, Elisabetta, Louisa, Carlotta, Antonietta, Teresa, Maria Oldoini, Comtesse de Castiglione, née à La Spezia, le 23 mars 1837, est morte à Paris, le 28 novembre 1899. Célèbre espionne aristocrate piémontaise, maîtresse de Napoléon III, c'est aussi une figure des premières heures de la photographie, considérée comme la plus belle femme de son siècle. Elle avait épousé, en 1854, le Comte Francesco Verasis de Castiglione (1826-1867).

Fille du Marquis Oldoini, la Comtesse, séparée de son mari, a toujours montré une préférence pour la couronne familiale, celle de Marquis. Un grand nombre d'objets personnels présentent ce même monogramme : «V» surmonté de la couronne de Marquis. On peut en voir reproduits, notamment dans le catalogue de l'exposition *La Comtesse de Castiglione par elle-même*, présentée au musée d'Orsay à Paris (12 octobre 1999 - 23 janvier 2000).



145 / Beau fusil de chasse à percussion

Double canon en table en damas à ruban couleur tabac, calibre 12, daté et numéroté, en dessous : "1845 - n° 4809" et poinçonné : "A B" surmontés d'une couronne royale ; queue de culasse gravée de rinceaux et d'une hure de sanglier ; platines avant entièrement gravées de rinceaux et de scènes cynégétiques, signées : "Cante à Paris" ; garnitures en fer, gravées en suite, pontet à volute, monogrammé en or : "C P" sous toque comtale ; crosse en ronce de noyer, poignée quadrillée, pièce de pouce en argent, également monogrammée ; baguette en bois noirci à embout de laiton. Long. : 117,5 cm.

Époque Louis-Philippe. Très bon état.

Provenance : collection privée, Paris

3 000 / 3 500 €

Cante, arquebusier à Paris, 31 ou 35 rue de Richelieu, 1840/1860.

A B : Albert Bernard, arquebusier canonnier à Paris, 1823 et après 1873, 8 avenue de la Motte Piquet, de 1844 à 1850.

Ce fusil a appartenu au général Charles Pierre Victor Pajol, fils du général d'Empire (1772/1844). Comte héritier à la mort de son père, en 1844, et confirmé dans le titre de Comte par décret impérial du 23 février 1861. Sous-lieutenant, en 1832 ; colonel, en 1855 ; général de brigade, le 12 août 1862 ; général de division, le 15 septembre 1870. Grand officier de la Légion d'honneur, né à Paris le 7 août 1812 et mort dans la même ville, le 4 avril 1891 ; marié en 1844 à Louise Marguerite Gédéon Zoé Bailly de Monthion, fille du général d'Empire.

Rares assiettes du service de la Malmaison Les seules encore en mains privées



146 et 147 /

146 / Rare assiette du service à dessert de l'Impératrice Joséphine

Pour le château de Malmaison, en porcelaine dure de Paris, de la Manufacture de Dihl et Guérhard, entièrement dorée, ornée au centre en or mat des armes de l'Impératrice, aile décorée de deux frises de feuillages, également en or mat. Elle porte à l'arrière la vignette rouge : "M^{re} de DIHL et Guérhard à Paris". Diam. : 24 cm. (Petites usures et rayures).

Époque Premier-Empire. Bon état.

Provenance : importante collection privée, Paris

15 000 / 18 000 €



147 / Rare assiette du service à dessert du Prince Eugène de Beauharnais, Vice-roi d'Italie

Du même modèle que celui de sa mère l'Impératrice Joséphine, en porcelaine dure de Paris, de la Manufacture de Dihl et Guérhard, entièrement dorée, ornée au centre en or mat de son chiffre : "E" en anglaise, aile décorée de deux frises de feuillages, également en or mat. Ce service comprenait vingt-quatre assiettes de ce type. Elle porte à l'arrière la vignette rouge : "M^{re} de DIHL et Guérhard à Paris" et, à la peinture rouge : "Dihl 81". Diam. : 24 cm. (Petites usures et rayures).

Époque Premier-Empire. Bon état.

Provenance : importante collection privée, Paris

15 000 / 18 000 €

Quelques temps après son divorce, l'Impératrice Joséphine commanda à la Manufacture parisienne de Dihl et Guérhard un important service à dessert de 213 pièces dont la première livraison de mai 1811 fut suivie d'autres, les 4 juin 1811, 14 mars et 2 octobre 1812, puis en 1813. La plupart des pièces du service sont enregistrées sous le numéro 430 de l'inventaire après décès de l'Impératrice, dans les rubriques consacrées à la porcelaine riche (1814). De son côté, le Prince Eugène commanda à la même Manufacture un service identique d'un nombre plus limité, 94 pièces, et dépourvu de surtout. Après la mort de sa mère, Eugène réunit au palais de Leuchtenberg, à Munich, les 307 pièces de ce double service qui fut expédié en 35 caisses, le 30 août 1816. Cet ensemble fut envoyé en Russie, en 1839, à l'époque du mariage du fils d'Eugène, Maximilien de Leuchtenberg (1817/1852) avec la Grande Duchesse Maria Nicolaievna, fille du Tsar Nicolas 1^{er}. Le service fut nationalisé au moment de la Révolution d'octobre et 93 (ou 94) pièces, dont 34 peintes, entrèrent dans les collections du musée de l'Ermitage, en 1920 ; le reste faisant partie des fameuses ventes des musées russes organisées par Staline qui alimentèrent le marché occidental entre les deux guerres mondiales. Référence *Bulletin des Amis de Malmaison* par Bernard Chevalier.

Le musée du château de Malmaison présente une partie de ce service (53 pièces, en 2009), dont 36 ornées de peintures dites «à tableau».



148 /

148 / Grande médaille

En bronze fondu, ciselée et patinée, faite à l'occasion de la remise de la croix de l'ordre de la Légion d'honneur par Louis-Philippe à M. Pierre, Philippe Thomire, le 14 juillet 1834 : une croix de la Légion d'honneur devant le buste, de profil, de Thomire, sculptée par lui-même, signée et datée : "1834". La médaille est gravée, sur le pourtour : "DÉCERNÉE À P. P. THOMIRE LE 14 JUILLET 1834 APRÈS 60 ANNÉES DE TRAVAUX" (il avait 83 ans) ; elle a été fondue par la maison : "L. Richard et Quesnel" et porte sa signature. Cadre mouluré à bélière, en bronze patiné. Diam. : 22 cm.

Époque Louis-Philippe. Très bon état.

Provenance : importante collection privée, Versailles

1 500 / 2 000 €

Pierre, Philippe Thomire (1751/1843) fondeur-ciseleur, élève des sculpteurs Pajou et Houdon. Il fut le successeur de Gouthière et l'un des fournisseurs de l'Empereur Napoléon 1^{er}, pour le garde-meuble national, des grands personnages de l'Empire et des principales cours d'Europe. Il prit sa retraite en 1823.

Cette médaille est du même type que celles sculptées, à la même époque, par David d'Angers (1788/1856) qui lui valurent une grande renommée.



149 /

149 / Ecole italienne du XVIII^{ème} siècle

Sainte Jeanne Françoise de Chantal recevant le sacré cœur de Jésus-Christ

Broderie, fils de soie sur carton et incrustations de métal argenté. (Manques au cadre)

20,5 cm x 16 cm

Provenance :

- Collections de Don Pietro Notarbartolo, duc de Villarosa, Rome

300 / 500 €

Jeanne-Françoise Frémyot de Rabutin, baronne de Chantal (Dijon 1572 – Moulins 1641) fonda l'ordre de la Visitation avec François de Sales. Elle a été canonisée le 16 juillet 1767.





150 / Cachet aux grandes armes du général Cousin de Montauban comte de Palikao (1796-1878)

Bronze
Haut : 2 cm - Larg. : 2,5 cm – Prof. : 2 cm
Epoque Second Empire
Provenance : importante collection parisienne

600 / 800 €

Écartelé : au 1^{er}, d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or (quartier des Comtes-Militaires); au 2^{ème}, d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois molettes de sable, 2, 1; au 3^{ème}, d'argent au chevron de gueules, accompagné de deux molettes en chef, et, en pointe, d'un croissant versé, le tout de sable (souvenir des campagnes d'Algérie); au 4^{ème}, d'azur à la croix haussée d'argent, terrassée de sinople (souvenir du rétablissement du culte catholique en Chine). Sur le tout : d'or au pont chinois de sable d'une seule arche, maçonné d'argent, criblé de boulets et chargé de signes chinois (représentation du pont de Pa-li-kiao). L'écu est timbré de la couronne comtale et supporté par deux lions au naturel. Dans un listel au dessous, sa devise : "Deo, Imperatori et Patriae". Le tout placé sous un manteau impérial de gueules, semé d'abeilles d'or, frangé d'or, doublé d'hermines, à la toque des Comtes-Sénateurs de l'Empire.

L'expédition de Chine et le sac du palais d'Été (Yuánmíng Yuán)

Face à la dégradation des rapports diplomatiques avec la Chine qui, en juin 1859, reçoit à coups de canon les ministres franco-britanniques en route pour Pékin afin de ratifier le traité de Tien-Tsin, l'Empereur Napoléon III décide d'envoyer un corps expéditionnaire. Le 13 novembre 1859, Cousin-Montauban est désigné comme commandant en chef des forces de terre et de mer de cette expédition. Elle groupe 8000 hommes, articulés en deux brigades, dirigés par les généraux Jannin et Collineau. Les forces alliées sous le commandement de Cousin-Montauban débarquent le 14 août 1860 à Peh-Tang et entrent à Tien-Tsin le 26 août. Le 21 septembre est enlevé au pas de course le pont de Pa-li-kiao, important pont de passage à 12 km à l'est de Pékin. Puis le 6 octobre, il prend possession du palais d'Été des empereurs de Chine. Dans ses *Mémoires*, le général Cousin de Montauban, comte de Palikao, déplorera les excès des pillages menés les 7 et 8 octobre par les troupes franco-britanniques et les pillards chinois. Il refusa d'ailleurs de participer à l'incendie perpétré les 17 et 18 octobre par les Anglais qu'il estima inutile et dangereux, laissant à Lord Elgin, haut commissaire britannique pour la Chine, l'entière et totale responsabilité de la destruction du Yuánmíng Yuán.

Charles Guillaume Cousin de Montauban, comte de Palikao (1796-1878)

Né le 24 juin 1796 à Paris, il est le fils de Jean-Antoine Cousin-Montauban et d'Appoline de Launay. Engagé volontaire et admis dans les gardes du corps de Monsieur en juillet 1814, il est titularisé sous-lieutenant au 3^{ème} régiment de cuirassiers le 13 décembre 1815. Cousin Montauban est détaché à l'école de cavalerie de Saumur de 1816 à 1818 puis élève à l'École d'application d'état-major en 1820. En 1822, il est



lieutenant aux "chasseurs de l'Orne" puis au 10^{ème} de ligne. Un an après, il est nommé officier d'ordonnance du général vicomte Toussaint dans l'armée des Pyrénées, puis de 1824 à 1826 lieutenant d'état-major au 1^{er} régiment des grenadiers à cheval de la garde royale.

Il sert ensuite aux chasseurs d'Afrique et aux saphis d'Oran. C'est en Algérie, dans la plaine du Chélif qu'il est blessé grièvement le 6 juillet 1841. Il restera en Algérie jusqu'en 1849. Le Prince-Président le nomme général le 24 septembre 1851 et le met à la disposition du gouverneur de l'Algérie pour les opérations dans l'Oranais.

Le 28 décembre 1855, il est nommé général de division, commandant différentes subdivisions : Limoges, Tours et Rouen. Couvert de gloire à son retour de l'expédition de Chine dont il avait pris le haut commandement, il est nommé sénateur le 6 mars 1861 et titré comte de Palikao par décret impérial du 22 janvier 1862, titre devenant héréditaire par décret de mai 1863. Son nom ne fut définitivement établi que le 16 mai 1863 quand le ministre de la Justice l'autorisa à passer de Cousin-Montauban à Cousin de Montauban. A partir de 1865, il commande le corps d'armée de Lyon.

Il sollicite en vain de participer aux opérations militaires contre les Prussiens lors de la déclaration de la guerre de 1870. Appelé au cabinet d'Emile Ollivier le 9 août 1870 comme ministre secrétaire d'état à la guerre, il reprend à la demande de l'Impératrice la direction du gouvernement le 9 août jusqu'à la capitulation française de septembre. La carrière du comte de Palikao se termine lors de la chute du Second Empire dont il sera le dernier chef de gouvernement. Il décède le 8 janvier 1878 à Paris en son domicile, 75 rue du Faubourg Saint Honoré.

Chevalier de la légion d'honneur en 1834, officier en 1844, commandeur en 1848, grand officier le 28 décembre 1859, il fut promu grand-croix le 28 novembre 1861. Fait exceptionnel, Cousin-Montauban fut décoré de la médaille de Crimée de S. M. la reine d'Angleterre, de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, de l'ordre du Bain et de celui de l'épée de Suède.

Bibliographie :

- Brizay Bernard, *Le sac du palais d'Été*, Napoléon III le magazine du Second Empire, pp. 30-33.
- Cousin de Montauban Charles, *L'Expédition de Chine en 1860. Souvenirs du général Cousin de Montauban, comte de Palikao, publiés par son petit-fils, le comte de Palikao*, Paris, Plon, 1932, pp. 304-322 (destruction du Palais d'été).
- Lamarque Philippe, *Armorial Impérial sous Napoléon III*, Paris, Les éditions de la Marquise, 2005, p. 81.
- Petit Bernard, *Dictionnaire du second Empire, sous la direction de Jean Tulard*, Paris, Fayard, 1995, pp. 372-373.



151 / Henri THIBAUD

Buste en hermès du Prince Louis Napoléon (futur Napoléon III)

Signé et daté 1847
Monogrammé «LN»
Marbre
Haut : 33 cm – Larg. : 22 cm – Prof. : 22 cm
Provenance : collection privée, Paris

3 000 / 4 000 €

Héritier de la couronne impériale, le Prince Louis Napoléon s'évade du fort de Ham le 25 mai 1846 après six années de détention suite à sa deuxième tentative de coup d'Etat manquée à Boulogne-sur-Mer. Il gagne Londres où il reste jusqu'à la révolution de 1848 qui le choisit comme premier Président de la République.

Instrument de propagande bonapartiste, ce buste représente le Prince à la manière des bustes en Hermès de son oncle l'empereur Napoléon 1^{er} sculpté par Antoine Denis Chaudet.

(Anecdote : Il est à noter que Louis Napoléon porte la raie à droite jusqu'en 1848 puis à gauche jusqu'à la fin de sa vie).



*Souvenirs
de la Maison Royale d'Italie*



Collections de son Altesse Royale la Princesse Isabelle de Savoie



152 /

152 / Elisabeth, princesse de Saxe (1830-1912), épouse de S.A.R. le prince Ferdinando de Savoie.

Service de verres à pied carré et décor en pointe de diamant gravé de l'initiale E surmontée de la couronne royale. Il comprend 12 flûtes à champagne, 12 verres à eau, 12 verres à vin rouge, 12 verres à vin blanc, 12 verres à liqueur en demi-cristal, 6 carafes.

Hauteurs diverses : flûte à champagne (20 cm), verre à eau (13 cm), verre à vin rouge (10,5 cm), verre à vin blanc (9 cm), verre à liqueur (6,5 cm), carafe (27 cm). (1 verre à eau et 1 verre à vin rouge accidentés).

Ce service de verres a appartenu à Son Altesse Royale la Princesse Elisabeth de Saxe (1830-1912) dont l'initiale du prénom se retrouve sur les verres et les carafes.

Provenance :

- S.A.R. Princesse Elisabeth de Saxe (1830-1912),
- S.A.R. Prince Tommaso de Savoie (1854-1931), duc de Gênes, par descendance,
- S.A.R. Prince Eugène de Savoie (1906-1996), duc d'Ancône, par descendance,
- S.A.R. Princesse Isabelle de Savoie (1943 -)

1 000 / 2 000 €



153 / Lucia Maria, princesse de Bourbon des Deux-Siciles (1908 – 2001), épouse de S.A.R. le prince Eugenio de Savoie.

Partie de nécessaire de toilette en argent comprenant une brosse à cheveux, une brosse à vêtement, un face à main (sans miroir) et un flacon à parfum, portant le chiffre « L » gravé et surmonté d'une couronne royale.

Poids brut : 697 g.

Provenance :

- S.A.R. Princesse Lucia Maria Raniera, princesse de Bourbon des Deux-Siciles (1908-2001)
- S.A.R. Princesse Isabelle de Savoie (1943 -), par descendance

200 / 300 €

154 / Tommaso, prince de Savoie (1854-1931), duc de Gênes, époux de S.A.R. la princesse Marie Elisabeth de Bavière.

Partie de nécessaire de toilette en argent comprenant trois brosses à cheveux, deux brosses à vêtement, deux flacons à parfum, un porte-savon et un crochet à bottines, portant le chiffre « TS » gravé et surmonté d'une couronne royale.

Poids brut : 1 710 g.

Provenance :

- S.A.R. Prince Tommaso de Savoie (1854-1931), duc de Gênes
- S.A.S. Princesse Lydia d'Arenberg (1905-1977), épouse de S.A.R. Philibert de Savoie (1895-1990), par descendance
- S.A.R. Princesse Isabelle de Savoie (1943 -), par descendance

300 / 500 €



153 à 156 /

155 / Lydia, princesse d'Arenberg (1905-1977), épouse de S.A.R. le prince Philibert de Savoie, duc de Pistoia et de Gênes.

Partie de nécessaire de toilette en argent comprenant une brosse à vêtement, deux boîtes rectangulaires et un face à main portant gravé le double blason Savoie – d'Arenberg. On joint trois petits flacons de parfum dans un étui de voyage recouvert de cuir rouge.

Poids brut : 2 620 g.

Provenance :

- S.A.S. Princesse Lydia d'Arenberg (1905-1977), épouse de S.A.R. Philibert de Savoie (1895-1990), duc de Pistoia et de Gênes
- S.A.R. Princesse Isabelle de Savoie (1943-), par descendance

300 / 500 €



156 / Eugenio, prince de Savoie (1906-1996), duc d'Ancône et de Gênes, époux de S.A.R. la princesse Lucia de Bourbon des Deux-Siciles.

Corbeille à fruit en argent, la base de forme ronde repose sur trois pieds feuillagés se terminant par des enroulements, la bordure supérieure ondulée. Elle porte, à trois reprises, le nœud des Savoie.

Poids : 1 130 g.
Hauteur : 13 cm – Diamètre : 28,5 cm

Provenance :

- S.A.R. Prince Eugène de Savoie (1906-1996), duc d'Ancône et de Gênes
- S.A.R. Princesse Isabelle de Savoie (1943 -), par descendance

500 / 600 €



158 /

157 / Croix de chevalier de l'ordre de Saint-Louis en or, émaillée, pointes non boullées ; présentée avec un grand cordon. Larg. : 34,5 cm.

Epoque Restauration. Bon état, malgré de légers manques aux émaux
Provenance : collection privée Charentaise

800 / 1 000 €

158 / Naples, début du XIX^{ème} siècle

Ensemble de onze assiettes en porcelaine de Capodimonte, provenant du service *a fascia viola* à décor polychrome, avec en leur centre, plusieurs animaux tels que chiens, oiseaux, moutons, bous, coqs, ou encore cerfs, sur une terrasse. L'aile est décorée d'un galon à fond mauve et de cinq médaillons dans lesquels se trouvent des étoiles de couleur or.

Vers 1800 – 1807

Diam. d'une assiette : 24 cm. (Usures)

Provenance : collection privée Naples

3 500 / 4 000 €

Ces assiettes appartiennent à un service mentionné en 1807 dans l'inventaire dressé lors de la cession de la manufacture royale de Naples à la société Poulard-Prad et décrit *con animali e fascia lilla*.

Angela Carola Perrotti précise dans son ouvrage sur la porcelaine de Naples, qu'il s'agit du dernier grand service exécuté par la manufacture royale pour la table du Roi Ferdinand IV et destiné au Palais de Portici pour les retours de chasse. Il est utilisé par Joseph Bonaparte à Caserte et alors complété par la manufacture de Poulard-Prad. Au retour de Ferdinand IV, le service est transféré à sa destination initiale, le Palais royal de Portici. Il comportait alors 640 pièces. Aujourd'hui, 91 pièces sont conservées au musée de Capodimonte. (A. Carola-Perrotti, *La Porcellane Napolitaine dell' Ottocento*, 1990, n° 86.)



159 /

159 / ORLEANS. HABSBOURG. Familles royales et princières d'Europe au XIX^{ème} siècle

Ensemble de 21 portraits photographiques en noir et blanc : Françoise d'Orléans (1902 – 1953), Clotilde de Saxe-Cobourg-Kohary (1846 – 1927) [3], Isabelle d'Orléans (1900 – 1983), Isabelle d'Orléans (1848 – 1919), comtesse de Paris, Louise d'Orléans (1882 – 1958), Louis Philippe Robert d'Orléans (1869 – 1926), Marie d'Orléans [3], Henriette Marie Charlotte Antoinette de Belgique (1870 – 1948), Elisabeth d'Autriche (1837 – 1898), Augusta de Bavière (1875 – 1864), Joseph Auguste Victor Clément Marie de Habsbourg-Lorraine (1872 – 1962), Joseph Charles Louis de Habsbourg-Lorraine (1833 – 1905), Ferdinand 1^{er} de Roumanie (1865 – 1927), Mary reine du Royaume-Uni et impératrice des Indes (1867 - 1953), le duc d'York et son épouse tenant dans ses bras le prince Edward, prince de Galles, Marguerite de Habsbourg-Lorraine (1870 – 1955), princesse de Turn & Taxis, le général Auguste Mercier (1833 – 1921). (Rousseurs)

On joint un ensemble de 11 clichés photographiques en noir et blanc (Empire Ottoman, Russie et Allemagne) et un menu du déjeuner donné à York House le 30 octobre à l'occasion d'une réunion des membres de la famille d'Orléans. Parmi les signataires, on peut mentionner Jean d'Orléans duc de Guise, Henriette duchesse de Vendôme, Isabelle d'Orléans duchesse de Guise, Ferdinand d'Orléans, le duc de Montpensier.

Provenance : collection privée du Val de Loire

600 / 800 €

Marcel Cerdan – Edith Piaf

La valise de l'amour



160 / Marcel Cerdan, champion de boxe (Sidi Bel Abbès 1916 – Sao Miguel 1949).

Valise en cuir de forme rectangulaire à couvercle à charnière. Poignée de préhension, renforts de cuir clouté, restants de sangles d'attache. Cuir gold, piqué-sellier. Deux fermetures à rabat en bronze. Inscription en cuir noir : E.C. sous couronne au centre du couvercle.

Huit étiquettes et fragments d'étiquettes dont six de la Cunard White Star et deux d'Air France. Sur le dessous de la valise, une large étiquette ovale imprimée de la Cunard White Star avec, dans un rectangle, inscrit au crayon noir « M. CERDAN Marcel / NAME OF. Liberty / CLASS PASS. 1st / DATE OF SAILING. 6.6.1946 / ROOM N° 120 / FROM (PORT) LE HAVRE »

Haut. : 18,5 cm – Larg. : 73,5 cm – Prof. : 40 cm. (Usures).

Joint un album de photos en noir et blanc des premiers combats de Marcel Cerdan (1934-1938) et un ensemble de tirages photographiques dont certains concernant l'accident fatal du 28 octobre 1949.

Provenance : collection privée Paris

5 000 / 10 000 €



Alors que l'inventaire s'achevait, il avait duré trois jours, sur le pas de la porte, l'intéressé nous dit : « nous avons oublié d'aller à la cave ». Après nous avoir précisé qu'il n'y avait rien, que le plafond s'effondrait, il fut quand même décidé d'aller voir.

Effectivement, dans cette pièce en sous-sol bien éclairé, subsistaient quelques meubles écrasés par des éléments tombés du plafond. Sur une étagère, demeurait seule une valise en cuir au fond fendu sur le pourtour. Elle était timbrée au

milieu de son couvercle des lettres E.C. sous une couronne centrale. Elle semblait dire « emmenez-moi, je suis à deux doigts de disparaître à tout jamais ».

Ce n'est que le lendemain, que fut révélée l'histoire extraordinaire de cette valise. Achetée dans une brocante par un couple de jeunes gens, ils tombaient en arrêt devant celle-ci, étonnés d'y trouver les lettres E.C. qui correspondaient, pour elle, à son prénom Edith et, pour lui, à son nom Cerdan. Ils l'acquirent et pour ce couple, déjà mythique, cette valise serait « la valise de notre amour ». Ainsi Edith Piaf et Marcel Cerdan ne se sépareraient plus de cette valise qui devait les accompagner dans leurs déplacements, l'un et l'autre.



Aussi est-elle présente lors du voyage de juin 1949, lorsque Marcel Cerdan affrontera le boxeur Jake Lamotta à Détroit qui le clouera au sol le 16 de ce mois après une mauvaise blessure à l'épaule.

Une revanche est prévue le 2 décembre 1949 au Madison Square Garden. Le 27 octobre 1949, Marcel Cerdan prend un Constellation d'Air France qui assure la liaison régulière Paris - New York pour préparer le match décisif. L'avion fait, cette nuit-là, une escale aux Açores pour reprendre du carburant. Pendant l'approche, l'avion percuta le Mont Redondo, et s'écrase. Il n'y aura aucun survivant.

Parmi les débris de l'avion, on retrouvera cette valise qui sera certifiée comme étant celle d'Edith Piaf et de Marcel Cerdan, scellant ainsi l'une des plus belles mais aussi des plus dramatiques histoires d'amour du XX^{ème} siècle.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente est soumise à la législation française et aux conditions de vente imprimées dans ce catalogue. En portant une enchère, toute personne se soumet à ces conditions.

AVANT LA VENTE :

Estimations & prix de réserve

Les estimations sont en euros et sont données à titre indicatif sur le catalogue. Les estimations de prix de vente ne doivent pas être considérées comme une valeur garantie. Cette fourchette d’estimation ne comprend ni les frais acheteurs ni la TVA. Elle est sujette à changement jusqu’au moment de la vente, la modification sera annoncée par la personne habilitée au début des enchères.

La plupart des lots ont un prix de réserve correspondant au minimum en dessous duquel le lot ne sera pas adjugé. Il est confidentiel et ne peut dépasser l’estimation basse. Les lots offerts sans prix de réserve pourront être mentionnés au catalogue.

Etat des lots

Tous les lots sont vendus « en l’état » tels qu’ils sont le jour de la vente. Les détails mentionnés au catalogue sur l’état des lots, accidents ou restaurations ainsi que les dimensions des objets sont donnés à titre indicatif et pour faciliter l’inspection du lot ; il est de la responsabilité de l’acheteur d’examiner et d’apprécier la condition des lots lors de l’exposition publique qui précède la vente. L’absence de références à l’état du lot dans le catalogue n’indique pas qu’il soit sans défaut. Les restaurations d’usage et le rentoilage sont considérés comme des mesures conservatoires et n’entraînent pas de dépréciation.

Exceptionnellement et dans le cas où l’acheteur ne peut venir à l’exposition, un rapport de condition peut être demandé à l’étude. Aucune réclamation ne sera acceptée une fois l’adjudication prononcée.

PENDANT LA VENTE :

Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur habilité désigne comme adjudicataire la personne ayant porté l’enchère la plus haute. Il a la faculté de réunir ou de séparer un ou plusieurs lots, de modifier une estimation, de retirer un lot de la vente, de reprendre les enchères sur un lot s’il y a contestation, de refuser une enchère et d’une manière générale d’organiser les enchères de la façon qui lui semble convenable.

Ordres d’achat & enchères téléphoniques

Toute personne portant une enchère agit en son nom propre et assume la responsabilité de régler le prix d’adjudication avec la commission d’achat et tout autre frais pouvant être à sa charge.

Les personnes ne pouvant être présentes au moment de la vente pourront soit laisser un ordre d’achat, soit faire une demande d’enchère par téléphone. Les ordres d’achat se font par écrit à l’aide du formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue. Tous les ordres d’achat doivent nous être transmis au plus tard à 18h la veille de la vente, accompagnés d’un rib et d’une pièce d’identité. Ils seront exécutés selon les instructions laissées dans le formulaire et au mieux des intérêts de l’acheteur. Lorsque deux ordres d’achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu. Il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d’achat jusqu’au matin de la vente.

Les ordres peuvent être :

- déposés en salle lors de l’exposition
- envoyés par fax au : +33 (0)1 40 15 99 56
- envoyés par email à l’adresse : contact@artemisias-auction.com
- directement remplis sur notre site Internet : www.artemisias-auction.com

Ce service est exécuté à titre gracieux par ARTEMISIA AUCTION et la société ne pourra pas être tenue responsable d’avoir manqué un ordre d’achat ou une enchère téléphonique par erreur ou pour tout autre cause.

Droit de préemption

L’état français dispose d’un droit de préemption sur certaines œuvres mises en vente publique. Il se substitue alors au dernier enchérisseur et dispose d’un délai de quinze jours pour confirmer cette préemption et dans ce cas se subroger à l’acheteur.

APRES LA VENTE :

Dès l’adjudication prononcée, chaque lot est sous l’entière responsabilité de son acquéreur. Les dégâts par enlèvement, appropriation ou enlavan, déclouant ou transportant seront supportés par les adjudicataires.

Paiement

Le paiement se fait exclusivement en euros et doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut se faire :

- par chèque bancaire avec présentation d’une pièce d’identité
- par carte bancaire Visa ou Mastercard
- par virement bancaire
- en espèces jusqu’à 3 000 € pour les particuliers et les professionnels, montant maximum pour l’ensemble des lots d’une vente frais et taxes compris
- en espèces jusqu’à 15 000 € pour les non résidents français, montant maximum pour l’ensemble des lots d’une vente frais et taxes compris

En cas de paiement par chèque par l’adjudicataire, le transfert de propriété de l’objet n’auralieu qu’après encaissement du chèque. Il sera demandé deux pièces d’identité à l’acquéreur. En cas de paiement par chèque non certifié, le retrait des objets pourra être différé jusqu’à l’encaissement. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu’après un règlement intégral, bancaire par virement ou SWIFT ou en espèces. Les chèques sont à libeller à l’ordre de ARTEMISIA AUCTIONS

Les virements bancaires s’effectuent sur le compte :

Artemisia Auctions Dépôt Client
BNPPARIBAS PARIS A CENTRALE –
1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France
IBAN : FR76 3000 4008 2800 0107 1933 276
BIC : BNPAFRPPAC

Les frais et commissions bancaires occasionnés par le virement sont à la charge de l’acheteur. Il est important de mentionner votre nom la date de la vente sur l’ordre de virement. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront pas acceptés. Aucun lot ne sera remis à l’acquéreur avant le règlement de la totalité des sommes dues.

Frais et Taxes

Commission d’achat

L’adjudicataire devra s’acquitter en sus du montant d’adjudication d’une commission d’achat de 23%HT. La TVA au taux en vigueur sera appliquée sur cette commission.

TVA

La TVA est à 5,5 % pour les livres et à 19,6% pour tous les autres biens. La majorité des biens sont vendus sous le régime de la marge. Ni la TVA incluse dans la marge ni la TVA sur la commission ne seront mentionnées séparément sur nos documents.

Certains biens sont mis en vente en dehors du régime de la marge ou en admission temporaire sur le territoire français. Le prix d’adjudication de ces biens sera majoré de la TVA à la charge de l’acheteur.

Remboursement de la TVA

La TVA portant sur la commission d’achat pourra faire l’objet d’un remboursement aux acheteurs non-résidents de l’Union européenne et qui exportent les biens acquis. Pour obtenir ce remboursement les acheteurs concernés devront manifester leur souhait d’être remboursé de la TVA dès la fin de la vente, et devront fournir au service comptable l’exemplaire n°3 du document douanier d’exportation visé par les douanes dans un délai maximum de deux mois et demi, sachant que l’exportation doit avoir lieu dans un délai de deux mois après la date de la vente.

Exportation

L’exportation des biens hors de France ou l’importation dans un autre pays peut nécessiter différentes autorisations. Il est de la responsabilité de l’acheteur d’obtenir ces autorisations. Le fait que l’une de ces autorisations soit refusée ou retardée ne pourra justifier une annulation de la vente ou un retard de paiement, du montant total dû.

Les biens culturels

Un Certificat de bien culturel délivré par la Direction des Musées de France peut être indispensable pour déplacer un bien au sein de la communauté européenne ; il doit s’accompagner d’une Licence pour l’exportation hors de l’Union européenne. Règlement CEE n° 3911/92, journal officiel n° L395 du 31 décembre 1992. Les définitions de biens culturels et les seuils de valeurs peuvent varier au regard du droit national et au regard du droit communautaire. Une exportation hors de l’Union européenne peut nécessiter des certificats qui n’étaient pas indispensables à la sortie du territoire national, notamment dans les domaines de la bibliophilie.

Liste non exhaustive des catégories d’objets impliqués :	
Objets archéologiques de plus de 100 ans d’âge	Quelle que soit la valeur
Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux de plus de cent ans d’âge et provenant du démembrement de ceux-ci.	Quelle que soit la valeur
Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions musicales isolées ou en collection.	Quelle que soit la valeur
Archives de plus de 50 ans d’âge	Quelle que soit la valeur
Aquarelle, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d’âge	30 000 €
Dessins ayant plus de 50 ans d’âge	15 000 €
Peintures et tableaux en tous matériaux tous supports ayant plus de 50 ans d’âge (autres que les aquarelles, gouaches et pastels mentionnés ci-dessus)	150 000 €
Sculptures originales et productions de l’art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l’original ayant plus de 50 ans d’âge.	50 000 €
Livres de plus de 100 ans d’âge, individuels ou par collection	50 000 €
Véhicules de plus de 75 ans d’âge	50 000 €
Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales avec leurs plaques respectives et affiches originales ayant plus de 50 ans d’âge	15 000 €
Photographies, films et négatifs afférents ayant plus de 50 ans d’âge	15 000 €
Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d’âge	15 000 €
Tout autre objet ancien ayant plus de 50 ans d’âge	50 000 €

Les espèces protégées

L’obtention d’un certificat CITES est indispensable à la circulation de tous les biens comportant des éléments d’origine animale protégés par la convention de Washington (ivoires, écailles, coraux, corne de rhinocéros…) quelle que soit leur ancienneté ou leur valeur. Les modalités d’importation différent selon les pays et c’est à l’acheteur de vérifier les législations en vigueur et de prendre les dispositions nécessaires.

Retrait des lots & transport

Les achats ne pourront être enlevés qu’après le règlement total du montant d’adjudication de tous les lots avec les frais et taxes afférents.

Les meubles tableaux et objets volumineux sont à retirer en salle à la fin de la vente ou le lendemain matin avant 10h. Ils seront ensuite entreposés au 3^{ème} sous-sol de l’hôtel Drouot aux conditions prévues par le magasinage de Drouot.

Les achats de petit volume seront ramenés à l’étude et gardés à titre gracieux pendant deux semaines. Dès le quinzième jour, les objets seront transférés à Drouot Montmartre et des frais de stockage de 5 €HT par jour et par lot seront appliqués. Les lots seront disponibles aux heures d’ouverture de la maison de ventes : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Toute expédition d’un bien est à la charge de l’acheteur et sous son entière responsabilité. Nous conseillons dans tous les cas de traiter avec votre transporteur habituel. Si toutefois un acheteur souhaite que nous organisions un transport pour son compte, le choix du mode de transport ainsi qu’une décharge de responsabilité doivent être transmis par écrit à la maison de ventes.

Règlement des vendeurs et inventus

Le produit de la vente sera réglé en euros au vendeur après le paiement complet de ses biens par les adjudicataires. Seront déduits du montant total des adjudications la commission de vente, mais également les taxes (droit de suite, plus-value, droit de garantie…) et tous les frais relatifs à la vente de ses lots (publicité, illustration, transport…).

Les lots restés invendus doivent être retirés à notre entrepôt de Drouot Montmartre par le vendeur dans les deux semaines suivant la vente. Au-delà du quatorzième jour, des frais de stockage de 5 € HT seront appliqués par lot.

DROUOT MONTMARTRE :

23 rue d’Oran 75018 PARIS

Tél : +33 (0)1 48 00 20 99

Folle enchère

En cas de défaut de paiement de l’adjudicataire, et conformément à l’article 14 de la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000, après mise en demeure infructueuse, le bien est remis en vente sur demande du vendeur sur folle enchère de l’adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d’un mois à compter de l’adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l’adjudicataire défaillant. Dans l’hypothèse d’une remise en vente sur folle enchère, toute différence de prix en moins par rapport à l’adjudication initiale restera à la charge de l’acheteur défaillant, ainsi que tous les frais liés à la remise en vente du lot.

Création : Laurent SOUGY
Photographies : Studio SÉBERT / Michel Bury / Studio Blow up / Roberto Gobbo
Impression : VALBLOR Groupe Graphique

All property is being offered under French Law and under the conditions printed in this catalogue. Anyone who makes a bid agrees these terms and conditions.

BEFORE THE SALE

Estimates & Reserve price

All the estimates mentioned in the catalogue are in Euros, and are given for reference only. These estimates do not include taxes or Buyer’s premium. Estimates may be subject to change until the beginning of the auction, any change being announced either in a saleroom notice or by the auctioneer. Lots generally have a reserve price; it is the confidential minimum below which the lot will not be sold, it cannot be higher than low estimate. Lots offered without reserve may be mentioned in the catalogue.

Condition of lots

Each lot is offered in its condition at the moment of the sale. Details mentioned in the catalogue such as minor restorations or small damages, and approximate dimensions are given for reference only. Interested buyers should make their own assessment during the public exhibition prior to the sale. In the case of a buyer who cannot come to the viewing, we may provide a condition report. In any case, no claim will be accepted.

DURING THE SALE

Auctioning

The auctioneer is entitled to conduct the sale the way he thinks most appropriate. He has the right to take or refuse any bid, to join or separate one or several lots, to change an estimate, to withdraw a lot from the sale, to start again taking bids on a lot if there is a dispute.

Absentee bid form & telephone bids

Any person bidding at an auction is personally liable for his bids, and will have to pay the final purchase price (hammer price plus commissions, taxes, and other expense that may be due).

If you cannot attend the auction, you can leave an absentee bid form. Bid forms are available at the end of the catalogue and shall be submitted before 6 PM the day before the sale with your bank references and a copy of your ID card. Absentee bid form instructions will be followed at the buyer’s best interest. In case of two similar orders, the first received will prevail. You shall make sure your absentee bid form has been registered until the morning of sale day.

Bid forms may be:

given to the staff during the exhibition

sent by fax at : +33 (0)1 40 15 99 56

sent by email at : HYPERLINK «mailto:contact@artemisias-auctions.com» contact@artemisias-auctions.com filled in on our website HYPERLINK «http://www.artemisias-auctions.com» www.artemisias-auctions.com and directly submitted

This is a free of charge service provided by ARTEMISIA AUCTIONS, and the company shall not be liable in case of omission or error.

Pre-emption right

The French state may use its pre-emption right on certain kinds of works of arts. In the case of a pre-emption, the French state takes the place of the last buyer and has 15 days to confirm the purchase and subrogate the initial buyer.

AFTER THE SALE

As soon as the hammer falls, each lot is under the responsibility of its buyer. As soon as the auction sale is pronounced, purchases are all under buyer’s responsibility. Damages by purchase removal or transportation will be assumed by the buyer.

Payment

Payment is in Euros and buyers are expected to pay for purchases immediately after the sale.

Payments may be made:

by French checks (showing an ID card)

by Visa card or Mastercard

by bank transfer

by cash up to 3000 € (commissions & tax included) for French residents, private and professionals

by cash up to 15 000 € (commissions & tax included) for non French residents

In case of payment by check by the purchaser, the property transfer of the item will takes place only after cashing the check. Two identity will be asked to the buyer. In case of payment by non-certified check, removal of the item can be differed until cashing. Non French resident client could pick up their items only after a whole payment, by wire transfer or cash.

French checks have to be made at the account of ARTEMISIA AUCTIONS. No foreign checks will be accepted.

Bank transfér s should be made to:

Artemisia Auctions Dépôt Client
BNPPARIBAS PARIS A CENTRALE –
1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France
IBAN : FR76 3000 4008 2800 0107 1933 276
BIC : BNPAFRPPAC

Bank commissions and expenses have to be paid by the buyer; and the order must mention the buyer’s name and the date of the sale.

Lots cannot be withdrawn until the complete payment of the invoice.

Buyer’s premium & taxes

Buyer’s premium

A buyer’s premium will be added to the hammer price and is part of the purchase price. The buyer’s premium (excluding tax) is 23%. VAT will be applied on this buyer’s premium at the applicable rate.

VAT

VAT is 5,5% for books and manuscripts, and 19,6 % for all other kind of items. In general, auctions are conducted under the margin scheme. VAT on the margin and on the buyer’s premium will not appear on invoices. In the case of properties sold outside the margin scheme, applicable VAT will be charged on both hammer price and buyer’s premium.

VAT refund

VAT charged on buyer’s premium may be refunded to non EU resident buyers who are exporting items outside the EU. They should contact the accounting service by the end of the sale and then provide the custom export document n°3 within six weeks after the date of the sale (the export must be effective within two months after the sale for valid custom papers).

Export

Specific licences may be compulsory to export items out of France and European Union and to import into other countries. It is the buyer’s responsibility to obtain the authorization of exportation, and there will be no delay of payment or cancellation of the sale accepted.

Passport

A passport of “cultural goods” is delivered by the French Reunion des Musees Nationaux. The definition of “cultural goods” and the threshold above which a licence is compulsory may differ according to EU regulation or French law.

Selection of the main categories:	
Archaeology pieces of more than 100 years old	Whatever the value is
Part of Historical, Religious, Architectural monuments of more than 100 years old	Whatever the value is
Incunabula and manuscripts including maps and musical scores, single or in collection	Whatever the value is
Archives of more than 50 years old	Whatever the value is
Watercolours, gouaches and pastels of more than 50 years old	30 000 €
Drawings of more than 50 years old	15 000 €
Pictures entirely made by hand on any support of any material of more than 50 years old	150 000 €
Original sculptures and copies produces by the same process as the original of more than 50 years old	50 000 €
Books of more than 100 years old singly or in collection	50 000 €
Vehicles of more than 50 years old	50 000 €
Original prints, engravings, serigraphs and lithographs with their respective plates and original posters of more than 50 years old	15 000 €
Photographs, films and negatives of more than 50 years old	15 000 €
Printed maps of more than 100 years old	15 000 €
Any other antique item of more than 50 years old	50 000 €

Endangered species

According to The Washington Convention, all export of items containing animal material (ivory, tortoise-shell, corals, rhino horns…) require a CITES licence. Buyers who wish to import to other countries should also check local policies about endangered species import.

Withdrawal of property & shipping

Properties can only be withdrawn after the complete payment of the invoice. Furniture and bulky items must be taken in the auction room at the end of the sale, or the following day before 10AM. After 10 AM they will be stored at sub level three under the conditions of Drouot warehouse.

Smaller items will be brought back at our office and kept, free of charge, during two weeks. On the 15th day, items will be transferred to our warehouse of Drouot Montmartre, and a daily fee of 5 € excl. VAT per lot will be applied. Items will be available during our usual business hours, from Monday to Friday 9 to 12.30 AM and 2 to 6 PM.

We generally advise you to use your usual shipping company. As a service, we may organise shipping upon written request and under your responsibility.

Seller’s settlement & unsold lots

The settlement of the sale will be paid in Euros after the complete payment of the buyer. All commissions, taxes (French droit de suite, plus-value…) and expenses (advertising, transport…) will be deduced from the hammer price.

Unsold lots must be withdrawn by the seller within two weeks after the sale. A storage daily fee of 5 € exclVAT will be applied after the 14th day.

DROUOT MONTMARTRE :

23 rue d’Oran 75018 PARIS

Tel : +33 (0)1 48 00 20 99

Payment default

In the event of payment default by a buyer, in accordance with French Law (Article 14 Act n° 2000-642 of July 10th 2000) and following unsuccessful requests and formal notices, the property will be re-offered for sale on the seller’s demand following the “folle enchère” process. If the seller does not make a request within a month following the date of the sale, the sale will be cancelled without prejudice to the legal rights.

If the property is re-offered for sale on “folle enchère ” process, the difference between the re-sale hammer price and the original hammer price will be charged to the defaulting buyer, and so will be all the expenses caused by the re-auctioning of the property.

TABLEAUX ANCIENS

Helvétius p. 14
Henault (Charles Jean François) p. 14
Henri II, roi de France p. 11
Henri III, roi de France p. 12, 13
Henri IV, roi de France p. 12, 13, 14, 87
Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre p. 13
Houdetot (Frédéric-Christophe baron d') p. 22
Hugenschmidt (Arthur) p. 40, 41

I

Ingres (Dominique Jean), peintre p. 43, 44

J

Janze (Louis-Henri, baron) p. 23
Joséphine, impératrice p. 40, 47, 92
Joyeuse (M^e de) p. 13
Juin (Alphonse), maréchal de France p. 49

K

Kératry (Emile de), préfet de police de Paris p. 40
Kourakine (Alexandre, prince) p. 20

L

La Bouillierie (baron de) p. 25
La Châtre (Claude Louis, comte puis duc de) p. 89
La Ferronnays (comte de) p. 29
Laffitte, banquier p. 25, 28
Laforet (Antoine-René-Charles-Mathurin, comte de) p. 22
Lamartine (Alphonse de), poète et écrivain p. 47
Lambert (Tristan, baron) p. 87
Larivière Charles Philippe, peintre p. 82
Lanoux (Armand) p. 48
La Tour-Maubourg (marquis de) p. 29
Lattre de Tassigny (Jean de), maréchal de France p. 49
La Vieuville (Charles de) p. 13
Lavis (Ernest), historien p. 47
Lecomte (Hippolyte), peintre p. 39, 82
Lebreton (Charles-Exupère) p. 39
Lenôtre (Théodore Gosselin, dit Georges) p. 47
Lesignan (Henri de) p. 12
Lesparre (Armand de Gramont, duc de) p. 42
Lesseps (Ferdinand de) p. 39, 40, 46
Leszczynska (Marie), reine de France p. 14
Leszczynski (Stanislas), roi de Pologne p. 14
Leuchtenberg (Maximilien, duc de) p. 28, 92
Ligniville (René-Charles-Elisabeth, comte de) p. 22
Lindbergh (Charles), aviateur p. 49
Lobanov-Rostovski (Dimitri, prince) p. 20
Louis XIV, roi de France p. 10, 12, 16, 77, 79
Louis XV, roi de France p. 12, 14, 15, 69, 81
Louis XVI, roi de France p. 13, 17, 18, 71
Louis XVIII, roi de France p. 24, 28, 88
Louis-Philippe I^{er}, roi des Français p. 30, 31, 52, 65, 70
Lowe (Hudson) p. 25

M

Mac Mahon (Edme Patrice de), maréchal de France p. 43
Mailly-Couronnel (André-Charles-Honoré, baron de) p. 22
Maintenon (Madame de) p. 12
Marchand (Jean-Baptiste) p. 25, 28, 29, 49
Marey-Monge, général p. 29
Marie-Antoinette, reine de France p. 13
Marie-Louise, impératrice p. 57, 58, 59
Martin de Chassiron (Pierre-Charles, baron) p. 23
Massa (Alexandre-Philippe Régnier, marquis de) p. 47
Matignon (Jacques de Goyon, comte de) p. 11
Matteis (Paolo de), peintre p. 75
Maubert (Joseph) p. 18
Maupeou, chancelier de France p. 18
Maximilien de Hasbourg, empereur du Mexique p. 40
Mazarin, cardinal p. 10
Médicis (Catherine de), reine de France p. 10, 11, 13
Médicis (Marie de), reine de France p. 13, 14
Meissonier (Jean-Louis Ernest), peintre p. 87

Méreville (François-Louis-Joseph La Borde de) p. 13
Mérimee (Prosper) historien p. 14
Millerand (Etienne), homme politique p. 48
Miromesnil (Armand Thomas Hüe de), chancelier de France p. 18
Molé (Louis-Mathieu), ministre p. 30, 31
Montauban (Charles Guillaume Cousin de), comte de Palikao et général p. 94
Montesquiou-Fezensac (Anne-Elisabeth-Pierre, baron de) p. 22
Montguyon (Charles-Gustave-Hardouin, baron) p. 21
Montholon (Charles-Tristan, comte de) p. 25, 28
Moreau (Jean Victor Marie), général p. 74, 87
Moskowa (Prince de la) p. 47, 54
Muracciole (Jules) p. 49

N

Napoléon I^{er}, empereur des Français p. 17, 20, 21, 24, 25, 28, 33, 35, 38, 41, 47, 52, 53, 57, 86, 92
Napoléon III, empereur des Français p. 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 86, 87, 91, 94, 95
Niel (Adolphe) p. 33, 34
Nelaton (Auguste) p. 47
Neuville (Alfonse Marie de), peintre p. 82
Nicolas I^{er}, tsar de Russie p. 32, 34, 92
Nicolafevna Maria, Grande-Duchesse de Russie p. 92
Nieuwerkerke (Alfred Emilien O'Hara), ministre p. 47
Noailles (Emmanuel-Louis-Marie, comte de) p. 14, 22

O

Odiot (Charles-Nicolas), orfèvre p. 66, 67, 68, 69, 70
Odiot (Jean-Baptiste Claude), orfèvre p. 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 88, 89, 90
Odiot (Jean-Baptiste Gustave), orfèvre p. 71
Ollivier (Emile), homme politique p. 41, 94
Orange-Nassau (Guillaume-Henri, prince d') p. 16, 37
Orange (princes d') p. 16
Orléans (famille d') p. 32, 98
Orléans (Ferdinand-Philippe, duc d') p. 31, 32
Orléans (Hélène, duchesse d'Aoste) p. 32
Orléans (Louis, duc d') p. 15, 65, 66, 67, 68
Orléans (Marie-Dorothée de Habsbourg-Lorraine, duchesse d') p. 15, 32, 65
Orry (Philibert), contrôleur général des Finances p. 79
Osmond (Antoine-Eustache, comte d') p. 22

P

Pacha (Ismail) p. 45, 46
Pacha (Nubar) p. 45
Pajol (Charles Pierre Victor), général p. 91
Patti (Adelina), cantatrice p. 83
Pays-Bas (roi des) voir Guillaume III
Pereire (Emile), banquier p. 45
Pereire (Isaac), banquier p. 45
Perregaux (Alphonse-Claude-Charles-Bernardin, comte) p. 22
Perthuis (Edmond de) p. 43
Philippe II, roi d'Espagne p. 10
Piaf (Edith), chanteuse p. 99
Pierre III, tsar de Russie p. 81
Pierron (Adrien Louis), artiste p. 57
Portalis (Jean-Baptiste-David, baron) p. 22
Primoli (comte) p. 47
Prince Impérial p. 33, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 47, 87
Prusse (Louise de) p. 37

R

Ramey de Sugny (Jean-Marie-Vital, comte) p. 22
Randon, maréchal p. 13, 35
Rayneval (Alphonse de) p. 33
Reichstadt (duc de) voir roi de Rome
Rigaud (Hyacinthe), peintre p. 79
Rochambeau (Donatien-Marie-Joseph, vicomte de) p. 17, 81
Roger (Salomon-Louis, baron) p. 22
Roi de Rome p. 25, 57

Rolland de Chambaudouin (Barthélemy-François, comte) p. 22
Romanov (Nikolaï Mickhaïlovitch, Grand-Duc) p. 32
Rothschild (famille de) p. 45
Rouher (Eugène) p. 35, 41

S

Saint-Arnaud (maréchal de) p. 29
Sainte-Claire-Deville (Henri) p. 47
Saint-Priest, général de p. 29
Salmon (Louis-Adolphe), graveur p. 44
Savoie (Eugenio, prince de) p. 96, 97
Savoie (Ferdinando, prince de) p. 96
Savoie (Isabelle, princesse de) p. 96, 97
Savoie (Philibert, duc de Pistoia et de Gênes, prince de) p. 96, 97
Savoie (Tommaso, duc de Gênes, prince de) p. 96
Savoie (Victor Amédée de) p. 12, 15
Second (Albéric) p. 42
Service Orléans-Penthièvre p. 52, 65, 66, 67
Sevin de la Penaye (Charles), peintre p. 79
Sèze (Raymond de), avocat p. 18
Solimena (Francesco), peintre p. 78
Sorbier (Jean Joseph Augustin) p. 17
Stuart (Charles I^{er}), roi d'Angleterre p. 13
Svetchine (Nikanor Mikhaïlovitch), lieutenant général des armées du tsar p. 52, 61, 63

T

Tascher de la Pagerie (Charles de) p. 47
Thevet (André) p. 15
Thibaud (Henri), sculpteur p. 95
Thierry (Marc-Antoine) p. 88
Thouvenel (Edouard) p. 47
Thomire (Pierre-Philippe), fondeur-ciseleur p. 57, 93
Tischbein (Johann Heinrich), peintre p. 81
Triqueti (Henri de), sculpteur p. 70
Trochu (Louis-Jules), général p. 38
Tronchet (François Denis), avocat p. 18

V

Vallet de Villeneuve (François-René, comte) p. 22
Vannovsky, ministre du tsar Alexandre III p. 32
Vergennes, secrétaire d'Etat à la Guerre p. 17, 22
Vervoort (Félix) p. 47
Victor-Emmanuel II, roi de Piémont-Sardaigne p. 35, 49
Victoria, reine d'Angleterre p. 34, 39
Vignali (abbé) p. 25
Vignier (Nicolas) p. 15
Vignolle (Martin de), général p. 20
Ville d'Avray (Armand Hippolyte Thierry, baron de) p. 88
Villedieuil (Pierre-Charles de Laurent de) p. 13, 14
Visconti (Valentine, duchesse d'Orléans) p. 14, 15
Voltaire, philosophe p. 14, 20

W

Walbourg Gêmeau (Auguste-Pierre), général p. 33, 37, 38
Waldeck-Rousseau (Pierre), homme politique p. 48
Walewska (Marie Colonna, comtesse) p. 38, 46, 47
Walewski (Alexandre Colonna) p. 46, 47
Walewski (Charles) p. 38, 47
Walsh de Serrant (Antoine-Joseph-Philippe, comte) p. 22
Washington (Georges), homme politique p. 81
Winterhalter (Franz Xaver), peintre p. 86

Z

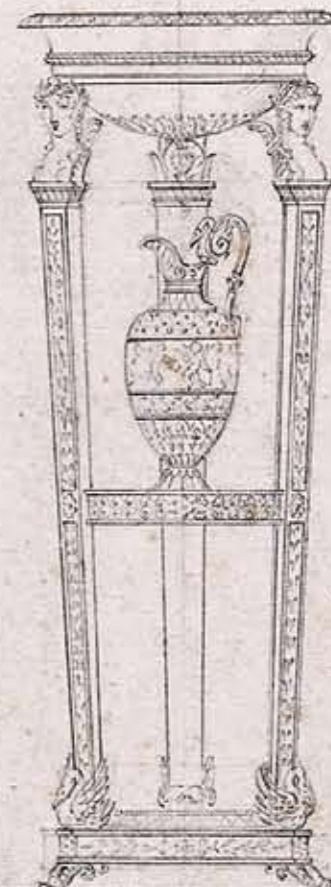
Zais (Giuseppe), peintre p. 83
Zoboli (Giacomo), peintre p. 74, 75
Zotov (Nikolaï, comte) p. 20



fauteuil de la toilette.



*Bureau du Roi à Rome
Donné par la ville de Paris
à la naissance de ce prince.*



Lavabo de la toilette

*fauteuil, lavabo, candelabre de la toilette Donné par la ville de Paris
à Marie Louise d'Autriche lors de son mariage avec Napoléon 1810.
Exécuté par Odier*



www.artemisia-auctions.com